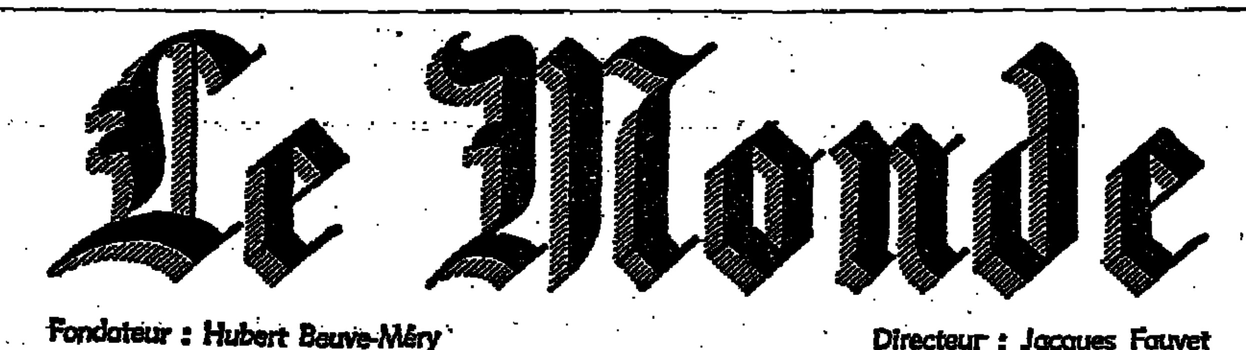
TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 184 — 40 PAGES — JEUDI 27 OCTOBRE 1977

Deux techniciens français et quinze Mauritaniens ont disparu près de Zouérate

LIRE PAGE 3.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La réduction des forces en Europe

M. Carter poursuit son offensive diplomatique en direction du Kremlin. Après avoir débloqué la négociation sur la limitation des armements nucléaires (SALT), il fait maintenant porter son effort sur les conversation M.B.F.R. Ce sigle barbare désigne la négociation de Vienne entre les alliés de l'OTAN (sans la France) et ceux du pacte de Varsovie pour une « réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe ». Commencé il y a juste quatre ans, cet « exercice », comme on le désigne ironiquement à Paris, n'a été jusqu'à présent marqué par aucun progrès. Les participants ne sont, en effet, même pas d'accord sur l'objet précis de la négociation, la notion d'« équilibre » des forces étant éminemment subjective.

Selon le « New York Times », Washington, conjointement avec Londres et Bonn, se prépare à prendre une initiative. Le journal américain ayant indiqué que le Conseil atlantique en avait discuté la semaine dernière, cette précision a été démentie. On n'en pense pas moins à Paris, avec une certaine appréhension, que le président Carter est déterminé à agir en ce sens à bref délai.

La nouvelle offre occidentale, toujours selon le « New York Times », ne serait qu'une variante de celle faite par l'OTAN à Vienne, le 16 décembre 1975. Les alliés atlantiques proposaient alors le retrait d'Europe d'un millier de têtes nucléaires et de vingt-neuf mille soldats américains, contre le retrait de cinq divisions (soixante-cinq à soixante-dix mille hommes) et de mille cinq cents à mille sept cents chars soviétiques. A l'époque, cette proposition avait soulevé des critiques des pays du pacte de Varsovie, qui s'étaient pourtant gardés de la repousser formellement.

Après la période d'incertitude et de tension soviéto-américaine qui suivit l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche, après la campagne du nouveau président américain pour les droits de l'homme (aujourd'hui en sourdine), Washington et Moscou ont renoué un dialogue tous azimuts. Une initiative occidentale à Vienne trouverait M. Brejnev beaucoup plus réceptif. Il ne manque d'ailleurs jamais l'occasion de rappeler l'importance qu'il attache à la réduction des forces en Europe. Enfin, M. Carter ajouterait aux propositions de 1975 un attrait supplémentaire : il proposerait simultanément d'arrêter le développement de la fameuse bombe à neutrons.

Une relance effective des M.B.F.R. mettrait la France dans une position embarrassante. Les arguments qui ont motivé son abstention n'ont rien perdu de leur valeur : ils consistent à dire que tous ces prétendus accords sur le désarmement sont des faux-semblants qui n'aboutissent qu'à consolider l'hégémonie mondiale des superpuissances. La preuve en est que depuis l'accord de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, qui en 1963 a amorcé cette politique, les arsenaux soviétiques et américains se sont considérablement renforcés. Les prétendus accords de désarmement sont en réalité des accords d'armement. L'accumulation des forces armées — ajoute-t-on à Paris — n'est pas la cause mais la conséquence de la tension est-ouest. Il importe donc de pratiquer d'abord une politique de détente sincère, confiante et patiente, et le vrai désarmement — celui qui conduira à une réduction des forces à commencer par celles des plus puissants — viendra de lui-même. Un accord M.B.F.R. imposerait en outre à l'Europe un statut spécial, sans exemple dans le monde, et en ferait un protectorat américano-soviétique déguisé.

L'erreur de la France est d'avoir trop longtemps méprisé, légitimement ou non, les négociations dites de désarmement. Les absents ont toujours tort. En décidant de préparer un plan de désarmement français et en le confiant à M. Taittinger, M. Giscard d'Estaing a montré qu'il s'en était aperçu.

M. Raymond Barre à Budapest

Les relations culturelles et commerciales au centre des entretiens

M. Raymond Barre quitte Paris, jeudi 27 octobre, à 8 heures, pour se rendre en Hongrie, à l'invitation de M. Lazar, le président du conseil des ministres hongrois. Le voyage de M. Barre, qui durera trois jours, et qui répond à celui effectué en France en juin 1976 par M. Lazar, est destiné, dans l'esprit des autorités françaises, à manifester tout l'intérêt que l'on porte en France à la « spécificité » hongroise.

Outre le problème de la détente en Europe, M. Barre abordera avec ses interlocuteurs certaines questions bilatérales, comme les échanges culturels et commerciaux. M. Rossi, ministre français du commerce extérieur, participera à ces discussions.

La « spécificité » hongroise

De notre envoyé spécial

Budapest. — S'il y a un pays en Europe centrale qui, jusqu'il y a peu, avait fait de la discrétion une vertu cardinale de sa politique étrangère, c'est bien la Hongrie. Fidèle au grand « frère » soviétique sans lui être servile, d'une loyauté sans reproche mais aussi sans bassesse, ce pays, si profondément secoué voilà vingt ans dans sa sensibilité nationale, paraissait depuis lors s'être habitué au fait que l'effacement de la scène internationale était pour lui sa raison d'être et de bien-être.

Cette image traditionnelle de « ceux de la Puszta » et de leur patrie est en train de se modifier. Certes, le changement ne s'accomplit pas à coups d'éclats spectaculaires, de défis ; il s'effectue en douceur, *« à la hongroise »*, prudence et pragmatisme restant, en dépit du vent nouveau qui souffle à Budapest, les deux règles suprêmes de dirigeants qui savent manier avec un rare doigté l'art délicat de l'équilibre.

Sans bruit, la Hongrie de M. Kadar s'est acquis ces derniers mois une plus grande place, non *seulement dans la politique européenne*, mais encore au sein du monde communiste. Que ce résultat ait été atteint pendant une période où les rapports Est-Ouest tendaient à se dégrader en raison de la controverse sur les droits de l'homme et où la hache de guerre *avait été déterrée entre eurocommunistes* et tenants de l'orthodoxie, n'en est que plus méritoire. Comment les dirigeants hongrois ont-ils su tirer leur épingle du jeu dans ces conditions plutôt défavorables ?

De tous les pays de l'Est, la Hongrie est le seul qui ait pratiquement été épargné — en dehors d'une protestation plutôt symbolique et vite oubliée de quelques intellectuels — par la vague de contestation qui a déferlé dans cette région pendant la première partie de l'année. *C'est*, incontestablement, pour M. Kadar, le signe de la réussite de sa politique, en général tolérante envers les milieux culturels. C'est aussi un *indice de l'absence de tension grave* dans la société hongroise, ce qui ne veut pas dire pour autant que des problèmes sociaux, parfois aigus, n'existent pas dans ce pays où l'explosion de la consommation commence à peine.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

SANS BAVURES

Pour mettre la main sur trois adolescents qui dévalisaient les gens dans un cimetière de Marseille, des policiers de la capitale phocéenne s'étaient déguisés en vieilles femmes.

L'idée de ce stratagème n'est certes pas nouvelle : Dupont et Dupond nous avaient déjà habitués aux plus étranges tenues — evzones ou mandarins chinois — afin de passer inaperçus au fil des multiples aventures où les entraînait Tintin.

Mais si l'idée n'est pas neuve, elle est excellente : le malfaiteur ne se méfiant pas d'une vieille dame, il ne lui vient en effet pas l'idée de sortir son arme, et son arrestation s'effectue sans bavures.

C'est pourquoi on se prend à rêver d'une généralisation de l'exemple des policiers marseillais : banalisés en veuves inoffensives, les membres de la brigade antigang ne seraient ainsi plus tentés de jouer les cow-boys.

BERNARD CHAPUIS.

La mise en œuvre du « plan acier »

Usinor cherche à limiter les effets des suppressions d'emplois

La situation de la sidérurgie mondiale reste critique. La compagnie américaine U.S. Steel, premier producteur d'acier aux États-Unis, vient d'annoncer une baisse de 75 % de ses bénéfices pour le troisième trimestre de 1977.

De son côté, M. Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, dénonce, dans une interview accordée aux « Echos », ce 26 octobre, la généralisation des actions anti-dumping engagées aux Etats-Unis, qu'il considère comme « la forme la mieux déguisée, mais non la moins nocive, d'un nouveau protectionnisme ».

Dans le cadre du plan acier et de la convention sociale du 3 juin, la direction d'Usinor, qui doit supprimer plusieurs milliers d'emplois d'ici à la fin de l'année — les fermetures du haut fourneau de Thionville, le 19 décembre, et des installations de Louvroil, viennent d'être confirmées, — s'efforce de limiter au maximum le nombre des licenciements. Elle a développé une politique systématique de mutations à l'intérieur des autres usines du groupe et de reclassements. Cette politique, qui connaît un succès relatif sur les bords de la Moselle (huit cents mutations déjà réalisées), se heurte à des difficultés dans le bassin de la Sambre, où cinq cent soixante travailleurs sur huit cents ont refusé les propositions de reclassement et ont reçu leur lettre de licenciement.

Un sauve-qui-peut organisé

De notre envoyé spécial

« Le pays natal est doux, fût-il une tombe », dit un proverbe arabe. Ces paysages sans grâce particulière, sans attrait touristique, noyés en Lorraine dans le *cotonneux brouillard d'octobre* ou éclairés d'un blanc terne, dans la région de Maubeuge, par le célèbre mais frisquet clair de lune, ces paysages semés de cheminées d'usines et de cités ouvrières, il faut croire qu'ils ont du charme aux yeux des habitants de Thionville et de Louvroil. *« J'aime ma ville*, dit un Mosellan, *j'y suis né, j'y reste. »*

Et puis, quitter Thionville pour Longwy, Louvroil pour Dunkerque ou Montataire, ce n'est pas précisément, au regard des sidérurgistes d'Usinor, émigrer vers des cieux plus cléments, vers un environnement plus riant, ce n'est pas *« améliorer la qualité de la vie »*. Et Fos-sur-Mer n'évoque pas forcément les douceurs de la Côte d'Azur.

Cette volonté passionnelle de *« vivre et travailler au pays »* n'est pas née d'un simple slogan politico-syndical, et tous les discours et encouragements officiels relatifs à *« la nécessaire mobilité des travailleurs »* ne trouvent guère d'écho auprès des populations laborieuses. On a également trop incité les Français à accéder à la propriété individuelle pour *les persuader en masse*, aujourd'hui, de faire leur baluchon au hasard de la conjoncture économique.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 37.)

L'immigration familiale serait maintenue sous certaines conditions

La suspension provisoire, pour trois ans, de l'immigration familiale, qui avait été annoncée le 27 septembre dernier par le gouvernement, sera sinon annulée du moins profondément aménagée. Les femmes et les enfants de travailleurs étrangers pourront venir en France rejoindre le chef de famille, à condition de ne pas demander d'emploi.

Au cours de son voyage dans les capitales du Maghreb, du 25 au 27 octobre, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministère du travail, a précisé le nouveau contenu du projet de décret sur la suspension *de l'immigration familiale qui* sera soumis au Conseil d'Etat, en séance plénière, jeudi 27 octobre. Comme nous l'indique notre correspondant à Alger, qui a participé à une conférence de presse de M. Stoléru, le décret prévoit toujours la suspension pour trois ans, mais avec des réserves : en effet, les femmes et les *enfants d'un étranger*, qui travaille en France, pourront venir rejoindre le chef de famille, à condition, cependant, de ne pas demander d'emploi. La carte de séjour qui leur sera délivrée précisera qu'elle ne donne pas droit à une carte de *travail comme c'était le cas* auparavant. Au lieu d'une suspension ne convient-il pas désormais de parler d'une immigration familiale conditionnelle ?

A la suite des vives protestations *qu'avait soulevées en France* et à l'étranger l'annonce par le gouvernement français de la suspension de l'immigration familiale, à la suite aussi de l'avis défavorable émis par la section sociale du Conseil d'Etat (*le Monde* du 22 octobre), M. Lionel *Stoléru a donc décidé*, après une série d'échanges de vues avec le *Conseil d'Etat, d'aménager le décret*. Bien que M. Lionel Stoléru ait dénoncé, à Alger, *« la campagne d'intoxication »*, *« les manœuvres d'états-majors politiques et syndicaux qui ont délibérément déformé les mesures prises par le gouvernement Français »*, l'annonce qu'une enquête a été ouverte au Conseil d'Etat à *la suite des informations données par le Monde* sur l'avis de la section sociale et le contenu actuel du projet de décret démontrent bien que le gouvernement a fait marche arrière.

Au secrétariat d'Etat à Paris on refuse certes d'indiquer s'il y a eu ou non modification du projet de décret et donc marche arrière. On affirme que le gouvernement, lors de l'annonce des décisions le 27 septembre *dernier, entendait respecter* les droits de l'homme et que l'objectif des pouvoirs publics était d'empêcher une dégradation de la situation de l'emploi : l'immigration familiale, précise-t-on, était devenue un moyen de contourner l'arrêt de l'immigration.

(Lire la suite page 37.)

Le renforcement du service public n'est nullement incompatible avec la recherche d'une meilleure rentabilité

nous déclare M. Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., précise, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, sa conception du service public des postes et des télécommunications qui, d'après lui, doit concilier l'intérêt du public et la recherche d'un équilibre budgétaire.

M. Ségard annonce, pour la fin de l'année 1979, la création d'une facturation détaillée des notes téléphoniques. Celle-ci sera facultative, payante et applicable seulement aux communications à la durée.

Il estime que les P.T.T. bénéficient, aujourd'hui, avec un budget de 75 milliards de francs, des moyens nécessaires pour se développer et pour se moderniser. Enfin, selon le ministre, il n'y a actuellement aucun projet à l'étude visant à séparer les postes et les télécommunications.

● *De nombreux usagers s'étonnent de voir les postes et les télécommunications rechercher des bénéfices. Les syndicats vous reprochent de développer un esprit « commercial » dans votre administration. Les P.T.T. doivent-ils être un service public ou un service rentable ?*

Les postes et les télécommunications doivent être un service public rentable. Ce n'est pas une boutade.

En effet, les P.T.T. se distinguent des autres départements ministériels. Nous disposons d'un budget annexe, c'est-à-dire que nos dépenses doivent être régulièrement équilibrées par nos recettes et par nos emprunts.

C'est ainsi, par exemple, que je me suis battu pour rétablir l'équilibre de nos services financiers. *Les chèques postaux*, qui drainent plus de 55 milliards de francs de dépôts, ne recevaient pas du Trésor une rémunération suffisante pour pouvoir couvrir leurs dépenses de fonctionnement. J'ai obtenu l'accord du ministère de l'économie et des finances pour redresser la situation des C.C.P. : pour 1977 et pour 1978, les fonds collectés par les chèques postaux seront rémunérés au taux de 5,7 % ; ultérieurement, le taux sera porté à 6,5 % (l'équilibre se situant entre 6 et 7 %).

Le cas de la presse

Prenez le cas de la presse. Ma démarche est identique. Pour moins de 4 centimes de recette, l'acheminement d'un journal représente non seulement de nombreuses opérations de tri, de manutention et de transport, mais aussi une distribution de plusieurs kilomètres par le préposé pour remettre le quotidien à l'abonné le lendemain du dépôt. Ce ne peut être dans ces conditions un service rentable ; le déficit annuel global dû à l'acheminement de la presse dépasse 1,5 milliard de francs. Ce service public sera pourtant intégralement maintenu, mais je demande au ministère de l'économie et des finances que cette charge financière soit supportée par le budget général de l'Etat et non par les usagers des P.T.T.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 34.)

A LA SÉANCE PUBLIQUE DES CINQ ACADÉMIES

Vies d'artistes

Coïncidence ou concertation ? *L'art, en plusieurs aspects de ses* manifestations, a fourni un thème commun aux délégués de quatre Académies sur cinq, réunies mardi pour leur séance publique annuelle, sous la présidence de M. Jean Bernard, de l'Académie française. Et encore... l'écologie, traitée *par le porte-parole* de l'Académie des sciences, relève autant de la culture que de l'agriculture.

Souvent, l'auditoire a eu l'aubaine d'être *instruit de détails peu connus*, voire inédits. Ainsi M. Jean Mistler, *secrétaire perpétuel* de l'Académie française, donne une sorte d'« avant-première » du *Journal* de Cosima Wagner, dont la traduction dans notre langue est en instance de publication. En allemand d'ailleurs, sa sortie est toute récente. On assiste notamment aux « réactions quotidiennes, fidèlement notées, du maître de *Tristan* et de *l'Anneau*. »

A propos des petits événements et des *grands*, de la naissance de leur fils Siegfried : « *Le soleil venait de se lever au-dessus du Righi et lançait dans la pièce ses premiers rayons. Richard fondit en larmes...* »

Il est aussi question des longues et difficiles négociations avec Hans de Bülow, toujours époux légal de Cosima, relatives à leur divorce. Ce qui n'empêche pas le compositeur-dramaturge de poursuivre son œuvre, de s'atteler au *Crépuscule des dieux* sitôt *Siegfried* terminé. Il porte sur ses contemporains (musiciens) des jugements rarement bienveillants. En revanche, il met Bach, Mozart et Beethoven à leur juste place. Il répond à Nietzsche, se faisant l'écho de l'opinion prétendant que Mozart avait inventé la musique à intrigue : *« C'est tout le contraire, il a dissous les intrigues dans la musique. »* Rendant justice à Liszt (le père de Cosima), il critique néanmoins l'orchestration des *Poèmes symphoniques*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 16.)

idées

JEUNESSES

A PROPOS DU CHOMAGE

par YVES CHAIGNEAU

LE chômage est au centre des interrogations et des affrontements d'aujourd'hui et de demain.

1) Au cours de la première moitié de ce siècle, la population active française était restée complètement étale. Depuis une quinzaine d'années, rompant avec ce long passé et les habitudes qu'il avait engendrées, elle a recommencé à progresser ; ce revirement ne tient pas à la forte augmentation des naissances d'après-guerre (qui a été plus qu'annulée par l'allongement de la durée de la scolarité et la réduction d'activité aux âges élevés), mais exclusivement à l'immigration et à l'élévation du taux d'activité des femmes. La forte croissance économique qui a prévalu jusqu'en 1974 a, tout à la fois, constitué un appel à ces ressources de main-d'œuvre et favorisé leur emploi. Le reflux de la croissance, depuis lors, fait prendre conscience de ce fait nouveau : la France est installée pour de longues années dans une situation de ressources de main-d'œuvre en accroissement continu.

2) La création d'emplois ne supprime pas, en nombre égal, le nombre des chômeurs. Les études de l'INSEE démontrent, en tout cas pour le passé, que la création de cent emplois industriels ne réduit que de soixante-cinq le nombre des demandes d'emplois industriels et que celle de cent emplois tertiaires ne réduit que de onze le nombre des demandes d'emploi de cette catégorie. C'est qu'en effet la création d'emplois fait émerger de nouveaux demandeurs.

3) Pour une large part, ces différentes évolutions tiennent à l'entrée massive et continue des femmes dans la production. Il est illusoire de spéculer sur un retournement de cette tendance. Elle tient, en effet, à l'évolution culturelle de la société et aux modes de socialisation des femmes : le développement de leur scolarisation et la mixité de l'enseignement ont contribué à les conforter dans la conscience de leurs aptitudes et dans leur volonté d'acquérir, notamment par une activité professionnelle, un statut social propre qui ne soit plus le reflet de celui de leur éventuel mari. Toute politique de la natalité est vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte cette aspiration essentielle.

4) Après la productivité au cours d.. années 50, les entreprises ont découvert, du fait de l'internationalisation de l'économie française, les impératifs de la compétitivité dans toute leur ampleur. Les investissements de rationalisation et de productivité ont pris le pas sur ceux directement créateurs d'emplois. Ce nouveau comportement de nombre d'employeurs, joint notamment à l'abondance de main-d'œuvre, les a conduits à pratiquer une politique d'embauche à la fois prudente et plus rigoureusement sélective, au détriment des jeunes sans expérience professionnelle. Les employeurs ont ainsi progressivement abandonné leur fonction passée d'insertion professionnelle des jeunes, cette forme essentielle dans notre civilisation de leur initiation au fonctionnement de la société. Sous peine de mort, aucune société ne peut se dispenser d'organiser ce passage. Si la collectivité des entreprises ne s'estime plus en mesure de l'assumer spontanément, il appartient à l'Etat de prendre les moyens pour qu'il se réalise.

Voici que s'instruit un procès

Le développement par les entreprises d'une politique à long terme en matière d'investissement s'est couplé avec l'extension, en matière d'emploi, d'une politique à court terme : le recours accru au travail intérimaire ou à durée déterminée en est l'illustration extrême. Par cette politique à court terme des entreprises et à courte vue de la société, la jeunesse, pour une large part, campe aux portes des usines et des bureaux.

5) A de nombreux égards, la situation actuelle de l'emploi ne peut manquer d'étonner.

Face au million de demandeurs d'emploi, quel paradoxe, en effet, de constater le nombre d'entreprises, notamment petites et moyennes, qui offrent, sans succès, des emplois et ont même renoncé, par découragement, à en informer l'Agence nationale pour l'emploi.

6) Et voici qu'alors s'instruit le procès d'une jeunesse qui ne saurait ou ne voudrait travailler.

Sauf exception, les jeunes, comme leurs aînés, veulent travailler et y attachent beaucoup d'importance.

Sauf exception, mais contrairement au passé, les jeunes considèrent le travail seulement comme l'une des dimensions de leur vie, c'est-à-dire que leurs demandes d'emploi sont conditionnelles : quel travail, pour quoi faire, avec qui et comment ? Autrement dit, l'emploi est inséparable des conditions de travail : intérêt du travail, possibilité d'apprendre, zone d'autonomie et d'initiative, modes des rapports d'autorité, durée du travail, rémunération. C'est à la lumière de ces critères que doivent être appréciées ces offres d'emploi qui ne trouvent pas preneurs.

Nombre de jeunes chômeurs sont ainsi « demandeurs-d'emplois-non-satisfaits-par-les-emplois-offerts ».

Combien d'adultes s'offusquent de cette élévation du niveau d'exigences des jeunes. Et d'en appeler à leur passé.

Il est temps :

— que les adultes comparent leurs propres exigences à celles de leurs propres parents ;

— qu'ils cessent de pourfendre la jeunesse, qui n'est que le produit de leur éducation familiale et collective ;

— qu'ils s'assurent que la jeunesse ne changera pas en prenant de l'âge : il s'agit d'un changement culturel dont les traces, même masquées par les contraintes de la vie quotidienne, demeureront, pour l'essentiel, indélébiles, c'est-à-dire toujours prêtes à resurgir, même chez ceux qui ne le manifestent pas ;

— qu'ils se convainquent que la société de demain ne peut être qu'entre les mains de la jeunesse.

Conjoncturel et structurel, le chômage est aussi culturel, c'est-à-dire de l'ordre des valeurs individuelles et collectives.

7) Or, l'organisation actuelle de la production dont découlent, largement, les conditions de travail, plonge pour l'essentiel ses racines dans le système culturel du siècle dernier. Celui-ci reposait, schématiquement, sur l'analphabétisme des travailleurs issus du monde rural et sur la sacralisation du travail, commune aux éthiques catholique, protestante, laïque et marxiste. Le système taylorien qui lui correspondait reposait donc sur le découpage des tâches et la nette séparation entre ceux qui décidaient de la façon d'organiser le travail et ceux qui exécutaient.

Naturellement, un siècle de pratique et de recherche dans cette seule voie dans l'ensemble des sociétés industrielles, de l'Ouest comme de l'Est, a profondément marqué les mentalités et les structures et modes d'organisation de l'appareil productif. Mais, contrairement à ce que l'on a dit ou écrit, l'organisation actuelle de la production ne résulte pas d'un déterminisme technologique : il n'y a pas de voie unique. Les études du Centre d'étude et de recherche des qualifications (CEREQ) permettent de constater, en France même, l'existence de plusieurs systèmes productifs différents pour fabriquer un produit donné, et, pour chacun de ces systèmes, plusieurs structures d'emplois mises en œuvre.

Il est donc possible de réorienter fermement, même si cela ne peut être que progressif, notre organisation de la production en fonction de ces possibilités. Il est urgent de le faire pour prendre en compte les capacités et les attentes de la jeunesse. Il est nécessaire de le faire pour rendre au système productif l'efficacité qu'il est en train de perdre par les attitudes de retrait que manifestent à son égard nombre de travailleurs, et notamment de jeunes, sous la forme de l'absentéisme, de l'instabilité *(turn over)* ou de pertes de production. Si, dans le passé, l'objectif d'efficacité a servi de justification au « travail en miettes », alors, aujourd'hui, le même objectif impose de s'en détourner résolument. La prise de conscience d'un tel impératif a déjà entraîné, notamment dans certaines industries, l'apparition d'expériences intéressantes mais d'une portée fort limitée au regard de la dimension des problèmes, tandis que la taylorisation pénètre dans toute son ampleur le secteur tertiaire.

8) Ayant repêché dans le cosmos un Martien en perdition, le satellite « Voyager » avait cru devoir faire demi-tour.

Ce Martien, visitant la France, dissimulait mal une grande perplexité :

— Des files d'humains, désœuvrés et inquiets, assaillaient d'autres humains chargés de leur trouver du travail, eux-mêmes trop peu nombreux pour aller dans les entreprises chercher les emplois disponibles ;

— L'Etat tentait d'obliger les entreprises à faire connaître, dans un lieu unique, leurs besoins en main-d'œuvre ; seul le plus gros employeur, que l'on appelait l'administration, n'y était pas contraint ;

— Des services publics, d'innombrables associations se languissaient faute de personnel, tandis que s'enflait le nombre de ceux qui recevaient des indemnités, à la condition expresse toutefois de ne pas travailler ;

— Pour être protégé du chômage, il était nécessaire de travailler dans de grands bâtiments appelés administration qui, le plus souvent, portaient, gravés sur leur fronton, trois mots, dont l'un était : « Egalité » ;

— Pendant près de quinze années, tous les jeunes, garçons et filles, étaient invités à connaître tout de la logique et de l'enchaînement des faits, à développer leur imagination et leur esprit critique, à parcourir le monde et l'histoire ; après quoi, nombre d'entre eux devaient tenter de trouver un travail consistant à répéter machinalement des opérations ou des gestes réduits à leur plus simple expression et décidés par d'autres.

Le Martien se promit de découvrir dans quel pays avait bien pu naître un philosophe appelé Descartes...

La priorité des priorités

par JEAN-FRANÇOIS SIX

AUCUN parti, aucun syndicat, aucune Eglise ne le contestera : le premier des problèmes, la priorité des priorités, c'est celui qui est appelé : la « jeunesse ». Le problème de l'énergie est très important, c'est vrai ; l'humanité se demande, avec angoisse et espoir, si elle va trouver une source d'énergie qui permettrait à notre planète de connaître une nouvelle ère. Le problème de la paix l'est davantage, car à quoi sert une nouvelle source d'énergie si l'homme ne réussit pas à réduire les conflits et à connaître une meilleure convivialité avec son semblable. Mais comment vivre avec une source d'énergie plus féconde et comment construire la paix si la jeunesse n'est plus la jeunesse ?

Notre humanité risque de n'avoir plus de jeunesse. Non pas au sens où les personnes d'âge disent : « Il n'y a plus d'enfants », « Il n'y a plus de jeunesse » ; le fait, pour un garçon ou une fille qui a dix ans en 1977, de disposer d'une somme d'informations équivalant à celle que parvenait à peine à cerner un adulte de la génération précédente, celui d'être précoce en de multiples domaines n'amène pas pour autant la maturité. Mais notre humanité risque de perdre sa jeunesse en désespérant les jeunes ; il est plus grave encore de désespérer les jeunes que de désespérer Billancourt. L'humanité serait-elle devenue suicidaire ? On dirait qu'elle veut, en effet, tuer sa jeunesse car c'est la supprimer que d'étouffer l'espoir ; et tuer sa jeunesse, c'est se tuer soi-même.

Il n'est pas question, pour les adultes, de se « pencher » sur les jeunes, ou d'user de démagogie envers eux ; mais de permettre seulement que des raisons de vivre et des conditions de vie minimales soient accordées aux hommes de notre temps, un terreau minimum pour que la vie puisse s'épanouir ; pas seulement les plantes que sont les adultes, enracinées et capables de supporter un commencement de désertification, mais les fleurs, les jeunes. On ne mange pas son blé en herbe, et on prévoit du grain pour les prochaines semailles. Le premier problème que nous avons à nous poser, nous tous, et avec les jeunes, c'est celui-ci : qu'est-ce qui est nécessaire pour que les fleurs puissent fleurir, pour que l'espoir puisse survivre, pour que le monde ait encore une jeunesse ?

Assumer la survie la liberté et l'espoir

Il semble que l'humanité, en danger de mort totale depuis Hiroshima, et ce de façon uniformément accélérée depuis trente ans, il semble que l'humanité commence à prendre conscience collectivement de ce premier problème qu'est la jeunesse. Timidement, car ce n'est pas facile d'assumer la survie, la liberté et l'espoir ; ceux-ci forment ensemble une sorte de rocher de Sisyphe dont on voudrait bien se débarrasser, qu'on voudrait bien refiler à la génération suivante : mais, on le voit bien, un tel geste n'est plus possible désormais, ce serait tout bonnement écraser cette génération montante, la renvoyer au néant, et, par-delà, se perdre soi-même. Et la manière la plus insidieuse de laisser débouler ce rocher sur les jeunes, c'est sans doute l'appel aux solutions toutes faites et, à première vue, bien pleines, à celles qui sont d'un ordre et d'une organisation impeccable, c'est-à-dire le fascisme. Il n'y a donc qu'un moyen : assumer tous ensemble ce rocher, *en faire le lieu d'une nouvelle* construction de notre planète, vivre une vraie démocratie.

Pour arriver à ce but, il faut, d'abord et avant tout, donner la parole aux jeunes, leur faire confiance, les écouter. Non pas comme s'ils étaient des petits dieux et des absolus. Mais comme à de vrais partenaires avec qui l'on se bat, avec qui l'on se concerte. La jeunesse n'est pas un mythe, les jeunes sont des personnes. D'accord, « la femme est l'avenir de l'homme » ; mais, plus encore, les jeunes sont l'avenir de l'homme ; une société, une époque saine, sont celles où les différentes générations sont en « ardente et réciproque interrogation », en dialogue vrai, en confrontation à la loyale. Un exemple ? Dans l'Eglise catholique, les séminaristes devaient entrer dans un moule d'un autre âge, « séculaire » ; et on ne demandait surtout pas aux jeunes qui désiraient être prêtres ce qu'ils souhaitaient apporter comme visage neuf à l'éternel sacerdoce ; résultat : l'Eglise a perdu sa jeunesse, ses vocations, un certain avenir.

Il y a une presse pour les jeunes, des clubs et des lieux où se retrouvent les jeunes, des mots de passe pour jeunes ; ceux-ci ont dû *s'inventer, en marge,* une nouvelle langue, une autre culture. Les adultes se plaignent et voudraient que les jeunes s'intègrent, qu'ils abandonnent leur parler et s'expriment dans la langue de papa, les conventions de papa, le latin de papa. C'est peine perdue. Bien sûr, il ne s'agit pas de demander aux adultes de renier leur langue. Celle-ci est belle, a fait ses preuves et vaut la peine d'être conservée — il serait malheureux que le latin, le grégorien ou la marine à voile disparaissent totalement de l'horizon humain.

Devenir d'abord bilingues

Mais c'est aux adultes à devenir d'abord bilingues ; c'est à eux d'apprendre le langage des nouvelles générations ; sans rechigner, comme font parfois d'« odieux vieillards » atrabilaires, toujours irrités, toujours à l'affût du moindre dérangement ou du moindre changement pour les pourfendre. C'est onéreux d'apprendre une nouvelle langue après la trentaine ? Oui, certainement. Il en coûte beaucoup d'efforts ; il faut dresser l'oreille, attraper au vol un rythme et une mentalité, se méfier des modes et des facilités, se laisser envahir par un accent et une tonalité inhabituels. C'est un travail ardu. Mais tellement passionnant.

CORRESPONDANCE

« La société, cette machine infernale »

Nous avons reçu de Mlle Florence Chevalier, étudiante à Poitiers et surveillante d'externat au collège de Neuville-de-Poitou (Vienne), une lettre dans laquelle elle conteste le repli sur soi de la jeunesse dont nous faisions état dans l'article « Au ralenti ? » (« le Monde » du 13 octobre).

Les sondages d'opinion offrent, en même temps qu'une image rassurante de la jeunesse (apathique), une insuffisante esquisse de cette dernière, voire une caricature.

Après 1968, que reste-t-il de cette génération spontanée (avec ou sans jeu de mots) ? Et surtout, que lui reste-t-il à cette jeunesse ? Un espoir ? Une solution ? Un tel mouvement ne peut laisser derrière lui qu'un sentiment de saturation aux générations suivantes. Il nous révèle cependant que nos « beaux idéaux » ne peuvent s'exprimer à travers une idéologie politique. (...) D'où cette impression d'immobilisme que donne la jeunesse actuelle, très peu militante.

Les partis politiques perpétuent l'artifice de notre « société de consommation », c'est-à-dire des fausses valeurs. Si certains s'intéressent, certes, à l'amélioration des conditions de vie, aucun ne s'intéresse à la véritable qualité de la vie telle que nous l'entendons.

Peut-être notre force ne réside-t-elle pas dans nos élans (toujours présents, certes ; la preuve : Creys-Malville cet été), dans nos manifestations qui sont une façon de crier nos angoisses, mais dans cette manière que nous avons maintenant d'essayer de les abolir sainement en posant un regard lucide sur ce (et ceux) qui nous entoure(nt), puisque nous avons beau essayer de fuir la machine infernale, elle nous rattrape toujours... écartelés que nous sommes entre la raison sociale raisonnante et raisonnable, et nos « beaux idéaux ». Ces derniers ne pouvant être exprimés en termes statistiques sont évidemment absents des sondages et ne demandent pourtant qu'à être formulés.

De cette « méditation » sur le machinisme engendré par la vie moderne est née l'élaboration d'un nouveau système de valeurs basé, non plus sur l'orgueil de la vie (c'est-à-dire l'ambition, le travail, le petit homme à l'attaché-case, les dollars, l'esprit de compétition), mais sur l'amour de la vie, lequel entraînerait inéluctablement une sorte de retour à un rythme biologique, sans pour cela tomber dans certains excès.

Cependant, on n'improvise pas une odyssée dans un déluge de soleil ; le renouvellement d'un système de valeurs ne doit pas être une aventure-éclair (comme mai 68), mais une constante expérience du feu ; expérience du feu que tentent actuellement de faire les marginaux, objectera-t-on. Oui, mais — soyons honnêtes et lucides — est-ce une solution que de s'accaparer la vraie vie, et de la cacher dans une contrée oubliée, voire, reniée de la civilisation moderne ? En effet, si les marginaux ne subissent pas le poids de cette civilisation moderne (l'orgueil de la vie), ils sont trop « coupés » de la société pour avoir une quelconque influence sur elle. C'est ce que nombre de jeunes déplorent.

Nous ne sommes plus les révolutionnaires de 1968, mais des EVOLUTIONNAIRES qui réclamons la liberté d'être « vrais » au sein même de la société, et le droit de ne plus être broyés par cette machine infernale, le « jeu » social actuellement de rigueur, ce gros complexe à nous dépersonnaliser comme il a dépersonnalisé nos aînés.

Et si nous portons un quelconque intérêt à notre future vie sociale (future ou présente ; j'ai moi-même un « pied » dans la vie active), c'est qu'au travers de notre prise de conscience passe l'éclair de notre espérance : le huitième art serait-il enfin l'art de vivre ? Vain espoir ? Utopie ? Les années d'illusions restent les années d'illusion.

Réalisme et idéal

Sur le même sujet, M. Gérard Machet nous adresse la lettre suivante :

Je ne sais pas si je suis « représentatif » de la jeunesse, en tout cas je suis jeune (vingt-trois ans à la fin de l'année). A partir des données que vous utilisez dans votre article, je n'arrive pas aux mêmes conclusions, c'est comme toujours une question d'optique personnelle.

Le réalisme de la jeunesse est un outil nécessaire pour arriver à développer sa personnalité dans un monde « un peu » difficile.

Les dévoués, il me semble qu'ils existent toujours, les désintéressés et les solidaires du tiers-monde représentent toujours, il me semble, la même faible proportion de la population (2 à 3 %).

L'absence d'idéal est-elle si catastrophique ? La politique est un jeu qui m'irritait, me fait maintenant un peu sourire ; la gauche parle-t-elle des pays du tiers-monde, avec son « idéal » généreux pour les déshérités ?

Il est facile de parler d'idéal, il est plus efficace d'agir (à l'image d'Amnesty international). Je trouve également un défaut majeur dans l'utilisation systématique d'un idéal : il rend souvent aveugle dans l'action prenant dans des schémas intellectuels très structurés (parfois) des arguments peut-être inadaptés et qui ignorent ceux des autres trop souvent.

Je n'oserai dire qu'actuellement nous sommes capables d'écouter, de tolérer un autre trop différent de nous, mais il me semble qu'à long terme ce réalisme de la jeunesse est une voie vers la forme de tolérance que Casamayor a si bien exposée dans son livre du même nom. Tant pis pour eux si les adultes ne trouvent pas d'autres aiguillons pour les déranger, après tout c'est une question de « qualités personnelles ».

L'enthousiasme devant les vertus du progrès technique ou social ne doit-il pas passer après le progrès « humain », qui ne peut s'épanouir que dans l'action individuelle et qui permet de s'épanouir soi-même et d'aider aussi les autres à le faire.

Je considère que vous concluez un peu vite à propos d'une société qui piétine ; n'oublions pas qu'une génération est vraiment peu à l'échelle d'une civilisation et que le développement récent des techniques donne plutôt un outil supplémentaire, une chance pour progresser. L'« animal humain » s'adapte très vite, mais laissez-lui le temps d'utiliser à sa convenance ses machines qui le fascinent encore beaucoup, peut-être un peu trop. A l'image des hommes de télévision qui ne donnent pas l'impression d'utiliser leur merveilleux moyen de communication comme pourrait le laisser supposer une étude faite en 1967 par M. Moles pour l'O.R.T.F. : sociodynamique de la culture (chez Mouton, réédition 1971).

Le Monde

étranger

LES DÉVELOPPEMENTS DES CRISES EN AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Deux techniciens français et quinze Mauritaniens sont portés disparus près de Zouérate

Le Polisario et Nouakchott font état de violents combats

Deux Français et quinze Mauritaniens composant une équipe d'entretien de la voie ferrée, qui relie sur quelque 600 kilomètres le centre d'exploitation minier de Zouérate au port minéralier de Nouadhibou, en Mauritanie, sont portés disparus depuis la fin de l'après-midi du mardi 25 octobre. Cette information a suscité la plus vive inquiétude à Nouakchott, où l'on craignait mardi soir que l'équipe n'ait été enlevée par le Front Polisario. Les techniciens et ouvriers disparus, qui travaillent pour le compte du Comptoir minier du Nord (Cominor), filiale de la Société nationale industrielle et minière mauritanienne (S.N.I.M.), se trouvaient, selon un dernier contact radio, à *60* kilomètres au sud-ouest de Zouérate. Il ne semble pas qu'ils aient été protégés par une escorte militaire.

La disparition de cette équipe de la Cominor intervient trois jours après une attaque des maquisards sahraouis contre le train qui achemine le minerai de fer vers la côte. Cette attaque, qui a eu lieu le samedi 22 *octobre*, s'est soldée, selon des informations recueillies à Nouakchott, par la mort de six soldats au moins et d'un mécanicien mauritanien. Deux autres *militaires de l'escorte* ont été blessés et quinze ont disparu.

Le Front Polisario a fourni d'autre part, mardi à Alger, de nouveaux détails sur les sanglants combats qui se sont déroulés le 14 octobre à Sabkhat-Oum-Drouss, à 50 kilomètres environ de Bir-Moghrein, en Mauritanie. Des unités du Front ont tendu à cet endroit une embuscade à une *colonne maroco-mauritanienne* qui remontait de Zérouate vers Bir-Moghrein. Selon le communiqué du Front, « *deux compagnies de l'armée mauritanienne qui éclairaient et protégeaient les arrières de la colonne ennemie se sont repliées dès les premiers coups de feu, laissant les deux autres compagnies composées de parachutistes marocains, sous le feu de l'armée de libération du peuple sahraoui* ». Le Polisario fait état de la mort de cent quarante-six militaires des forces armées royales, trente-cinq autres ayant été fait prisonniers. Les autorités de Nouakchott ne contestent pas que cette bataille ait eu lieu. Elle aurait fait, selon elles, soixante tués et autant de blessés parmi les forces maroco-mauritaniennes.

Le Front Polisario a annoncé, mardi, également, que d'autres combats s'étaient déroulés le *21 octobre à Lemguerinate*, à l'ouest de Bir-Lahlou, à proximité de la frontière algérienne. Cent vingt-cinq soldats marocains ausario, et trente-cinq autres blessés au cours de ces affrontements. Les troupes sahraouies auraient *détruit quatorze véhicules et* deux engins blindés et récupéré un important lot d'armes et de matériel de guerre. Une autre opération, menée à Lebouirate, se serait soldée par la mort de vingt-six soldats marocains et la destruction de six véhicules.

Les dirigeants du Front Polisario viennent de lancer un « *appel à la communauté internationale* » à l'occasion de la journée des Nations unies, exhortant « *la conscience de l'humanité à faire valoir le droit à la liberté* ». — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

L'angoisse des parents des cinq disparus du Sud marocain

Nous avons reçu de M. Jean Blanchot, de Dôle, une lettre dans laquelle il nous rappelle la disparition dans le Sud marocain, en janvier 1976, de sa fille Colette, de quatre de ses camarades français et d'un jeune Marocain.

Toute la presse, *écrit M. Blanchot*, parle des six Français enlevés à Zouérate le 1er mai 1977. Avec juste raison, l'opinion s'indigne et s'émeut de ce drame. Mais plus que quiconque, les parents des cinq Français disparus le 1er janvier 1976 dans le Sud marocain comprennent et partagent l'angoisse des familles concernées. Pour eux, en effet, près de vingt-deux mois se sont écoulés depuis l'enlèvement de leurs enfants, et l'atroce drame continue... Or tout le monde semble avoir oublié ces six jeunes lycéens ou étudiants : Jean et Béatrice Guyot, Gilles et Nadine Pascon, Colette Blanchot et Fouad el Faiz, étudiant marocain, qui, après avoir passé trois jours dans le chalet que la famille Pascon possède à Khnifis, dans le Sud marocain, ont disparu alors qu'ils avaient à peine parcouru 2 kilomètres sur le chemin du retour...

A travers le monde

Corée du Sud

● *DES CENTAINES D'ETUDIANTS* ont manifesté contre le gouvernement le mardi 26 octobre à l'université catholique Yonsei de Séoul. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées, affirment des *témoins*. *Suspendus* au début du mois à la suite d'incidents analogues, les cours venaient de reprendre quand les manifestations ont commencé. — *(A.F.P., Reuter.)*

Équateur

● *LA DEMISSION DE DEUX* MINISTRES EST RECLAMEE par douze partis politiques équatoriens à la suite du massacre des travailleurs de la sucrerie Aztra. Il s'agit du colonel Bolivar Jarrin et du général Jorge Salvador Chiriboga, respectivement chargés de l'intérieur et du travail. D'autre part, M. Galo Plaza, président du Tribunal suprême pour le *référendum*, est intervenu auprès du gouvernement pour que soit restauré un climat de paix, afin que la consultation populaire qui permettra de choisir un texte constitutionnel, puisse se dérouler normalement le 15 janvier prochain. Des manifestations hostiles au gouvernement ont eu lieu le mardi 25 octobre dans plusieurs villes du pays pour protester contre les événements sanglants du 18 octobre à Guayaquil. — *(A.F.P., Reuter.)*

Nicaragua

● *UN GROUPE DU FRONT* SANDINISTE DE LIBERATION NATIONALE a investi, le mardi 25 octobre, la succursale d'une banque de Managua, retenant plusieurs personnes en otages. Les assaillants ont été maîtrisés par une brigade spéciale de la police. Tous les otages ont été libérés. Une femme membre du commando a été blessée. La situation politique reste tendue au Nicaragua, après l'échec de l'offensive du F.S.L.N. la semaine dernière. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pakistan

● DEUX JOURNALISTES, M. Nazir Naji, rédacteur en chef du quotidien *Hirat*, et M. Altaf Quershi, rédacteur en chef d'un mensuel en langue *ourdou*, ont été arrêtés récemment pour avoir critiqué le régime militaire, a-t-on appris le lundi 24 octobre. D'autre part, cinquante-cinq personnes ont été appréhendées le dimanche 23 octobre alors qu'elles manifestaient en faveur de l'ancien premier ministre, M. Bhutto.

Rhodésie

● UN PASTEUR DE L'EGLISE REFORMEE NEERLANDAISE, le révérend Andries Louw Brand, *quarante* ans, *et* sa femme, ont été tués dimanche 23 octobre, par des guérilleros nationalistes — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LA COUR D'APPEL DE SFAX a *réduit*, *le mardi 25 octobre*, les peines auxquelles onze Tunisiens avaient été condamnés le 9 septembre pour manifestation illégale, atteinte à l'ordre public et injures à l'encontre de personnalités officielles (*le Monde* du 14 septembre). L'arrêt ramène à un an la peine de trois ans de prison qui avait été prononcée. Six autres condamnés à deux ans de prison voient leurs peines réduites à six mois et trois mois. Quatre acquittements ont été prononcés. — *(Corr.)*

● LES TRAVAUX DE LA GRANDE COMMISSION TUNISO-LIBYENNE DE COOPERATION ont pris fin le mardi 25 octobre à Tunis. Une coordination va être établie entre les plans de développement *industriel* de chacun des deux pays. Les moyens de transport terrestres, aériens et maritimes entre la Tunisie et la Libye seront renforcés et la Libye participera au financement des projets inscrits dans le Ve plan *tunisien* de développement. — *(Corresp.)*

LA RÉPRESSION EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Washington s'en tiendrait à des mesures de représailles économiques « non contraignantes »

Le président Carter a annoncé, mardi 25 octobre, qu'il avait pris une décision au sujet des « sanctions » qui pourraient être prises par Washington à l'encontre de l'Afrique du Sud, en réponse aux mesures de répression récemment décidées à Pretoria. Tout en refusant de révéler ses intentions, il a notamment déclaré : « *Nous détestons l'apartheid. (...) Il y a divers types de sanctions : celles qui frappent les ventes d'armes, et celles de nature économique. (...) Il nous faut trouver une parade à la menace sud-africaine qui pèse sur la paix en Rhodésie et en Namibie. Il nous faut également assurer la protection des droits du peuple sud-africain. Nous modifierons nos positions en fonction de ces trois objectifs.* »

Après avoir précisé que les Etats-Unis, en l'espèce, souhaiteraient coordonner leur action avec les pays européens et les Etats amis de l'Afrique, M. Carter a, une *nouvelle* fois, assuré que Pretoria s'était engagé, par écrit, à ne pas se doter d'engins nucléaires. (*Le Monde* du 26 octobre.)

● A NEW-YORK, le Conseil de sécurité de l'ONU a poursuivi ses débats mardi sur « la question de l'Afrique du Sud ». Le commissaire aux affaires étrangères du Nigéria, M. Joseph Garba, a demandé au Conseil d'imposer un *embargo sur* le pétrole et *sur* les armes à destination de l'Afrique du Sud.

Selon notre correspondant Louis Wiznitzer, une double négociation extrêmement serrée s'est poursuivie en marge des *débats entre Occidentaux et Africains* d'une part, entre Américains, Français et Britanniques d'autre part. Les Africains exigent que la résolution qu'adoptera le *Conseil invoque le chapitre* 7 de la charte. S'ils sont prêts, dans un premier temps, à ne pas exiger les sanctions les plus dures — telles qu'un embargo *économique* — à *condition qu'il* soit fait état du chapitre 7. M. Young, l'ambassadeur américain, a soumis officieusement aux Africains une contre-proposition qui condamnerait le comportement du régime de Pretoria dans les termes les plus durs et préconiserait certaines mesures de représailles économiques (abolition des *facilités* fiscales pour les firmes travaillant avec l'Afrique du Sud, interruption de la coopération nucléaire avec ce pays, interruption de l'exportation de camions pouvant être utilisés par l'armée sud-africaine, etc.), mais selon les termes — *non contraignants* — du chapitre 6 de la charte.

● A PARIS, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a convoqué mardi, au Quai d'Orsay, l'ambassadeur *sud-africain* en France, M. Louis Pienaar, et lui a fait part de « *l'émotion du gouvernement français* ». Celui-ci, a ajouté le ministre « *déplore vivement l'attitude du gouvernement sud-africain qui lui paraît aggraver la politique d'apartheid qu'il a maintes fois dénoncée.*

● A LUXEMBOURG, M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres des Neuf, a déclaré que la Communauté européenne était « *préoccupée et inquiète* » devant l'aggravation de la répression en Afrique du Sud, et qu'elle envisageait d'effectuer prochainement une démarche auprès de Pretoria. Il a ajouté que la Belgique avait décidé, à l'instar des Etats-Unis et des Pays-Bas, de rappeler « *pour consultation* » son ambassadeur à Pretoria.

La mort en prison du dirigeant noir Steve Biko serait due à des blessures à la tête

De notre correspondante

Johannesburg. — Le rapport final de l'autopsie pratiquée par les médecins choisis par le gouvernement et par la famille de Steve Biko, « père » de la conscience noire, *montrerait* que celui-ci serait bien mort en prison des *suites* de blessures à la tête. Selon des *personnes* bien informées, les médecins seraient unanimes à *déclarer* que ces blessures auraient provoqué des dommages au cerveau, *entraînant « une réduction de la circulation sanguine vers les autres organes, compliquée par une importante coagulation intra-vasculaire ».*

Bien que les médecins aient découvert une « *très forte insuffisance rénale et de l'urémie* », ce sont les bessures à la tête qui auraient provoqué la mort. Les médecins légistes mentionneraient également des hématomes sur le *côté gauche de la poitrine. La* mort en prison, le 12 septembre dernier, de Steve Biko avait provoqué un tollé parmi la population noire, chez les Blancs « éclairés » d'Afrique du Sud et à l'étranger.

Le rapport des *médecins* a été remis par le ministre de la police, de la justice et des prisons, M. Jimmy Kruger, au procureur général du *Transvaal. Jusqu'à* présent, M. Kruger s'est refusé à rendre publics les résultats de l'autopsie. Il a promis, en revanche, que le procureur se prononcerait dans les jours à venir sur l'opportunité d'ouvrir une instruction judiciaire (*le Monde* du 26 octobre).

Il est fort probable que les arrestations, bannissements et interdictions de la semaine passée ont un rapport direct avec l'affaire Biko et qu'elles ont notamment pour but d'éviter toute manifestation lors de la publication du rapport.

Dans une récente interview à un quotidien américain, M. Kruger laissait entendre qu'il était possible que Steve Biko ait reçu des coups en se débattant, alors qu'on voulait lui passer les menottes au moment de son arrestation. *Cette interprétation, qui* pouvait à ses yeux justifier les blessures, perdrait cependant son fondement, car les médecins préciseraient, dans leur rapport, que les blessures ont été infligées entre le huitième jour et la *douzième heure avant la mort du* dirigeant noir. Soit au minimum une semaine après son arrestation. — C. C.

EN HAUTE-VOLTA

« Je te salue dans ta marche... »

« Nous savons que nous sommes des paysans, que les oiseaux ne volent pas tous à la même hauteur. Nous ne voulons pas être comme les riches de la ville. Nous voulons vivre mieux. » *Cette humble et fière confidence d'un vieillard de Haute-Volta est extraite de* Ken Keni (Je te salue dans ta marche), *le nouveau film-témoignage de Frères des hommes, tourné à Piala, village perdu dans l'immensité sahélienne. Là-bas, lorsqu'en fin de saison sèche, chacun appelle de ses prières la pluie salvatrice, que les femmes marchent pendant des heures pour chercher l'eau, le pain devient « friandise ».*

Ken Keni, *prochainement présenté au public parisien (1), a pour seule ambition d'exposer la vie quotidienne d'une population rurale du tiers-monde. Malnutrition, mortalité infantile, analphabétisme, sécheresse, endettement, exode. Face à l'introduction soudaine du progrès technique, le paysan de Piala, captif des traditions, manifeste une vive résistance au changement. Quelle révolution, le jour où le plus hardi d'entre eux, derrière la rutilante charrue prêtée par Frères des hommes, creuse maladroitement son premier sillon ! A-t-on le droit de délaisser l'archaïque* « daba », *de* « tourner le dos aux ancêtres » ? « Ah, *se souvient un villageois*, si vous aviez vu mon père, la première fois où j'ai semé en ligne ! »

Reportage filmé en trois temps, au fil des saisons, Ken Keni *promène sur l'univers villageois un regard, lucide et chaleureux, celui-là même que portent, depuis douze ans, les équipes de volontaires de Frères des hommes au Sahel, en Equateur ou dans les « slums » de Calcutta. Tout en demeurant fidèle à sa ligne d'action, consistant à vivre et à travailler « au ras du sol » avec les plus pauvres, dans l'humilité et le respect du milieu, Frères des hommes, qui compte aujourd'hui soixante volontaires — le plus souvent bénévoles, — cherche, à l'heure d'un premier bilan, à élargir et approfondir ses initiatives, quitte à se remettre parfois en question.*

De son activité sur le terrain, l'association retient quelques leçons : écouter la population locale, fuir l'assistance qui « déresponsabilise » (faute d'être prise en charge, au moins en partie, par l'assisté), éviter d'imposer, à tout prix, des transformations « communautaires » (l'adhésion individuelle étant le meilleur gage de réussite), prendre en compte le facteur temps, car « tout changement profond est l'affaire d'une génération ». *De tout cela, témoigne* Ken Keni, *bel hommage au paysan du tiers-monde.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Réalisé par Raymond Meunier, en coproduction avec TF 1, *Ken Keni* sera projeté gratuitement à la salle Pleyel, 225, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le jeudi 27 octobre à 16 heures, 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 heures, et le vendredi 28 octobre à 17 heures, 18 h. 20 et 20 h. 30.

BILLET

« Quand nous les avons pris en charge c'étaient des babouins... »

De notre correspondante

Nigel. — Tout près de sa villa, M. J. de Bruyn, conseiller municipal de Nigel (dix-sept mille cinq cents habitants), dans le Transvaal, a fait construire une case traditionnelle africaine par des Noirs du nord du pays. Celle-ci lui sert de « retraite ». *Chaque matin, il y fait sa gym*nastique ; dans la journée, il s'*repose ou travaille ; le soir, des* amis viennent, parfois, pour une *partie de bridge.*

C'est là qu'il nous reçoit. Nous *parlons de sa ville, le fief du* Parti national et du premier *ministre, M. John Vorster,* élu régulièrement député de la circonscription *depuis* 1953. Il fait l'éloge de cet homme « *honnête et travailleur* », lorsque nous rejoignent un juge et un fermier, appartenant également au Parti national. Le fermier ne parle qu'afrikaans. La conversation s'anime. Voici quelques-uns des propos des électeurs du premier ministre :

« *Après les élections législatives* (le 30 novembre prochain), *le Parti national aura la plus forte représentation jamais atteinte. Regardez ce qui s'est passé la semaine dernière : le gouvernement a banni Beyers Naude* (directeur du Christian Institute) *et Donald Woods* (éditeur du *Daily Dispatch*). *Pourquoi cela, juste avant les élections ? Parce que nous n'avons pas peur, nous préservons les droits des Noirs.*

— Seul l'« apartheid » peut protéger le pays contre le communisme.

— On doit prouver au monde que nous sommes derrière le premier ministre, car il n' a pas d'autre alternative.

— Les manifestants sont peu nombreux, mais ils ont du pouvoir. Ils effraient les autres avec des histoires de sorcellerie. Le Bantou lui, est un bon gars, il ne veut pas de troubles.

— Vous savez, les Noirs ici aiment le Parti national, car ils savent que les nationalistes sont honnêtes. Ils savent que nous ne leur accorderons pas le suffrage universel dans les zones blanches. Ils ont leurs homelands où ils peuvent voter.

— Cela ne me dérangerait pas d'avoir un Noir comme voisin, mais il faut qu'il soit civilisé. Or ces gens ne le sont pas. Cela prendra des décennies, sinon un siècle pour les amener à la civilisation, mais sans cela il n'y aura pas de « one-man-one-vote.

— Si on leur accorde le droit de vote, ils vont se battre entre eux, car ils sont de tribus différentes. Et ils ne savent pas se battre sans se tuer.

— Ils ne peuvent pas nous accuser de n'avoir rien fait pour eux. Quand nous les avons pris en charge, c'étaient des babouins, regardez ce que nous avons fait d'eux... Cela ne m'ennuierait pas d'être un Noir en Afrique du Sud. Il est mieux que dans les autres pays d'Afrique.

— On aurait peut-être dû leur accorder plus tôt des « community councils » (municipalités que le gouvernement essaie de mettre *en place dans les cités noires). Ils auraient eu ainsi à protéger leurs villes contre les manifestants.*

— D'un autre côté, pour certains membres du National Party, M. Vorster va trop vite dans ses réformes. Mais nous comprenons que si rien n'est fait, il y aura des troubles.

— Si on voulait, on pourrait liquider le pays, et même toute l'Afrique, mais ce n'est pas dans nos principes chrétiens. Nous voulons amener ces gens à la civilisation.

— Il faut dire qu'ils ne nous aident pas beaucoup. On ne peut pas augmenter sans arrêt les salaires. S'ils ne respectent pas le contrôle des naissances, ils resteront toujours pauvres...

— Nous n'accepterons pas que le monde extérieur nous dicte notre politique. Nous connaissons nos gens, comment peut-on, à l'étranger, mieux les connaître ?

— Vous savez, nous sommes très chrétiens en Afrique du Sud. Dans ma profession, nous travaillons souvent pour des Noirs que nous ne faisons pas payer... Nous aidons actuellement un jeune Noir à devenir avocat. Avec les intellectuels, il n'y a pas de problèmes, nous pouvons leur parler, leur donner des conseils... »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AMÉRIQUES

Le secrétaire général de l'O.E.A. se félicite de l'évolution des rapports entre Washington et l'Amérique latine

M. Alejandro Orfila, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), a quitté Paris le mercredi 26 octobre pour Bruxelles, avant-dernière étape d'une tournée qui l'a conduit successivement dans toutes les capitales de l'Europe occidentale.

Manifestement très satisfait des entretiens qu'il a eus à Paris, en particulier avec MM. Giscard d'Estaing et de Guiringaud, qu'il a trouvés « *parfaitement informés de la situation politique en Amérique latine* » et « *très désireux d'accroître, dans tous les domaines, les relations de la France avec les différents pays de cette région du monde* », M. Orfila entend relancer avec énergie le rôle d' « intermédiaire » et de « bons offices » de l'organisme interaméricain qu'il dirige depuis maintenant deux ans.

Argentin, diplomate de carrière, ancien ambassadeur de son pays à Washington, M. Orfila est un libéral, préoccupé par la question des droits de l'homme en Amérique latine. De ce point de vue, il estime que l'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter est « très positive ». La ligne adoptée par la nouvelle administration démocrate modifie dans un « sens favorable » la nature des relations entre le nord et le sud du continent. « *J'ai*, affirme M. Orfila, *un contact direct et permanent avec M. Carter. Le président est déjà venu trois fois au siège de l'O.E.A. à Washington : le 14 avril, le 1er juin pour la ratification du document sur les droits de l'homme, et le 7 septembre pour la signature solennelle des traités sur Panama.* »

Cuba est une question dont « *l'O.E.A. ne s'occupe plus du tout* » depuis l'adoption, en 1975, du texte sur le « pluralisme idéologique », une « *étape très importante* », selon M. Orfila, permettant à chaque membre de l'organisation d'adopter l'attitude qui lui convient avec le régime castriste. « *Le vrai problème*, dit M. Orfila, *est celui de la normalisation des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Il me semble qu'il y a de nouveaux progrès, de bonnes perspectives après le froid de l'année dernière...* »

Favoriser l'intégration économique du continent latino-américain est l'un des soucis majeurs de M. Orfila, qui ne se dissimule cependant pas les difficultés de la tâche. « *Depuis une dizaine d'années, les différends politiques ont bien souvent paralysé les efforts de coopération et d'intégration...* » C'est le cas, actuellement, avec les conflits opposant plusieurs pays d'Amérique centrale entre eux, par exemple le Costa-Rica et le Nicaragua, et qui hypothèquent le développement du Marché commun centraméricain.

En 1978, Montevideo sera sans doute le siège d'une assemblée extraordinaire de l'O.E.A. sur la coopération pour le développement. Et M. Orfila, pèlerin optimiste de l'O.E.A., se rendra au Japon pour tenter une nouvelle fois de transformer les bonnes intentions en réalisations. — M. N.

DES NATIONALISTES PORTORICAINS OCCUPENT LA STATUE DE LA LIBERTÉ A NEW-YORK

(De notre correspondant.)

New-York. — La statue de la Liberté a été occupée le 25 octobre par un groupe de vingt-cinq nationalistes portoricains, qui ont accroché à sa couronne un drapeau portoricain et une pancarte exigeant l'indépendance de leur pays.

Au Battery-Park, à proximité de l'embarcadère, une manifestation de soutien a eu lieu aux cris de « Libérez Porto-Rico ! ». Un communiqué a été distribué à la presse indiquant que « les mains de l'Amérique sont rouges du sang des Portoricains » et demandant que l'« exploitation » de Porto-Rico par les Etats-Unis cesse.

En fin d'après-midi, les forces de l'ordre ont fait évacuer la statue de la Liberté. — L. W.

● *Plusieurs militants du P.S.U.* ont été interpellés, le dimanche 23 octobre dans l'après-midi, à Boulogne-sur-Mer, alors qu'ils distribuaient des tracts aux visiteurs du voilier-école argentin *Libertad*, ancré dans le port (1). Trois d'entre eux ont été conduits au commissariat de police et ont été relâchés après vérification d'identité. Le tract distribué s'intitulait : « *En Argentine comme au Chili, la junte militaire torture et assassine.* » Il faisait état de « *cinq mille tués depuis août 1976* » et de « *l'assassinat de trente militants de gauche dans la prison de Trelew par la marine argentine* ».

Dans ce tract étaient également donnés des extraits d'un article paru dans *le Monde*, le 19 octobre dernier, sur la répression en Argentine. Les visiteurs porteurs de ce tract ne furent pas admis sur le navire.

(1) Chaque année, un navire-école argentin fait escale à Boulogne-sur-Mer, où les cadets fleurissent la statue du général San Martin, libérateur de l'Argentine, du Pérou et du Chili, qui, à la fin de sa vie, ayant renoncé à tous pouvoirs, se réfugia dans cette ville, où il mourut en 1850.

Colombie

Épreuve de force entre le gouvernement et les centrales syndicales

De notre envoyé spécial

Bogota. — L'épreuve de force a commencé, en Colombie, entre les centrales syndicales et le gouvernement. Depuis l'arrêt de travail général du 14 septembre, le climat social n'a fait que s'alourdir. Il ne se passe pas de jour sans qu'une nouvelle grève ne soit annoncée dans l'un ou l'autre secteur. Les syndicats ont quitté le conseil national des salaires, un organisme tripartite où siègent représentants des travailleurs, des industriels et de l'Etat. Les centrales affirment que le gouvernement a perdu son rôle d'arbitre pour se rallier aux vues du patronat, et ont annoncé une série d'actions revendicatives, notamment des grèves, dans les entreprises qui, à la suite du mouvement du 14 septembre, ont licencié des travailleurs (quelque trois cents au total, selon les syndicats).

Les travailleurs du principal complexe pétrolier du pays, celui de Barrancabermeja, à 500 kilomètres de Bogota, sont en grève depuis le 25 août. Une centaine d'entre eux ont été licenciés, et quarante-cinq de leurs dirigeants syndicaux détenus.

Les quatre centrales syndicales ont présenté un cahier de revendications : augmentation générale des salaires de 50 %, hausse du salaire minimum, contrôle des prix des produits de première nécessité, levée de l'état de siège (rétabli en juin 1975 après des troubles universitaires). Les milieux industriels, en revanche, ne proposaient qu'une hausse du salaire minimum de 20 %. Le gouvernement a tranché, par décret, dans un sens proche des vues du patronat : il a rejeté la hausse générale des salaires, et s'est contenté d'accorder une augmentation du salaire minimum de 26 %. Une mesure qui, selon les syndicats, ne bénéficie qu'à un nombre très limité de travailleurs.

Personne ne nie, pourtant, la sérieuse baisse du pouvoir d'achat. L'ensemble des dépenses moyennes d'une famille colombienne représente le triple du salaire minimum. L'afflux de liquidités dû au « boom » du café est traduit par une flambée des prix : l'inflation est évaluée à 26 % pour 1976 et, sans doute, à 35 % au 36 % pour cette année.

Dans ces conditions, la vague d'agitation sociale risque de se prolonger. Plus inquiétant pour le gouvernement, elle s'est traduite par un mouvement d'unification des quatre centrales syndicales. Auparavant, seules la C.S.T.C. (proche du parti communiste) et la C.G.T. (démocrate chrétienne) avaient adopté une attitude « dure » vis-à-vis du gouvernement. En revanche, l'U.T.C. (la plus importante) et la C.T.C., traditionnellement proches des partis gouvernementaux, avaient un comportement conciliant. Mais, pris entre la pression de leurs bases et l'intransigeance du gouvernement, les dirigeants de l'U.T.C. (présidée par un parlementaire du parti conservateur) et de la C.T.C. ont rejoint les deux autres centrales dans une opposition radicale.

Cette rupture entre le régime et le monde syndical est d'autant plus significative que M. Alfonso Lopez Michelsen, en assumant la présidence il y a trois mois, jouissait d'un préjugé favorable dans les milieux populaires. Ancien dirigeant du Mouvement libéral révolutionnaire, une fraction de gauche du parti libéral, il a reconnu la C.S.T.C. et la C.G.T. et a mis en route une politique de concertation sociale. Mais dans une conjoncture économique difficile, la priorité absolue à la lutte contre l'inflation s'est traduite par une politique d'austérité aux sérieuses conséquences sociales.

THIERRY MALINIAK.

DIPLOMATIE

La spécificité « hongroise »

(Suite de la première page.)

Bénéficiant de la stabilité du régime sur le plan intérieur, le chef du parti s'est lancé, pour la première fois de sa carrière, dans une série de voyages à l'étranger, qui témoigne d'une volonté certaine d'ouverture. Cet homme qui, en vingt ans de pouvoir, ne s'était pour ainsi dire jamais risqué en Occident (à l'exception de la Finlande, pays traditionnellement ami), s'est rendu coup sur coup en Autriche, en Italie et en Allemagne fédérale, qui sont, en Occident, les trois principaux partenaires économiques de la Hongrie. A Rome, M. Kadar a eu avec le pape Paul VI une entrevue qui a consacré la normalisation des relations avec l'Eglise catholique.

Une ouverture sur le monde

De l'avis même du premier secrétaire, cette politique étrangère plus active est une conséquence de la détente, et plus particulièrement de la conférence d'Helsinki. L'Union soviétique, les Etats-Unis et quelques autres pays jouent un très grand rôle dans la crise internationale. Cela ne signifie pas pour autant, devait dire M. Kadar pendant son séjour à Bonn, « *que les moyens et petits pays n'aient pas un rôle important à jouer dans l'approfondissement et la consolidation du processus de la détente* ». Il ajoutait : « *Sans eux, cela est tout simplement inimaginable. Pensons simplement à la conférence d'Helsinki, dont le succès est dû aux efforts communs de trente-cinq Etats, grands, moyens et petits.* »

Ces sorties à l'Ouest ont permis d'autre part au chef du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.) de mieux faire connaître sa position sur une question sur laquelle il n'a pas manqué d'être interrogé : l'eurocommunisme. Par touches successives, M. Kadar a dégagé une position qui se caractérise par le refus de toute condamnation précipitée, un désir de dialogue avec tous les partis « frères », un souci de compréhension pour les conditions particulières de la lutte politique des P.C. dans les pays occidentaux et la recherche patiente des compromis. Cette ligne a été réaffirmée la semaine dernière dans le communiqué publié à l'issue d'une réunion du comité central. En laissant ainsi toutes les portes ouvertes à la discussion, M. Kadar a pu rencontrer successivement depuis cet été M. Brejnev en Crimée, puis M. Ceausescu à la frontière roumano-hongroise, et M. Husak à Budapest, avant de rendre visite au maréchal Tito à son retour de Chine et de recevoir tout récemment M. Berlinguer, en attendant d'accueillir, semble-t-il, MM. Marchais et Carrillo.

Il serait sans doute excessif d'attribuer au chef du parti hongrois un rôle de médiateur, qu'il ne revendique d'ailleurs pas. Encore que, paraît-il, M. Husak, par exemple, l'ait prié de sonder le P.C.I. sur les possibilités d'une réconciliation avec son propre parti, idée catégoriquement rejetée par M. Berlinguer. La compréhension plus grande des dirigeants hongrois pour la diversité au sein du monde communiste ne leur fait pas perdre le sens des réalités : ainsi, par crainte d'irriter les Soviétiques, ils n'ont pas donné suite, contrairement aux Roumains, à l'invitation que leur avait transmise le P.C. japonais d'assister, ces jours-ci, à son congrès. Il n'en reste pas moins qu'en raison de son expérience et de son souci d'éviter une rupture entre les P.C. européens, rupture à laquelle son parti et son pays auraient plus à perdre qu'à gagner, M. Kadar est, dans les circonstances actuelles, un conseiller utile pour maintenir le fil du dialogue.

C'est donc dans une Hongrie un peu plus sûre d'elle-même, un peu plus intrépide, que se rend M. Barre. Cette conjoncture offre à la France une chance d'intensifier ses relations avec Budapest. Certes, les rapports entre les deux pays ne sont troublés aujourd'hui par aucune querelle majeure. On ne cache pas, toutefois, du côté hongrois, que ces relations ne sont pas aussi bonnes qu'elles pourraient être, ni, en tout cas, qu'on aimerait les voir à Budapest. La relative modestie des échanges commerciaux bilatéraux vient étayer cette appréciation.

L'an dernier, le volume du commerce entre les deux pays a représenté seulement environ un cinquième du commerce entre la Hongrie et l'Allemagne fédérale. Au cours des huit premiers mois de cette année, les échanges ont augmenté très sensiblement dans les deux sens, les exportations hongroises progressant plus rapidement (+ 30 % par rapport à la même période de l'an dernier) que les ventes françaises (+ 12 %), qui restent cependant assez nettement plus importantes. Le taux de couverture des importations hongroises par les exportations a été, de janvier à août, d'environ 57 % contre près de 70 % l'an dernier, lorsque les importations en provenance de France avaient subi un coup de frein. Cette année, la France se situe pour le moment au cinquième rang des fournisseurs occidentaux de la Hongrie, derrière l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'Autriche et le Brésil (café, cacao) ; mais avec les trois premiers de ces pays, le taux de couverture pour la Hongrie est plus favorable.

Intensifier l'influence culturelle

Cette situation n'est pas satisfaisante. Du côté hongrois, on souhaiterait au fond que le gouvernement français encourage les hommes d'affaires à être plus entreprenants, car sinon, fait-on valoir, l'influence culturelle et linguistique déjà faible de la France risque à long terme d'être sérieusement menacée. Des possibilités de développement existent : la Hongrie, après un départ prudent de son plan quinquennal l'an dernier, paraît opter maintenant pour une expansion générale de ses échanges.

Du côté français, on semble également conscient de l'effort à faire pour surmonter le handicap dont souffrent les firmes de notre pays face à la concurrence de la technologie allemande, traditionnellement fort appréciée ici. Une semaine technique française va se tenir au mois de novembre à Budapest. Le Centre français de documentation industrielle, qui fonctionne déjà dans la capitale hongroise, rend d'utiles services, mais reste encore en-deçà de ses possibilités. On espère en tout cas, de part et d'autre, que la visite du premier ministre, dont l'épouse est d'origine hongroise, donnera une impulsion politique aux relations bilatérales, en attendant que se réalise, peut-être l'an prochain, le voyage que M. Giscard d'Estaing devait faire en principe sur les rives du Danube à la fin de cette année.

MANUEL LUCBERT.

M. Bourges entre Moscou et Washington

Quatre années après M. Robert Galley, le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, renouvelle ce que le ministre des armées de Georges Pompidou avait eu l'occasion de réaliser : un double voyage, à quelques semaines de distance, en Union soviétique et aux Etats-Unis. M. Galley avait séjourné aux Etats-Unis en septembre 1973 et en Union soviétique en décembre de la même année. Aujourd'hui, M. Bourges vient d'achever un séjour officiel en Union soviétique — où il a eu le sentiment d'avoir reçu un accueil de chef d'Etat — et il se prépare à partir, le mois prochain sans doute, aux Etats-Unis, sur l'invitation du secrétaire américain à la défense.

Le ministre français de la défense a, du reste, informé ses hôtes soviétiques de son projet de séjour officiel aux Etats-Unis. Moscou ne sera donc pas surpris par l'annonce que M. Bourges sera prochainement reçu par M. Harold Brown au Pentagone.

Ces deux voyages, à quelques semaines l'un de l'autre, sont l'occasion pour le ministre français de rappeler à ses interlocuteurs les tenants et les aboutissants d'une politique nationale de défense, très diversement appréciée à Moscou et à Washington. Après six heures d'entretiens, au total, avec son homologue soviétique, le maréchal Dimitri Oustinov, et une heure et demie de discussions avec M. Leonid Brejnev, M. Bourges a eu la conviction que ses interlocuteurs conserveraient, désormais en mémoire, davantage les propos d'inspiration gaulliste que le ministre avait tenus, le 9 juillet 1976 à Avord (Cher), sur la politique de défense indépendante de la France, que les déclarations, en mars 1976, à l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), du général Guy Méry, chef d'état-major des armées, sur la « sanctuarisation » élargie et la bataille de l'avant.

La liberté de décision de la France

Au demeurant, les interlocuteurs soviétiques de M. Bourges ont donné l'impression qu'ils ne chercheraient plus de querelle ni de procès d'intention à la France sur l'interprétation à donner des propos du général Méry, mais qu'ils souhaiteraient, en revanche, connaître sans ambiguïtés le camp auquel la France appartient par son effort de guerre soutenu dont les Soviétiques ont pris bonne note.

Le ministre de la défense a réaffirmé, selon son entourage, la pérennité d'une politique de dissuasion sous le contrôle exclusif du seul gouvernement français, dans le respect des alliances existantes et pour la protection des intérêts nationaux « vitaux » partout où ils viendraient à être menacés. M. Bourges a tenté, dit-on, de lever les doutes nés, l'an dernier, du discours du général Méry en répétant que la France entendait, selon les circonstances, conserver sa liberté de décision finale.

Durant sa visite, la délégation française a eu son attention attirée par l'accent mis, dans les forces soviétiques, sur les véhicules blindés qui escortent des chars T-72. Ces transports tout terrain de troupes, puissamment armés et aptes aux diverses formes du combat moderne, paraissent destinés, en priorité, à un éventuel théâtre européen des opérations. Un théâtre des opérations qui reste, semble-t-il, l'obsession des états-majors parmi les plus anciens, enfermés dans leurs souvenirs de la guerre 1940-1945 et de la lutte contre l'envahisseur nazi.

Comme leurs prédécesseurs de décembre 1973, qui se souviennent, encore, des propos privés du maréchal Gretchko, des membres de la délégation française, qui accompagnaient M. Bourges, partagent le sentiment que, pour les Soviétiques, l'accession de la République fédérale d'Allemagne à un quelconque armement nucléaire indépendant serait un *casus belli* en Europe.

Il y a quatre ans, déjà, le ministre soviétique de la défense n'avait pas hésité à confier à ses interlocuteurs français que l'Union soviétique irait récupérer, de sa propre initiative, en République fédérale d'Allemagne, toute arme nucléaire qui ne serait pas contrôlée, d'une manière ou d'une autre, par les alliés de Bonn.

JACQUES ISNARD.

M. RAOUL DELAYE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TÉHÉRAN

Le *Journal officiel* du mercredi 26 octobre annonce la nomination de M. Raoul Delaye comme ambassadeur à Téhéran en remplacement de M. René de Saint-Légier de La Saussaye.

[Né en 1922, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Delaye a commencé sa carrière à Rabat, à la résidence générale en 1949, puis à l'ambassade en 1956. Premier secrétaire, puis conseiller à Bonn (1959-1967), il a été ensuite ambassadeur à Ouagadougou (1967), chef du service de presse et d'information du Quai d'Orsay (1973) et ambassadeur à Bucarest (1975).]

● *M. René Levesque*, premier ministre du Québec, est arrivé à Paris, lundi 24 octobre, pour un séjour privé.

PROCHE-ORIENT

Egypte

M. MAMDOUH SALEM PROCÈDE A UN REMANIEMENT LIMITÉ DE SON CABINET

Le Caire (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Le président Sadate a approuvé, mardi 25 octobre, un remaniement limité du gouvernement de M. Mamdouh Salem. Les cinq principaux postes, dont les titulaires portent le titre de vice-premier ministre, ne changent pas. C'est ainsi que M. Ismail Fahmi reste ministre des affaires étrangères, M. Abdel Moneim El Kaissouni, ministre des affaires financières et économiques (il assumera aussi désormais les fonctions de ministre du plan), le général Mohamed Abdel Ghani El Gamassi, ministre de la guerre et de la production militaire, M. Mohamed Hafez Ghanem, ministre pour le développement social, les affaires de la présidence du conseil et le Soudan, M. Ahmed Sultan, ministre de l'énergie électrique.

On enregistre sept nominations ou changements de poste : M. Nabaoui Ismail, ministre d'Etat, devient ministre de l'intérieur, poste qu'avait décidé d'assumer lui-même le premier ministre lors du dernier remaniement du gouvernement égyptien en janvier. M. Hassanballah Kafraoui, ministre du logement et de la reconstruction, remplace M. Hassan Mohamed Hassan, qui a démissionné la semaine dernière.

M. Abdel Sattar Megahid, secrétaire d'Etat à la guerre, devient ministre des transports et des communications, en remplacement de M. Abdel Fattah Abdallah, qui quitte le gouvernement.

Le Dr Naim Moustapha Abou Taleb, professeur à l'université d'Alexandrie, devient ministre d'Etat.

M. Saad Mohamed Ahmed, dirigeant syndical, ministre de la main-d'œuvre, remplace M. Abdel Latif Baltia, qui quitte le gouvernement.

Deux autres personnalités, MM. Ali Salem et Boutros Ghali, sont nommées ministres d'Etat.

Après un entretien avec le président Carter

Le prince Saoud d'Arabie Saoudite assure qu'aucun règlement n'est possible sans l'O.L.P.

Washington (*A.F.P.*). — Le ministre des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite, le prince Saoud El Fayçal, a réaffirmé, mardi 25 octobre, à l'issue d'un entretien de quatre-vingt-dix minutes avec le président Carter, qu'aucun « *règlement véritable* » de la crise du Proche-Orient ne peut intervenir sans la présence de l'O.L.P. à la conférence de Genève.

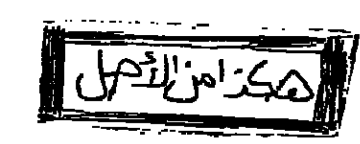
Un communiqué publié dans la soirée indique que M. Carter et le prince Saoud ont fait, au cours de cette réunion, le point sur les questions pétrolières avant la prochaine réunion de l'OPEP à Caracas. Le communiqué rappelle que l'Arabie Saoudite, qui est le principal fournisseur de pétrole des Etats-Unis, a mené une politique modérée sur les questions de la production et des prix pétroliers. A ce propos, le porte-parole du Conseil national de sécurité, M. Jerrold Schecter, a précisé que M. Carter estimait que « *toute augmentation des prix du pétrole aura pour effet de déstabiliser l'économie mondiale, et que, donc, il ne devrait y avoir aucun relèvement de prix* ».

M. Carter et le prince Saoud ont également discuté du court séjour qu'effectuera le président américain en Arabie Saoudite, le 26 novembre, « *si le Congrès a adopté d'ici là un plan énergétique acceptable* », a précisé lui-même le chef de l'exécutif américain.

Le communiqué de la Maison Blanche note que les deux hommes d'Etat ont « *noté avec satisfaction que les liens économiques entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite continuent à se développer* ». M. Carter « *a assuré le ministre des affaires étrangères que les Etats-Unis ont l'intention de poursuivre leur aide à l'Arabie Saoudite pour que les besoins légitimes pour assurer la défense de ce pays soient garantis* ». L'Arabie Saoudite souhaite notamment acquérir aux Etats-Unis une soixantaine de chasseurs ultra-modernes.

● *Le roi Juan Carlos* a déclaré, mardi 25 octobre, que « *l'Espagne ne reconnaîtra pas Israël et n'aura pas de relations diplomatiques avec lui à quelque niveau que ce soit aussi longtemps qu'il ne se sera pas retiré des territoires arabes et ne reconnaîtra pas les droits légitimes du peuple palestinien* ». Dans une interview au quotidien saoudien *Al Ryad*, le souverain espagnol a, d'autre part, exprimé sa satisfaction quant aux résultats des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants saoudiens. — *(A.F.P.)*

● *Selon des rumeurs circulant à Beyrouth, deux hommes auraient disparu dans le secteur ouest de la capitale du Liban.* L'un d'eux serait le chauffeur d'un dirigeant phalangiste. Des représailles auraient été exercées en zone chrétienne, à Jbeil, sous forme d'enlèvements de musulmans chiites. Ce mercredi 26 octobre, le quotidien *l'Orient-le Jour* croit savoir que les deux hommes ont été abattus. — *(Corresp.)*



EUROPE

Espagne

Le gouvernement et les partis ont ratifié le « programme commun » de redressement économique

Madrid. — La première partie du pacte de la Moncloa est signée. Une trentaine de représentants du gouvernement et des partis politiques se sont assis, mardi 25 octobre, autour de la table du conseil des ministres, pour parapher un programme commun d'assainissement et de réforme économique qui liera les différents partenaires pendant près de deux ans.

Face à M. Adolfo Suarez, le chef du gouvernement, étaient présents à l'acte de signature MM. Fuentes Quintana, vice-président chargé de l'économie, Fernandez Ordonez, ministre des finances, Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier, Joan Raventos, chef du parti socialiste de Catalogne, Sanchez Teran et Calvo Sotelo, de l'Union du centre démocrate, Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., ainsi que MM. Ramon Tamanes et Thomas Garcia du comité exécutif du P.C.E., Solé-Tura du P.S.U.C. (communistes catalans), Fraga Iribarne et Lopez Rodo de l'Alliance populaire, Miguel Rocal, de Convergence démocrate catalane, Ajuriaguerra, du parti nationaliste basque. Tierno Galvan et Raul Morodo, président et secrétaire général du parti socialiste populaire.

Tous les groupes parlementaires étaient donc présents. Les commentaires qui ont suivi l'acte de signature insistaient tous sur le fait que chaque parti avait *« placé les intérêts de l'Espagne au-dessus de ses intérêts électoraux »*, les uns pour accepter un programme d'austérité relativement modéré, les autres pour avaliser des réformes qui, dans le contexte espagnol, ont un net caractère progressiste. M. Felipe Gonzalez n'a-t-il pas affirmé que le pacte était voisin du programme de son parti et que, s'il était appliqué, *« il approcherait l'Espagne de la perspective socialiste »* ?

Les communistes satisfaits

Les communistes ne sont pas les moins satisfaits. M. Santiago Carrillo se défend d'avoir inspiré l'idée de ce « compromis historique » à l'espagnole. Nul ne doute, pourtant, qu'il en ait été l'un des principaux auteurs.

Dans les circonstances exceptionnelles que connaît l'Espagne, le pacte apparaît comme la meilleure réponse possible — du moins à court terme — aux nombreux problèmes à résoudre. La gauche a un motif supplémentaire de se réjouir : elle infléchit nettement en sa faveur la politique d'un gouvernement qualifié à l'origine de centre droit, bien que son chef ait affirmé avant de le former qu'il serait orienté au centre gauche.

Pareil infléchissement crée d'ailleurs un malaise au sein de la coalition gouvernementale dont les composantes libérales au sens économique du terme sont au moins aussi nombreuses que les composantes dirigistes et socialisantes. Plusieurs dirigeants de l'Union du centre démocrate commencent à dire que le virage à gauche opéré par M. Suarez sera coûteux électoralement parlant. L'un des « libéraux » de l'U.C.D., M. Garrigues Walker, ministre des travaux publics, a fait une critique à peine voilée, dans le quotidien *A.B.C.* du 23 octobre, des *« concessions »* faites par M. Suarez. Plusieurs leaders centristes affirment que le pacte constitue *« un triomphe pour les communistes »* et qu'il va placer le gouvernement Suarez dans une situation impossible : celui-ci doit en effet assumer seul la responsabilité d'un programme élaboré en partie par l'opposition qui va le harceler pour réclamer sa stricte application.

Le programme comprend deux parties bien distinctes : les mesures d'assainissement mises au point par les responsables de l'économie et les réformes de structures dont beaucoup ont été demandées, voire élaborées par les partis de gauche. *Le plan d'austérité* visant à contrôler l'inflation, met en jeu un arsenal classique : modération des salaires (théoriquement sans perte de pouvoir d'achat) ; contrôle des prix ; freinage des dépenses publiques ; diminution de la croissance monétaire ; réduction du déficit budgétaire ; équilibre des comptes de la sécurité sociale, etc.

Des mesures sociales compensent la diminution prévue de la consommation : les bas salaires seront relevés davantage que les autres salaires ; les retraites augmenteront plus vite l'an prochain que l'inflation ; l'allocation chômage sera étendue progressivement à tous les sans-emploi.

Les réformes de structures sont de plusieurs sortes : politique de l'énergie ; mise à jour des lois de fermage agricole et loi d'expulsion pour raisons d'intérêt social ; libération de terrains à bâtir ; gratuité progressive de l'enseignement ; intégration des langues régionales dans les programmes scolaires et construction de sept cent mille places d'école ; enfin, la démocratisation de l'économie. Les travailleurs, les patrons et l'administration participeront à égalité à la gestion de la Sécurité sociale. Une commission des Cortès *contrôlera la politique monétaire* et les institutions financières. Syndicats, patrons et consommateurs auront un droit de regard sur les mécanismes de régulation des prix. Les entreprises publiques seront soumises à contrôle parlementaire, ouvertes à la participation des « forces sociales », et leurs investissements seront régionalisés.

De notre correspondant

CHARLES VANHECKE.

● *Le secrétaire du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo*, espère que sa prochaine visite en U.R.S.S. *« fera admettre la légalité de l'existence des différends et le droit de chaque parti à son opinion »*. M. Carrillo estime cependant, dans une interview accordée au correspondant de l'agence yougoslave Tanyoug à Madrid, que sa présence aux fêtes célébrant le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre *« n'éliminera pas les différends et les divergences entre les P.C. soviétique et espagnol »*. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

La formation du nouveau gouvernement

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE REJETTE L'ACCORD CONCLU PAR LE GROUPE PARLEMENTAIRE.

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le nouveau gouvernement néerlandais devrait être formé dans quelques jours à la suite de l'accord conclu le 25 octobre sur la répartition des postes ministériels entre les trois partis de la coalition (socialistes, chrétiens-démocrates e Démocratie 66). Mais le comité directeur du parti socialiste a rejeté par 53 voix contre 35 ce projet d'accord, au cours d'une réunion tenue mardi à Utrecht.

Les groupes parlementaires des trois formations avaient donné le feu vert pour la nomination de sept ministres socialistes, sept chrétiens-démocrates et deux appartenant à Démocratie 66. Mais le comité directeur des socialistes a estimé que le leader du groupe parlementaire, M. Van Thijin, avait fait trop de concessions aux chrétiens-démocrates. Les socialistes *estiment que cette répartition* donne trop peu de pouvoirs à leur parti, qui a remporté les élections législatives du 25 mai. On ignore encore si le groupe parlementaire socialiste passera outre aux objections du comité directeur et s'en tiendra à l'accord conclu, ce qui permettrait normalement d'aboutir à la constitution d'un deuxième gouvernement Den Uyl dans une semaine environ. — M. V. T.

Union soviétique

M. Brejnev pourrait se rendre à Bonn à la fin du mois de novembre

De notre correspondant

Bonn. — *« Les Russes arrivent et le secrétaire général Leonid Brejnev sera votre invité à Bonn. »* C'est avec ces propos plutôt familiers que l'ambassadeur de l'U.R.S.S. auprès de la République fédérale, M. Valentin Faline, a dissipé, mardi 25 octobre, tous les doutes qui subsistaient encore quant à un prochain voyage du chef de l'État soviétique sur les bords du Rhin.

L'ambassadeur parlait à une *conférence de presse à l'occasion* du soixantième anniversaire de la révolution russe. Il a indiqué que le gouvernement de Bonn propose pour la visite de M. Brejnev une date se situant vers la fin du mois prochain. On croit savoir qu'il s'agirait du 28 novembre.

Un sujet nouveau sera certainement *évoqué : la lutte contre* le terrorisme. A Bonn, on ne cache pas la satisfaction et la surprise éprouvées lorsque le Kremlin a offert ses bons offices lors du détournement de l'avion de la Lufthansa. Ce geste a sans aucun doute contribué à établir un climat plus cordial entre les deux pays. Cela d'autant plus qu'en dépit de leurs déclarations publiques les dirigeants de Bonn n'ont pas été très satisfaits de la coopération de certains amis occidentaux.

La lutte contre le terrorisme

Un désaccord subsiste toutefois entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. sur le problème du terrorisme. Comme l'*ambassadeur soviétique vient de* le rappeler, son gouvernement entend obtenir l'extradition de tous les pirates aériens sans aucune exception. Le projet que la République fédérale a présenté à l'ONU prévoit en revanche que les responsables d'un détournement d'avion pourraient être aussi jugés dans le pays d'arrivée, ce qui garantirait un sort différent aux véritables réfugiés politiques.

JEAN WETZ.

● *M. Zbigniew Brzezinski*, conseiller du président américain pour les questions de sécurité, a été reçu par M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, mardi 25 octobre à Bonn. Le chanceller Schmidt a reçu, d'autre part, l'ancien *secrétaire d'Etat américain*, M. Henry Kissinger. MM. Brzezinski et Kissinger ont séjourné à Bonn à l'occasion d'une réunion de travail de l. « commission trilatérale », forum privé qui groupe des personnalités de l'Europe des Neuf, de l'Amérique du Nord et du Japon. — *(A.F.P.)*

Portugal

Le délai d'option donné aux socialistes membres de Fraternité ouvrière a expiré

C'est le lundi 24 octobre qu'expirait le « délai d'option » donné par la direction du P.S. portugais aux membres de ce parti également affiliés à l'organisation Fraternité ouvrière. On peut donc penser que les quelque trois cents militants en situation de double appartenance sont exclus « de facto » du P.S.

D'autre part, le parti communiste portugais a réuni une conférence de presse à Lisbonne le mardi 25 octobre. M. Alvaro Cunhal y a précisé les conditions qui devaient assurer le succès de négociations en vue d'adopter une « plate-forme » d'accord entre les partis : respect du régime institué le 25 avril, maintien des « conquêtes révolutionnaires » — nationalisations, réforme agraire et contrôle ouvrier — ainsi que défense de la Constitution. Pour le P.C.P., la signature d'un accord ne dépend pas de sa participation au gouvernement. M. Cunhal a également réitéré sa proposition d'élections législatives anticipées.

La proposition des communistes rejoint, dans ses aspects essentiels, le souhait déjà manifesté par M. Mario Soares de réunir autour de la même table les repréesntants des quatre grands partis politiques portugais. Ce projet se heurte à l'opposition des centristes du C.D.S. et des sociaux-démocrates du P.S.D., qui refusent de discuter avec le P.C.P. Ils exigent comme condition préalable à tout accord avec le P.S. la constitution d'un gouvernement de coalition.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le délai d'une semaine imposé par la direction du P.S. aux membres du parti inscrits à l'organisation Fraternité ouvrière pour choisir entre les deux mouvements a expiré le lundi 24 octobre.

Aucun des militants ainsi sommés de se prononcer ne l'a fait. Aussi, selon le quotidien du soir *Diario de Noticias*, qui publie à ce sujet une déclaration d'un des membres du secrétariat national du P.S., ils sont *« automatiquement »* exclus du parti.

Cette mesure, qui n'a pas encore été confirmée officiellement, toucherait environ trois cents militants. Parmi eux figurent un certain nombre de dirigeants et de personnalités liées au P.S. dès l'origine : quatre députés, dont M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture ; quatre anciens députés à la Constituante ; treize membres de la commission nationale du parti ; quatre conseillers municipaux, et plusieurs dirigeants syndicaux, dont MM. Kalidas Barreto et Santana e Costa, qui appartiennent tous deux au secrétariat de l'Intersyndicale nationale.

Au cours d'une conférence de presse, le 20 octobre, les socialistes de Fraternité ouvrière avaient déjà dit qu'ils refusaient de choisir entre l'association et le parti. *« C'est la direction du P.S. qui doit nous exclure, assumant ainsi la responsabilité d'une rupture qui se ferait en contradiction évidente avec les règles essentielles de la démocratie »*, ont-ils affirmé. Les amis de M. Lopes Cardoso avaient demandé en outre la convocation d'un congrès extraordinaire afin de discuter la situation du parti, où, selon eux, *« la grande majorité des militants se trouvent démobilisés »* en raison de la politique du gouvernement socialiste, qui s'écarterait de plus en liste qui s'écarterait de plus en

Cette proposition n'a pas été acceptée. M. Mario Soares a annoncé le samedi 22 octobre à Montemor, dans l'Alentejo, la tenue du prochain congrès pour la fin de l'année 1978.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

● LE CHEF DE L'ETAT ROUMAIN, M. CEAUSESCU, fera une visite officielle à Londres du 13 au 16 juin prochain. — *(A.F.P.)*

● *Le délégué français à la conférence de Belgrade* a rendu hommage mardi *« à l'activité inlassable de M. Jean Schwoebel, journaliste d'un grand quotidien français, qui a réussi à mettre sur pied à Belgrade, un club européen des journalistes »*. M. Alain Pierret a ajouté que l'*« initiative de notre collaborateur est soutenue et encouragée par la France »*. Il a conclu : *« Cela pourrait être justement l'amorce de ce pont que, en matière d'information réciproque sur les pays et leurs peuples, les journalistes établiraient sans aucun doute très utilement s'ils étaient vraiment libres d'exercer les fonctions, la mission que nous leur reconnaissons. »*

EUROPE

L'ASSASSINAT DE HANNS-MARTIN SCHLEYER ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le président de l'office de la police criminelle pense que la plupart des terroristes se trouvent à l'étranger

Au cours des obsèques de Hanns Martin Schleyer, mardi 25 octobre, à Stuttgart, le président de la République fédérale, M. Walter Scheel, a prononcé un discours dans lequel il a notamment lancé un appel *« aux dirigeants responsables du monde entier pour la conclusion, dans les plus brefs délais, d'accords à l'échelle mondiale contre le terrorisme »*. *« La communauté des nations a cherché trop longtemps des excuses à l'inexcusable »*, a dit M. Scheel. Le président a demandé à la veuve et aux enfants de Schleyer de pardonner au gouvernement son refus de libérer les onze terroristes réclamés par le commando de Mogadiscio. *« Si la flamme du terrorisme n'est pas étouffée à temps*, a dit le président, *elle se répandra dans le monde entier comme un feu de brousse. »*

A propos des critiques qui se sont élevées à l'étranger sur l'action du gouvernement fédéral, M. Scheel a déclaré : *« Eux aussi* [les étrangers] *sont coupables. Ils ont aidé à frayer la voie au terrorisme. De quels nouveaux crimes les terroristes doivent-ils se rendre coupables avant que les yeux de ces jeunes ne s'ouvrent ? »*

Dans une interview publiée mardi par le journal libéral de Munich *Sueddeutsche Zeintung*, le chancelier Helmut Schmidt a évoqué les critiques d'une partie de la presse étrangère à l'égard de son pays, notamment au sujet de l'ancien SS Herbert Kappler et de la fuite en France de l'ex-avocat d'Andreas Baader, Mᵉ Klaus Croissant. *« Dans les premiers jours de janvier*, a dit le chancelier, *j'avais fait part à quelques amis politiques de la crainte de voir se déclencher dans la presse de pays qui ont peut-être enregistré moins de succès économiques et sociaux que nous une campagne contre l'Allemagne dans laquelle serait à nouveau évoqué son rôle durant la dernière guerre. »*

Selon une enquête réalisée par l'institut Emnid, de Tübingen, neuf citoyens de la R.F.A. sur dix approuvent l'attitude du gouvernement dans l'affaire Schleyer. 67 % des personnes interrogées se sont prononcées pour l'instauration de la peine de mort pour les terroristes, mais 43 % des « moins de vingt-neuf ans » s'y sont déclarés opposés.

Les contrôles de police se poursuivent sur une grande échelle dans toute la R.F.A. Cent quatre-vingt-onze personnes qui avaient été interpellées ont été relâchées. *« Si les recherches n'ont donné aucun résultat pour le moment, c'est parce que la plupart des extrémistes se trouvent à l'étranger »*, a déclaré M. Horst Herold, président de l'Office fédéral de la police criminelle (B.K.A.) dans une interview au journal à grand tirage *Bild Zeitung*. *« Les extrémistes tenteront bientôt de s'infiltrer à nouveau en R.F.A. avec de faux papiers et après avoir changé leur apparence physique »*, a indiqué M. Herold.

A Francfort, s'est ouvert mardi, devant la Chambre de sûreté de l'Etat, le procès de Dirk Hoff, *accusé d'avoir fabriqué des explosifs* pour la Fraction armée rouge. Les audiences ont lieu à la prison de Pruenegsheim, l'accusé étant menacé de représailles par le groupe Baader, qui lui reproche d'avoir « trahi » en acceptant d'être cité comme témoin de l'accusation lors du procès de ses dirigeants du groupe.

L'identité des pirates

A Mogadiscio, des précisions ont été données sur l'identité possible des pirates du Landshut. De source diplomatique, on apprend que la seule survivante serait une Arabe de Haïffa, détentrice d'un passeport iranien au nom *de Shanug Gholan*.

Deux autres pirates étaient également détenteurs de passeports iraniens, l'un au nom de Soraya Avrary, l'autre de Reza Abrasy. Un diplomate iranien a déclaré que ces trois passeports étaient presque certainement des faux. Le chef des pirates était, lui, porteur d'un passeport hollandais au nom de Johannes Vettecamp. Les autorités hollandaises procèdent à des vérifications. La jeune femme survivante du commando, qui est toujours en traitement à l'hôpital de Mogadiscio, a déclaré qu'elle appartenait au Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.).

En Europe occidentale, les manifestations antiallemandes se sont poursuivies : deux agences de voyage de Berlin-Ouest, « Paloma » et « Touristika », ont annulé leurs excursions en autocar à Paris. Deux bombes incendiaires ont été lancées mardi matin contre les vitrines d'un concessionnaires Volkswagen de Rome. Des menaces de mort ont été adressées à l'ambassadeur de R.F.A. en Italie, et l'école allemande de Rome a été fermée mardi par mesure de précaution trois jours avant le début des vacances de la Toussaint.

Une manifestation a eu lieu aussi devant le centre culturel allemand d'Istanbul contre lequel des engins explosifs ont été lancés. Il y a deux blessés.

A Berlin-Ouest, enfin, la société cinématographique Arthur Brauner, a annoncé qu'elle allait prochainement tourner un film sur l'opération de Mogadiscio et qu'elle espérait engager certains des otages pour y jouer leur propre rôle. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Le stand de la Kœnigstrasse

Stuttgart. — Il fallait un certain courage, voire de la témérité, pour aller exposer, mardi 25 octobre, le jour des obsèques de Hanns-Martin Schleyer, les thèses marxistes-léninistes dans la rue, à Stuttgart. C'est ce qu'ont fait les militants du Kommunistische Bund West Deutschland (K.B.W.).

A l'heure où les employés sortent des bureaux, où les ouvriers des usines Bosch, Mercedes, Kodak, quittent leur travail et traversent le centre ville pour faire quelques courses, six membres du K.B.W. ont dressé un stand politique de fortune au beau milieu de la Koenigstrasse, l'avenue la plus fréquentée de Stuttgart. Une grande planche en bois, posée sur des tréteaux, supportait les diverses publications de cette organisation, ainsi que les *« textes-clés »* du mouvement, du *Manifeste du parti communiste* aux *Quatre écrits philosophiques*, de Mao Tse-toung. Appuyés contre les arbres, des panneaux-affiches expliquaient *schématiquement la ligne* politique de ces *« gauchistes »*.

La réaction des passants ne s'est pas fait attendre. Cent à deux cents personnes ont aussitôt entouré les militants du K.B.W. Exclamation. Feu roulant de questions.

Ayant en main leur hebdomadaire, le *Kommunistische Volkszeitung*, les six militants ont fait front, tâchant de répondre aux interrogations. Une tâche peu aisée, les uns parlant terrorisme, les autres inflation, salaires, conditions de travail et lutte de classes. *« Nous n'avons rien à voir avec les terroristes*, expliquait un membre du K.B.W. *Baader, la fraction Armée rouge, pour nous, c'est un autre monde. Nous sommes absolument opposés à leurs théories. Nous estimons qu'ils font complètement erreur. »* Pour autant, la véhémence des questions ne tarissait pas. *« Et les Russes ? Vous approuvez la politique des Russes ? »*

Dans ce forum politique agité, les uns et les autres se coupaient la parole. L'étonnement des passants était grand de voir un drapeau rouge flotter au vent.

« Une fois par semaine, le mardi, on monte ce stand et on vend notre journal, a expliqué une jeune femme de la Ligue communiste. *En dépit de l'ambiance générale, nous n'avons pas voulu faire une exception aujourd'hui. »*

LAURENT GREILSAMER.

SELON LES POLICIERS

Les ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer ont quitté la région alsacienne

L'enquête de la police française pour retrouver les ravisseurs et les auteurs du meurtre de Hanns-Martin Schleyer s'annonce longue et difficile. Des renseignements continuent de parvenir au commissariat de Mulhouse, mais beaucoup d'entre eux sont écartés par les policiers. D'après ceux-ci, *« il semble peu probable que les ravisseurs soient restés dans la région, du moins sans changer d'aspect, après le 19 octobre, date de la découverte du corps de M. Schleyer »*. Ainsi les témoignages indiquant la présence de Christian Klar les 20 et 22 octobre à Saint-Louis, de Christoph Wacknage le 21 octobre à Altkirch, de Inge Viett le 20 octobre à Turkheim, paraissent avoir été éliminés.

Selon les enquêteurs, Christian Klar a été l'instigateur ou au moins un exécutant important dan sl'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer. C'est lui qui, le 15 octobre, a acheté en Allemagne l'Audi de couleur verte dans laquelle le corps du *« patron des patrons »* allemands a été retrouve. Son nom a été fréquemment *cité par les témoins*. Il a notamment été aperçu mardi 18 octobre, vers 8 h. 30, dans l'Audi à une station-service de Mulhouse. Christian Klar, qui a séjourné pendant plusieurs années à Loerrach (R.F.A.), localité proche de l'Alsace et de la Suisse, connaît particulièrement bien la région.

D'autres investigations — qui n'ont donné aucun résultat — ont été faites dans la région de Nancy après une information publiée par *l'Est républicain*, selon laquelle deux suspects du groupe Baader-Meinhof auraient été tués dans les environs de la ville.

Une autre opération de police a été déclenchée dans la région de Saint-Avold (Moselle). Un retraité, M. Nicolas Schmitt, domicilié à Fletrange, avait surpris, vers 7 heures du matin, à Zimming, un groupe de cinq personnes dont l'une était armée d'un pistolet-mitrailleur. M. Schmitt affirme avoir été menacé. Les cinq personnes se faisaient chauffer du café près d'une GS Citroën bleue, immatriculée en R.F.A.

● *Le siège de la revue culturelle d'avant-garde « Art, presse, international »*, 3, rue de la Grande-Truanderie à Paris (1ᵉʳ), a été saccagé et cambriolé au cours de la nuit du lundi 24 au mardi 25 octobre. Les portes ont été *défoncées, les fils du téléphone* arrachés et plusieurs objets dérobés. Des inscriptions ont été tracées sur les murs : « *Vive Baader* », « *Vive la lutte par tous les moyens* » *signées* « Les inorganisés » et : « *Petits-bourgeois : flics* », ainsi que le sigle « R.A.F. »

Dans la presse internationale : la peste

L'affaire Schleyer et le détournement du Landshut continuent à remplir les colonnes de la presse internationale. Tandis que de nombreux éditorialistes se penchent toujours sur les origines du terrorisme contemporain, de nouvelles précisions sont fournies sur les circonstances dans lesquelles le Boeing de la Lufthansa a été capturé par les pirates de l'air, puis libéré par le commando d'intervention allemand.

Sous la plume d'un député travailliste, M. Raymond Fletcher, le quotidien indépendant anglais *Times* juge les terroristes ouest-allemands comme des *« enfants de la société d'abondance... prétentieux et égoïstes »*.

« La société méritocratique produit des déchets aux deux extrémités de l'échelle sociale. Ceux qui échouent au bas de l'échelle régressent dans le tribalisme, s'engagent dans la violence et transforment les matches de football en problème social.

» Certains enfants de la société d'abondance, trop prétentieux pour s'attaquer à l'humanisation des institutions qui paient leur éducation, trop égoïstes pour comprendre que la démocratie n'a pas besoin de héros et se sentant, en conséquence, impuissants, vaincus, se transforment en marginaux. Mais les voix ancestrales qu'ils entendent dans leur rage de violence ne sont pas celles de Marx ou de Bakounine. Ces terroristes sont, comme un livre recent les appelle, les « enfants d'Hitler ».

» C'est ainsi qu'ils ont été traités à Mogadiscio. C'est ainsi qu'ils devront être traités à l'avenir. Ce ne sont pas des ennemis du capitalisme. Ce sont des bacilles porteurs de quelque chose d'aussi nocif que la peste bubonique. »

L'hebdomadaire libéral *The Observer* apporte de nouvelles précisions sur la manière dont les autorités allemandes ont rusé avec les pirates de l'air :

« La première précaution était de s'assurer que les pays d'asile éventuel pour les terroristes accepteraient d'extruder immédiatement les prisonniers ouest-allemands au cas où ils seraient échangés contre Schleyer. C'est la raison pour laquelle M. Wischnewski est allé au Vietnam, en Algérie, au Sud-Yémen, en Libye, en Irak et dans d'autres pays du Moyen-Orient. On a laissé croire à la presse ouest-allemande que la tournée de M. Wichnewski était destinée à trouver un asile pour Andreas Baader et ses compagnons. »

Le *Spiegel* rapporte en détail la nuit tragique du 17 octobre à Bonn :

« Tard dans la nuit de lundi, peu avant l'opération de Mogadiscio, Helmut Schmidt s'est montré, un instant, très las. Son ami de la coalition gouvernementale Hans Dietrich Genscher était à ses côtés. (...) Genscher ne voulait pas remettre en jeu, au dernier moment, ce à quoi Helmut Schmidt était parvenu en six semaines de gouvernement de crise : contraindre l'opposition à partager les responsabilités.

» Le chancelier a suivi les conseils de Genscher. C'est pourquoi, durant toute cette nuit, heure après heure, les membres de l'« état-major de crise » sont restés ensemble, jusqu'à ce que Schmidt, peu avant minuit, fût appelé au téléphone. L'ambassadeur extraordinaire Hans Jürgen Wischnewski annonçait, de Mogadiscio : « Dans dix minutes ! »

» Peu après minuit, nouveau message. Wischnewski annonçait : « Les portes sont ouvertes, huit » à dix passagers ont quitté l'ap- » pareil par la porte de derrière. »

» Le chancelier revint avec la nouvelle, d'un pas traînant. Personne ne disait mot. Alors vint la question : « Il y a des morts ? » Le chancelier : « Je ne sais pas » encore. » Comme la tension commençait à se relâcher, Schmidt a corrigé : « Messieurs, je dois » vous demander de rester calmes. » Rien n'est terminé. » Sans un geste de triomphe, le chancelier revint un peu plus tard annoncer : « La question est réglée. »

Le profit ou la sécurité

L'hebdomadaire de gauche anglais *New Statesman* revient sur le manque de contrôle qui entoure l'embarquement des passagers à l'aéroport de Palma d'où était parti le Boeing de la Lufthansa :

« Bien qu'Israël soit l'objectif numéro un des terroristes, on peut remarquer que les avions d'El Al ne sont jamais détournés. C'est parce que la procédure de contrôle est extrêmement méticuleuse. Les passagers doivent arriver à l'aéroport deux heures à l'avance et subir un interrogatoire serré, tandis que leurs bagages sont ouverts et fouillés. Des gardes armés et déguisés accompagnent tous les vols d'El Al. Par contraste, les « précautions » prises par certaines compagnies aériennes sont scandaleusement succinctes. (...) La raison en est qu'elles veulent faire des bénéfices ou, dans cette période de récession, éviter au moins de perdre de l'argent. Elles craignent qu'un contrôle fastidieux et l'arrivée des passagers très à l'avance ne réduisent le nombre des vols et que certains voyageurs n'hésitent devant les perspectives de fouilles et d'interrogatoires systématiques.

» Des aéroports comme ceux de Majorque ou des îles grecques doivent accueillir rapidement des groupes de touristes importants pendant une saison de vacances relativement courte. Leurs responsables sont libres de réduire les mesures de sécurité, comme ils réduisent l'usage des radars, pour équilibrer leur budget. Il est temps, aujourd'hui, de faire un choix entre le profit et les vies humaines. »

C'est le même thème que reprend le quotidien allemand *Die Welt* (groupe Springer) :

« Le gouvernement espagnol, après avoir un peu hésité, a consenti que les services de sécurité allemands contrôlent désormais les passagers. Dès que Bonn a menacé d'interdire l'atterrissage, en République fédérale, de tous les avions de Majorque qui n'auraient été que peu ou pas du tout contrôlés, Madrid s'est incliné : les quelque neuf cent mille touristes allemands qui, bon an mal an, passent leurs vacances au bord de la Méditerranée constituent une importante source de revenus et de devises. »

Un prochain round ?

Personne ne croit, d'ailleurs, que la mort d'Andreas Baader ait mis un point final au cercle vicieux de la violence. Selon le correspondant à Munich du quotidien américain *International Herald Tribune* :

« Qu'il y ait un prochain round, c'est une évidence. La seule question est de savoir quand, où et comment. Le gouvernement et le grand public s'y préparent déjà avec une sombre détermination et une mentalité d'assiégés (...).

» Etant donnés les maigres résultats de la chasse aux terroristes survivants en Allemagne fédérale, on peut s'attendre à un long et pénible hiver, jalonné d'embouteillages automobiles dus à des barrages de police soudains, de dénonciations anonymes de voisins suspects et de méfiance généralisée. (...) Jeudi dernier, le réseau national de télévision a annulé l'émission qu'elle devait consacrer à la version filmée de Moïse et Aaron, l'opéra d'Arnold Schoenberg, parce que le réalisateur, Jean-Marie Straub, l'avait, à l'origine, dédiée à Holger Meins, un membre du groupe Baader, mort en prison des suites d'une grève de la faim en novembre 1974. »

Les Italiens — peut-être les plus concernés par la montée de la violence en Europe occidentale — s'inquiètent des « *dilemmes* » auxquels les gouvernements doivent faire face :

Pour le *Corriere della Sera* (centre gauche) :

« Jamais, comme aujourd'hui, les Etats, le plus libéral comme le plus enclin à la répression, ne s'étaient trouvés affrontés à des dilemmes plus difficiles et peut-être plus obscurs (...). Par sa nature, un Etat ne peut se résigner à être reconnu impuissant quand le besoin de sécurité est grand. Contre le terrorisme — fait politique international, — tout Etat a, pour le moment, peu d'espoir de gagner. La grande erreur est d'être continuellement tenté de se comporter comme si nous étions en guerre. »

Pour *l'Unita*, l'organe du P.C., *« une lutte politique, âpre et dramatique, est en train de se dérouler en Allemagne fédérale. Une lutte dans laquelle sont utilisées toutes les armes, où la droite démocrate chrétienne de Strauss et la fraction la plus extrême de la C.D.U. de Kohl profitent des gestes terroristes déplorables pour chercher à entraîner la fragile démocratie de Bonn vers l'autoritarisme et la répression ouverte. Nous, Italiens, connaissons bien les aspects d'une telle lutte, ses dangers (...). Ce serait, pour la gauche de l'Allemagne occidentale, une erreur fatale de céder au chantage de Strauss, oubliant que la démocratie ne se défend efficacement qu'avec la démocratie »*.

● *Après l'interdiction par la préfecture de police du « rassemblement de solidarité avec les victimes du terrorisme »*, organisé par le parti des Forces nouvelles (extrême droite) devant l'ambassade de la R.F.A. à Paris (nos dernières éditions), M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du parti, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue ce mercredi soir 26 octobre au Palais de la mutualité du meeting en faveur de Mᵉ Klaus Croissant était « *scandaleux* » et constituait une « *provocation à l'assassinat* ». « *Si cette réunion est autorisée, des incidents graves auront lieu au quartier Latin* », a ajouté M. Gaucher.

Une autre manifestation organisée par un « *comité contre la répression de Stuttgart* », qui prévoyait également un défilé devant l'ambassade de la R.F.A., a été elle aussi interdite.

LES CONTROLES

Depuis l'attentat commis à Orly contre un avion de la compagnie israélienne El Al, au mois de janvier 1975, la sécurité a été renforcée dans le aéroports parisiens. Des détecteurs d'armes — des portiques qui signalent par une sonnerie la moindre trace de métal sur un passager — sont en service, notamment à Roissy.

La fouille des bagages et des voyageurs est souvent manuelle, en particulier sur les vols intérieurs ; elle ne représente qu'une simple formalité sans véritable efficacité.

Aux Etats-Unis, qui ont connu une longue série de détournements d'avions, tous les aéroports se sont équipés d'appareils de détection aux rayons X, dont l'emploi systématique a permis de tenir en échec les candidats pirates de l'air.

Après le détournement du Boeing de la Lufthansa

A l'ONU

LE DÉBAT SUR LA PIRATERIE AÉRIENNE RISQUE DE S'ENLISER DANS LA PROCÉDURE

New-York (Nations unies). — L'Assemblée de l'ONU a décidé, mardi 25 octobre, sans débat, d'inscrire la question de *« la sécurité de l'aviation internationale civile »* à son ordre du jour. Elle a prié la commission politique spéciale, qui doit d'abord l'examiner, de lui accorder une haute priorité.

La brève discussion qui s'est alors engagée devant la commission a cependant donné l'impression que toute l'affaire risquait de s'embourber dans la procédure. Certes, la commission a décidé d'entendre, ce mercredi, le président de l'Organisation internationale de l'aviation civile (O.I.A.C.), M. Kotaite, et le commandant Pearce, président de la Fédération des associations de pilotes. Mais la suite de ces débats, c'est-à-dire les interventions des représentants de gouvernements, ne sera fixée qu'après de nouvelles consultations entre les groupes régionaux, et, en tout état de cause, la commission a maintenu une décision antérieure de consacrer sa séance de jeudi aux réfugiés palestiniens.

En fait, dès que le président, M. Reugebauer (R.D.A.), a fait connaître la procédure qu'il comptait suivre, des objections ont surgi de la part des représentants du Vietnam, du Yémen du Sud, de Cuba, de la Guinée-Bissau et d'Oman. Le représentant de Cuba a jugé que les pilotes avaient déjà eu beaucoup de publicité et que c'était au tour de leur président d'entendre les arguments des gouvernements. En revanche, les représentants du Chili et de l'Autriche ont insisté sur l'urgence d'un débat. — *(A.F.P.)*

● *En Allemagne fédérale*, la Lufthansa a décidé d'avancer de quinze minutes sur les vols intérieurs et de vingt minutes sur les vols internationaux les heures limites d'embarquement, en raison des mesures de sécurité adoptées par le gouvernement fédéral. Les passagers ne sont plus autorisés à prendre avec eux qu'un seul bagage à main.

● *En Algérie*, le gouvernement estime que *« la seule attitude possible »* à l'égard des détournements aériens est *« le dialogue avec les pirates de l'air »*, écrit l'agence Algérie presse service (A.P.S.).

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 20 octobre, nous avons écrit que l'adresse de la section française d'Amnesty International se situait à Paris, rue de la Michodière. Il s'agit de l'ancienne adressé. La nouvelle est au 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

● *En Israël*, M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, a indiqué, le 25 octobre, à la Knesseth, que plusieurs pays occidentaux, dont les Etats-Unis, ont conseillé à Israël de s'abstenir de prendre une nouvelle initiative dans la lutte contre la piraterie aérienne.

Cependant, dans une proposition transmise le 25 octobre à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Israël a demandé la réunion d'une assemblée générale extraordinaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). L'objet de la réunion serait *« le renforcement des mesures pour supprimer les actes d'entrave illégale à l'aviation civile »*.

CORRESPONDANCE

Les mesures de précaution dans les aérodromes espagnols

Un de nos lecteurs français, résidant en Espagne depuis des années, et qui souhaite garder l'anonymat, nous écrit :

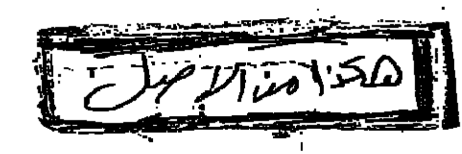
Je vole beaucoup : tantôt entre Madrid et Paris, tantôt entre Madrid et Majorque, Barcelone, Séville, Malaga, les Canaries, etc. Je regarde les gens et les choses des aéroports.

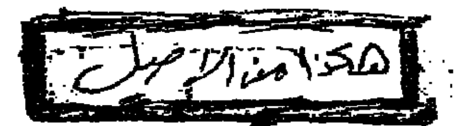
Quel que soit le lieu, lors des départs vers l'extérieur des vols, tant espagnols qu'étrangers, le contrôle des bagages est déplorable. Maintes fois, les passagers sont embarqués « en catastrophe » sans le moindre contrôle. Lorsque ce contrôle a lieu, je vois deux agents en gants blancs tâter hâtivement et au hasard telle personne ou telle sacoche. Nul aéroport espagnol ne dispose à ce jour d'un contrôle électronique comme à Roissy, ou de cabines fermées par un rideau comme à Orly, où soient effectivement éclusés et palpés les vêtements des passagers et leurs bagages.

Plus particulièrement, l'aéroport de Palma-de-Majorque est depuis des années célèbre en Espagne pour son désordre et son incurie. Depuis seulement 1970, six appareils qui devaient être détournés s'en sont envolés.

Le torrent de touristes qui s'y déverse jour et nuit ou qui en sort ne peut être donné pour excuse. Ce torrent a commencé de courir dès les années 1960-1962. Jusqu'à aujourd'hui, aucune coordination n'a été réalisée entre ce flot et l'équipement de contrôle de l'aéroport.

Pareil laissez-aller est la cause première du drame que nous vivons avec le départ, à l'insu des autorités espagnoles, des terroristes du Boeing allemand.





EUROPE

DE LA MUNICIPALITÉ COMMUNISTE A LA DIRECTION DE FIAT

Les Turinois s'inquiètent de la montée du terrorisme et de la délinquance en Italie

Cinq coups de feu ont été tirés, mardi 25 octobre, sur un conseiller municipal chrétien-démocrate de Turin, M. Antonio Cocozzello, qui a été blessé aux jambes. Cet attentat, revendiqué par les « Brigades rouges » (mouvement clandestin d'extrême gauche) est le dernier en date de ceux qui se sont succédé à un rythme accéléré au cours des récentes semaines à Turin. Notre correspondant à Rome est allé enquêter sur le climat régnant dans la « ville de Fiat ».

De notre envoyé spécial

Turin. — La ville de Fiat serait-elle devenue la cible préférée des terroristes ? « *Depuis le début de l'année, une centaine d'attentats y ont été commis,* affirme le parti communiste, qui a conquis la municipalité en juin 1975. *Et leurs auteurs n'ont presque jamais été arrêtés, Qui les protège ?* »

Il est vrai que Turin a souvent « fait » les gros titres des journaux, ces derniers temps : explosion au siège de *la Stampa* (17 septembre), coups de feu dans les jambes d'un journaliste de *l'Unita* (18 septembre), décès d'un jeune homme dans un bar incendié par des extrémistes de gauche (1er octobre), sans compter certains faits d'armes plus anciens, comme l'assassinat du président de l'ordre des avocats (28 avril) et diverses agressions armées contre des cadres de Fiat, tous revendiqués par des groupes révolutionnaires.

Pourtant, beaucoup de Turinois parmi les mieux informés, tombent des nues quand on leur parle d'une centaine d'agressions politiques en dix mois. « *Cent ? Vous êtes sûr ? Mais alors tout dépend de ce que l'on appelle attentat...* » On a fini par s'habituer, en effet, aux petites explosions hebdomadaires sans victime, qui n'émeuvent plus que leurs destinataires. Ce sont les manifestations de masse qui impressionnent. Rome, par exemple, inquiète les Turinois ; mais Turin leur paraît être relativement épargnée.

« *C'est bien le plus grave,* commente, d'un air préoccupé, M. Diego Novelli, le maire communiste. *Car certaines forces sont en train de s'attaquer sciemment à une ville-laboratoire, où ont été expérimentées les choses les plus intéressantes. Elles s'en prennent à une ville-frontière, qui compte à la fois la plus forte concentration capitaliste et la plus grande présence ouvrière. Je ne crois pas que ce soit un même groupe qui commette tous ces attentats. Mais l'ensemble fait le jeu d'un dessein réactionnaire tendant à bloquer certaines évolutions.* »

Un point de vue assez semblable nous sera exposé par l'un des secrétaires généraux du Syndicat de la métallurgie, M. Serafino, dont la fédération est d'origine catholique : « *Chaque échéance politique ou sociale est marquée par un fait violent. On veut diviser le monde ouvrier. Ces terroristes — en lesquels il serait trop simple de ne voir que des fascistes déguisés — disposent de moyens d'information qui évoquent ceux des services secrets. Ils n'ont cependant aucune base ouvrière.* »

La peur n'est plus réservée aux riches

A la direction de Fiat, on en est moins sûr. « *Pour connaître si bien la vie interne des entreprises, il faut y compter des complices,* remarque M. Cesare Palenzona, directeur du personnel du secteur automobile. *En 1971, on a commencé par incendier des voitures. Deux ans plus tard, c'étaient les enlèvements. En 1974, les coups de feu non mortels destinés à intimider. Cette forme de violence continue, en même temps que des attentats contre des magasins.* »

Chez Fiat, les terroristes n'ont pas voulu — ou pas pu — viser la direction. Ils se sont rabattus sur les cadres intermédiaires, ceux auxquels la petite bourgeoisie s'assimile, et qui, finalement, ne se distinguent pas beaucoup des « métallos » les plus qualifiés. Aux presses de Mirafiori, quatre cadres sur vingt ont déjà été blessés par balle. « *Dans un autre pays, en Allemagne fédérale, par exemple, j'ignore ce qui se serait passé. Ici, nous avons une grande capacité d'encaissement* », remarque, songeur, M. Cesare Annibaldi, directeur des relations industrielles du groupe automobile.

A Turin, on vous parle beaucoup plus de la délinquance que de la violence politique. La nuit, les gens évitent de sortir. « *La peur n'est plus réservée aux riches. Elle atteint toutes les couches de la population* », remarque M. Rossi de Montelera, propriétaire d'une célèbre marque d'apéritif. Ce jeune député démocrate-chrétien sait de quoi il parle : enlevé en novembre 1973, il fut détenu trois mois par ses ravisseurs. Maintenant, il ne circule plus qu'en compagnie d'un garde du corps et a fait installer chez lui divers systèmes de secours.

Au siège de l'Union des industriels turinois, plusieurs membres d'une police privée — casquette, blouson de cuir, pistolet à la hanche — dévisagent les visiteurs. Le président, M. Alberto Benadi, n'est pourtant pas particulièrement inquiet. « *A Turin, les attentats sont nombreux, c'est vrai. Mais ils ne mettent pas en péril la démocratie. Le sud de l'Italie, qui paraît calme, est en revanche une poudrière. S'il arrivait quelque chose en Calabre, qui pourrait le contrôler ?* »

Aucun de nos interlocuteurs n'a voulu voir un rapport entre le regain de violences politiques et l'installation d'une mairie de gauche à Turin. « *Quelle est la grande municipalité italienne qui n'est pas de gauche aujourd'hui ?* », demande un dirigeant local de la démocratie chrétienne. Le philosophe Norberto Bobbio remarque : « *Attaquer Bologne, c'est attaquer le P.C.; Turin n'est pas aussi typée. D'ailleurs, aucun épisode vraiment grave n'a eu lieu ici, à l'université, au cours des derniers mois. J'ai dispensé mes cours normalement. Les « autonomes » ne me paraissent pas être bien nombreux.* » Cela nous sera confirmé par un responsable de la sécurité : les violents — terroristes ou contestataires — ne sont probablement pas plus d'une centaine.

Les démocrates chrétiens dirigeaient la ville depuis 1951. Leur échec en 1975 a surpris tout le monde, à commencer par les communistes, comme le reconnaît le maire, M. Diego Novelli. Son parti a *dû apprendre* très vite à gouverner, tandis que la démocratie chrétienne, désorientée, se cherchait avec peine un style d'opposition. Elle ne semble pas l'avoir encore trouvé.

Il faut restituer la ville aux enfants

Le climat de « compromis historique » ne règne pas à Turin, bien que la gauche démocrate chrétienne y ait beaucoup de poids. L'un de ses dirigeants, M. Guido Bodrato, qui est au niveau national l'un des artisans du rapprochement avec le P.C.I., affirme : « *Nos rapports avec les communistes sont plus tendus ici qu'à Rome, mais davantage, peut-être, dans les parole que dans les faits. Nous faisons une opposition mordante. Nous ne fermons pas les yeux. Eux ne les ont jamais fermés.* » Le député démocrate-chrétien de gauche ajoute : « *Je ne comprends vraiment pas pourquoi les communistes ont gagné les élections. Ils n'ont rien fait de plus que l'administration précédente, qui gouvernait convenablement. Il y a chez eux eux beaucoup de façade, assez peu de substance, avec une propagande certainement efficace.* »

Ancien journaliste de *l'Unita,* âgé de cinquante-quatre ans, M. Diego Novelli affiche un air triste qui le fait passer — à tort, semble-t-il — pour pessimiste. C'est un homme populaire, aussi capable de parler aux patrons que de se présenter, un beau matin, aux portes d'une usine en grève. Il a ses obsessions : la jeunesse et les ghettos d'immigrés qui entourent Turin, devenue la troisième ville méridionale d'Italie après Naples et Palerme. « *Nous détenons malheureusement le record des actes de vandalisme, commis parfois par des enfants de sept ou huit ans. Pourquoi s'attaquent-ils aux équipements urbains ? Parce qu'ils transposent sur la ville les tensions qu'ils vivent dans leur propre famille. Notre effort principal porte sur l'école : nous lui consacrons 50 milliards de lires par an. Il faut restituer la ville aux enfants.* »

Une initiative à la sortie des écoles, des bus emmènent les élèves visiter différents services urbains comme les stades, les *casernes de pompiers, la compagnie d'électricité.*

Nul ne semble mettre en doute les bonnes intentions de M. Novelli. Mais, dit-on de divers côtés, il n'a pas assez d'argent pour les réaliser. « *On ne peut construire le socialisme dans une seule ville* », commente un socialiste.

Entre la municipalité socialo-communiste et les industriels, les *rapports* sont bons. Cela est confirmé des deux côtés. Néanmoins, la détente du climat social au sein des entreprises est davantage due à la crise économique qu'à l'action des pouvoirs locaux. Le maire communiste et M. Giovanni Agnelli, P.-D.G. de Fiat, se rencontrent assez peu en public. On les voit surtout dans les stades de football, l'un soutenant le Torino, l'autre la Juventus, qu'il finance.

« *Nos rapports avec la municipalité sont forcément des rapports de pouvoir à pouvoir*, explique M. Luca Montezzemolo, directeur des relations publiques de Fiat. *Tout en donnant acte à la coalition de gauche d'avoir pris conscience de beaucoup de problèmes, il faut dire que sur le plan de la réussite, elle n'a pas fait grand-chose de bon. Ni mieux ni moins bien que les municipalités précédentes.* »

Le maire communiste déclare pour sa part : « *Nous avons affirmé l'autonomie de la municipalité. Sur le balcon flotte la bannière de la ville, non le drapeau rouge. Aux industriels, nous avons dit : « Faites votre métier » nous faisons le nôtre ; la » municipalité n'est plus une » dépendance de Fiat. » Et je dois dire que, d'un côté comme de l'autre, ce principe d'autonomie a été respecté.* »

Au-delà de l'autonomie, une certaine collaboration s'engage Avec Fiat, par exemple, qui a investi 2 milliards de lires cette année pour des équipements sportifs. « *Moi,* dit le maire, *je veux que les enfants nagent. Si Fiat construit des piscines, tant mieux.* »

Cette collaboration ne heurte-t-elle pas la base ouvrière, connue à Turin pour son intransigeance ? A une telle question, le maire bondit : « *La base ouvrière n'est pas stupide. C'est l'une des plus évoluées d'Italie. Ne la confondez pas avec trois ou quatre mystificateurs qui prétendent parler en son nom — avec des bombes ! — sans avoir jamais vu une usine de leur vie.* »

ROBERT SOLÉ.

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget de la justice : *de la pénurie à l'aisance*

Mardi, à l'Assemblée nationale, les fleurs ont volé au travers de l'hémicycle. On y examinait le budget de la justice, un budget qui avait, les années précédentes, successivement été qualifié de budget d'indigence (1969), de budget de la résignation (1970), de budget de la misère et du désespoir (1971). En 1972, toutefois, la tendance *s'était renversée et on avait* pu parler d'un budget de l'espérance. La commission des lois n'en avait pas moins, en 1976, tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme, craignant que l'on ne se trouve un jour prochain en présence d'une situation catastrophique.

« Vous avez été entendus », a observé M. Peyrefitte en présentant un budget qui, en augmentation de 24 %, sort de la pénurie pour entrer dans une relative *aisance*.

Grand seigneur, il a tendu aux rapporteurs les fleurs que ces derniers lui avaient offertes. On se faisait des politesses, on se rendait mutuellement hommage, on échangeait des bouquets. Sans épines... ou presque.

Fausse note dans ce concert de louanges, l'intervention de M. Benoist, socialiste il est vrai, rapporteur pour la condition pénitentiaire, qui estimait que, s'agissant des détenus, on ne saurait encore, en dépit de progrès considérables, parler de respect de la personne humaine. MM. Sprauer (R.P.R.) et Gerbet (P.R.) avaient également regretté l'insuffisant accroissement *des effectifs dans ce secteur pauvre du budget* de la justice ainsi que la part trop faible faite à l'éducation surveillée.

Bon prince, le garde des sceaux en convenait, se refusant à tout triomphalisme et se réclamant d'une politique volontariste fondée sur *quelques grandes priorités. Comme disait Chamfort* : « Il faut se procurer des chemises avant de porter des dentelles. »

« Tu causes, tu causes », a semblé lui dire M. Forni en reprochant au ministre son électoralisme et son impuissance à réaliser ce à quoi il aspirait *lorsqu'il présidait* le comité d'étude sur la violence. « La vertu qui fait tapage, devait-il conclure, n'est déjà plus vertu. » Les orateurs communistes furent plus brutaux : « Violence, insécurité, répression : la boucle est bouclée. Le capitalisme se nourrit de la délinquance. »

Mardi, dans un hémicycle aux allures de Coupole, il en fallait cependant plus pour troubler la sérénité du garde des sceaux. *Il* est vrai que, des cent fleurs des rapporteurs au grand bond en avant de son budget, M. Peyrefitte était en pays de connaissance... Voilà bien le ministre du pays... du juste milieu.

PATRICK FRANCÈS.

Le budget de la justice pour 1978 s'élève à 3,9 milliards de francs (équipement compris) et représente ainsi plus de 1 % des budgets civils. *Alors* que la justice compte 20 908 emplois. 20 071 emplois nouveaux doivent être créés.

Le rapporteur spécial, M. SPRAUER (R.P.R.), exprime sa satisfaction et indique que la commission des finances a adopté *le budget en discussion*. Elle a toutefois demandé au gouvernement d'accomplir un effort particulier en faveur de l'éducation surveillée et permettre l'entrée en vigueur de la réforme des conseils de prud'hommes (déposée à l'Assemblée en avril 1976) et d'accroître l'effectif des magistrats.

La commission a également adopté l'article 79 du projet de loi des finances dont la discussion est rattachée à celle du budget de la justice. Cet article porte les plafonds de ressources mensuels requis pour bénéficier de l'aide judiciaire totale ou partielle, respectivement à 1620 et 2 700 F. Le plafond de l'indemnité forfaitaire perçue de l'Etat par l'avocat en cas d'aide judiciaire totale est porté à 1 080 F.

Dans son rapport sur la condition pénitentiaire, M. BENOIST (P.S.) indique notamment que le budget de ce secteur s'élève à environ 1 milliard de francs. Il estime les effectifs toujours insuffisants ; ils devraient être augmentés d'environ cinq mille unités. Il observe que 362 fonctionnaires seulement ont la charge de 53 000 condamnés, soit 1 fonctionnaire pour 150 condamnés. Il relève que, au 1er juillet 1977, 24 972 détenus étaient logés dans des établissements dont la capacité d'accueil est limitée à 19 547 places, ce qui, estime-t-il, ne peut qu'aggraver la délinquance dans la mesure où les jeunes détenus sont en contact avec des condamnés chevronnés. De plus, cette *surpopulation* ne permet pas toujours d'héberger la totalité des détenus dans des conditions matérielles normales.

La commission des finances, qui a voté le budget en discussion, a adopté des observations *demandant* :

— La mise en place des moyens de surveillance et d'intervention nécessaires pour prévenir les actes suicidaires :

— La mise en place, dans les établissements psychiatriques, de *départements spéciaux réservés* à l'internement des auteurs de crimes et délits relevant des cours d'assises et déclarés responsables.

M. GERBET (P.R.), rapporteur pour avis, souligne l'effort fait pour le renforcement des effectifs des greffes, mesure importante pour remédier à la lenteur de la justice. Il déplore l'insuffisance de la retraite des avocats, dont le montant avoisine celui du SMIC. Cette situation, précise-t-il, qui oblige les avocats à prolonger leur activité professionnelle, risque de se trouver aggravée par la réforme instituant la gratuité de la justice. Il insiste sur la nécessité d'instituer un régime d'indemnisation satisfaisante des avocats commis d'office en matière pénale. Pour terminer, il indique *que la commission des lois* a donne un avis favorable à l'adoption des crédits.

« Vous avez été entendus », observe M. PEYREFITTE, garde des sceaux, en évoquant les souhaits formulés par les députés *lors du débat de l'an dernier et* en présentant un budget qui par sa forte croissance se situe au premier rang devant les autres grandes priorités, affaires étrangères et culture.

Après avoir relevé que dans ce budget de fonctionnement l'investissement occupait une place très modeste, il se livre à une réflexion sur le présent et l'avenir de la justice française : *« Au même titre que la liberté, la justice se révèle aujourd'hui l'aspiration fondamentale des Français. D'où leur exigence. D'autant que notre justice est trop souvent considérée comme une institution inaccessible, coûteuse, débordée, désespérément lente, indifférente à l'homme dans sa vie quotidienne. De plus, on y voit une machine d'autant plus implacable qu'elle est plus mystérieuse. Il y a donc tout un travail de création, de confiance à mener à bien. Ce mot résume notre objectif : la simplification. Sans cesser d'être juste et efficace, la procédure doit se simplifier : elle y gagnera en rapidité, elle sera moins onéreuse et plus claire. Bref, la justice doit devenir plus accessible, plus attentive aux besoins réels ; elle doit devenir un service public plus moderne, plus efficace, plus chaleureux, et ce en favorisant le développement de l'esprit de responsabilité. »*

Le ministre poursuit : *« Grâce à ce budget, des progrès substantiels devraient, dès l'an prochain, être perçus par le public dans la marche des juridictions. Les lacunes les plus criantes seront comblées et les retards les plus déplorables seront rattrapés dans les greffes qui constituent la première des juridictions. Il n'est pas normal que la justice française fonctionne comme une armée mexicaine où les officiers remplacent les soldats. La priorité sera donc de débloquer le plus gros goulet d'étranglement des services judiciaires : les greffes des tribunaux. »*

M. Peyrefitte évoque ensuite successivement le renforcement des effectifs des tribunaux, l'extension de l'expérience *« très encourageante »* des conciliateurs bénévoles, la généralisation des procédures de requête et de référé devant le juge d'instance, les progrès de l'aide judiciaire et la gratuité administrative des procédures judiciaires civiles. Après avoir annoncé qu'un projet réglerait prochainement *« avec équité »* le problème des retraites des avocats, il aborde après les services judiciaires, la seconde priorité : l'administration pénitentiaire où l'essentiel des moyens sera consacré à améliorer la condition des personnels, à accroître les effectifs et à améliorer la formation.

Dans la discussion générale, M. FREDERIC-DUPONT (apparenté P.R., Paris) demande que le tribunal de Nanterre soit rattaché, non à la cour de Versailles, mais à celle de Paris. Pour M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort) *« les créations d'emplois de magistrat sont une goutte d'eau qui ne saurait servir à désencombrer les juridictions. »* A son avis, le secteur le plus menacé est celui de l'éducation surveillée, qui n'a jamais connu, depuis 1970, *une dotation* aussi *faible*. Plus qu'un instrument de prévention, ce budget lui apparaît comme un catalogue de mesures électoralistes.

Selon M. BUSTIN (P.C., Nord), *« la répression reste le moyen privilégié le moins coûteux financièrement, le plus rentable idéologiquement. Avec la crise et le chômage, le fonctionnement de la justice devient insupportable ».*

« Les recommandations du comité sur la violence se traduiront-elles dans les faits, et quand ? », demande M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines), qui indique que son groupe, qui approuvera le budget, attache la plus grande importance à la réponse du ministre.

Pour M. HOUTEER (P.S., Haute-Garonne), la réforme pénitentiaire de 1975 est inapplicable dans les conditions actuelles de détention. Il évoque notamment la liberté de lecture dans les prisons, la multiplication des suicides et les sanctions prononcées contre cinq éducateurs de Fleury-Mérogis.

En séance de nuit, M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) observe que *« la crise économique actuelle, qui engendre une crise morale, touche plus directement les milieux les plus défavorisés, c'est-à-dire ceux dont est issue la grande majorité des délinquants. Face au lot d'injustice qui la frappe*, observe-t-il, *la jeunesse réagit et se révolte. Force est de constater*, déclare-t-il, *que trop souvent la société réprime, au lieu d'appliquer, dans un premier temps, les mesures éducatives appropriées ».*

Pour M. MASSON (P.R., Yonne), la gratuité de la justice à partir du 1er janvier 1978 est un événement capital, mais il faut également s'implifier la procédure et en unifier les délais.

M. PIOT (R.P.R., Yonne) indique que son groupe, qui a trop souvent voté le budget de la justice avec résignation, votera celui-ci avec espoir et confiance.

Des précisions de M. Peyrefitte

Répondant aux orateurs, M. PEYREFITTE déclare sur l'obligation de réserve :

« Je considère de mon devoir de veiller à ce que les magistrats, tout en ayant la faculté de s'exprimer, ne s'écartent pas de cette obligation. Il est par exemple particulièrement choquant que soient exprimés certains commentaires d'une organisation syndicale sur une affaire en cours. C'est indécent, voire illégal. Ceux qui s'y livrent en sont d'ailleurs les premières victimes », observe-t-il en évoquant l'attentat perpétré contre le Syndicat de la magistrature.

Le ministre donne les précisions suivantes :

— Les ordonnances d'expulsion ont été moins nombreuses en 1976 qu'en 1975. Ainsi, du fait du chômage, les expulsions diminuent car la justice est humaine.

— Le nombre des suicides en prison n'a pas augmenté. Il était de 42 en 1975, de 35 en 1976 et de 35 également en octobre 1977. La prison n'est pas un élément aggravant du suicide. Des mesures n'en ont pas moins été prises.

— Pour ce qui est du contrôle des publications autorisées dans les prisons, dans certains cas, exceptionnels et graves, certains écrits appelant à la révolte ou à l'agression contre les personnels de surveillance ont été interdits, *en contradiction* avec *le droit*. M. Peyrefitte suggère que l'on étende aux publications la réglementation en vigueur pour les correspondances, réglementation qui interdit les lettres contenant des menaces précises contre des personnes ou contre la sécurité dans lesp risons. Je me propose d'établir, précise-t-il, une réglementation dans ce sens, étant entendu qu'une faculté de recours serait ouverte.

— Sur quinze mille cinq cent quatre-vingt-onze permissions de sortie accordées en 1976, 95 % n'ont donné lieu à aucun incident, et seulement 0,03 % ont donné lieu à des actes graves contre des personnes. C'est trop, reconnaît-il. Mais faut-il, à cause de cinq cas, supprimer complètement le système des permissions, qui est, pour les détenus, l'espérance ?

— La parité indiciaire sera totale, à compter du 1er janvier 1978, entre les personnels de surveillance et le corps des gardiens de la paix en tenue, ce qui représente un effort financier de 36 millions.

— Le gouvernement étudie la question des dommages matériels provoqués par des attentats par explosif.

« Le terrorisme, a ajouté le ministre, *est un défi lancé à la société occidentale, qui doit s'en protéger, sous peine d'être détruite. A menace nouvelle il faut des réponses nouvelles. Le gouvernement réfléchit aux parades éventuelles, la meilleure me paraissant être la fermeté. Mais, comme il y a un euro-terrorisme, il pourrait y être répondu par un euro-antiterrorisme, la France ne pouvant se borner à une réaction isolée. »*

L'Assemblée adopte les crédits de la justice, l'opposition votant contre, puis l'article relatif au relèvement des plafonds de ressources de l'aide judiciaire. Le groupe communiste avait estimé ce relèvement insuffisant.

Légion d'honneur et ordre de la Libération

L'Assemblée nationale a examiné et adopté les budgets annexes de la Légion d'honneur *(47,5 millions) et de l'ordre de* la Libération (1,5 million) en présence du général De Boissieu, grand chancelier de l'ordre de la *Légion d'honneur.*

COOPÉRATION : priorité à l'assistance technique militaire

On ne dénombrait, mardi matin 25 octobre à l'Assemblée nationale, qu'une dizaine de députés pour examiner le budget de la coopération. Avec 3 milliards de francs en 1978, ce dernier connaîtra une augmentation de 17 %, compte tenu de l'extension des compétences du ministère à la République à Djibouti, qui vient d'accéder à l'indépendance.

Rapporteur spécial, M. VOISIN (app. R.P.R.) relève notamment que dans un budget en croissance modérée notre assistance technique militaire (380 millions) figure *parmi les priorités. Les crédits* prévus permettront de rémunérer environ 1 250 coopérants militaires (1 000 en 1977) et d'accueillir 1 500 stagiaires sur les 4 000 demandes présentées. La commission des finances a adopté les *crédits en discussion.*

M. FREDERIC-DUPONT (app. P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, évoque l'effort français en faveur du développement. Selon *le comité d'aide au développement* de l'O.C.D.E., la France a consacré 0,625 % de son P.N.B. (10,5 milliards en 1976) à l'aide au développement, dont un quart environ a bénéficié aux Etats du ressort du ministère de la coopération.

« Ce taux, précise le député, *place la France au quatrième rang dans le monde (après les Pays-Bas, la Suède et la Norvège) et la rapproche de l'objectif de 0,7 % du P.N.B. fixé pour l'aide au développement par la CNUCED. »* La commission des affaires étrangères a émis un avis favorable à l'adoption des crédits, en insistant sur l'importance des émissions de radio.

M. Robert GALLEY, ministre de la coopération, déclare : *« Nous sommes disposés à apporter à nos amis africains les avis et les appuis qu'ils souhaiteraient nous voir leur apporter. Mais là comme ailleurs les orientations et les décisions leur appartiennent. (...) Il est satisfaisant de voir prendre forme, progressivement, une politique interafricaine. Cette concertation nous paraît essentielle. (...) La France s'attache à respecter les principes de neutralité et de non-ingérence, mais notre amitié se veut vigilante. »*

M. Galley évoque ensuite la situation économique de l'Afrique, qui, constate-t-il, *« reste préoccupante »*. Aussi estime-t-il nécessaire d'établir rapidement des accords internationaux afin de stabiliser les cours des matières premières *« à des niveaux justes et équitables ».*

M. Galley *précise que la coopération* militaire doit être ramenée à son niveau de 1976, soit un peu moins de 13 % des dépenses totales de son ministère.

Dans la discussion générale, M. MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise), évoque *« l'expédition armée du Zaïre, opération du plus pur style colonial »*, dénonce la poursuite de la coopération nucléaire avec l'Afrique du Sud et le maintien de la domination coloniale française sur Mayotte.

Selon M. FEIT (P.R., Jura), *« la France n'a pas, en matière de coopération, à rougir de son action ».* L'orateur insiste sur la coopération industrielle et réclame un statut des entreprises coopérantes.

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) a dénoncé *« la coloration impérialiste d'un budget qui n'est qu'une présentation moderniste de la politique de la canonnière ».* Il y voit la manifestation d' *« un complexe militaro-industriel à la française ».*

Répondant aux orateurs, M. Galley rend hommage à l'action des Volontaires du progrès et annonce que leur effectif sera porté de trois cent quarante-cinq à cinq cents dans les six prochains mois. Il évoque le sort des six otages toujours détenus par le Front Polisario et affirme qu'au-delà de cette *« douloureuse affaire »* la sécurité de nos coopérants *« est globalement très bien assurée ».* Il note ensuite que Radio-France internationale a bénéficié en 1977 d'un effort *« exceptionnel »*, effort qui sera accru en 1978.

Au sujet de la coopération militaire, il s'attache *« à ramener les choses à leurs justes proportions ».* Il n'y a aucune évolution vertigineuse de cette coopération, affirme-t-il. S'adressant à M. Montradgent, il déclare : *« Non, notre assistance au Tchad n'est pas une manifestation de l'impérialisme français. Non, il n'y a pas de coopération nucléaire militaire avec l'Afrique du Sud. Notre politique n'a rien de comparable avec celle de l'U.R.S.S., dont les livraisons d'armes à l'Afrique se sont élevées à plus d'un milliard de dollars. »*

Les crédits de la coopération sont ensuite adoptés, l'opposition votant contre.

M. Louis Joxe est nommé membre du Conseil constitutionnel

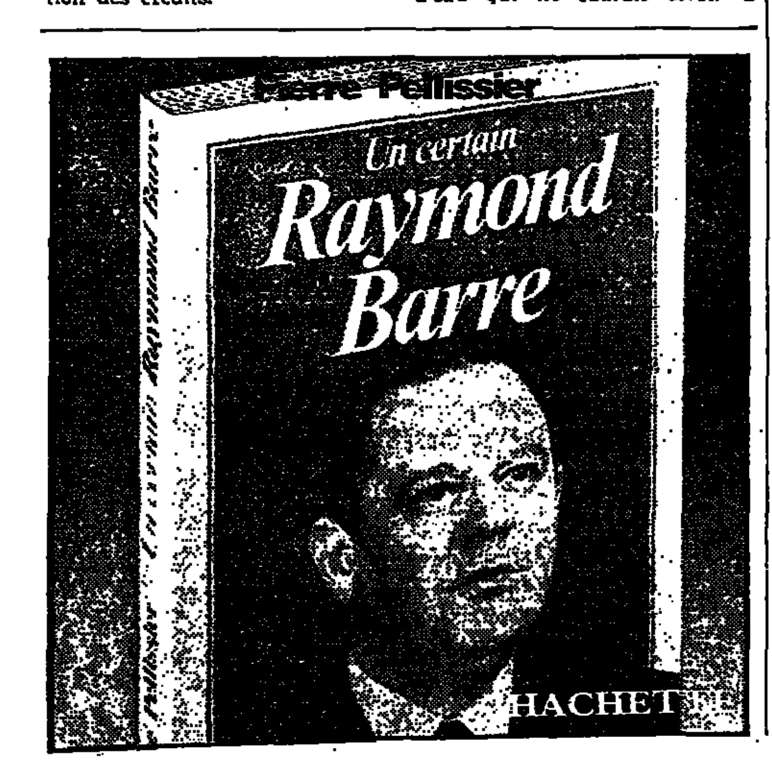
Sur décision de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, publiée au « Journal officiel » du 26 octobre, M. Louis Joxe est nommé membre du conseil constitutionnel, en remplacement de M. Henry Rey, décédé le mercredi 12 octobre (« le Monde » du 13 octobre).

M. Louis Joxe, ancien ministre d'Etat, qui ne *sollicitait* pas le renouvellement de son mandat de député R.P.R. dans la quatrième circonscription du Rhône, où M. Raymond Barre est candidat, sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean Baridon (R.P.R.).

Né le 16 septembre 1901 à Bourg-la-Reine, M. Louis Joxe, agrégé d'histoire et de géographie, a été chargé de mission puis chef adjoint de cabinet de Pierre Cot lorsque ce dernier était sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et ministre de l'air entre 1932 et 1934. Secrétaire général du centre d'études de politique étrangère de 1930 à 1939, M. Louis Joxe occupe de 1942 à 1944 les fonctions de secrétaire général du comité de libération nationale. Nommé au Conseil d'Etat en service ordinaire en décembre 1944, il est successivement secrétaire général du gouvernement provisoire (1944-1946), directeur général au ministère des affaires étrangères (1946-1952), ambassadeur à Moscou (1952-1955), à Bonn (1955-1956), puis secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Elevé en 1959 à la dignité d'ambassadeur de France, il entre au gouvernement, où, après avoir été secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (M. Michel Debré), il devient ministre de l'éducation nationale en janvier 1960. Après avoir exercé les fonctions de ministre d'Etat chargé des affaires algériennes de novembre 1960 à novembre 1962, puis jusqu'en 1967 de la réforme administrative, M. Joxe est élu député de la quatrième circonscription du Rhône (Lyon VII, VIII et XI) en 1967.

Garde des sceaux, ministre de la justice dans le quatrième cabinet de Georges Pompidou, c'est à ce titre qu'il a assuré pendant les « événements » de 1968, les fonctions de premier ministre en remplacement de Georges Pompidou en voyage en Iran du 2 au 7 mai, puis en Afghanistan jusqu'au 11 mai. Réélu député du Rhône en mars 1973, mandat qu'il avait retrouvé en juin 1968, M. Joxe préside l'Union des Français à l'étranger depuis 1969, ainsi que le Mouvement national pour la réforme régionale. De 1971 à 1972, il avait présidé la commission d'étude sur la fonction enseignante dans le second degré.



POLITIQUE

La « proposition Guermeur » d'aide à l'enseignement privé devient la loi après le vote du Sénat

Le Sénat a adopté sans la modifier, mardi 25 octobre, par 174 voix contre 104, la proposition de loi sur l'enseignement privé visant à étendre l'aide financière de l'Etat, notamment en faveur des maîtres et de certaines constructions scolaires. Le débat sénatorial a été marqué par l'intervention assez agressive du ministre de l'éducation à l'égard des socialistes et par la modération du groupe communiste, qui n'a déposé ou défendu aucun amendement.

Ce texte, issu d'une proposition de loi de M. GUY GUERMEUR, député R.P.R. du Finistère, amendé par plusieurs dispositions d'origine gouvernementale, avait été voté en première lecture par l'Assemblée nationale le 28 juin dernier. Il prévoit une aide financière supplémentaire en faveur des établissements d'enseignement privé, une extension aux maîtres de cet enseignement du statut des maîtres de l'enseignement public, et des garanties nouvelles assurant (dans la nomination des maîtres notamment) le maintien du caractère spécifique des établissements sous contrat : le choix des maîtres est conféré par le projet au chef d'établissement, l'autorité rectorale ne conservant plus qu'une sorte de droit de veto. L'aide financière de l'Etat (destinée à permettre la construction des ateliers technologiques, rendue nécessaire par la réforme Haby de juillet 1975) sera mise en œuvre chaque année lors de la discussion du budget.

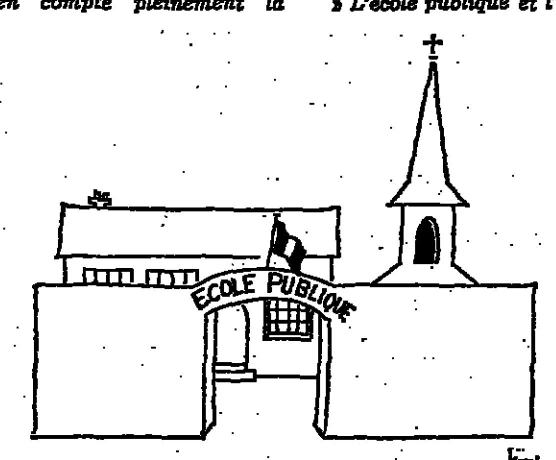
« *Cette loi,* a affirmé le rapporteur, M. JEAN SAUVAGE (Union centriste, Maine-et-Loire), *ne déroge pas aux principes de la loi Debré de 1959. Ces dispositions ne remettent pas en cause les structures mises en place alors et ne concernent que les établissements existants. Elle n'innove donc pas, mais actualise.* »

M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) est d'un avis diamétralement opposé. *Le texte en discussion,* estime-t-il, loin d'être une simple actualisation, modifie sérieusement la législation actuelle. Le respect du « caractère propre » de l'établissement sera la porte ouverte aux licenciements les plus *arbitraires.*

M. MATHIEU (Rép. ind., Rhône) considère qu'il est bon de clarifier et de préciser les dispositions de la loi Debré. Il approuve le nouveau texte, qui « *améliore la situation du maître, règle le contentieux du forfait d'externat et met un terme aux interprétations abusives de la loi de 1959.* »

M. JEAN-MARIE GIRAULT (rép. ind., Calvados), maire de Caen, prononce un vif réquisitoire contre ceux qu'il dénonce comme « *des adversaires de l'enseignement privé et du pluralisme scolaire : MM. Mexandeau, Henry, Cornec* ». *Ce qui est visé,* estime-t-il, c'est la liberté des parents à l'égard de l'éducation de leurs enfants : « *Le parti unique, le syndicat unique, l'école unique, nous n'en voulons pas !* »

Mme HELENE LUC (P.C., Val-de-Marne) annonce que son groupe refuse le débat tel qu'il est posé et votera contre la proposition Guermeur, qualifiée d' « *opération de diversion politique* ». Mais le parti communiste, déclare-t-elle, est décidé « *à prendre en compte pleinement la diversité des opinions et des positions* ».



(Dessin de KONK.)

M. CHERIOUX (R.P.R., Paris) dénonce le « programme plus ou moins commun de la gauche », *qui consiste* « *à écraser l'individu dans le collectivisme* ».

M. HABERT (non inscrit, Français de l'étranger) pense qu'il est normal que l'État, « *qui apporte une aide aux journaux qui le combattent* », s'intéresse au sort de *l'enseignement privé.* Il demande que la nouvelle législation s'applique aux écoles établies hors de France.

M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, qui, « *unanime votera la proposition* », s'inquiète des délais et modalités de financement.

M. HABY souligne que « *le paysage a profondément changé* » depuis le début du siècle. « *Aujourd'hui,* déclare-t-il, *très nombreux sont les enseignants chrétiens qui dispensent l'enseignement laïc, et l'enseignement privé est de plus en plus un enseignement donné par des laïcs.*

» *L'Eglise d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier : elle échappe au dogmatisme et à la volonté du pouvoir ; et au milieu du foisonnement des orientations politiques et des projets de société, la neutralité de l'école publique est ardemment réclamée par la majorité des familles qui veulent, pour leurs enfants, un havre de sérénité et d'approche des valeurs fondamentales communes à notre civilisation, non un lieu d'affrontements et de combats.*

» *L'école publique et l'école privée participent désormais toutes deux de l'esprit du temps. Habitées de la même confiance en l'homme, mais sensibles aux mêmes incertitudes, ouvertes aux mêmes recherches, elles ne produisent ni ne reproduisent deux camps, deux cultures, deux France. Elles ne dressent pas deux jeunesses l'une contre l'autre. Leurs démarches ne sont pas antagonistes, mais parallèles.* »

Le ministre s'en prend ensuite aux municipalités socialistes : « *Quand le parti socialiste, dans son communiqué du 8 octobre, justifiant les suppressions de subventions, rappelle l'instruction donnée par son comité directeur aux municipalités socialistes d'* « *engager des négociations en vue d'aboutir à des contrats d'association* », *il les engage,* affirme M. Haby, *à se mêler de ce qui ne les regarde pas. Faut-il rappeler que la municipalité ne se trouve pas dans la situation du contractant qui souhaite modifier le contrat ou faire signer un avenant à son partenaire. Faut-il rappeler que ces contrats sont essentiellement établis entre les écoles privées et l'Etat ?* » Puis il conclut en évoquant les principes de liberté d'égalité et de fraternité auxquels la nouvelle législation, estime-t-il, reste fidèle.

Les sénateurs repoussent alors plusieurs amendements socialiste visant, notamment, le « caractère propre » de l'enseignement privé. « Si ses maîtres sont rétribués sur fonds publics, déclare M. SERUSCLAT, ils ne peuvent être « tenus » à s'écarter de la laïcité. »

L'ensemble de la proposition de loi est adopté. — A. G.

Obscure polémique autour de l'adverbe « autrement »

La revue *Autrement*, dirigée par M. Henry Dougier, est en procès avec le mouvement des jeunes giscardiens qui vient de se rebaptiser en empruntant son nom. Déjà, au niveau du juge des référés, les jeunes giscardiens ont obtenu satisfaction, mais ils ont néanmoins estimé prudent d'annoncer qu'ils ne feraient pas usage de l'adverbe « autrement » en matière de presse.

En attendant un arbitrage définitif, M. Dougier avait convoqué, mardi 25 octobre, une conférence de presse au cours de laquelle d'autres revues d'opinion — *Esprit, Etudes, les Temps modernes* — sont venues lui témoigner leur solidarité. Quelques grandes figures de la gauche intellectuelle s'étaient également mobilisées tels MM. Bernard-Henry Lévy, André Lichnerowicz et Pierre Vidal-Naquet.

Officiellement, il s'agissait de traiter de « la récupération politique des mouvements d'idées ». Un beau sujet. En pratique, on polémiqua sans génie avec les Jeunes giscardiens. L'intervention la plus intéressante a été signée par un absent, M. Alfred Grosser, retenu à Bruxelles. Dans son message il indique en effet :

« *Admettons un instant que les juges établissent qu'en stricte légalité le Mouvement des jeunes giscardiens avait le droit de s'intituler* « *Autrement* ». *Mais supposons aussi, hypothèse plus immédiatement vérifiable, que le président de la République n'est pas entièrement dépourvu de possibilités d'influence sur un mouvement se réclamant de lui et comprenant un de ses fils parmi ses dirigeants.* [N.D.L.R. — Henry Giscard d'Estaing.]

« *Le refus opposé aux animateur d'*Autrement *est alors particulièrement choquant au nom même des principes dont se réclame le président. Le dialogue courtois plutôt que l'affrontement, l'équité plutôt que la lettre des textes, le respect des mouvements de pensée plutôt que l'exercice musclé de la puissance politique ou financière, le sens de l'unité dans le respect des différences : dans le refus immédiat opposé à la légitime demande d'*Autrement, *on est bien loin de ces choix si souvent proclamés.*

» *Notre président déplore, non sans raison selon moi, le durcissement des antagonismes en France et souhaite que les esprits critiques jugent ses attitudes et son action non à partir de dogmes politiques, mais à la suite d'analyses dépassionnées conduites sans malveillance. Or le comportement qu'il laisse adopter aux Jeunes giscardiens a des effets exactement inverses. Comment ne pas éprouver de soupçon sur les intentions quand, dans une affaire si limitée, où ne se trouve engagé aucun grand intérêt politique, la liberté d'action du groupe aux ressources limitées se trouve délibérément entamée par un groupe fort des seules ressources qui lui viennent du dehors ?* »

Tout était dit et bien dit. Et, pourtant, une heure et demie durant s'est déroulée une conférence de presse aux allures de numéro de cirque.

En effet, trois militants du mouvement des jeunes giscardiens s'étaient risqués à venir porter la contradiction. Jeunes, inexpérimentés, d'une dramatique maladresse, ils ont essayé de ruser en présentant leur démarche comme spontanée et non-télécommandée.

Chacun offrait la caricature de son propre rôle : les trois « giscardiens », jeunes gens bien élevés issus de la bonne société parisienne, avaient notamment affaire à un quarteron de militantes qui semblaient échappées d'une bande dessinée de Claire Bretécher. Bernard-Henry Lévy, alangui au premier rang, caressait avec ennui ses longs cheveux. Chacun a tenu son rôle et brodé sur des airs connus. Il n'est pas si facile de se comporter « autrement ». — T. P.

POLITIQUE

LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le P.C. et le P.S. lancent des campagnes pour défendre leurs positions

Le parti communiste et le parti socialiste engagent d'importants moyens financiers pour défendre leurs positions et convaincre leurs électeurs et sympathisants. Le P.C.F. a réorganisé son secteur de propagande, dirigé par M. René Piquet, membre du secrétariat. Vingt-cinq mille rencontres-débats sont programmées. Du 16 au 20 novembre, un « porte-à-porte géant » est prévu afin de diffuser un numéro spécial de l'*Humanité-Dimanche*. Pour couvrir ses dépenses de propagande jusqu'en 1978, le P.C.F. prévoit un budget de 10 millions de francs.

Les socialistes n'entendent pas être en reste. Ils vont lancer à la mi-novembre, sur le thème « Demain la gauche », une campagne nationale financée, elle aussi, par une souscription publique. Une brochure a été diffusée à 40 000 exemplaires. Vingt et un meetings sont prévus dans chacune des capitales régionales. M. Mitterrand se rendra à Lyon le 8 novembre.

Parallèlement, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a lancé un appel aux partis de gauche. Dans le rapport moral qu'il a rédigé en vue du congrès de la FEN qui siégera du 30 janvier au 4 février, il écrit :

« Il nous est impossible de ne pas adresser le plus solennel et le plus pathétique appel à ceux qui tiennent entre leurs mains le sort de notre avenir. Rien ne saurait justifier que soit renvoyé aux calendes le changement de politique que tout le monde souhaite — au moins parmi les travailleurs salariés — sous prétexte qu'on n'est pas d'accord pour fixer aujourd'hui le nombre des filiales nationalisables. »



(Dessin de CHENEZ.)

M. MITTERRAND : les deux phases de l'union de la gauche.

Dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 26 octobre, M. François Mitterrand déclare :

« L'union de la gauche, pour l'emporter, pour s'imposer, devait passer par deux phases. La première, facile, harmonieuse, correspondait à la période où les communistes n'imaginaient pas le rééquilibrage possible. La deuxième, heurtée, douloureuse, était fatale dès lors que les socialistes étaient devenus, grâce à l'union et à leur propre renouveau, la première force politique française. Nous y sommes. Mais il y a les masses, leurs besoins, leurs volontés. Il faudra bien que chacun se fasse à l'existence et à la réalité du parti socialiste, donnée objective et condition nécessaires de la victoire de la gauche. Quand cela sera tout à fait démontré, le courant unitaire emportera toutes les digues. »

LES DÉJEUNERS DE M. FABRE

Dans son numéro du 26 octobre, *l'Humanité* note que le Mouvement des radicaux de gauche n'a pas démenti l'information suivant laquelle M. Robert Fabre aurait déjeuné le 18 octobre avec M. Victor Chapot, chargé de mission auprès du président de la République. M. Fabre a déclaré, à ce sujet, le 25 octobre, à France-Inter : *« Il m'arrive, comme à tout le monde, de rencontrer des personnalités de la majorité, et je ne pense pas qu'il y ait à en rougir. »*

Le M.R.G. s'en tient là, et ne fait aucun commentaire sur le déjeuner qui inquiète le P.C.

● *M. Claude Estier*, membre du secrétariat du P.S., note, dans l'éditorial de *l'Unité* datée 21-27 octobre : *« Nous avons pris acte avec intérêt du texte du manifeste que la C.G.T. a rendu public cette semaine et qui tranche singulièrement avec les premières prises de position de certains dirigeants de cette centrale au lendemain du 22 septembre. (...) Cette prudence nouvelle est-elle la conséquence de certains remous enregistrés à la base de la C.G.T. dont la majorité des adhérents sont loin de partager toutes les options du P.C. ? »*

« L'HUMANITÉ » COMPARE LES PROJETS DES P.S. DE LA C.E.E. AU PROGRAMME COMMUN

L'Humanité du 26 octobre publie une analyse comparative du projet de programme des P.S. de la C.E.E. et du programme commun. L'organe central du P.C.F. écrit : *« Le changement du parti socialiste est irréfutable, comme il est irréfutable que ce changement va de gauche à droite. (...) Est-ce l'adoption, le 6 juin 1977, de ce programme commun des partis socialistes ouest-européens qui explique l'abandon au même moment par le parti socialiste des dispositions essentielles du programme commun de la gauche française ? La coïncidence est telle qu'il est impossible de ne pas se poser la question. »*

M. PONTILLON (P.S.) : le document ne nous engage pas.

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat du P.S., a répondu : *« Je ne me donnerai pas le ridicule d'engager une polémique publique avec le parti communiste dans cette entreprise systématique de manipulation de l'information. »*

Le document publié n'engage absolument pas les partis socialistes, explique M. Pontillon, il ne s'agit que d'un projet sur lequel les partis socialistes des neuf pays auront à donner ultérieurement leur appréciation. Un congrès de l'Union des partis socialistes de la C.E.E. se tiendra en avril prochain à Bruxelles, et des amendements ont déjà été déposés. D'autres seront acceptés jusqu'au 31 décembre prochain.

« EUROCOMMUNISME ET ÉTAT »

Marcel Veyrier analyse, dans *l'Humanité* du 24 octobre, l'ouvrage de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol' *Eurocommunisme et Etat*. Il écrit notamment :

« Certaines affirmations mériteraient pour le moins des études plus approfondies, des jugements moins péremptoires. Par exemple : « Le schéma de l'Etat prolétarien que traçait Lénine dans l'Etat et la Révolution *ne s'est pratiquement réalisé nulle part, encore moins dans le pays qui nous est présenté aujourd'hui comme un modèle idéal. (...)*

» La révolution d'Octobre a produit un Etat qui n'est évidemment pas un Etat bourgeois, mais qui n'est pas non plus encore le prolétariat organisé comme classe dominante, et qui n'est pas encore une authentique démocratie. »

» La réalité du socialisme en U.R.S.S. et dans d'autres pays est plus complexe, plus diversifiée, même dans quelques aspects de la démocratie. Gardons-nous de jeter l'enfant avec les eaux sales.

» Le débat sur ces questions est utile, et même indispensable. Mais une certaine démesure dans la critique ne le favorise pas. »

La L.C.R. : les cartes du P.C. sont biseautées

Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a publié mercredi 26 octobre dans le quotidien *Rouge* une déclaration consacrée à la crise de la gauche.

« Les cartes du P.C.F. sont biseautées et les vraies raisons de la rupture sont ailleurs. En fait, le P.C.F. sait bien que faute de vouloir changer le système, il faudra se contenter de l'aménager, et d'une manière ou d'une autre, faire supporter l'austérité aux travailleurs, comme le proposent les partis communistes italien et espagnol. Mais il sait aussi que minoritaire, face à un P.S. de plus en plus « sûr de lui et dominateur », se préparant à investir l'appareil d'Etat et talonné dans les entreprises par l'extrême gauche et les travailleurs combatifs, il risque de perdre sur tous les tableaux : exclu de l'Etat-P.S. et contesté dans la classe ouvrière.

» Mais la direction du P.C.F. n'a pas vocation au suicide. Par la rupture des négociations, elle fait savoir au P.S. que le P.C. n'est pas prêt à appliquer une politique de « gestion démocratique du capitalisme » en période de crise, s'il n'obtient pas en contrepartie une place suffisante dans l'appareil d'Etat et à la tête des entreprises nationalisées. C'est pourquoi le P.C.F. rappelle qu'il veut toute sa place dans un gouvernement de gauche et exige l'élection des P.-D.G. des entreprises nationalisées. »

Les trotskistes dénoncent les « capitulations du P.C. et du P.S. » sur l'armement nucléaire

« Arrêt immédiat de la construction des armes nucléaires stratégiques et tactiques. Destruction de l'ensemble des stocks. » C'est ce que réclame, dans son numéro spécial consacré à la défense nucléaire, la revue *Soldat travailleur* d'octobre 1977 qui se présente comme la *« revue marxiste-révolutionnaire sur le mouvement des soldats et la crise de l'institution militaire »*, proche de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) — trotskiste — d'Alain Krivine.

La revue dénonce les *« capitulations du P.C. et du P.S. »* et leur oppose les *« propositions des révolutionnaires »* qui sont notamment : la création d'un syndicat unitaire des soldats, le contrôle ouvrier sur l'ensemble des missions de l'armée et les stocks d'armes, la formation militaire des hommes et des femmes — à proximité du domicile — sous le contrôle des syndicats et la rupture des alliances militaires avec les Etats impérialistes.

» Quand le parti communiste évoque pour justifier le nucléaire la dégradation des forces conventionnelles, il oublie évidemment une bagatelle : cette dégradation est avant tout le fruit de la perte de confiance, du malaise des militaires face aux missions et aux idéaux affirmés par les dirigeants de la bourgeoisie. Ce malaise n'est pas en soi progressiste, mais il est un des symboles de la crise de l'appareil d'Etat bourgeois. Il appartient au mouvement ouvrier et aux comités de soldats de le transformer en une contestation du militarisme bourgeois aux côtés de la classe ouvrière. Et sur ce point encore, la démarche du P.C.F. souligne son choix. Contre le mouvement des soldats, il prend ouvertement partie pour l'ordre et l'unité de la hiérarchie militaire.

» Au contraire, le mouvement ouvrier n'a rien à attendre de l'armée bourgeoise en tant que telle et de son arsenal nucléaire. Il doit, à l'inverse, fonder sa politique militaire sur la liaison privilégiée avec les soldats et sur l'armement des travailleurs mobilisés. »

★ *Soldat travailleur*, octobre 1977, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil, 3 F.

M. Jacques Chirac traite de « gribouilles » les dirigeants socialistes

De notre envoyé spécial

Gréoux-les-Bains. — M. Jacques Chirac, qui visite ce mercredi le département des Alpes-de-Haute Provence et jeudi celui des Hautes-Alpes, a commencé son voyage dans le Sud-Est mardi par le département du Vaucluse, qui est celui des trois où la poussée de la gauche a été la plus spectaculaire depuis 1973. Le R.P.R. a dû y céder deux des trois sièges de député qu'il possédait, celui d'Avignon et celui de Carpentras, à des élus socialistes, MM. Duffaut et Leenhardt, qui d'ailleurs ne se représenteront pas en mars prochain, alors que M. Jacques Bérard, député R.P.R. d'Orange, a été battu en mars dernier aux élections municipales par un communiste, M. Giorgi.

Le désir de revanche de la part des électeurs gaullistes explique peut-être l'accueil particulièrement enthousiaste que le président du R.P.R. a reçu mardi soir dans la salle des fêtes d'Avignon, où le public se massait même sur les grilles et dehors sous les platanes.

Soutenu par des applaudissements fréquents, M. Chirac s'est attaqué avec violence à l'opposition tout entière et à M. François Mitterrand plus particulièrement, traitant les dirigeants socialistes de *« gribouilles »*. L'ancien premier ministre a également dénoncé le laxisme et le manque d'autorité qui existeraient actuellement, notamment en matière d'éducation et de justice, mettant en cause le comportement de certains syndicalistes dans ces deux domaines. Là aussi, le public a réagi favorablement à ces appels à la fermeté.

Au premier rang de l'auditoire se trouvait, il est vrai, le maire de Carpentras, M. Charpentier, membre du parti républicain, qui pourrait se présenter dans la deuxième circonscription, où M. Santoni, ancien député R.P.R. n'a pas encore décidé de briguer un nouveau mandat. M. Chirac a même fait allusion à ceux qui — avant la lettre — n'avaient pas respecté le pacte majoritaire. Dénonçant le maintien au deuxième tour des municipales à Orange de M. Fanti, centriste radical, qui avait provoqué l'échec de M. Jacques Bérard, il a parlé *« de l'action scandaleusement irresponsable d'un imbécile »*.

Dans cette région essentiellement consacrée à la culture des fruits, des légumes et de la vigne, M. Chirac a évoqué, à chaque étape, l'éventualité de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun agricole pour y opposer, au nom du R.P.R., un veto catégorique.

ANDRÉ PASSERON.

M. BARRE DEVANT LE GROUPE RÉFORMATEUR

M. Raymond Barre a été reçu mardi 25 octobre par le groupe réformateur de l'Assemblée nationale. M. Edmond Ollivro, président du groupe, a indiqué que le premier ministre avait remercié les députés réformateurs de leur *« fidélité »*. *« Je ne l'oublie pas et je ne l'oublierai jamais »*, a-t-il dit. M. Barre a rappelé qu'il présentera au mois de janvier les *« objectifs d'action du gouvernement »* ; il a ajouté qu'il apportera son appui *« sans exclusive »*, tout en gardant sa *« liberté d'appréciation »*, aux candidats qui présenteront un programme de soutien au président de la République et au chef du gouvernement.

● RECTIFICATIF. — Dans la liste des candidats du R.P.R. publiée dans *le Monde* du 22 octobre, une erreur a été commise au sujet du département de l'Ille-et-Vilaine. Dans la 2e circonscription, c'est le député sortant, M. François Le Douarec, qui a reçu l'investiture du R.P.R.

« POUR L'AUTONOMIE DE LA MARTINIQUE »

Les formations martiniquaises favorables à l'autonomie (le parti communiste, le parti progressiste et le parti socialiste) ont constitué un Front national martiniquais pour l'autonomie (F.N.M.A.) et rendu public, lundi 24 octobre, un manifeste.

Dans ce document, les formations signataires *« réaffirment leur opposition à la politique colonialiste du gouvernement français »* qui, affirment-elles, *« favorise les trusts et monopoles français et européens ainsi que les capitalistes martiniquais, détériore l'économie martiniquaise et amplifie le chômage »*. Les partis du F.N.M.A. estiment que *« le régime départemental est aujourd'hui rejeté par un nombre croissant de Martiniquais »* et que *« la revendication du changement gagne du terrain »*.

● *M. Denis Blondeau*, maire de Pontarlier, qui a été exclu du parti socialiste par la commission des conflits de la Fédération du Doubs du parti socialiste (*le Monde* du 26 octobre), a décidé de faire appel de cette décision devant les instances nationales du P.S.

Mort de M. Félix Gouin ancien président du conseil

M. Félix Gouin est mort, mardi 25 octobre, à 15 h. 30, d'une défaillance cardiaque, en son domicile à Nice, où il vivait depuis plusieurs années. Les obsèques de l'ancien président du conseil, qui s'était retiré de la vie politique depuis 1958, auront lieu, jeudi 27 octobre, à 16 heures, à Istres (Bouches-du-Rhône).

Né le 4 octobre 1884, à Peypin (Bouches-du-Rhône), M. Félix Gouin était le fils d'un instituteur dont la famille était originaire d'Istres. Après avoir été boursier au lycée de Marseille, il fit son droit à Aix-en-Provence, puis s'inscrivit au barreau et devint bientôt l'avocat de syndicats ouvriers : mineurs, inscrits maritimes, dockers. Dès sa majorité, il avait adhéré à la S.F.I.O.

Après avoir fait toute la guerre 1914-1918 dans une unité combattante, il fut, en 1924, élu député des Bouches-du-Rhône sur la liste du cartel des gauches. Il était, depuis 1911, conseiller général du canton d'Istres et, depuis 1923, maire de la commune du même nom. Constamment réélu, il représentait la première circonscription d'Aix au Palais-Bourbon.

En juillet 1940, à Vichy, M Félix Gouin présida les deux dernières réunions des parlementaires socialistes. Le 10 juillet, il fut l'un des « Quatre-Vingts » qui votèrent contre la délégation du pouvoir constituant au maréchal Pétain. Aussitôt après, il se consacra, avec quelques amis, à la reconstitution de leur parti en « zone libre » et à l'organisation de liaisons entre les groupements socialistes *ainsi formés* avec les mouvements de résistance méridionaux. Lors du procès de Riom (février-avril 1942), intenté par le gouvernement de Vichy aux « responsables de la défaite », il assura, avec André Le Troquer et Me Samuel Spanien, la défense de Léon Blum, *dont il était l'ami* intime.

Il fut ensuite chargé par son parti de le représenter auprès du général de Gaulle. Ayant passé la frontière d'Espagne, il fut, comme bon nombre de Français, incarcéré à Miranda. Il y resta trois mois, puis parvint, en août 1942, à gagner Londres, où il présida la commission de réforme de l'Etat qui, notamment, mit au point le texte relatif à l'institution d'une Assemblée consultative provisoire.

« Une campagne inouïe d'outrages »

Après l'installation à Alger du Comité français de la libération nationale en juin 1943, M. Félix Gouin y prépara l'organisation matérielle de cette assemblée, qui, le 10 novembre, le choisit comme président et le réélut en mai 1944. Lorsque l'Assemblée, suivant le gouvernement provisoire du général de Gaulle, se fut transportée à Paris après la libération de la capitale, elle le *maintint à sa présidence*.

Le 21 octobre 1945, M. Félix Gouin, qui avait d'autre part recouvré ses mandats communal et départemental, — il présidait d'ailleurs le conseil général — fut élu, en tête de la liste socialiste, député de la 2e circonscription de Marseille à la première Assemblée constituante, qui, le 8 novembre, le porta à sa présidence. Après que le général de Gaulle eut donné sa démission, c'est lui qui lui succéda comme président du gouvernement provisoire, c'est-à-dire à la fois comme chef de l'Etat et chef du pouvoir exécutif, le 23 janvier 1946, la Constituante l'ayant élu par 497 voix contre 35 à Mi-hel Clemenceau (Unité républicaine), 17 à Jacques Bardoux (groupe paysan), 3 au général de Gaulle et 3 abstentions.

M. Félix Gouin, qui donna sa démission le 11 juin 1946 après l'élection, le 2 juin, de la 2e Constituante — à laquelle il appartint, comme aux Assemblées nationales élues en novembre 1946, juin 1951 et janvier 1956, — fut, de juin 1946 à octobre 1947, vice-président du conseil dans le gouvernement provisoire présidé par M. Georges Bidault, puis ministre d'Etat chargé des travaux du commissariat général du Plan dans le gouvernement provisoire présidé par Léon Blum, fonctions qu'il conserva, comme président du conseil du Plan, dans le cabinet Ramadier jusqu'au remaniement de celui-ci.

Son passage au gouvernement devait lui valoir ce qu'il a appelé *« une campagne inouïe d'outrages telle qu'on n'en n'avait plus connu, en France, depuis le scandale de Panama »*. L'origine de cette campagne était le « scandale des vins », qui avait amené M. Yves Farge, ministre du ravitaillement dans le gouvernement provisoire de M. Bidault, à relever de ses fonctions le directeur du service des boissons.

Une commission parlementaire d'enquête mit hors de cause M. Félix Gouin, mais celui-ci devait, peu après, faire citer, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, M. Farge en sa qualité d'auteur d'un ouvrage intitulé *le Pain de la corruption*. Du jugement — la relaxe de l'ancien ministre du ravitaillement — rendu par ce tribunal le 15 mars 1948, Léon Blum écrivait le lendemain dans le *Populaire* : *« Il reconnaît que les accusations portées contre Félix Gouin sont dénuées de fondement. »*

En effet, dans son arrêt du 9 mars 1953, considérant *« que Farge n'a pas rapporté la preuve d'un manquement de Gouin aux règles de l'honneur, de la probité, de la délicatesse dans les hautes fonctions qu'il a remplies ; qu'il n'a pas davantage justifié d'une collusion, d'une connivence avec des personnes suspectes de son entourage, d'une attitude incorrecte ou douteuse dans les affaires dénoncées par Farge, d'une action consciente destinée à servir des intérêts particuliers »*, la cour d'appel de Paris, infirmant la décision de la dix-septième chambre, déclara établi le délit de diffamation publique et condamna M. Farge au franc symbolique de réparation civile réclamé par l'ancien président.

L'année 1958 marquera la fin de la carrière politique de M. Félix Gouin — qui avait, en novembre 1956, fait partie de la délégation française à la onzième session de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. Saisie du projet de référendum constitutionnel, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône opta pour le « oui » par 350 mandats contre 36, dont celui de l'ancien président. Celui-ci, lors du congrès de la S.F.I.O. de septembre, réuni pour le même motif, se prononça de nouveau pour le « non » et ajouta : *« C'est sans doute la dernière fois que je parle dans un congrès socialiste. »*

Ce n'est pas sans un profond déchirement que ce militant de la première heure se sépara de son parti. Il ne sollicita pas le renouvellement de son mandat législatif aux élections de novembre 1958 ; peu après, il renonçait à ses mandats de conseiller général et de maire.

Se tenant volontairement à l'écart de la scène politique, il continua, pendant plusieurs années, à fréquenter les couloirs du Palais-Bourbon, conversant familièrement avec ceux, parlementaires, fonctionnaires, journalistes, qu'il avait connus, et ne cachant pas son désenchantement devant l'évolution des événements.

L'âge sembla toujours n'avoir pas de prise sur lui. Petit, trapu, il restait très alerte ; sa voix gardait sa sonorité méridionale ; sa mémoire était infaillible. Mais, peu à peu, les vieux amis disparaissaient ; le nouveau personnel politique l'ignorait — il le lui rendait bien. Il préféra ne plus revenir.

ANDRÉ BALLET.

M. OLIVIER GERMAIN-THOMAS QUITTE LA DIRECTION DE « L'APPEL »

M. Olivier Germain-Thomas quitte la direction de la revue gaulliste *l'Appel*, qu'il avait fondée en octobre 1973. Voulant alors s'opposer à la réduction à cinq ans du mandat présidentiel que souhaitait Georges Pompidou, la revue *l'Appel* s'est ensuite toujours comportée en gardien vigilant d'une certaine orthodoxie gaulliste. C'est ainsi qu'elle a notamment fait campagne contre l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Dans un éditorial publié dans le numéro de novembre, M. Germain-Thomas dénonce *« les éternelles politiques de compromis, que ce soit celle que pratique aujourd'hui M. Giscard d'Estaing ou celle que pratiquerait M. Mitterrand »*. A propos des prochaines élections, il estime : *« La seule attitude gaullienne est de se situer résolument au-dessus des querelles partisanes et de rappeler inlassablement que la voie du renouveau passe par le rassemblement de toutes les énergies nationales. »*

M. Philippe de Saint-Robert, collaborateur régulier de la revue, s'est solidarisé avec son directeur et a remis sa démission.

Le Monde

société

Le meurtre d'un ressortissant tunisien devant les assises des Hauts-de-Seine

Contre qui s'indigner ?

La deuxième audience du procès, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, de Philippe Rocher, accusé du meurtre de Mohamed Rassaa, *et de ses amis* de la « bande à Maigne » (« le Monde » du 26 octobre), était consacrée, mardi 25 octobre, à l'interrogatoire des accusés sur les faits et à l'audition des témoins. L'arrêt sera rendu ce mercredi 26 octobre.

« Nous sommes par principe contre la répression. Ni moi ni mon frère ne sommes venus ici pour avoir la tête de l'un de ces messieurs. » C'est l'un des deux frères de la victime, venus assister au procès du meurtrier de Mohamed Rassaa, qui parle ainsi. Tous deux pourtant se sont exprimés avec colère après le défilé des témoins et la litanie des détails ressassés, oubliés *« depuis le temps »* ou modifiés. Pourquoi et contre qui ?

Parce qu'ils en avaient assez *de n'entendre parler que* de Philippe Rocher et de ses copains du mois de mars 1976. Dans leur douleur et leur indignation, ils en demandent trop. Qu'on leur explique, par exemple, pourquoi la *« naïveté »* de Mohamed Rassaa l'a perdu, lui qui *« avait foi en la justice »*, qui a d'abord tout fait pour obtenir à l'amiable la possibilité de dormir en paix, puis en désespoir de cause a prévenu la police.

Une police déjà *« prévenue »*, précisément, mais contre les gens d'Afrique du Nord. Le reproche voilé a souvent pesé sur les débats. La course-poursuite contre deux des Tunisiens du 74, rue Jean-Jaurès, à Vanves — une *« ratonnade »* dit crûment M. Jean-Claude Fouque, substitut, — s'achève deux à trois heures seulement avant le drame, devant une patrouille de police. Mais elle ne peut pas s'en occuper : elle n'est pas sur son territoire. Les nombreuses plaintes, pour mettre fin au tapage nocturne, restent sans effet, même si la police se dérange deux ou trois fois pour « voir » et ne rien entendre. *« Tant que le sang ne coule pas, on ne peut rien faire »*, explique une fois un brigadier à l'un des Tunisiens. Le cousin de la victime, qui habitait avec lui : *« La police venait parce qu'on le demandait, et elle nous interrogeait comme si on était des coupables. »* Selon les témoignages de 1975, mal recoupés aujourd'hui, Mohamed Rassaa aurait même manqué se faire « embarquer » lors d'une de ces visites de la police. Deux poids, deux mesures ?

Non, dit la police. La preuve ? On a cru un moment que Philippe Rocher avait déclaré à la police : *« C'est bien avec cette arme que j'ai tiré l'Arabe. »* On l'a su par hasard. Par un journal. Emotion. Un policier a interrogé à son tour le policier qui avait recueilli la déposition. Est-ce que Rocher avait bien dit *« j'ai tiré l'Arabe »* ? Non, c'était une erreur. L'inspecteur avait oublié un mot. Il fallait lire : *« J'ai tiré sur l'Arabe. »* *« S'il avait dit : « J'ai tiré l'Arabe », cela m'aurait frappé »*, est venu dire à la barre le policier, mauvais dactylographe. *« J'aurais ajouté : sic. »*

Contre qui s'indigner alors ? Ceux qui sont dans le box ne sont pas des aigles... Quelques détails frappent, cependant. Yves Meyrieux, qui n'a eu qu'un rôle infime, dit « les trois Algériens » (en parlant des locataires tunisiens). A deux reprises, il appelle le meurtre de Mohamed Rassaa *« un incident »*. Poussé dans ses pauvres retranchements par le président, il confirme que la bande appelait *« sales Arabes »* les Tunisiens, comme elle aurait appelé *« sales jaunes »* des Chinois, *« sales nègres »* des Noirs... Même des Bretons, paraît-il, n'auraient pas été épargnés. Voire.

Il n'y a pas que la carabine fatale de Philippe Rocher. Un quart d'heure plus tôt, son frère Claude maniait le couteau. Une autre fois, bouteilles et cendriers avaient servi de projectiles contre les Tunisiens. On enfonçait leur porte à coups de pieds...

Tout cela était évident. Philippe Rocher : *« Lamarre m'a donné trois cartouches que j'ai mises machinalement dans une poche. Je pense qu'il a armé machinalement.* Le président. — *Pourquoi avez-vous appuyé sur la gâchette ?*

— *C'était le réflexe.* » Le « réflexe » d'un homme *« décidé à en finir une fois pour toutes avec cette histoire »*...

Et le contexte, la réalité française, contre laquelle s'indignaient les frères de Mohamed Rassaa, *plus que contre Philippe Rocher* et ses comparses ? M. Raingeard de la Blétière n'a point voulu qu'il en fût parlé. *« Les témoins déposent uniquement soit sur les faits reprochés à l'accusé, soit sur sa personnalité et sa moralité. »* Article 331 du code de procédure pénale. Un témoin qui prétendait parler du « problème » a donc été rejeté dans les ténèbres. C'est d'ailleurs *« la mission de l'avocat général »*, a dit *M. Fouque. Donc de la société.* C.Q.F.D.

MICHEL KAJMAN.

LE MEURTRE DE DEUX GITANS

L'autopsie de M. Noël Demestre, âgé de trente-huit ans, et de son fils Darius, âgé de quinze ans, les deux gitans tués à coups de fusil mardi 11 octobre, près d'Oytier-Saint-Oblas (Isère), proche de Vienne *(le Monde* du 25 octobre), a confirmé que l'homme avait été atteint dans le dos, entre les deux épaules, et que l'enfant a été mortellement blessé au cou et au bas du visage. Le meurtrier, *qui a reconnu les faits, M. Henri* Monteillier, un fermier, âgé de vingt-cinq ans, a été inculpé pour ce double meurtre et a été incarcéré à la prison Saint-Paul, à Lyon.

Les obsèques des deux victimes doivent avoir lieu ce mercredi matin en la primatiale Saint-Maurice de Vienne. Des télégrammes, expédiés par les frères de M. Demestre, ont été adressés *dans tous les pays* d'Europe pour appeler les gitans à participer aux cérémonies. Un important service d'ordre a été mis en place. *La famille des victimes s'est constituée* partie civile. La reconstitution du drame doit avoir lieu vendredi 28 octobre, à 17 heures.

A LA COUR D'APPEL DE RENNES

Les témoignages de policiers

Rennes. — La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes, qui, mardi 25 octobre, avait à *connaître de deux affaires* de rébellion, d'outrages à agents et refus d'obtempérer, s'est vu poser par Mᵉ Roland Weyl, du barreau de Paris, deux questions de principe : doit-on retenir une partie d'une déclaration de policier concernant des faits non *publics, lorsque celle qui est relative à des faits* qui ont eu lieu en public est démentie par de nombreux témoignages ? Est-il encore utile ou possible de faire entendre des témoins contre des policiers ?

A travers cette interrogation sur la hiérarchie des témoignages, *l'évocation de ces deux dossiers* a mis à mal la sérénité de la cour d'appel et provoqué l'agacement de M. André Jouberteau, président, tandis que le public, les avocats et les journalistes éprouvaient la curieuse impression en quittant la salle d'audience de n'avoir pas assisté à une audience ordinaire.

« Je me refuse à considérer comme une page sombre de l'histoire de la vie publique à Douarnenez deux affaires que l'on voudrait relier artificiellement pour emporter votre conviction », a déclaré M. Edmond Verdier, substitut général, en réponse aux deux avocats de la défense, Mᵉ Weyl et le bâtonnier Bosser, du barreau de Quimper pour qui *« ce n'est pas parce qu'une page a été tournée qu'elle n'a pas existé »*.

De notre correspondant

Visiblement, les deux prévenus ne l'ont pas oublié. Une voiture mal stationnée, à 9 h. 30, le 29 octobre 1976, à Douarnenez. Deux agents : le sous-brigadier Seveau et le brigadier Hédoin dressent contravention. Selon eux le conducteur, M. Georges Huguet, trente-quatre ans, professeur d'éducation physique à l'école normale de Paris, refuse de montrer ses papiers, après les avoir insultés et s'être rebellé, ce qui oblige les policiers à employer *la manière forte pour le conduire* dans leur fourgon, puis au commissariat.

M. Huguet en sort avec vingt-quatre jours d'incapacité de travail et une invalidité permanente de 7 à 10 %. Plusieurs témoins démentent les déclarations des policiers devant le tribunal de grande instance de Quimper et déclarent que les agents se sont jetés sur M. Huguet et l'ont frappé, alors qu'il ne se défendait pas et se trouvait assis au volant de sa voiture. Le 24 mai 1977, les magistrats quimpérois prononcent la relaxe de M. Huguet *du chef de rébellion*, et le condamnent à 1 500 F d'amende et trois mois de suspension du permis de conduire pour refus d'obtempérer.

La seconde affaire a pour cadre la Fête des Gras, toujours à Douarnenez. Vers minuit, le 22 février 1977, deux mille personnes sont massées sur le vieux port lorsque arrive un véhicule de pompiers, puis une voiture de police. Des rumeurs sur une possible interdiction des festivités ayant circulé dans la foule, on s'interroge. En réalité, les pompiers viennent chercher un jeune homme qui est tombé à l'eau et a été repêché. Un étudiant de vingt ans, M. Jean-François Pichavant, montre sur le marchepied du véhicule des *pompiers, qu'il gratifie* d'une phrase désagréable. At-il gêné les secours ? Non, selon le capitaine des pompiers. Oui, selon le brigadier Seveau, qui l'a vu gesticulant et menaçant, une bouteille à la main, devant le véhicule de secours. At-il insulté les policiers, s'est-il rebellé ? Là encore, il y a discordance entre les déclarations des témoins et celles des policiers.

« Mais faut-il accorder une grande valeur aux témoignages de personnes en fête au milieu d'une foule en liesse ? », interroge le substitut général.

Le 16 mai 1977, M. Pichavant est relaxé du chef de rebellion par le tribunal correctionnel de Quimper qui le condamne à quinze jours de prison avec sursis pour outrages à agents de la force publique, 500 francs d'amende pour outrages à une personne chargée d'un ministère public et 80 francs d'amende pour ivresse publique et manifeste.

Pour les défenseurs des prévenus, qui s'appuient sur les déclarations des témoins — elles aussi faites sous serment, — *« la preuve est faite de l'inexactitude de la version des policiers »*. Ils sollicitent la relaxe et expliquent l'appel de leurs clients parce qu'*« on ne manipule pas la justice et qu'elle saura le montrer »*. Le ministère public requiert la condamnation des deux prévenus pour rébellion et la confirmation du *jugement de première instance* pour le surplus.

Ne s'opposant pas à une condamnation légère, mais non inscrite au *casier judiciaire du jeune* étudiant en droit, il se montre plus sévère pour M. Huguet, qui *« par un comportement délibéré et astucieux* — n'a-t-il pas une licence de psychologie ? — *s'arrange chaque fois pour dire que c'est la faute des agents »*. Les arrêts seront rendus le 22 novembre.

CHRISTIAN TUAL.

Mme LE PRÉSIDENT PRÉSIDE

Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a pris, mardi 25 octobre, une initiative bousculant les habitudes. Abandonnant pour une fois les procès civils de la première chambre, elle est venue présider les débats de la quatorzième chambre pour juger l'ordinaire de la correctionnelle. Elle souhaitait se rendre compte personnellement de la situation actuelle de la justice pénale à Paris.

Elle a essayé de ne pas bâcler l'examen de tous ces petits drames de la délinquance, comme pouvait l'y inciter la longueur du rôle, qui ne comportait pas moins de trente-quatre affaires. De ce fait, au bout de quatre heures de débats, elle n'avait expédié que la moitié de ces affaires.

Elle a pu ainsi constater que si les présidents de correctionnelle voulaient consacrer aux dossiers qui leur sont soumis tout le temps qu'ils méritent, il leur faudrait passer non seulement leurs journées, mais aussi leurs nuits au palais...

CORRESPONDANCE

Roland Agret et les avocats

Mᵉ Marie-Christine Etelin, du barreau de Toulouse, nous a adressé la lettre suivante dont nous publions les principaux extraits après l'article paru dans le Monde *du 13 octobre sur le livre de M. Roland Agret,* Mon combat est le vôtre.

Ayant été chargée de la défense d'Agret depuis le mois de décembre 1974 jusqu'à sa libération, je ne puis que me sentir visée par la formule de son livre (...) : *« Les avocats assurent la caution la plus sûre à la mystification répondant au nom de Justice. »* Compte tenu des autres propos d'Agret sur les avocats contestataires qui *« hantent les meetings »* pour mieux *« leurrer leur auditoire d'une pratique qui ne peut rester que théorique »*, je dois comprendre que les avocats qui ont été chargés de le défendre sont plus particulièrement visés par ces accusations.

Chose étrange, ils ont été choisis par Agret, à l'époque, précisément pour *« leur capacité à tenir des meetings »*, et pour leur engagement dans la critique de l'appareil judiciaire. Agret dénigrait moins les meetings contestataires lorsqu'il en avait besoin. Je dois même préciser qu'à son goût ses avocats n'en tenaient pas assez.

Après le rejet par la Cour de cassation, en octobre 1976, de la requête en révision que j'avais formulée, je décidais de reprendre l'examen du dossier afin de fonder un nouveau recours. Mon mari et moi-même rédigions alors une analyse minutieuse de toutes les contradictions et invraisemblances de la thèse de l'accusation. Allant plus loin, nous écrivions un texte de cinquante pages démontant les mécanismes idéologiques sur lesquels l'enquête policière et l'instruction avaient cru pouvoir établir les preuves de la culpabilité d'un homme. Ce travail fut remis à Agret dès le mois de février 1977.

Peu après sa libération en mars, j'apprenais par une lettre que j'étais déchargée du dossier. Et c'est ainsi qu'en octobre je peux relire dans le livre qu'il vient de publier des passages entiers du travail que je lui avais remis. (...) Aussi lorsqu'il précise à la page 196 : *« l'opulence des avocats repose sur l'exploitation des naïvetés qui parcourent les rues »*, je me dis qu'il a eu vite fait d'appliquer le précepte qu'il pose à la page 197 : *« Briser les avocats c'est s'emparer de leur rôle. »*

Aujourd'hui, Agret découvre avec fébrilité dans son dossier tout ce que ses avocats et bien d'autres avaient depuis longtemps déjà disséqué, démontré, analysé. Notamment en ce qui concerne la falsification de l'horaire de la montre de Borrel et le fameux procès-verbal manquant dans la procédure. Il peut donc se passer de défenseurs qui jusqu'alors n'avaient fait que l'exploiter en travaillant inlassablement pour lui sans jamais demander un sou d'honoraires.

Tout cela ne vaudrait pas la peine d'être évoqué s'il ne s'agissait que d'un conflit de personnes. Mais, au-delà des personnes, il y a les idées qu'elles défendent et pour lesquelles elles luttent. On pourrait s'interroger sur l'opération politique qui consiste à dénigrer des avocats connus pour leur engagement, à l'heure où la défense politique fait l'objet de tant d'attaques. Mais, s'il plaisait à Agret de prendre ses distances par rapport aux « gauchistes » qu'il a tant sollicités, lorsque personne d'autre ne s'intéressait à son affaire, il eût été plus habile de sa part d'utiliser une autre *méthode que celle dont il a souffert* : accuser en passant sous silence certains faits. Cela lui aurait évité, par exemple, de *sombrer dans le ridicule quand il* ose affirmer que *Libération* a moins fait pour lui que *la Dépêche du Midi*. Enfin, malgré tous ses *efforts*, Agret ne peut *faire oublier* que ce n'est point par hasard si ceux qui ont quelque responsabilité dans sa condamnation sont les tenants *d'un monde* que, précisément, veulent transformer ceux qui ont lutté pour la libération d'un homme injustement condamné.

JUSTICE

Faits et jugements

La personnalité de M. Georges Beaufils.

M. Seguin, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, doit interroger *jeudi 27 octobre* M. Georges Beaufils, écroué depuis le 17 octobre pour intelligence avec une puissance étrangère, en présence de son défenseur, Mᵉ Bernard Pettiti. M. Yves Boudigou et M. Lucien Bernard, détenus comme lui dans cette affaire, ont pour avocats Mᵉˢ Michel Vauzelles et Marc-Henri Pineau.

Alors que, au ministère de l'intérieur, on se refuse à tout commentaire sur cette affaire, le colonel Rémy a déclaré : « *Quand on m'a annoncé l'arrestation de Georges Beaufils, j'ai refusé de croire qu'il pouvait s'agir de celui que j'ai connu. On m'affirme aujourd'hui qu'il s'agit bien du même homme. Or, tel que j'ai connu cet homme, si l'accusation est fondée, je ne vois qu'une explication : son idéologie communiste aura relégué au second plan son sentiment national...* »

Pour sa part, M. Charles Tillon, qui fut le chef national des Francs-tireurs et Partisans, a démenti mardi 25 octobre que M. Beaufils ait été l'adjoint du chef des F.T.P. (*le Monde* du 26 octobre). Mais il a ajouté : « *Ma surprise est vive devant l'accusation portée contre un homme qui, en France comme en Angleterre, a accompli des missions importantes sous l'Occupation pour la préparation de l'insurrection en Bretagne en 1944 et qui a toujours mérité la confiance et l'estime des plus hautes instances de la Résistance.* »

[Le terme « adjoint » que nous avons employé ne signifie pas que M. Beaufils ait été le « chef adjoint » des F.T.P. Il n'en fut pas moins le chargé des relations extérieures avec les autres mouvements, Londres et Alger, tâche essentielle, puisque les rapports avec les autres mouvements, Londres et Alger, lui étaient confiées.]

L'attentat contre les locaux du Syndicat de la magistrature

Après l'attentat à la bombe commis contre les locaux du Syndicat de la magistrature le 25 octobre (*le Monde* du 26 octobre), le parquet de Paris a ouvert une information contre X... pour destruction d'édifice par substance explosive dont a été chargé M. Charles Lafforgue, doyen des juges d'instruction.

Pour sa part, le Syndicat indique que cet attentat est intervenu après plusieurs prises de position « *dénonçant les atteintes aux libertés en Allemagne et les risque d'extension d'une telle politique en France* ». Le Syndicat s'élève contre une campagne d'opinion qui voudrait assimiler « *les auteurs d'actes de violence aux défenseurs des libertés* ».

De son côté, la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), dans un communiqué publié mardi, indique que « *cet attentat est à mettre en relation avec l'hystérie politico-policière qui se développe autour des événements survenus ces derniers temps à l'occasion de l'affaire Baader* ».

SCIENCES

LA DÉCISION DES NEUF SUR LE SITE DU JET

La construction du réacteur européen pour l'étude de la fusion thermonucléaire pourrait être achevée en 1982

Le conseil des ministres de la recherche des Neuf a définitivement décidé, mardi 25 octobre à Luxembourg, que l'appareil européen JET (Joint European Torus) pour l'étude de la fusion thermonucléaire serait construit en *Grande-Bretagne*, au centre de recherches de Culham, dans le sud du pays (nos dernières éditions du 26 octobre). Le coût de ce projet devrait être de l'ordre de 150 millions d'unités de compte (environ 850 millions de francs), dépensés sur cinq ans.

La décision du conseil a *été* très bien accueillie à Londres, *tandis qu'en* République fédérale d'Allemagne le gouvernement du Land de Bavière, où était proposé le site de Garching, l'a estimée « incompréhensible ». Pour sa part, M. Hans Matthöfer, ministre fédéral de la recherche scientifique, a fait savoir que, « en bon européen », *il acceptait cette décision.*

A Paris, M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, nous a déclaré qu'il était « très content » qu'ait pu être débloqué ce projet « qui était descendu à un niveau incroyable d'orgueil national ». Il a souhaité que la coopération entre les Neuf en matière de recherche puisse être « élargie à d'autres domaines que la physique des hautes énergies, par exemple à la biologie ».

La décision prise *mardi* par *les* ministres de la recherche met fin à deux ans de querelles politiques entre les membres de la C.E.E., dont certains, et non les moindres (France, Allemagne, Italie, *Grande-Bretagne*), se *disputaient* l'honneur d'accueillir sur leur sol cet instrument de recherche fondamentale que sera le JET. Querelles d'autant moins compréhensibles aux yeux des scientifiques — et l'équipe européenne travaillant, à Culham, sur des travaux préparatoires, en a souffert — qu'elles portaient sur un projet qui peut paraître modeste dans la masse du budget communautaire : il ne s'agit que de 150 millions d'unités de compte, sur cinq ans, alors que le soutien des Neuf aux produits laitiers, par exemple, est, chaque année, de l'ordre de 1 milliard d'unités de compte.

Le projet JET a commencé à être étudié par la C.E.E. en 1973, et les négociations se sont ouvertes en 1975. Quatre sites furent proposés : Cadarache (France), Ispra (Italie) soutenu par M. Guido Brunner, commissaire de la C.E.E. pour les questions de recherche, Culham (*Grande-Bretagne*) et *Garching* (Allemagne). Les deux premiers furent rapidement écartés: Ispra, qui possède déjà un centre de recherches communautaires, se voyait garantir pour l'avenir des *programmes soutenus* ; les Français, pour leur part, acceptaient de retirer Cadarache, à condition que soit mise en place une structure de direction permettant une gestion efficace du projet.

Cette dernière condition avait été remplie la semaine dernière. Le JET aura le statut d'une « *entreprise commune* », telle que le prévoit le traité d'Euratom. Très rapidement devait être nommé un conseil intérimaire du JET, qui, en quatre mois, élaborera des statuts et les soumettra au conseil des ministres des Neuf. La composition du conseil du JET, qui sera ensuite installé, est déjà arrêtée : il comprendra deux représentants de chacun des onze pays concernés (en plus des Neuf, la Suède et la Suisse participent au programme de recherches sur la fusion de la C.E.E.). Les quatre principaux pays, et la commission, auront plus de poids que les autres partenaires. Le conseil *sera assisté par un comité de gestion* et un conseil scientifique. La réalisation de l'ensemble sera confiée à un chef de projet.

Toutes ces dispositions ont fait l'objet de discussions extrêmement serrées, voire de marchandages (*le Monde* du 23 juillet). Ainsi, il est dès maintenant acquis que l'instrument qui, éventuellement, succédera au JET et déjà baptisé JET-2, ne sera pas construit en Grande-Bretagne. Et il n'est pas douteux que celle-ci, pour prix de sa victoire de mardi, a dû renoncer à revendiquer la direction effective du projet. Une candidature tout à fait possible est celle d'un Français, M. Paul Rebut, qui dirige déjà, à Culham, l'équipe communautaire qui travaille sur le JET.

Les prochains mois devraient enfin voir le lancement du projet, que l'équipe de Culham a déjà largement préparé, allant jusqu'à prendre des contacts avec les industriels capables de construire les différents éléments de l'appareil. Cette réalisation, assumée par quatre cent personnes au *total*, pourrait être achevée vers 1982. — X. W.

100 millions de degrés

Il y a deux façons d'utiliser l'énergie des noyaux atomiques : briser un gros noyau en plusieurs fragments ; c'est la fission nucléaire, maîtrisée depuis plus de trente ans ; ou souder ensemble deux noyaux légers. On sait réaliser cette fusion dans les explosions dévastatrices des bombes H. On ne sait pas encore la domestiquer, la contrôler.

Tout le problème est de provoquer la rencontre des noyaux qui doivent fusionner. Ils sont très petits par rapport à la distance qui les sépare, et, de plus, étant porteurs de charges électriques positives, ils se repoussent. Cette répulsion est si forte que le seul espoir sérieux est de favoriser la rencontre des noyaux de plus faible charge, c'est-à-dire l'hydrogène et ses isotopes, deutérium ou tritium. La charge électrique de ces trois noyaux est égale, au signe près, à la charge de l'électron, qui est l'unité naturelle de charge électrique.

Même pour ces noyaux, la rencontre ne se produira que s'ils ont des vitesses telles que l'énergie cinétique puisse vaincre la répulsion entre charges électriques. Il faut, pour cela, porter le matériau fusible à une température d'environ 100 millions de degrés.

A cette température, le matériau est un plasma : un gaz dont les atomes se sont brisés, électrons d'un côté, noyaux de l'autre, toutes ces particules étant animées de mouvements désordonnés. Aucune paroi solide ne peut supporter de telles températures. La solution retenue est donc de garder le plasma dans une enceinte vide, et de faire agir sur le plasma de très puissants champs magnétiques qui l'obligeront à se tenir écarté des parois. Encore faut-il maintenir ce confinement suffisamment longtemps, et avoir suffisamment de matière dans le plasma.

Un critère dit de Lawson établit que le bilan énergétique est positif, c'est-à-dire que la fusion fournit plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour l'amorcer, si le produit de la densité, en nombre de noyaux par centimètre cube, par le temps de confinement en secondes dépasse cent mille milliards.

On atteint actuellement des valeurs d'environ mille milliards, et des températures de 10 millions de degrés. Il faut donc gagner un facteur cent d'un côté, dix de l'autre. Le JET, comme ses homologues américains, japonais ou soviétiques, peut permettre ces progrès.

Il se présentera comme un grand anneau d'un diamètre moyen de 6 mètres, bardé d'énormes aimants pesant près de 2 000 tonnes, qui créeront des champs magnétiques atteignant 30 000 gauss. La disposition précise de ces aimants est le fruit de longues études. Plusieurs configurations étaient possibles. On a retenu celle connue sous le nom de Tokamak, initialement étudiée par l'U.R.S.S.

Le JET doit atteindre les conditions de la fusion thermonucléaire. Il ne la produira pas, car il sera alimenté en hydrogène normal dont les noyaux ne fusionnent pas. Pour que la fusion ait lieu, il faudrait remplacer cet hydrogène par un mélange de deutérium et de tritium. Mais cette fusion dégage une énorme radio-activité. On peut seulement envisager quelques essais de fusion après 1985, en fin de vie de l'appareil. Le réacteur industriel à fusion est encore loin (le Monde du *30 mars), et il y aura sans doute encore plusieurs étapes intermédiaires.* — M. A.

RELIGION

EN CONCLUSION DE SES TRAVAUX A ROME

Le synode va adresser un « message au peuple de Dieu »

De notre envoyé spécial

Rome. — Par 155 « placet » (oui), 25 « placet juxta modum » (oui avec réserves) et 3 « non placet », les Pères du synode ont décidé de transmettre leurs propositions à Paul VI en lui suggérant de les utiliser pour élaborer un document sur la catéchèse analogue à celui qui avait suivi, voici trois ans, le synode sur l'évangélisation.

Pour l'instant, le synode a une double activité : d'une part, il intègre, dans les trente-quatre propositions qui ont été adoptées massivement par un nombre correspondant de votes, le millier d'amendements présentés par les *conférences épiscopales* : d'autre part, il s'est résolu à adresser un « *message au peuple de Dieu* ».

Préparé par une commission *ad hoc*, ce texte est, lui aussi, amendé paragraphe par paragraphe. Il s'agit d'un travail au peigne fin nécessaire pour que l'assemblée le reconnaisse pour sien, et pour apporter les améliorations sur le plan du style, puisque ce message est destiné *non seulement aux catéchètes* mais à l'ensemble des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs.

Coresponsabilité de tous les chrétiens

Ce message, qui couvre une dizaine de pages, n'a pas le ton d'une exhortation, genre de moins *en moins* bien reçu. Axé, *pour* l'essentiel, sur une « *catéchèse christocentrique* » et sur le « *mystère* » de la personne de Jésus, ce document définit cette catéchèse à un triple niveau : 1) *la parole de Dieu*, qui doit être assimilée, célébrée (liturgie et sacrements) et intégrée dans la vie quotidienne : la foi, est-il précisé, est une expérience spirituelle et se vit dans la joie de l'Esprit-Saint ; 2) *la catéchèse est une « mémoire »* en un double sens : elle s'insère dans une tradition vivante, et elle ne peut faire l'économie d'une certaine mémorisation pour un petit nombre de formules et de prières ; 3) *la catéchèse est un témoignage* : elle débouche sur une éthique, et tout particulièrement elle doit sensibiliser à la justice sociale et à la vie de la cité. Mais le point capital reste la conversion et l'expérience de Dieu vécue dans la « *communion ecclésiale* ».

Dans son introduction, le message évoque la lassitude des *hommes* d'aujourd'hui devant les carences des idéologies contemporaines et de notre civilisation technicienne. Les difficultés de la jeunesse sont examinée en priorité. L'Eglise doit s'efforcer de relever le double défi de la diversité culturelle et des atteintes apportées dans certains pays à la liberté de l'Eglise et de l'évangélisation.

Sont renvoyés dos à dos les conservateurs qui se crispent sur le passé et ceux qui se livrent à des aventures dangereuses.

Enfin, et c'est peut-être une des accusations les plus importantes, le document affirme que la responsabilité de la catéchèse incombe à l'ensemble de la communauté et pas seulement à la hiérarchie et aux catéchètes spécialisés. Il n'y a donc pas, d'une part, des gens qui enseignent et, d'autre part, des récepteurs passifs. Tous les chrétiens sont partie prenante dans la diversité de leurs fonctions, et sont invités à enrichir de leur apport le fonds commun de l'Eglise. A la vision pyramidale de jadis succède donc une prise en considération de l'expérience religieuse individuelle et collective, sans exclusion.

Le *message* se termine sur la dimension missionnaire de la catéchèse qui ne saurait être introvertie sous peine de trahir l'Evangile.

HENRI FESQUET.

LE NOUVEAU CONSEIL PERMANENT

Les élections du conseil permanent du synode se sont terminées le 24 octobre. En plus des deux évêques élus au premier tour à la majorité absolue — NN.SS. Aloisio Lorscheider, évêque de Fortaleza (Brésil), et Joseph Bernadin, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis) (le Monde *du 25 octobre), — dix autres évêques ont été élus.*

Il s'agit du cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar (Sénégal) ; du cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi (Pakistan) ; du cardinal Patrick D'Souza, évêque de Varanasi (Inde) ; de Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille ; du cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie (Pologne) ; du cardinal Maurice Otunga, archevêque de Nairobi (Kenya) ; de Mgr Denis Hurley, évêque de Durban (Afrique du Sud) ; de Mgr Gerald Carter, évêque de London (Canada) ; du cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille (Philippines), et de Mgr Joseph Hoeffner, archevêque de Cologne (République fédérale allemande). Les cinq derniers entrant au conseil pour la première fois. A ces douze membres élus s'en ajoutent trois nommés par le pape : les cardinaux Raul Francisco Primatesta, archevêque de Cordoba (Argentine), et Pericles Felici, italien, président de la commission pour la révision du code de droit canonique, ainsi que Mgr Maxim Hermaniuk, archevêque des Ukrainiens à Winnipeg (Canada).

● *L'abbé Ducaud-Bourget*, un des chefs de file des chrétiens traditionalistes français, a célébré le 23 octobre devant plus *de trois* cents fidèles une messe dans un hôtel de la banlieue de Tourcoing. Il a ensuite béni une chapelle donnée par la municipalité de gauche de Tourcoing aux traditionalistes de cette ville. Interrogé à ce sujet, le prêtre répondit aux journalistes : « *Si le diable m'offrait une église, je la prendrais tout de suite ; ensuite, on s'arrangerait.* »

L'abbé Ducaud-Bourget rappela ensuite ses positions et critiqua le « *travail de récupération entrepris par certains évêques qui organisent des messes avec du latin et du grégorien* ».

Il faisait allusion à la messe solennelle célébrée en latin par Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, en l'église Saint-Roch, à Paris, le 23 octobre. C'est la première expérience — il y en aura d'autres — faite par l'archevêché de Paris, pour offrir aux traditionalistes une liturgie qui « *respecte leur sensibilité* ».

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le synode paru dans *le Monde* daté 23-24 octobre, il fallait lire : « *Le prédécesseur de Paul VI avait eu beaucoup à souffrir des bureaux* (et non des barreaux) *du Vatican.* »

ÉDUCATION

BILLET

DE GENNEVILLIERS AUX ULIS

Des collèges nécessiteux

Le débat budgétaire en cours suscite une certaine effervescence dans les établissements scolaires « nécessiteux », notamment dans la banlieue parisienne. A la cité scolaire de Montrouge (Hauts-de-Seine), des enseignants ont voulu se rendre aux cuisines pour protester contre le manque d'agents de service. Ils en ont été empêchés par décision du chef d'établissement. Au C.E.S. de la Queue-en-Brie (Val-de-Marne), parents et enseignants ont occupé les locaux pour réclamer des crédits de fonctionnement et des agents de service. A Antony (Hauts-de-Seine), le conseil municipal se mobilise pour obtenir la reconstruction d'un collège provisoire...

Aux Ulis (Essonne), la directrice du collège des Amonts a dû avertir l'inspection académique qu'elle était obligée, avec son adjointe, d'aider à la « plonge », faute de personnel suffisant. Outre une nationalisation qui a fait perdre deux agents municipaux à l'établissement, quatre autres agents étaient, en effet, tombés malades en même temps. Pour protester contre le manque de personnel d'entretien, les professeurs ont fait cours sur les pelouses à plusieurs reprises (le Monde du *22 octobre) et, le 25 octobre, des parents se sont présentés au collège avec des balais pour procéder à un nettoyage symbolique. Ils en ont été empêchés par la directrice, qui a seulement accepté la visite d'une délégation de parents et d'élus locaux.*

Fuites

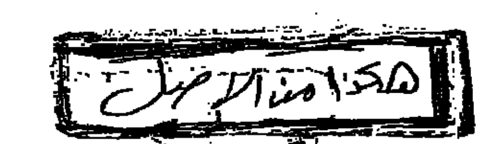
A la cité scolaire Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui compte un millier d'élèves au collège et mille deux cents aux lycées technique et d'enseignement professionnel, les pluies de la semaine dernière ont rappelé à tous le triste état des toitures. Le 22 octobre, les pompiers ont dû intervenir pour fixer une bâche sur le toit du collège, car l'eau s'infiltrait dans les classes, d'étage en étage.

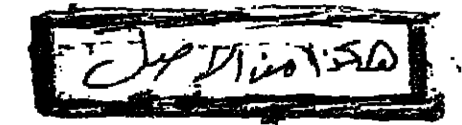
Il a fallu couper le courant dans tout le bâtiment, car les armoires électriques étaient menacées. Au lycée technique, toutes les toitures fuient aussi, que ce soit dans les ateliers, dans les logemetns de fonction, dans les cuisines ou dans les salles de classe. Dans l'atelier de chaudronnerie, il a fallu abriter un poste de soudoure sous une tôle de fortune. « Regardez le plafond, dit le proviseur, M. Jacques Pitron, installé dans son bureau sous la seule lampe encore au sec, j'ai dû enlever les tubes de l'autre lampe, car cela faisait des étincelles... »

Mais la solution n'est pas encore en vue, car les bâtiments, édifiés par l'Etat en 1969, ont été remis à la municipalité de Gennevilliers, qui les refuse parce qu'ils ne sont pas conformes aux normes de fonctionnement... Plusieurs commissions d'experts ont visité l'établissement, et l'on attend leur décision pour savoir qui devra payer la réfection des toitures. — R. C.

● *Des parents d'élèves du lycée technique de Courbevoie (Hauts-de-Seine)* occupent, depuis lundi 24 octobre, le bureau du proviseur du lycée. Ils protestent contre le retard dans les nominations de plusieurs enseignants et contre la menace de suppression, en cours d'année, d'une des *trois* classes de seconde industrielle. Les parents ont obtenu le soutien des enseignants, qui se sont mis en grève lundi, ainsi que les élèves. Une manifestation était prévue devant le rectorat de Versailles, ce mardi 25 octobre.

A l'inspection académique des Hauts-de-Seine on indique que les dernières nominations d'enseignants seront faites dans quelques jours. Les retards s'expliqueraient notamment par le fait que des auxiliaires à qui des postes avaient été proposés les ont refusés ou ne se sont pas présentés. Au sujet de la suppression d'une classe de seconde, l'inspection académique indique que, pour l'instant, celle-ci fonctionne sur les moyens en postes de l'établissement, mais que, selon les normes fixées par le rectorat, il ne devait y en avoir que deux à la rentrée. L'ouverture de la troisième classe a été décidée par le chef d'établissement pour tenir compte du nombre des élèves. Le rectorat doit se prononcer pour officialiser l'ouverture de cette classe.





LA MANCHE : frontière ou trait d'union ?

En l'absence du tunnel...

La Manche constitue-t-elle une frontière — une barrière — ou un trait d'union entre la France et la Grande-Bretagne ? C'est à cette question que vont essayer de répondre les jeudi 27 et vendredi 28 octobre, au Centre international de Paris, les participants au séminaire organisé conjointement par la chambre de commerce française en Grande-Bretagne et la chambre de commerce britannique en France.

Les liaisons à travers la Manche aujourd'hui représentent, selon les organisateurs de ce séminaire, et notamment M. Pierre Billecocq, ancien secrétaire d'Etat, qui présidera les débats, un *obstacle majeur aux échanges commerciaux* entre les deux pays.

Quatre grands thèmes seront traités pendant ces deux journées : les communications postales et téléphoniques, les services du transport aérien, les transports de surface, les procédures de contrôle et de douane.

Cette réunion intervient à un moment important pour l'évolution des relations bilatérales franco-britanniques et pour la construction européenne. Dans le domaine de la pêche, par exemple, on entend souvent les représentants de Paris accuser les autorités britanniques de « bloquer » la mise en place d'un système *communautaire de gestion des ressources* halieutiques. De même, dans le secteur des transports maritimes (fret et passagers), on constate que si le pavillon français donne bien des signes de faiblesse, l'« Union Jack », en revanche, remporte de nombreux succès qui ne sont pas tous dus uniquement aux fluctuations monétaires en faveur de *la livre sterling*.

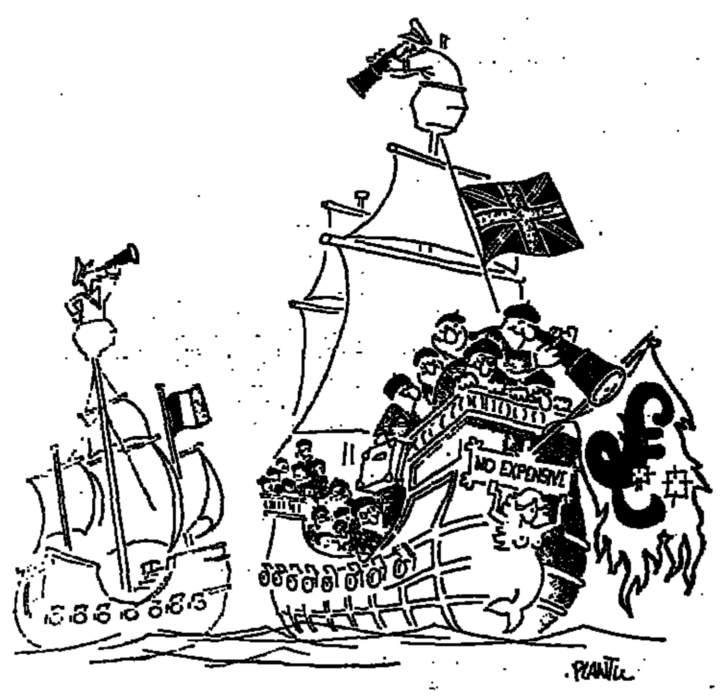
Quant au projet de tunnel sous la Manche — une nouvelle fois avorté, — nombreux sont ceux qui auraient souhaité que cet ouvrage fût le premier symbole concret et volontaire de la coopération franco-anglaise, voire, de manière exemplaire, des Neuf.

LE TRAFIC PASSAGERS AUX MAINS DES BRITANNIQUES

Les imprévoyances du pavillon français

ACCÉLÉRÉ par l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, le développement des échanges entre l'Angleterre et le continent n'a pas bénéficié — il s'en faut de beaucoup — au pavillon maritime français. Celui-ci tenait pourtant une place appréciable sur le détroit entre les deux guerres, à une époque où l'Angleterre, il est vrai, était encore tournée vers le grand large. Jusqu'aux années 60, la société de gérance et d'armement du groupe Rothschild (SAGA) est restée présente sur la Manche avec la S.N.C.F. Son dernier bateau, le *Léopard*, qui est *exploité depuis treize ans* au sein du groupe mixte Normandy Ferries, passera, début 1978, sous pavillon britannique à la grande colère des marins français. Après son transfert, il ne restera plus dans le pas de Calais qu'une demi-douzaine de transbordeurs mixtes et de navires « roulliers » à naviguer sous pavillon français *au sein de* la Sealink International Car-Ferries.

Celle-ci règne sur le détroit avec European Ferries, le deuxième « grand » du trafic maritime sur la Manche. Les deux compagnies font la loi dans les conférences périodiquement organisées pour harmoniser les échanges et les tarifs. Compte tenu de leur situation de monopole (la dernière tentative du groupe danois Olau Line de s'implanter entre Dunkerque et Sheerness l'a bien montré), l'accord se fait sans peine en ce qui concerne le trafic des passagers. Il n'en va pas de même pour *le* fret où *la* concurrence française est plus vive, principalement sur les liaisons nouvellement créées dans le secteur de la Manche ouest. Entre Cherbourg et Poole, la Truckline fait preuve d'un grand dynamisme, et en Bretagne l'armement maritime du bouillant Alexis Gourvennec joue les francs-tireurs en agitant le pavillon quasi « autonomiste » de la B.A.I. et en refusant de participer aux conférences.



(Dessin de PLANTU.)

Deux millions de voyageurs en 1977 pour European Ferries

Dans le détroit, où les liaisons sont courtes, de une heure trente à deux heures trente — une demi-heure seulement en aéroglisseurs, — les compagnies *maritimes « gagnent bien leur vie »*, ce qui ne peut plus être le cas lorsque la Manche s'élargit. Sur Dieppe-Newhaven (trois heures quarante-cinq), Cherbourg-Portsmouth ou Cherbourg-Weymouth (quatre heures), *Cherbourg*-Southampton (cinq heures), Le Havre-Southampton (six heures), Roscoff-Plymouth (sept heures) et Saint-Malo-Portsmouth (neuf heures), les traversées sont trop longues ou les coefficients de remplissage *insuffisants pour* assurer la rentabilité des navires. Rejetées vers l'ouest par leurs puissants concurrents, qui ne leur font aucun cadeau, la Truckline, qui a choisi la carte du fret, et surtout Britanny Ferries, ont des difficultés à s'imposer. Quant au troisième « petit » du trans-Manche, Normandy Ferries, il est désormais *entièrement dans* les mains du premier groupe maritime anglais : le P. and O. (Peninsular and Oriental). Ce déséquilibre du pavillon — on compte une dizaine de transbordeurs et de roulliers français sur les quelque quarante qui circulent sur la Manche — n'est pas seulement dû aux incohérences de la politique maritime française si souvent dénoncées par les armateurs de l'Hexagone.

La S.N.C.F. a sa part de responsabilité. Car à la différence des British Railways, l'armement naval de la société nationale, associé aux chemins de fer britanniques, belges et néerlandais au sein de la Sealink, n'a jamais considéré la mer que comme le prolongement *inévitable du rail*. Dès les années 50, les défenseurs de la politique ferroviaire, en France, ont misé sur le tunnel. A l'inverse, European Ferries, qui emploie cinq mille cinq cents salariés et exploite un port privé à Felixstowe a profité des réticences insulaires pour jouer la carte maritime et emporter son pari. *Cet armement a* construit neuf transbordeurs en trois ans. Il complète la gamme de ses services en louant des caravanes et en organisant des villages de vacances. Avec sa filiale Townsend-Thorensen, European Ferries transportera près de deux millions de voyageurs à travers la Manche en 1977. La Sealink fera le double, aux mêmes tarifs, et en exploitant, elle aussi, le marché « juteux » des « duty free » (achats détaxés que les voyageurs ne manquent pas de faire pendant la traversée).

Plus à l'ouest, Normandy Ferries et Britanny Ferries en sont réduites à ramasser les miettes. Townsend-Thorensen abandonnerait les lignes du Havre et de Cherbourg à peine rentables, si les perspectives du trafic ne *prévoyaient pas un nouveau « boom »* dans les années 80, lorsque le pétrole de la mer du Nord permettra aux Britanniques de reprendre goût aux séjours sur le continent. Le cours actuel de la livre freine, en effet, depuis plusieurs années le développement du trafic de passagers dans le sens Angleterre-France. Il contribue, par contre, à rééquilibrer les échanges, dans la mesure où les touristes du continent sont chaque année plus nombreux à découvrir Londres et la Grande-Bretagne. Toutes les compagnies organisent désormais des voyages à *tarifs spéciaux pour les « french* shoppers ». Et, dans le pas de Calais, on se rapproche peu à peu du fifty-fifty, alors que les voyageurs français, belges et allemands étaient naguère très minoritaires face aux Britanniques.



Le fret et M. Gourvennec

Ce rééquilibrage pourrait-il entraîner à long terme un renouveau du pavillon français ? Renvoyer à l'horizon 2000 le projet de tunnel sous la Manche devrait inciter la S.N.C.F. à se montrer plus dynamique en matière maritime. C'est l'espoir des syndicats français. Certains réclament ni plus ni moins la nationalisation *du transport maritime dans le* détroit. Ils se heurteront toutefois sur ce point à la structure de la société nationale, dont la branche navale n'a jamais agi en véritable armateur, ce qui lui interdit d'ailleurs le bénéfice des aides de la marine *marchande*, en cas de nouvelles commandes.

Le surcoût du pavillon français — charges d'équipage doublées par rapport aux charges d'équipage du pavillon britannique — *n'autorise toutefois aucun optimisme* immédiat et l'affaire de Normandy Ferries prouve qu'une compagnie privée française a bien du mal à conserver une place sur le marché.

Reste le trafic « *roulier* », c'est-à-dire avec des camions et des remorques embarquant directement sur le navire. Dans ce domaine les charges sont moins lourdes. Un navire spécialisé dans le fret n'embarque qu'un faible pourcentage de personnel dit A.D.S.G. (Agents du service général : hôtelier et service) qu'il faut rémunérer quel que soit le coefficient de remplissage du navire à passagers. L'exemple de la Truckline, une compagnie installée *depuis quatre ans seulement* sur la Manche, est le meilleur test qu'on puisse avoir actuellement des chances que conserve sur cette mer le pavillon français. Franco-britannique à sa création, la Truckline est désormais à 100 % entre *les mains* des grandes compagnies françaises (C.G.M., Chargeurs réunis et Worms), ce qui ne lui facilite pas la tâche outre-Manche. Son dynamisme commercial, les services routiers continentaux et britanniques et le choix de la ligne lui ont permis néanmoins de progresser de façon spectaculaire. Elle transportera environ trente-cinq mille camions en 1977, et, avec ses deux navires qui entreront en service sous pavillon français en 1978, la compagnie peut espérer franchir le cap des quarante mille unités de charges dès l'année prochaine.

Cette carte du fret, la BAI d'Alexis Gourvennec tente également de la jouer depuis quelques années entre la Bretagne et la Cornouaille britannique et, depuis cette année, entre Saint-Malo et Portsmouth, mais sur des bateaux mixtes et avec des *fortunes* diverses. La concurrence est vive dans ce domaine — on a pu le constater au début de l'année, — et pas exempte de coups bas ou de considérations de géopolitique. Pratiquement absent là où le trafic entre l'Angleterre et *la France* est *vraiment rentable*, le pavillon français, par imprévoyance, n'a malheureusement aujourd'hui pas beaucoup d'atouts dans son jeu.

RENÉ MOIRAND.

LA GRANDE NAVETTE DES RÉACTEURS

Un avion toutes les trente minutes...

FAUTE de tunnel sous la *Manche, c'est un pont* aérien que, en attendant, Français et Britanniques ont décidé de jeter au-dessus du Channel, le 1er avril 1976. Dans cette opération, ce sont paradoxalement les seconds qui ont montré plus d'enthousiasme que les autres.

Pour la commodité de l'entreprise, il a fallu que British Airways, alors « *écartelée* » entre Orly et Roissy, transfère, sur l'aéroport Charles-de-Gaulle *l'ensemble de ses services*. Les deux compagnies étaient ainsi à même d'exploiter rationnellement la ligne Paris-Londres.

Cette concentration des vols sur un « *terrain d'entente* » offre la possibilité à Air France et à British Airways *de faire décoller* un avion toutes les trente minutes aux heures de pointe, toutes les heures pendant le reste de la journée. Les passagers embarquent au même satellite. L'heure-limite d'enregistrement est fixée à « moins quinze minutes » pour les voyageurs sans bagages.

L'importance du trafic sur la ligne Paris-Londres — autour de deux millions de passagers, l'an dernier — justifiait la mise en place d'une sorte de « *desserte cadencée* ». British Airways aurait souhaité ne pas faire les choses à moitié et en arriver sans étapes intermédiaires à la formule américaine du *shuttle*. Air France n'est toujours pas convaincu de la nécessité d'aller aussi loin, aussi vite.

La mise en place d'une formule aussi ambitieuse que le *shuttle* souligne-t-on à Paris, suppose de très lourds investissements et une rigoureuse simplification des procédures à l'arrivée et au départ. Déjà, avec le système actuel, on *obtient une parfaite coordination* de l'utilisation des gros porteurs Airbus ou Tristar des deux compagnies. N'est-ce pas l'essentiel ?

(*Lire la suite page 14.*)

JACQUES DE BARRIN.

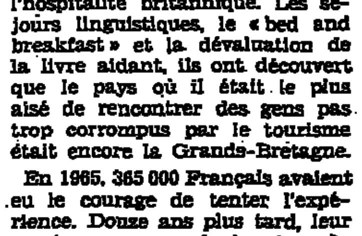
L'île, le continent et les voyageurs

L'entente cordiale

Bien que le projet de tunnel sous la Manche ait avorté, les Britanniques et les Français n'en continuent pas moins à franchir en masse le « channel ». Histoire de se connaître, de faire des emplettes ou des affaires.

C'est bien connu : les Anglais ont été les premiers à tirer des plans de voyage, parce qu'ils voulaient faire goûter le thé aux autres nations. La France profite plus que jamais de ce prosélytisme, puisqu'elle a vu débarquer, au cours de l'année 1976, 4 131 237 sujets de Sa Majesté.

Les nouvelles statistiques, établies par le secrétariat d'État au *tourisme français, permettent* de préciser que 2 517 685 de ces touristes d'outre-Manche sont demeurés plus d'une nuit dans l'Hexagone.



Ces visiteurs ont utilisé tous les modes de transport. Cinq cent quatre-vingt-trois mille six cent dix-sept d'entre eux ont préféré éviter les péripéties d'un voyage au long cours et se sont munis d'ailes pour sauter de Heathrow à « Charlie Airport ».

La grande masse — 3 547 520 — reste aventureuse dans l'âme. A pied, à cheval, en voiture ou en train, elle a emprunté les « ferries », qui essaient depuis des siècles d'attacher définitivement la Grande-Bretagne au continent.

Si les Anglais ne craignent plus la rage, l'ail et le camembert, redoutables maux français, nos compatriotes ont, eux aussi, abandonné les clichés culinaires qui leur faisaient méconnaître l'hospitalité britannique. Les séjours linguistiques, le « bed and breakfast » et la dévaluation de la livre aidant, ils ont découvert que le pays où il était le plus aisé de rencontrer des gens pas trop corrompus par le tourisme était encore la Grande-Bretagne.

En 1965, 365 000 Français avaient eu le courage de tenter l'expérience. Douze ans plus tard, leur nombre est passé à plus de 1,6 million. Il faut préciser qu'en 1977, Sa Majesté a payé de sa personne en transformant les fêtes de son jubilé en une opération méritoire de marketing *touristique.*

Bon an, mal an, 800 000 Français veulent apprendre une langue, qui est devenue celle du dollar. Quatre cent mille prennent des vacances reposantes dans la campagne anglaise ou dans les Highlands. Trois cent mille aiment goûter aux joies du week-end sur les rives de la Tamise. Enfin, « business is business » pour deux cent mille citoyens français.

L'entente cordiale se porte bien.

LE SÉMINAIRE

JEUDI 27 OCTOBRE

● *9 h. 45 : Postes et télécommunications* (lettres et colis).

● 11 h. : Postes et télécommunications (téléphone, harmonisation des changements d'horaires).

● 14 h. 30 : Transport aérien (prix du passage, fréquence des liaisons).

● 16 h. 15 : Transport aérien (services au sol).

VENDREDI 28 OCTOBRE

● 9 h. 30 : Transports de surface : route-mer (fret, passagers, infrastructures portuaires).

● 11 h. : Rail-mer (fret, passagers, infrastructures portuaires).

● 14 h. 30 : Procédures de contrôles et de douane (dédouanement du fret).

● 16 h. 15 : Procédures de contrôles et de douane (*contrôles sanitaires, contrôles* des passagers).

● 17 h. 45 : Conclusions.

LES MARINS BRETONS ET LE MAILLAGE ANGLAIS

Un contentieux pris au filet

Un lourd contentieux pèse sur les relations franco-britanniques, au chapitre de la pêche. C'est autour des îles britanniques que se situent les eaux les plus poissonneuses d'Europe. Comment éviter l'épuisement des fonds, tout en respectant les principes d'égalité et de liberté d'accès dans les eaux de la C.E.E. ? Périodiquement, réunions ministérielles et incidents de mer rappellent les données fondamentales de ce contentieux.

Le dimanche 22 mai *le Corse*, chalutier de Saint-Guénolé *(Finistère) pêche la langoustine*, parmi d'autres bateaux bretons, à 56 milles au nord-ouest des îles Scilly. A bord, six hommes d'équipage, dont le « patron », M. Marcel Boderé. Il est 18 h. 30, lorsque *le Corse* subit un contrôle de « *maillage* » de la part des autorités maritimes britanniques. Les contrôleurs jugent *le Corse* en infraction : le bateau est arraisonné.

Lorsque plusieurs chalutiers *bretons tentent de s'opposer à* l'arraisonnement, trois navires de guerre britanniques interviennent, une frégate tire même plusieurs coups de canon, et conduisent *le Corse* sous escorte jusqu'à Plymouth. Deux jours plus tard, M. Boderé est jugé et reconnu coupable d'avoir utilisé un « *maillage non réglementaire* ». Il est condamné à verser une amende de 800 livres. Dès l'annonce de la condamnation de M. Boderé, les pêcheurs bretons — toujours sur les lieux de pêche — se concertent par radio et décident de bloquer le trafic du port de Roscoff en empêchant d'accoster le car-ferry *Cornouaille*, venant de Plymouth avec trois *cent vingt-quatre passagers et* appartenant à la compagnie bretonne Bretagne-Angleterre-Irlande (BAI). En quelques heures, plus d'une centaine de chalutiers bretons rejoignent Roscoff pour bloquer le port. Un peu plus tard, le port de commerce de Brest est également bloqué par une trentaine de chalutiers. Peu après, les pêcheurs bretons se mettent en grève. Quelques jours plus tard, ils manifestent *dans* les rues de Quimper.

La colère des pêcheurs bretons peut paraître disproportionnée : le jugement condamnant M. Boderé était, semble-t-il, un jugement de clémence. Mais, interrogent les pêcheurs bretons, le patron *du Corse* était-il coupable ? Les contrôleurs et les juges britanniques lui reprochaient d'utiliser un chalut aux mailles trop grandes pour la langoustine et trop petites pour le poisson. *Les Britanniques* n'acceptent pas, en effet, de maillage intermédiaire entre 50 millimètres (pour la langoustine) et 70 millimètres (pour le poisson). Les Français, *eux*, tolèrent les maillages intermédiaires. Les mailles du chalut du *Corse* étaient de près de 60 millimètres.

Les pêcheurs bretons, qui réclament « *une meilleure définition de la réglementation des maillages, mettant fin aux interprétations différentes* » et la « *traduction des contrevenants devant la juridiction française* », ne s'en tiennent pas là. Selon eux, si les contrôles qu'ils subissent de la part des autorités maritimes britanniques manquent de « courtoisie » et se répètent si souvent — *le Corse* avait déjà été contrôlé le 3 avril — c'est pour les décourager de pêcher dans les eaux communautaires près des côtes britanniques et pour s'approprier de fait une bande de pêche côtière exclusive.

Le traité de Rome

Après avoir reconnu, en 1975, les clauses du traité de Rome, les Britanniques n'ont jamais véritablement accepté les zones de 200 milles prévues pour la pêche communautaire. Comme les Irlandais, ils réclament une zone exclusive côtière de 15 à 50 milles, dans laquelle ils auraient seuls le droit de pêcher. Les pêcheurs britanniques ont souvent manifesté — *notamment à Bruxelles — pour appuyer* cette revendication.

Cette prétention est jugée inacceptable par les pêcheurs bretons. « *D'après le traité de Rome, les eaux sont communes ; elles doivent le rester* », estime l'union régionale C.F.D.T. de Bretagne. « *La pêche française supporte, depuis près de vingt ans, les conséquences néfastes du Marché commun. Pour une fois qu'elle peut avoir une chance d'en profiter...* »

On estime, en effet, qu'une bande de pêche de 25 à 30 milles, réservée aux riverains anglais empiéterait de 50 à 90 % les ressources des chalutiers bretons. Or la pêche fait vivre, directement ou indirectement, en Bretagne, plus de cinq cent mille personnes.

Les pêcheurs bretons ne se contentent pas de préserver leurs lieux de pêche « historiques », *menacés par* les exigences des pêcheurs anglais. Ils demandent l'attribution de suppléments de quotas pour l'utilisation de la « *réserve communautaire* » et des quotas non utilisés. Le conseil régional de Bretagne a repris à son compte *cette revendication* des pêcheurs bretons. Les conseillers régionaux ont, en effet, demandé au gouvernement de faire en sorte que la Bretagne soit reconnue comme « *très sensible et défavorisée* », au *même titre* que les régions septentrionales du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Une telle reconnaissance permet, en effet, comme l'a prévu en octobre 1976 la commission des Communautés européennes, l'attribution des quotas supplémentaires aux pêcheurs bretons. Cette attribution a, jusqu'à présent, été réservée à des régions économiquement défavorisées et situées à proximité d'importants *lieux de pêche*. Si la Bretagne remplit la première condition, elle n'est pas, à l'échelle européenne, située à proximité d'importants lieux de pêche... C'est du moins ce qu'a fait récemment remarquer le ministre de l'agriculture, en *soulignant* que les pêcheurs bretons fréquentaient souvent des zones plus proches des côtes irlandaises ou britanniques que de leurs *propres* côtes.

Au cours de son récent voyage en Bretagne, M. Giscard d'Estaing s'entretenant avec des pêcheurs de Saint-Guénolé, le 7 février, les avait assurés que « *leurs droits de pêche seraient reconnus* et *assurés* ». Les pêcheurs bretons réclament aujourd'hui « *l'assistance concrète sur les lieux de pêche de la marine nationale pour éviter tout litige* ».

Le comité régional des pêches de Bretagne, mis en place le *8 septembre*, permettra-t-il aux professionnels bretons de coordonner plus efficacement leurs revendications ? Réuni samedi 22 octobre à Concarneau, le comité régional a réclamé que « *les autorités françaises fassent preuve de la plus grande fermeté, notamment sur l'octroi aux pêcheurs bretons d'un quota préférentiel, à l'image de celui que réclament les pêcheurs irlandais et écossais* ».

ANDRÉ MEURY.

Un avion toutes les trente minutes

(Suite de la page 13.)

La formule *shuttle* tient son succès de sa simplicité : pas de réservation préalable, mais une place garantie (si l'avion affiche complet, un autre appareil est aussitôt *mis* en *piste, qui suit le* précédent) ; paiement du billet à l'aéroport ou à bord ; circuit court pour les passagers et leurs bagages ; classe unique : absence de prestations en vol ; décollage à intervalles rapprochés et réguliers.

British Airways *se félicite* d'avoir adopté la formule *shuttle* au départ de Londres d'abord vers Glasgow, ensuite vers Edimbourg, enfin sur Belfast. Sa grande ambition est maintenant de créer des vols *shuttle* au départ de Londres vers les capitales européennes voisines, Paris notamment.

Au demeurant ce projet d'*euroshuttle* ne pourra voir le jour avant que soit achevée à Heathrow l'aérogare dénommée Porte de l'Europe, commune à toutes les compagnies qui exploiteront des lignes courtes à fort débit. Ce satellite devrait ouvrir ses portes pendant l'hiver 1979-1980.

Air France, de son côté, souligne les difficultés pratiques que soulève la mise en place d'un service *shuttle* entre Paris et *Londres. L'aérogare* n° 2 à *Roissy* ne sera pas prête avant 1981-1982, et rien n'est prévu pour y traiter de la sorte les passagers.

Il faut ajouter que la grève du zèle des assistants-contrôleurs de la navigation aérienne britannique a au cours des derniers mois fortement perturbé les liaisons trans-Manche. On a vu des passagers « bloqués » à Londres durant cinq heures. Difficile ensuite de leur vanter la commodité du pont aérien...

Comment réagirait la clientèle ? La compagnie nationale redoute de perdre des passagers de première classe, qui réclament des égards. En outre, les voyageurs ne seraient-ils pas désorientés par l'impossibilité de réserver leur place ? Toutes ces interrogations, jointes au coût élevé de la flotte de réserve qu'impose le système de la navette aérienne, donnent à réfléchir à Air France.

La compagnie nationale française refuse aussi de se laisser obnubiler par les liaisons entre Paris et Londres. La province existe aussi... Air France signale ainsi qu'à partir du 1er avril des liaisons directes (deux aller-retour chaque jour) seront établies en *collaboration avec la British Airways* en direction de Londres à partir de Lyon, Strasbourg, Lille, Bordeaux, Nice et Toulouse seront reliées quatre fois par semaine à la capitale britannique.

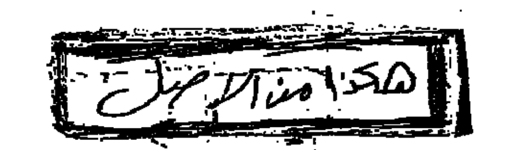
La compagnie privée British Caledonian, qui exploite également la ligne Paris-Londres au départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle, risque-t-elle de faire les frais d'une entente entre Air France et British Airways ? Ses responsables *n'ont, il est vrai*, guère apprécié à l'époque que cette dernière déménage d'Orly-Sud à Roissy. Pour autant, ils ne s'avouaient pas autrement inquiets du pont aérien : « *Nos avions atterrissent à Gatwick, qui est relié en quarante minutes par chemin de fer à la gare Victoria, en plein cœur de la capitale britannique.* »

Mais, depuis lors, la situation a évolué. Au mois de décembre prochain, le métro devrait atteindre les pistes d'Heathrow sur lesquelles se posent les avions d'Air France et de British Airways. L'aéroport londonien sera alors à trente-cinq minutes de Piccadilly Circus. Qui dit mieux ?

JACQUES DE BARRIN.

DU SUPER-CONSTELLATION A L'AIRBUS

	1950	1960	1970	1976
Nombre de passagers	118 029	306 483	725 297	928 348
Fret et poste (en tonnes)	1 666	4 727	19 053	20 314
Appareils	Languedoc-DC 4	Viscount-DC 4, Super Constellation, Caravelle	Caravelle, Boeing 727, DC 4 cargo	Boeing 727, Airbus, Boeing 707 cargo



LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS ET LES RELATIONS TRANS-MANCHE

NON sans humour, la chambre de commerce de Calais a publié naguère un opuscule intitulé : « Les vingt-trois façons connues de traverser le détroit du Pas-de-Calais. » Il est vrai que les quelque trente kilomètres d'eau entre la France et la Grande-Bretagne ont depuis toujours fasciné les audacieux. Et les Britanniques n'ont pas été les moins ardents dans les traversées plus ou moins farfelues, attachant beaucoup plus de prix à leurs exploits qu'à ceux des continentaux. Ne dit-on pas qu'à l'époque où franchir le Channel à la nage était encore un événement, le nageur français arrivant épuisé sur la plage de Douvres trouva pour *l'accueillir une seule personne* : une dame de l'Armée du Salut qui lui tendait un tract !

Depuis la première traversée en mongolfière par Blanchard et le docteur Jeffries, en 1785, on a franchi le détroit de bien des manières : en avion, bien sûr, en 1909, avec l'aéroplane de Blériot, en gilet de sauvetage, en autogire en 1928, en voiture amphibie, en « padoscaphe »... à ski nautique, etc. Vingt-trois façons connues, nous dit-on. Mais il en est une vingt-quatrième. Cette autre façon est connue, envisagée depuis longtemps : le souterrain sous les flots glauques de la Manche. Le « Tunnel » pour l'appeler par son nom. Un rêve caressé depuis plus de cent cinquante ans... Un rêve brisé aussi un triste jour de janvier 1975 : « No », disaient nos amis britanniques.

Les travaux étaient pourtant engagés de chaque côté du détroit puisque leur facture s'élevait à quelque 400 millions de francs. Chez les responsables du Nord et du Pas-de-Calais la déception fut vive, car on sentait bien quel dommage cette région subirait à la suite de ce refus. Aussi bien Pierre Mauroy, président du conseil régional, que Pierre Delmon, président du comité économique et social, et Robert Delesalle, président de la chambre de commerce et d'industrie régionale, expriment leur désappointement non sans pourtant garder quelque espoir... « *Le tunnel est une nécessité. Les faits sont plus têtus que les hommes et les gouvernements... Ils finiront par s'imposer...* » Il est vrai que Anthony Crosland, ministre britannique de l'environnement, annonçant la nouvelle aux Communes, avait ajouté : « *Toutefois les études, les plans, les travaux déjà effectués seront maintenus dans les meilleures conditions possibles, de manière que le projet puisse être ressuscité quand les circonstances seront propices...* » Promesses vaines ? Pas forcément, et on les prend tout de même au sérieux de ce côté de la Manche. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une telle interruption se serait déjà produite : le creusement commencé du côté français en 1875 avant d'être abandonné en 1882. N'empêche que le puits de 92 mètres de profondeur creusé alors près de Calais, devait reprendre du service en... 1972, quand s'ouvrit le nouveau chantier. Alors, on y croit toujours au tunnel, même si cela *suppose aussi une forte dose de* patience.

Pourquoi le tunnel a-t-il suscité et suscitera-t-il peut-être demain un très grand intérêt dans la région Nord-Pas-de-Calais ? Tout simplement parce que cette région géographiquement tournée vers *l'Europe du Nord-Ouest* a besoin d'échanger aussi bien avec la Belgique ou les Pays-Bas qu'avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Un appareil de production dont la puissance est considérable en dépit des difficultés actuelles doit maintenant obligatoirement « s'accrocher » au littoral. Déjà en 1971 « Les schémas d'aménagement Nord-Pas-de-Calais », le document officiel qui régit les grandes actions de développement, mettait fortement en valeur l'atout considérable que représente la façade littorale de la frontière belge à la Somme. On sait que la sidérurgie, pour des raisons à la fois techniques et économiques, s'est déplacée vers la mer et que Dunkerque lui doit une expansion assez exceptionnelle. Mais le fait majeur qui a provoqué ces bouleversements est l'abaissement brutal des coûts de transports maritimes (voir par exemple les tonnages des pétroliers aujourd'hui !) ; il a pour conséquence une déformation de la carte économique du monde, déformation dans laquelle des sources d'approvisionnement jusqu'alors inaccessibles deviennent plus avantageuses que les sources traditionnelles. On a pu dire : « La mer devient le nouveau gisement de matière première. » Cette tendance, on le constate partout, est une forte incitation à l'implantation sur le littoral d'une industrie de première transformation...

Une énorme concentration

Mais à ces données économiques doivent s'ajouter d'autres constatations. En effet, la région Nord-Pas-de-Calais se situe à la convergence des deux gisements essentiels de l'avenir : une mer suffisamment profonde pour donner accès aux navires des plus forts tonnages prévisibles et le potentiel humain considérable des régions les plus denses du Nord-Ouest européen. Déjà les lignes *maritimes les plus fréquentées du monde convergent vers la Manche et la mer du Nord et le pas* de Calais voit passer chaque année plus de 1 milliard de tonnes de matières premières ou de marchandises *à destination ou en* provenance du plus puissant ensemble économique du globe. La côte de la région du Nord se situe à l'extrémité de la puissante concentration industrielle, qui, de la Ruhr, se prolonge vers la Belgique, les Pays-Bas et la France... puis *au-delà du channel jusqu'aux* foyers urbains de l'axe Londres-Manchester. Ces atouts sont d'autant plus réels que l'on n'est pas *loin de la saturation dans les sites* du delta ainsi qu'à Anvers, Amsterdam ou Rotterdam.

Dans le passé, les ports du Nord : Dunkerque, Calais, Boulogne, ont été gênés dans leur expansion faute d'un réseau de voies fluviales suffisant ou de grandes infrastructures routières qui auraient assuré de bonnes relations avec les ports de l'estuaire du Rhin, de la Meuse ou de l'Escaut, de l'Europe rhénane et même de la région parisienne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui même si des progrès restent à faire. La liaison fluviale à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes sera très bientôt reliée au réseau belge. Les autoroutes Lille-Dunkerque, Lille-Paris et Bruxelles-Paris, l'autoroute en chantier qui, de Calais va vers Bâle par Arras, Reims et Dijon, forment d'ores et déjà un important réseau d'artères vitales. Faut-il ajouter que le projet de T.G.V. (Train à grande vitesse) sur Arras, Lille-Bruxelles, et sur la ligne Bruxelles-Londres via Lille et Calais reste en pointillé depuis l'abandon *du projet du tunnel vers la* Manche.

Voilà qui a singulièrement valorisé le rôle des ports de Dunkerque, *Calais* et Boulogne. *La volonté* régionale est bien, quelles que soient les vicissitudes du moment, de poursuivre cette action d'équipement et d'aménagement en leur faveur. Pour une large part l'avenir de cette région se fonde sur les rivages de la mer du Nord et de la Manche... tout près de la Grande-Bretagne.

Aussi bien placés que Le Havre pour accueillir des navires de gros tonnages, disposant d'une remarquable réserve d'espace de la dimension du port de Rotterdam ; capables de desservir un hinterland débordant largement la région pour englober aussi bien les régions françaises voisines qu'une partie du Benelux et la Rhénanie, ces trois ports de Dunkerque, Calais et Boulogne tiennent à affirmer une vocation résolument européenne et sont naturellement désignés pour assurer une partie importante des liaisons France-Grande-Bretagne. La cassure du détroit, pense-t-on dans le Nord-Pas-de-Calais, de par *le développement et* la densité de moyens de communication deviendra de plus en plus symbolique. Est-ce une erreur de le croire ? Est-ce une erreur de croire encore qu'il y a complémentarité entre le puissant espace londonien au sud de l'Angleterre et la plus grande zone industrielle du continent.

C'est à la fois dans cette réalité et dans ces perspectives que se situent les liaisons transmanche. Elles ont toujours existé, car c'est dans la nature des choses, mais leur développement spectaculaire, en moins d'un siècle, souligne bien leur importance vitale. Largement dépendantes du resserrement des liens entre la Grande-Bretagne et l'Europe, ces liaisons continuent de se développer mais connaissent une mutation technique sans précédent qui améliore à la *fois* la rapidité et la qualité du service, qu'il s'agisse de transporter des passagers, des véhicules ou de la marchandise. Le naviplane avec la technique de sustentation par coussin d'air en est la plus spectaculaire illustration, mais des progrès notables *ont* aussi *été* accomplis par la British Railways, la S.N.C.F. et les différentes compagnies maritimes. Des deux côtés de la Manche, on a de *toute évidence* intérêt à suivre de près un trafic qui ne cesse de croître au fil des années.

Dans le Nord-Pas-de-Calais les trois ports de Boulogne, Calais, Dunkerque jouent hardiment des atouts importants mais différents. *En tout cas, le trafic transmanche* a, dans chacune de ces cités portuaires, suscité depuis quelques années de nombreux commentaires.

TROIS PORTS

Boulogne-sur-Mer

On a pu faire récemment ces constatations : le port de Bou*logne reçoit autant de passagers* en deux années que durant tout le dix-neuvième siècle. La gare maritime peut accueillir en *même temps trois navires.* Les trains avec Paris (onze trains dans chaque sens chaque jour) ont été améliorés récemment par *la mise en œuvre de deux turbo-*trains.

Situé sur la ligne transmanche la plus directe *(the straight line)* entre Londres et *Paris,* le *port de Boulogne* joue à fond la carte roll on/roll off. Outre les deux passerelles de la gare maritime (vers Douvres et Folkestone) et le poste « ro-ro » du bassin Loubet, Boulogne dispose depuis peu d'une *troisième* passerelle près de la darse de commerce, spécialisée dans le trafic des gros porteurs, et disposant de 11 hectares de terrains conquis sur la mer.

Elle pourrait assurer à elle seule un accroissement du trafic des marchandises de l'ordre de 400 000 tonnes par an. D'autres *extensions importantes sont prévues* : allongement du quai minéralier de 300 mètres avec possibilité de recevoir des navi*res de 60 à 80 000 tonnes.*

Si dans le domaine commercial Boulogne mise sur le trafic roll on/roll off en ce qui *concerne les passagers et les* véhicules de tourisme, il fonde de sérieux espoirs sur l'augmentation du nombre de services de *car-ferries* et la capacité accrue offerte par les hovercrafts géants.

C'est la princesse Margaret *qui,* en 1958, a inauguré le *premier* hoverport continental, le terminal boulonnais. Le développement de ce nouveau trafic est tel qu'on a envisagé de nouvelles installations capables d'accueillir dix mille passagers en transit les jours de pointe. Cela se fera d'ailleurs en étroite coopération avec Douvres, qui prépare un nouvel hoverport.

Calais

Des trois ports de la région, Calais est le plus proche de *l'Angleterre. Cela lui a valu* d'être le premier port français de passagers. En 1975 il a franchi le cap des quatre millions *de passagers et a bien mérité le* titre de « port continental de l'Angleterre ». Ici plus qu'ailleurs sans doute a été ressentie la *déception provoquée par l'abandon* du tunnel sous la Manche. Mais avec 50 % des passagers de l'ensemble des ports français, *Calais était déjà doté d'un équipement* fort important sans cesse développé sous l'impulsion de la chambre de commerce. Car il faut *tenir* compte du fait *que* Calais est aussi le premier port pour le transit des véhicules.

Dans l'avant-port de Calais les compagnies *disposent de* quatre passerelles mobiles, ce qui permet une très grande fluidité du trafic, surtout en période d'été où un bateau toutes les trente minutes quitte le port. Par ail*leurs, s'est développé le trafic* des véhicules routiers de marchandises par des unités spécialisées, ce qui a été à l'origine de *la mise en service d'un quatrième* poste d'accostage pour navires transbordeurs et de l'aménagement d'un parc de *10 hectares.*

Enfin, *l'aéroglisseur* s'est *imposé* à *partir* de 1966 mais surtout à partir de 1969, date de l'ouverture de l'hoverport qui s'étend sur 12 hectares au nord-est de Calais.

D'autres grands *projets* sont prévus dans les années à venir et notamment le déplacement de la jetée est qui permettra l'implantation d'un poste de roulage. Le secteur de marchandises a connu lui aussi une extension grâce au rol on/roll off.

Dunkerque

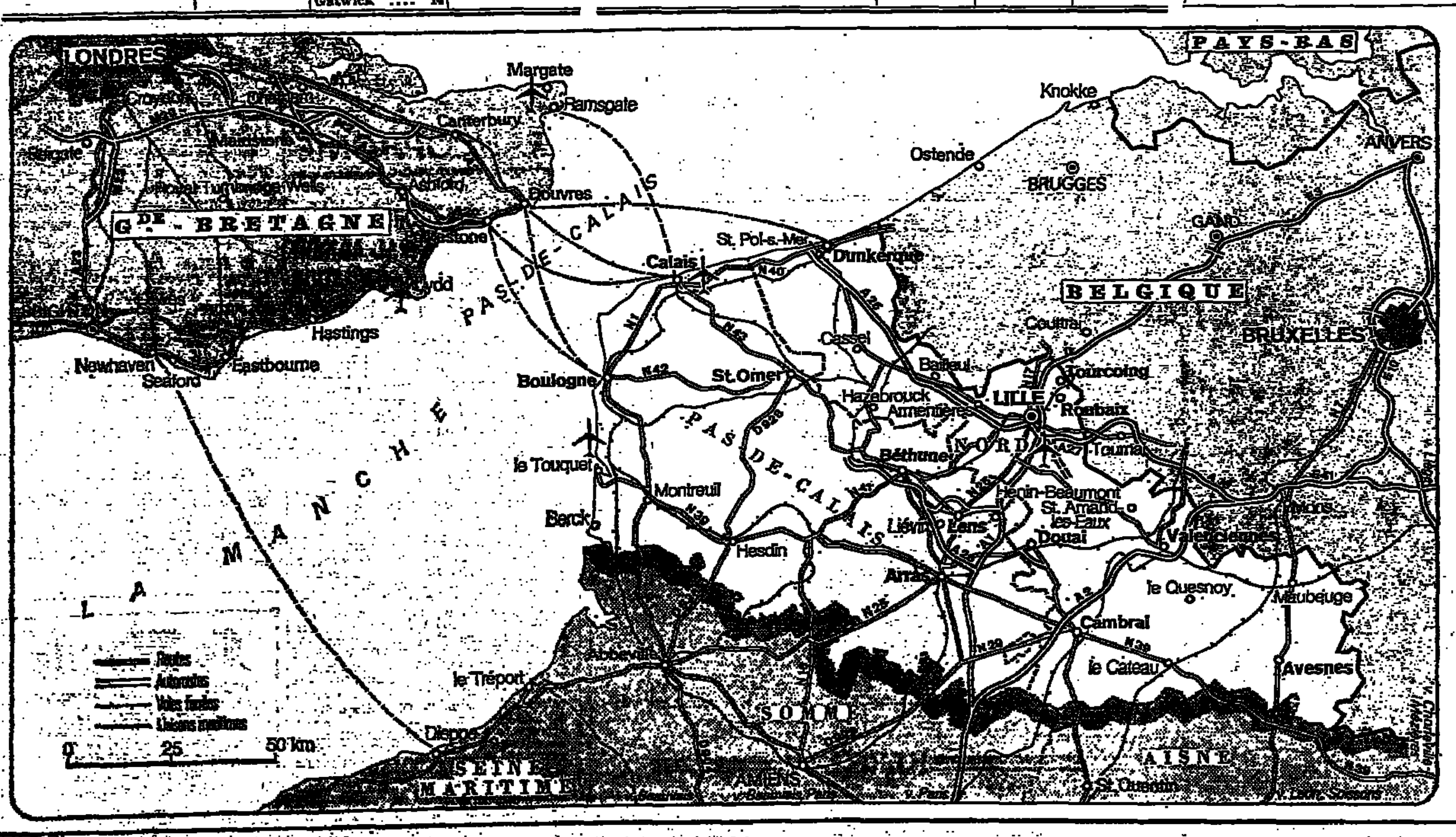
Dunkerque a connu récemment un très grand développement grâce à l'implantation de la sidérurgie sur l'eau et à l'extension des importations de minerais ou de produits pétroliers. Mais depuis l'inauguration du « port rapide » de Gravelines à l'ouest de Dunkerque, en 1976, il prend aussi une place plus importante dans le réseau transmanche. On a pu, en effet, obtenir aussi une réduction sensible du temps de traversée et un gain de temps sur les opérations de chargement et de déchargement. Le nouveau port rapide met Dunkerque à environ deux heures trente de Douvres. On compte d'ailleurs moins sur le développement du trafic passagers que *sur celui des véhicules accompagnés,* des routiers et des marchandises. Le trafic total des véhicules devrait presque dou*bler de 1980 à 1991 alors qu'on* escompte une augmentation des échanges en marchandises de 4 à 5 % chaque année. Là aussi le système *roll on/roll off* a prouvé ses atouts pour les transports courts ; on attend aussi — à plus long terme — un essor du service par container. Ce sera aussi pour le port de Douvres une activité très forte. Le trafic britannique de Dunkerque représentant jusqu'alors 10 % environ de l'activité fluviale du port, on peut rapidement dépasser ce seuil.

LES LIAISONS AÉRIENNES EN 1976

Passagers	Lesquin-Londres	Le Touquet-Grande-Bretagne	Calais-Marck-Grande-Bretagne
Commerciaux (arrivée-départ)	14 521	100 037	3 161
Aviation générale (arrivée-départ)	—	44 984	—
Voitures (jusqu'au 31-10-1976) ..	—	782	—
Fréquence des vols hebdomadaires	6	Le Touquet-Southend ... 14 Le Touquet-Gatwick 14	—

LES LIAISONS MARITIMES EN 1976

	Dunkerque	Calais	Boulogne
Total des passagers à l'arrivée et au départ	348 642	4 169 397	1 395 432
— Bateau		2 939 484	958 595
— Naviplane		1 226 461	436 837
— Navire de croisière		3 452	
Total des voitures (voitures de tourisme et véhicules commerciaux) à l'arrivée et au départ	31 800	887 599	184 135
— Bateau		672 371	130 828
— Naviplane		215 228	53 307
Tonnage total des marchandises (t.).	839 162	3 587 113	2 047 918



Le Pays franc

Le Nord - Pas-de-Calais, terre des hommes, des libertés, des communes, terre des villes. Le Pays franc, c'est le Nord et le Pas-de-Calais.

Le Pays franc, c'est une région « européenne », ouverte sur la mer, voisine de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas.

Le Pays franc, c'est Lille-Roubaix-Tourcoing, Lens-Liévin, Douai, Dunkerque, Béthune, Denain, Bruay-en-Artois, Calais ; neuf agglomérations de plus de cent mille habitants. Et trois des principaux ports français : Boulogne, Calais et Dunkerque.

Le Pays franc, c'est quatre millions d'habitants dont un million quatre cent mille travaillent.

Parmi eux, une personne sur deux travaille dans l'industrie, quatre personnes sur dix dans les services et une personne sur douze est un agriculteur.

Au Pays franc : sept personnes sur dix habitent dans une agglomération de plus de vingt mille habitants.

Le Pays franc est jeune ; un habitant sur trois a moins de vingt ans.

CARNET

Naissances

— *Jane et Jean-François* Schmitt ont la joie d'annoncer la naissance de

CHRISTINA,

le dimanche 2 octobre 1977.

31, Gordon Place, Londres W 8.

Mariages

— M. Edme Jeanson et Mme Jeanson, née Daniela Trolley de Prévaux, et M. Loïc de Fouchier et Mme de Fouchier, née Marie-Thérèse de Massignac, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Maria-Sofia et Louis-Charles,

célébré dans l'intimité familiale, le 22 octobre, à la Turgère (Seine-Maritime).

— M. Bertrand Lesguillier, inspecteur général des eaux et forêts, et Mme Andrée Scacchi sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Paris, le 21 octobre, dans l'intimité.

Décès

— Mme Hubert Bijon,
Jean-Christophe, Patrice, Véronique, Olivier, Erwin et Daphné,
Mme Robert Bijon,
M. et Mme Claude Bijon et leurs enfants,
M. et Mme Martin Bijon et leurs enfants,
M. et Mme Francis Bijon et leurs enfants,
M. et Mme Olivier de Lapparent, leurs enfants et petits-enfants,
dans la peine et l'espérance, annoncent le décès de

M. Hubert BIJON,

survenu à Marseille, le 17 octobre, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'Eternel entend la voix de mes larmes. »

Psaume VI, 9.

Sous les Moulins, 13190 Allauch.
30, avenue du Général-de-Gaulle, 67000 Strasbourg.
433, avenue Passero, 06210 Mandelieu.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. l'abbé Georges GLEIZE,
curé de Tarnac (Corrèze),

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 22 octobre 1977.

De la part de
Mlle Marie Gleize,
M. Jean-Philippe Gleize,
M. et Mme Henri-François Gleize,
Toute la famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 24 octobre, en l'église de Tarnac.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Tarnac, 19170 Bugeat.

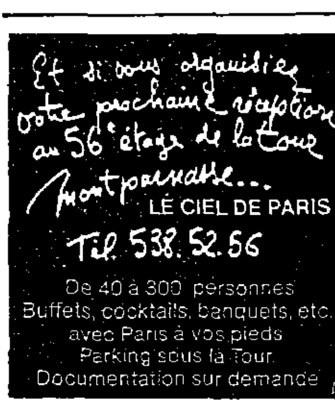
— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix GOUIN,
ancien président
du gouvernement provisoire
de la République,
ancien président du conseil général
des Bouches-du-Rhône,
ancien maire d'Istres,
député et avocat honoraires,
grand-croix de la Légion d'honneur,
médaille de Verdun
et de la Résistance.

Les obsèques civiles auront lieu à Istres, le jeudi 27 octobre, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(Voir page 10 l'article d'André Ballet.)



— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lionel HUTCHINGS,
née Germaine Ivatts.

De la part de :
M. Lionel Hutchings,
M. Gérard Hutchings, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Chesneau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Hutchings et leurs enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église réformée de l'Etoile à Paris, le 21 octobre 1977.

— Nous apprenons la mort, survenue le 20 octobre, de

Marc LALIQUE,
président de la cristallerie Lalique.

[Né en 1900, Marc Lalique était le fils de René Lalique, dont les créations de verrerie de cristal et de bijoux ont marqué les arts appliqués de l'époque 1900. Il avait, en 1945, repris et développé l'entreprise de cristallerie laissée *par son père.*]

— Mme Marcel Leconte,
Jacqueline et Jean-Louis Gilbert,
Daniel et Barbara Leconte,
Michèle et Michel Kastelnik,
Francis Leconte et Isabelle Sineux,
Christophe, Caroline, Fabien et Laurent,
Les familles Leconte, Etienne, Baudy, Chagnard, Laigle, Ernie, Pregay, Jeanmaire et Valenza,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LECONTE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, survenu le 22 octobre 1977, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris (12e).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 octobre 1977, à 16 heures, en l'église Saint-Maurice de la Boissière, 71, rue Edouard-Branly, à Montreuil, suivie de l'inhumation au cimetière de Montreuil.

25, rue de la Nouvelle-France,
93100 Montreuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme François Meneau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Meneau et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean MENEAU,

née Madeleine Main de Boussière, rappelée à Dieu le 17 octobre 1977, à Saint-Germain-en-Laye.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le jeudi 3 novembre 1977, à 19 heures, dans la chapelle de l'Annonciation de l'église Saint-Jean-Baptiste, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— La Mulatière.
Mme Adrien Mondiez,
M. et Mme André Thiebault et leur fille Monique,
Le docteur et Mme Marc Boucher et leur fille Christine,
M. et Mme Jean Mounier et leurs enfants, Dominique, Chantal et Elisabeth,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien MONDIEZ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef honoraire
des Manufactures de l'Etat,
ancien professeur de l'E.C.L.
et du C.N.A.M.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
lauréat de l'Institut,
médaille d'or de l'Institut français
du combustible et de l'énergie,

leur époux, père, beau-père, grand-père, parent et allié, endormi dans *la paix du Seigneur le lundi* 24 octobre 1977 dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Messe de funérailles le jeudi 27 octobre 1977, à 8 heures, en l'église du Roule, La Mulatière (Rhône), corps déposé.

Inhumation au *cimetière de* Limoux (Aude).

33, quai Jean-Jacques-Rousseau,
69350 La Mulatière.

Remerciements

— Mme Jean Renon, son épouse.
Le comte, la comtesse Michel de Mareuil, ses enfants,
Philippe et Fabrice de Mareuil, ses petits-enfants,
Mme Henri Renon, sa mère,
Mme Henri Boulet et ses enfants,
M. et Mme *Pierre Renon* et leurs enfants,
ses sœur, frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mme Monique Legrand,
Bruno et Martine Ducouret,
profondément touchés des témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du *décès* accidentel de

M. Jean RENON,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur grande peine.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès accidentel d'

Alain DAVID,

ses parents, ses frères et sœurs demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé une affectueuse pensée.

— A l'intention de

M. Richard KURCBARD,

décédé accidentellement le 27 octobre 1973, une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

16, rue Escudier,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— En ce huitième anniversaire de la disparition de

Mme Rachel PARIENTÉ,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont estimée et aimée.

30000 Nîmes.

Soutenances de thèses

— Jeudi 27 octobre, à 14 heures, université *Panthéon*-Sorbonne, salle Liard, M. Jean Deprun : « La philosophie de l'inquiétude en France au dix-huitième siècle ».

— Samedi 29 octobre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, *salle Liard, Mme Simone* Wyss, *née* Ancey : « Le système du genre en vieil anglais jusqu'à la conquête ».

— Samedi 29 octobre, à 14 heures, université de Paris-X, salle C 26, M. Maurice Caveing : « La constitution du type mathématique de l'idéalité dans la pensée grecque ».

Communications diverses

— Le 1er régiment étranger a commémoré le trente-deuxième anniversaire du régiment de marche de la légion, le 14 septembre à Aubagne, en présence des généraux Ollé, Hallo, Bruiet, Le Testut, Le Vert ; des colonels Goupil, commandant la légion étrangère, Thibout, commandant le 1er R.E., Parret, Camus et Jacquet ; du chef de bataillon Nazare-Aga et des capitaines Théry et Bernard Aïssa.

A l'occasion de cette grande cérémonie, le général d'armée Ollé a remis la cravate de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur au capitaine Aïssa Bernard. Le jeune Aïssa Bernard avait été, durant la campagne du Maroc, confié par le maréchal Lyautey, qui était alors général, aux capitaines Rollet, Belouin et Juin, ce dernier devenu maréchal et les deux premiers, généraux.

Le lendemain, au cimetière de Puyloubier, le général d'armée Ollé et le capitaine Aïssa Bernard déposèrent une gerbe sur la tombe du général Rollet, figure légendaire de la légion et père adoptif du capitaine Aïssa Bernard.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*







CULTURE

Vie d'artiste

(Suite de la première page.)

On est surpris, d'autre part, de l'attitude violemment antifrançaise de Cosima et de Richard en 1870, du cynisme aussi de Wagner en ce qui concerne Mathilde Wesendonck, l'inspiratrice d'Isolde : « *Il me répond (...) qu'il a recouvert cette liaison de voiles poétiques pour ne pas admettre sa vulgarité...* »

Au nom de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, M. Pierre Devambez présente une étude très fouillée sur les peintres de vases dans la Grèce antique. C'est à travers ces milliers de documents, *répétant le même genre de scènes* — combats, performances athlétiques, scènes domestiques, légendes mythologiques, — qu'il fait pénétrer ses auditeurs dans l'intimité de ces artistes.

C'est la vie professionnelle de ces *potiers-peintres*, contraints à une production massive, mais de qualité, qui est évoquée. Le dur apprentissage dans le milieu familial. Une fabrication en série qui n'empêcha pas des exceptions éclatantes.

Délégué de l'Académie des beaux-arts, M. Germain Bazin a quelque peu surpris l'auditoire en parlant du « baron Courbet ». Oui, il s'agit du grand Courbet, dont on fête le cente*naire*, qui reçut de Louis II de Bavière la croix de l'ordre de Saint-Michel, à laquelle était attaché le titre de baron. La popularité de Courbet à Munich lui vint d'ailleurs autant de ses exploits de buveur de bière ou de chasseur que de sa peinture. Jusqu'à la vengeance de ses adversaires politiques après la Commune. Courbet fut d'ailleurs un joyeux vivant, dont l'art, plus que tout autre dans toute l'histoire de la peinture, est « *l'expression de l'instinct dans toute sa magnificience naïve* ». Aimant les dames, « *surtout quand elles étaient conformes à une certaine esthétique (...). Les critiques qui ont vu dans la* Grande Baigneuse *de Montpellier quelque intention satirique d'un peintre qui aurait fustigé la graisse d'une bourgeoisie trop bien nourrie aux dépens du peuple ont dû se fourvoyer. Cette peinture nous révèle simplement les goûts de Courbet...* »

M. Pierre-Maxime Schuhl, de l'Académie des sciences morales et politiques, se livre, lui, à quelques remarques sur les rapports entre la philosophie et les arts plastiques. L'orateur analyse et critique la théorie platonicienne *mal comprise*, qui oppose l'essence et la forme et s'attache surtout à étudier l'art du paysage. Précisant que les systèmes philosophiques et les œuvres d'art sont d'une nature différente, il leur reconnaît des traits communs, entre autres, « *cette saisie instantanée, qui caractérise beaucoup d'actes de l'esprit, et la patience nécessaire pour mettre en forme ce qui n'a été d'abord qu'une intuition fulgurante...* »

De son côté, M. André Cauderon, de l'Académie des sciences, a esquissé un large tableau de l'agriculture, passée, présente et à venir, en étudiant les rapports de la production et de l'écologie, qui s'opposent souvent. La campagne abrite ou reçoit désormais une très forte proportion de non-agriculteurs, mais le maintien du cadre accueillant que, cultivée, elle représente « *n'est pas encore reconnu clairement par l'opinion comme la deuxième mission de l'agriculture, mission qui ne peut rester bénévole* ». Il conclut : « *La défense de la production et celle de l'environnement relèvent d'un même état d'esprit correspondant à la recherche d'équilibres viables protégeant le potentiel du milieu au profit des générations futures.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

DEVANT LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

M. Pierre Dux plaide pour le « développement des activités théâtrales »

Saisi par le premier ministre en mars dernier d'une demande d'avis sur « le développement des activités théâtrales », le Conseil économique et social a adopté mardi 25 octobre le projet qui lui était présenté par M. Pierre Dux, administrateur général de la Comédie-Française, désigné comme rapporteur.

« *Tandis que le développement remarquable de la lecture, des concerts, de la fréquentation des musées révèle chez les Français un besoin nouveau d'enrichissement culturel,* écrit M. Pierre Dux, *le théâtre, qui devrait drainer un public considérable, est en stagnation ou en régression. Certes, la plupart des cinq théâtres nationaux, le Théâtre de la Ville et les dix-neuf centres dramatiques nationaux créés en province étendent ou au moins conservent en général leur public, et la nouvelle formule des cafés-théâtres (à vrai dire plus proche du cabaret que du théâtre) attire de nouvelles catégories de spectateurs. Mais les théâtres privés (les « théâtres fixes ») parisiens, dont l'importance est considérable puisque ce sont eux qui ont révélé et soutenu la plupart des auteurs dramatiques, subissent une véritable crise : ils ont perdu en quinze ans près de 45 % de leur public.* »

Parmi les causes de cette désaffection, M. Pierre Dux cite le prix des places ; la concurrence des week-ends et de la télévision ; l'influence de la critique, trop souvent « *hâtive, péremptoire, passionnée, voire arbitraire* » ; la « *surbondance de pièces médiocres* », aussi bien dans « *un certain genre boulevardier* » que dans le théâtre « *engagé* » ou « *de recherche* », dont les productions sont « *parfois bavardes, hermétiques ou didactiques* ».

Pour porter remède à cette crise, M. Pierre Dux formule deux recommandations principales :

1) L'introduction officielle du théâtre dans l'enseignement, notamment grâce aux Centres dramatiques pour l'enfance et la jeunesse.

2) La prospection du public, inspirée des expériences des théâtres subventionnés. Un « regroupement concerté » des théâtres privés (qui a fait l'objet il y a deux ans d'une étude de M. Georges Guette, à la demande du gouvernement) permettrait la création d'une agence interthéâtres chargée d'assurer l'information du public, la location par téléphone et le développement des abonnements collectifs.

A ces mesures devraient s'ajouter la création de quatre centres dramatiques supplémentaires, l'extension de la décentralisation aux villes moyennes et aux campagnes grâce à des compagnies itinérantes, la rénovation des anciennes salles *municipales*, la réalisation d'équipements polyvalents dans les villes de moins de cent mille habitants et la construction de nouvelles maisons de la culture dans les villes de plus de cent mille habitants

« *Il est indispensable,* conclut M. Pierre Dux, *de revaloriser significativement le budget de la culture, qui doit atteindre, à lui seul, 1 % du budget général* ».

DÉMISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATAC

Au cours de l'assemblée générale de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), qui s'est tenue le 24 octobre, le conseil d'administration a donné sa démission, la motion qu'il proposait, et qui tendait à modifier l'orientation de l'association, n'ayant pas obtenu la majorité des deux tiers demandée.

L'ATAC, fondée en 1966, est placée sous la tutelle du ministère de la culture et de l'environnement, qui subventionne ses activités. Elle rassemble les directeurs d'entreprises d'action culturelle et de décentralisation théâtrale. Le président de son conseil d'administration est M. Pierre Vielhescaze, directeur du Théâtre de la Commune. Les deux vice-présidents sont MM. Olivier Stern, directeur de la maison de la culture de Seine-Saint-Denis, et Bernard Sobel, directeur de l'Ensemble théâtral de Gennevilliers.

Les statuts de l'association précisent que son rôle est purement technique.

Considérant que cette mission limitée ne pouvait résoudre un conflit interne résultant de la crise subie par les établissements, le conseil d'administration souhaitait engager, en premier lieu, un travail de réflexion. Il s'agissait, pour les professionnels, de dépasser le corporatisme et de redéfinir une politique culturelle afin de se présenter en « interlocuteur majeur » face à l'autorité de tutelle.

Ce changement d'orientation aurait entraîné une modification des statuts de l'ATAC. Les deux représentants du ministère siégeant de droit au conseil d'administration ne pouvaient accepter ce qui apparaîtrait comme une « politisation » de l'association.

Le conseil d'administration, considérant son texte comme le point de départ d'un processus de transformation, a réclamé un vote bloqué avec une majorité des deux tiers. Quatre voix lui ont manqué. Sur 139 adhérents, 95 étaient présents. Il y a eu 59 « oui », 18 « non », 16 abstentions et 2 bulletins nuls.

Une assemblée générale extraordinaire sera appelée à siéger dans le mois qui vient afin d'élire un nouveau conseil d'administration. — C. G.

● *Julian Beck, fondateur du Living Theatre,* qui avait été arrêté à Munich le mardi *25 octobre,* a été *remis en liberté* sous caution après avoir subi le jour-même un interrogatoire. Il présentait au Festival du théâtre moderne son spectacle *Sept pièces sur le masochisme sadique et politique* et avait été interpellé pour « diffamation de l'Etat » (nos dernières éditions du 26 octobre).

● *Dans la liste des femmes qui ont obtenu le prix Nobel (le Monde* du 15 octobre), nous avons *omis le nom* de *Mme Dorothy* Crowfoot-Hodgkin, biochimiste, qui obtint le prix Nobel de chimie en 1964.

FRANCOPHONIE

MORT DE M. LOUIS CAPELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

M. Louis Capelle, secrétaire général adjoint de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, est mort à Paris le samedi 22 octobre. Il *dirigeait*, à l'A.C.C.T., le secteur « patrimoine culturel, traditions orales et langues nationales ».

[Louis Capelle, né le 28 juillet 1923 à Gramat (Lot), était licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'*outre-mer (promotion* 1944). Il avait été administrateur au Cameroun (1946-1959), conseiller à la mission d'aide et de coopération auprès de la République du Dahomey (1959-1964), puis chargé de mission au Cameroun (1964-1965). Chef de la mission d'aide et de coopération à Libreville (1965-1973), il avait été élu secrétaire général adjoint de l'A.C.C.T. en octobre 1973 et avait pris ses fonctions en avril de l'année suivante. Dans les domaines du développement et des affaires culturelles, puis dans la nouvelle section du patrimoine culturel, il avait apporté ses qualités de rigueur et de *dévouement*, tenant jusqu'au jour même de sa mort, survenue au terme d'une douloureuse maladie, à travailler sur ses dossiers avec ses collaborateurs. L'Agence de coopération des pays francophones perd en lui l'un de ses plus précieux animateurs. — P.-J. F.]

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

A PROPOS DU NOUVEAU FILM DE WERNER HERZOG

La ballade en rond de Bruno S...

Lotte H. Eisner, autrefois conservatrice de la Cinémathèque française et auteur de l'Ecran démoniaque, *de* Murnau *et de* Fritz Lang, *est une amie du cinéaste Werner Herzog. Il lui a dédié* l'Enigme de Kaspar Hauser *et elle a dit elle-même, en allemand, le commentaire de* Fata Morgana. *Elle parle ici de la* Ballade de Bruno *(« Stroszek »), le nouveau film de Werner Herzog.*

TOUS ces si beaux films de Werner Herzog sont liés par une vision de rêve et une résonance quasi musicale. Il est curieux que Herzog, ce grand sportif, cet homme vigoureux, sache depuis toujours exprimer le sourd désespoir des déshérités, des humiliés et offensés, au sens de Dostoïevski, des aliénés, des *« nains qui ont aussi commencé petits »* (selon le titre de l'un de ses films), des prématurés et des sourds-muets aveugles, ou d'un Aguirre bossu, et d'un Kaspar Hauser *parachuté* d'une autre planète.

Peut-on parler d'une « rencontre heureuse » de Herzog avec Bruno S..., cet homme traqué et rendu si vulnérable par ses expériences de prisons et d'institutions psychiatriques ? Il fut l'incarnation naturelle de Kaspar Hauser, comme il est aujourd'hui l'incarnation de Stroszek — le nom que portait aussi le soldat allemand de la forteresse qui devient fou, dans *Signe de vie* (premier long métrage de Herzog), film d'après la belle nouvelle d'Achim von Arnim, poète romantique allemand. *Herzog pensait déjà* alors à filmer un Wozzek (d'où le nom de Stroszek), également humilié par le charlatanisme d'un médecin et la duperie de sa propre femme dans le fameux drame de Büchner.

Bruno S..., ici Bruno Stroszek, joue son propre rôle à Berlin, entouré d'instruments de musique qui semblent être ses seuls amis (lors du tournage de Kaspar Hauser, je l'ai vu errer à travers les rues de Dinkesbühl étreignant son cor bien-aimé comme une sorte d'arme contre un entourage hostile). Entourage hostile : Bruno chante avec son accordéon, comme c'est son habitude, dans une pauvre arrière-cour aux murs froids et gris que garnissent des rangées de fenêtres comme des bouches cruelles et béantes. Ou, silhouette pitoyable, insolite et isolée (car une petite vieille, trottinant après lui, *ne compte pas*), il *traîne péniblement* les pieds dans une rue indifférente de Berlin, à laquelle les derniers rayons d'un maigre soleil couchant donnent la lueur d'un tableau de Kaspar David Friedrich. Vu de dos, son crâne devenant chauve se perçoit, ses pauvres mains rouges et difformes disparaissent sous les manches trop vastes de son manteau misérable.

Il ne dit jamais « je »

Lors de la libération de Bruno de sa prison, on ne manque pas de se souvenir de la libération d'Eddie Taylor dans *Nous avons le droit de vivre*, film de Fritz Lang. Même *bienveillante incompréhension* du directeur de la prison qui prêche une bonne conduite. Et Bruno jure, solennellement, de ne plus boire une goutte d'alcool, pour entrer précipitamment dans le premier bistrot qu'il trouve. Résultat : des ennuis avec deux brutes, des souteneurs, à cause d'une belle prostituée, Eva, que ces deux malotrus maltraitent. Et humiliation pour Bruno, victime appropriée, sans défense et sans réponse (l'utilisation d'acteurs non professionnels, que Herzog mêle sciemment, parfois, à des vedettes, fait qu'un des souteneurs exerce *occasionnellement ce métier !*). *Afin de fuir* ce monde immonde, Bruno part pour l'Amérique avec Eva, avec un vieil excentrique, *et va vivre son « American dream »* dans le Wisconsin, aux U.S.A. Entourage de nouveau hostile. Herzog, qui, comme aucun autre cinéaste, sait s'adonner à une mise en scène subtile des paysages qui deviennent ses visions d'envoûtement, nous montre un environnement plat et froid, hivernal, pas encore adouci par une couche de neige épaisse.

Une roulotte de luxe sera achetée à crédit, et comme Bruno ne comprend rien aux traites, voilà qu'elle sera vendue avec tout son contenu aux enchères, typiquement américaines. Le vieil excentrique veut se venger des agissements de la banque. Bruno le suit, ahuri, procède à un hold-up (risible), avec un fusil, puis s'échappe. Avec sa *voix rauque, où les rares mots qu'il prononce* semblent poussés péniblement hors de sa gorge, il s'était plaint auparavant de son désabusement face à cette Amérique (« le Bruno » avait pensé que tout le monde devenait riche). Herzog fait presque toujours parler son personnage à la troisième personne, car *le vrai Bruno ne dit jamais « je »* comme s'il n'avait jamais trouvé sa propre identité.

S'emparant du camion du garagiste, « le Bruno » s'en va, désemparé, sur des routes froides et insensibles, jusqu'à ce que le camion, désaxé, commence à rouler éternellement en rond, comme le faisait l'auto dans le film de Werner Herzog sur les nains. (Tourner éternellement en rond, n'était-ce pas la vie de Bruno ?) Un « skilift », délaissé dans une réserve indienne, devient le refuge de Bruno qui contemple sans comprendre des animaux savants dans leurs vitrines, qu'un mécanisme cruel force à de pénibles tours d'adresse. Dernier refuge : on entendra un coup de fusil. « Le Bruno » en a eu assez...

Cependant, tout ce monde artificiel et automatique est resté déclenché. C'est un requiem féroce pour la ballade de Bruno, non loin de François Villon.

Film merveilleux, rare, plein de forces incomparables, à l'humour parfois très dur et brutal, et d'un réalisme vivant, tout proche du fantastique, un film bâti autour du personnage unique et bizarre de Bruno S..., jadis le Kaspar Hauser idéal, ne comprenant pas les rouages de ce monde, né *« trop tôt ou trop tard »*, et que les *« hommes des grandes villes n'ont pas trouvé malin »*, comme le dit le beau poème de Verlaine. Seul, Werner Herzog a pu tourner ce nouveau film, si émouvant que le cœur s'arrête parfois, parce qu'il est sans mièvre sentimentalité.

LOTTE H. EISNER.

L'ODIN TEATRET A PARIS

Que nous donnez-vous en échange ?



UNE parade était prévue boulevard *Arago devant la prison* de la Santé. Dimanche après-midi, les clowns de l'Odin Teatret ne sont pas venus. Seraient-ils restés très longtemps ? Il n'est guère permis de stationner sous ces hauts murs sévères ; on recommande même aux passants de circuler.

« Si les clowns devaient se produire ici, c'est à la demande d'un groupe qui travaille dans le treizième arrondissement », dit Torgeir Wethal, *Norvégien, l'un des deux acteurs* qui ont suivi Eugenio Barba, fondateur de l'Odin Teatret, depuis ses débuts en 1964. Les repris de justice n'ont donc pas entendu le tambour et la flûte. Les badauds ne se sont pas attroupés.

L'Odin Teatret, invité par le Festival d'automne est à Paris depuis plus de deux semaines. Cette troupe, installée au Danemark depuis 1966, a présenté *le Livre des danses*, puis, chaque soir, son *dernier spectacle Come and the day will be ours*, au musée Galliera devant un public réduit. *Eugenio Barba tient, en effet, à limiter* le nombre des spectateurs : il pense qu'un spectateur ne doit pas se sentir fondu dans une masse, mais rester un individu afin de ressentir fortement ce qui lui est montré. Ceux qui ne sont pas entrés pourront se rendre au Centre d'action culturelle de Pontoise ou dans les villes voisines : l'Odin Teatret travaillera là quinze jours avant de partir pour le quatrième Festival du théâtre en marche qui aura lieu à *la Maison de la culture de Rennes*, du 11 au 20 novembre. Après quoi, la troupe circulera en province, jusqu'à Noël. *Comme ils viennent* de le faire à Paris, les acteurs de l'Odin Teatret accueilleront à leurs séances d'entraînement les groupes intéressés, expliquant une « technique » mais surtout leur idée du « tiers théâtre ». *« Nous ne travaillons plus uniquement dans un laboratoire fermé*, dit Torgeir Wethal, *peu nous importe si ceux qui viennent nous voir font du bon ou du mauvais théâtre, peu importe même s'ils n'en font pas du tout. Nous tentons de les écouter.*

Depuis l'expérience qu'ils ont poursuivie de 1974 à 1975 dans quelques petits villages du sud de l'Italie et de Sardaigne, les acteurs de l'Odin n'ont plus cessé de mettre en pratique ce qu'ils appellent le « troc ». *« Dans ces régions sans théâtre, nous étions différents des paysans »*, dit Torgeit Wethal. *Cette différence* est devenue la mesure de leur rencontre. Les acteurs *sont donc allés aux paysans avec leurs* chansons, leurs scènes improvisées, leurs numéros de clowns grotesques et parodiques, leurs parades de grands masques et de drapeaux voltigeants. Il n'était plus vraiment question de théâtre professionnel, mais, selon Eugenio Barba, *« une situation théâtrale existait, un point dans le temps qui permettait de se réunir »*. A l'issue de ces interventions, les comédiens ont pris l'habitude de demander aux spectateurs *rassemblés : « Que nous donnez-vous en échange ? »* Un autre spectacle ainsi naît du premier. Et *le Livre des danses* n'est pas autre chose que le fruit de ces rencontres : *« Un résultat venu involontairement et considéré par d'autres comme danse »*, a écrit Eugenio Barba (1). *« Si nous avons montré le livre des danses au musée Galliera, c'est pour que les spectateurs puissent connaître notre évolution*, dit, de son côté, Torgeir Wethal. *Le troc, les parades de clowns, les danses et le spectacle font partie d'un tout. »*

Pour ceux qui connaissaient le *travail de l'Odin avant l'Italie, Come and the day will be ours* correspond plus au « produit » théâtral que l'on attend de ces acteurs longtemps inspirés par Grotowski.

La représentation du combat des Blancs contre les derniers Indiens à la fin du dix-neuvième siècle est jouée par trois hommes et trois femmes, chacun dans son camp, avec sa musique propre et quelques rares paroles de Shakespeare ou de Walt Whitman. *Come and the days will be ours* est le cinquième spectacle de l'Odin Teatret. Cette création collective, élaborée après *des mois de travail, a été également* influencée par le séjour en Italie : *« Le théâtre est, comme une réserve d'Indiens, considéré par beaucoup comme socialement inutile »*, a écrit Eugenio Barba.

Pendant cette cérémonie, le metteur en scène, debout derrière les spectateurs, ne quitte pas des yeux ses acteurs, ses chevaux fous, il les regarde et eux savent sa présence constante, inquiète. Et lui, chaque soir, *« cherche à pénétrer l'enchevêtrement de ce qui est devant lui »*, comme s'il avait oublié la signification de cet incroyable *« gaspillage d'énergie, qui rompt le cercle et laisse des cicatrices »*.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *L'Etranger qui danse*, par Tony d'Urso et Ferdinando Taviani. Album publié par la Maison de la culture de Rennes.

LA TAGANKA DE MOSCOU

Le théâtre au carré rouge

LA Taganka arrive !... On en parlait, on l'attendait depuis dix ans, depuis qu'on a appris que, sur les rives de la Moskova, un jeune théâtre existait — qui se réclamait de Meyerhold, de Vakhtangov, de Stanislavski et de Brecht — et dont on s'arrachait les places après des heures, des nuits de queue. André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, était revenu de Moscou enthousiasmé par Les dix jours qui ébranlèrent le monde *et par son metteur en scène, Iouri Lioubimov ; directeur de l'Odéon-Théâtre de France, Jean-Louis Barrault avait invité à plusieurs reprises la troupe au Théâtre des Nations, mais sans que les Soviétiques donnent suite à ses demandes ; des étrangers séjournant à Moscou, des voyageurs, vantaient régulièrement la qualité et le courage de ce « théâtre de recherche », le seul sans doute de la capitale soviétique. Mais hors de l'U.R.S.S., personne ne l'avait jamais vu...*

Il y a deux ans, les choses ont commencé à changer : au printemps 1975, Lioubimov et son décorateur Borovski, sur l'invitation de Paolo Grassi, se rendaient à Milan monter le dernier opéra de Luigi Nono. Puis la compagnie sortait à l'étranger pour la première fois : d'abord en Bulgarie, puis l'an dernier en Yougoslavie et en Hongrie. Enfin, en cette année anniversaire des soixante ans de la révolution d'Octobre — qui coïncide avec les soixante ans de Iouri Lioubimov et avec les treize ans de son théâtre ! — le Théâtre moscovite de drame et de comédie de la Taganka vient en Occident : cinq semaines en France, à Paris, Lyon et Marseille.

L'an prochain, on reverra Lioubimov à Paris : il doit monter, en juillet 1978, à l'Opéra de Paris, la Dame de pique, de Tchaïkovski, sous la direction du chef d'orchestre Guennadi Rojdestvenski.

Le quartier de la Taganka, à l'est de la ville, est un lieu écarté, excentrique, hors des itinéraires pour touristes, qui garde encore — pour peu de temps... — le charme un peu provincial du Vieux Moscou. Maïakovski habitait tout près, avec ses amis Brik, une maison dans un petit jardin qui avait été transformée en musée, puis désaffectée... Un boulevard à six ou huit files d'automobiles passe maintenant sous la place de la Taganka : une belle place ovale, entourée de bâtisses à un étage, avec un cinéma à fronton triangulaire, une monumentale station de métro grise, une petite église aux multiples clochetons colorés qui a été transformée en pompe à essence et, au fond, un vieux théâtre de quartier bien blanchi, dont le seul ornement est une affiche marquée d'un petit carré rouge, avec des lettres noires au pochoir, qui annonce le programme du mois en cours.

C'est le Théâtre de la Taganka, que dirige un homme de théâtre tout à fait exceptionnel : Iouri Lioubimov.

Derrière le bâtiment, un chantier où s'achève la construction de la « Nouvelle Taganka », que Lioubimov n'a pas voulu plus grande que l'ancienne et qu'édifie pour lui la ville de Moscou.

Qui donc est Iouri Petrovitch Lioubimov ?... Sa vie, pour nous, a commencé quand, à quarante-sept ans, d'un coup de chance inouï, il changea non seulement son existence, mais la physionomie du théâtre moscovite. Né à Riazan en 1917, il avait fait, au début des années 30, une école de monteur-électricien avant d'entrer au Studio-Ecole du théâtre d'art, puis au Théâtre Vakhtangov, où il tenait des rôles de jeune premier tout en tournant dans des films et en enseignant l'art dramatique. Depuis la fin de la guerre, il est membre du parti communiste. En 1964, avec des élèves de troisième année de l'école Vakhtangov, il monte une pièce de Bertolt Brecht, la Bonne Ame de Sé-Tchouan, *qui reçoit un tel accueil qu'on décide de poursuivre l'expérience et de présenter le spectacle au public ; une salle vétuste est mise à la disposition de la jeune compagnie, qui s'y trouve encore. Le Théâtre de la Taganka est né.*

Nombreux sont les comédiens du début qui sont restés chez Lioubimov : Zinaïda Slavina, qu'on verra notamment dans la Mère *; Alla Demidova, remarquable Gertrude de* Hamlet *; Valeri Zolotoukhine, un des cinq Maïakovski ; Vladimir Vissotski, célèbre comme acteur et comme chansonnier beaucoup plus que comme mari de Marina Vlady. Or Lioubimov n'a jamais caché qu'il n'aimait pas les acteurs. « L'acteur est un exécutant ; il est absurde de penser que cela l'avilit... » Il dit aussi : « L'irritation est pour moi un sentiment sain. »*

Dans cette troupe très homogène où les acteurs ne se comportent pas comme des étoiles, le metteur en scène — le « régisseur », comme on dit là-bas — a pu puiser le matériau de ses spectacles : une vingtaine sont aujourd'hui, plus ou moins régulièrement, joués en alternance, car la Taganka, comme les autres théâtres de Moscou, est un théâtre de répertoire.

Dès le début, Lioubimov décide non pas de faire de l'avant-garde — ce qui ne signifierait pas grand-chose à Moscou — mais d'aller à contre-courant, de jeter des pavés dans la mare, de poursuivre avec le public un véritable dialogue sur des sujets qui lui tiennent à cœur (et autant que les règles le lui permettent). C'est en ce sens que la Taganka est « le théâtre de l'intelligentsia et des étudiants » ; une sorte de laboratoire où les autorités acceptent parfois, non sans réticence, des expériences nouvelles — comme le sulfureux Maître et Marguerite, *— mais aussi une « vitrine » qu'on n'oublie pas de faire admirer à l'hôte étranger de passage pour tenter de le persuader de l'existence d'un certain libéralisme. Lioubimov est bien placé pour connaître les limites qui lui sont imposées : nombre de ses spectacles exigent d'ardues négociations avec les censeurs et d'autres ne voient jamais le jour, comme cette* Vie de Fédor Kouzkine, *une pièce sur les excès de la réforme agraire montée il y a dix ans d'après une nouvelle du romancier Moïsev, qui avait pourtant reçu un accueil très favorable de la critique officielle...*

En réaction contre la tradition théâtrale moscovite, Lioubimov a décidé une fois pour toutes de rompre avec les illusions de la scène, de supprimer les décors en trompe-l'œil, les accessoires réalistes, mais aussi de gommer le sentimentalisme ainsi que les déviations du psychologisme stanislavskien : « Ce que je voyais au théâtre me déplaisait le plus souvent, dit-il, et c'est ce qui m'a donné l'envie de faire de la mise en scène. Je ne supportais pas ces accessoires — arbres, barbes, postiches, perruques — et ces décors pompiers qui veulent reproduire la réalité telle qu'elle est. »

*Son répertoire — qui coïncide avec son esthétique scénique — est tout à fait unique pour Moscou, mais on ne s'en rendra pas forcément compte à Paris (ou à Lyon), où l'on verra trois spectacles de commémoration révolutionnaire (*Les dix jours qui ébranlèrent le monde, *d'après John Reed,* la Mère, *d'après Gorki,* Ecoutez Maïakovski*) et un classique* Hamlet, *repensé selon la réalité russe actuelle. Car le meilleur Lioubimov, celui qui ne s'exporte pas (peut-être parce qu'il serait difficilement compréhensible hors de son pays), c'est celui qui traite de la vie quotidienne, avec des œuvres qu'il adapte le plus souvent lui-même, ou aidé par leur auteur, et dont les plus grandes réussites, par exemple, sont* l'Echange, *d'après Trifonov, ou* les Chevaux de bois, *d'après Abramov.*

Lioubimov, en effet, ne choisit que très rarement des œuvres dramatiques, des « pièces », comme s'il éprouvait une méfiance à l'égard des auteurs dramatiques, qu'il estime « moins intéressants que les prosateurs et les poètes ».

On échappe difficilement à son charme, à son magnétisme, à son dynamisme, à sa ténacité. Le cheveu presque blanc, une mèche souple qui glisse sur le front, l'œil aigu d'un bleu de porcelaine, la stature d'un lutteur en veste de cuir noir, Iouri Petrovitch est un véritable « chef de troupe » (dans le programme de l'Echange, *il se qualifiait lui-même de « chef d'une famille de cent soixante et onze personnes » !). C'est avant tout un non-conformiste, un batailleur, qui refuse de tomber dans l'autosatisfaction béate, dans l'obéissance aveugle, et qui pourrait dire, comme Maïakovski : « Je veux être compris dans mon pays. » Car Lioubimov n'est pas pour autant un dissident : l'hebdomadaire* Sovietskaïa Kultura *le qualifiait tout récemment de « maître important de la scène soviétique », d'« artiste original », qui « a cherché dans bien des directions et qui a beaucoup trouvé ». « Aujourd'hui, concluait le journaliste, sa notoriété et son autorité artistique dépassent nos frontières... »*

NICOLE ZAND.

(*) Théâtre national de Chaillot, à partir du 4 novembre.

Le Festival du film d'opéra

Chanteurs en liberté

LE théâtre lyrique porté à l'écran avec des distributions dignes du microsillon, ce au prix d'une place de cinéma et au bénéfice d'un accès facile en plein Paris : c'est la faveur que pour la deuxième *année consécutive* — cette fois au Studio Marigny — le promoteur Lèv Sayan a accordée à ses fervents. Le Festival international du film d'opéra affiche quatre œuvres lyriques par jour jusqu'au 1er novembre et le public, clairsemé dans les matinées des deux premières semaines, est maintenant fort dense le soir ; on fait même la queue aux séances du samedi et du dimanche...

A la différence du Festival de *l'an dernier, qui avait projeté* uniquement de vieux films italiens au Palais des congrès, celui-ci témoigne d'un éclectisme estimable. Sept films sont des productions de l'Allemagne fédérale, trois films sont dus à l'Union soviétique, deux au Japon et un à la Chine populaire. Ces films, relativement récents, mettant en scène des opéras du répertoire italien, allemand ou russe, pour la plupart dans des décors de théâtre en carton-pâte, ont l'avantage de faire entendre les plus belles voix contemporaines et l'inconvénient d'être projetés d'une traite sans entractes et sans l'environnement chaleureux des applaudissements, dont sont toujours prodigues les fanatiques du bel canto. Ceux-ci, en outre, demeurent troublés par le procédé de l'enregistrement caméra-micro. *Epinglons, à titre d'exemples,* les représentations des Chorégies d'Orange 1973 (« Tristan »), 1974 (« Norma ») et 1976 (« Aïda »), qui furent déjà reprises sur le petit écran et dont les bandes sonores, par suite de cafouillages de projection hilarantes, ne suivirent pas toujours les récitatifs des chanteurs, provoquant des décalages curieux, voire deux scènes absolument hors de situation !

Mais ne boudons pas notre plaisir. La post-synchronisation en studio par les chanteurs eux-mêmes ou le doublage d'acteurs de cinéma professionnels par des grandes voix (comme dans les films russes) nous donnent la grâce de contempler sur l'écran des visages photogéniques : point ici de rictus zygomatiques ou de narines pincées, pas de glottes vertigineuses ou de pommes d'Adam jouant les yoyos. Il arrive même que le bonheur de la vision décuple celui de l'oreille. Ainsi l'œil noir de Grace Bumbry dans « Carmen » ou la bouche de rose de Mirella Freni dans « Madame Butterfly » dont les premiers *plans, à longueur de grand air,* rendraient jalouses les Liz Taylor et les Sophia Loren.

Deux pièces maîtresses sont à voir *absolument* : « la Tosca » et « le Prince Igor ». « La Tosca », le film le plus récent — il date de 1976, — est une coproduction germano-italienne qui a l'inestimable qualité d'avoir été tournée à Rome en décors naturels : dans l'église Sant'Andrea della Valle d'abord, dans le palais Farnèse ensuite, au château Saint-Ange enfin. Dans ces cadres hors *d'échelle, qu'aucun* plateau de théâtre ne saurait reconstituer, les chanteurs — Placido Domingo, Raina Kabalvanska, Sherill Milnes — ne jouent pas moins au naturel avec une liberté de mouvement ignorant les contraintes de la rampe. D'où des scènes jamais vues ni imaginées par Puccini lui-même, comme l'évasion d'Angelotti le long du Tibre, le supplice de Mario dans la chambre de torture ou la chute de Tosca s'écrasant sur le pavé dans la cour intérieure du Castello.

Borodine, qui mit dix-huit ans à composer « le Prince Igor » — sans pouvoir l'achever, — aurait-il pu imaginer, lui aussi, que son opéra serait un jour tourné à ciel ouvert dans les steppes russes ? Hormis la belle histoire du khan Kontchak témoignant au prince Igor, son *prisonnier, des respects de grand* seigneur — égards passablement anachroniques de nos jours ! — l'œuvre de Borodine nous est surtout connue par les fameuses danses polovtsiennes, que Diaghilev vint présenter aux Parisiens dans la chorégraphie de Fokine. C'est celle-ci qui est reprise pour l'intermède du ballet, mais elle bénéficie cette fois du crépuscule glorieux d'une nuit d'Orient qui n'a besoin, pour faire vrai, d'aucune toile de fond, même signée Bakst ! Les charges de cavalerie sont traitées dans la manière fougueuse de l' « Alexandre Newski », d'Eisenstein, encore qu'elles pâlissent par comparaison et que les chevaux de la horde tartare, *bien étique par parenthèse,* ne se comptent que sur les doigts de la main.

La leçon de cinéma définitive vient de Hollywood. Mario del Monaco, qui apporte son patronage au Festival, a eu la généreuse inspiration de rendre hommage à son idole, Enrico Caruso, par le truchement de Mario Lanza, le roi du bel canto à l'usage du cinéma qui fut tué par la boulimie, et passait pour un garçon tonitruant, sorti des faubourgs de Philadelphie « avec une voix *extraordinaire perchée sur une* courroie de déménageur ». Personne n'incarna comme Mario Lanza et, à l'écran et à la ville, *ce privilège des ténors qui est* de faire battre les cœurs féminins. « Il est impossible qu'une femme qui aime résiste à une *voix de ténor », a écrit* Stendhal. Or, Lanza ne pouvait se déplacer en chantonnant quelque romance sur un plateau de Hollywood sans que les stars les plus cotées ouvrissent la porte de leurs loges et se précipitassent sur ses pas.

« Le Grand Caruso » *mis en* scène par Richard Thorpe date de 1951. Malgré ses fadaises, il démontre comment une caméra bien dirigée peut assumer la défense et l'illustration de l'opéra. A retenir pour l'avenir du cinéma lyrique.

OLIVIER MERLIN.

JEAN-LUC GODARD DEPUIS 1967

Une lettre trouve toujours son destinataire

par JEAN NARBONI (*)

LE Studio Action-République propose jusqu'au 8 novembre, à l'initiative de sa nouvelle équipe d'animation, regroupée autour de Paulo Branco, une rétrospective presque complète *des productions, pour* beaucoup inédites, de Godard depuis 1967. (En sont absents *One + one*, *Un Film comme les autres*, et *Comment ça va ?*.)

1967 : *Week-end*, qui consacre Godard auteur à succès. Début 1968 : *le Gai Savoir*, produit puis refusé par l'O.R.T.F. Rupture, après mai, avec la production-distribution dominante et travail à l'écart, souterrain, militant, anonyme ou collectif sous le sigle du Groupe Dziga Vertov, un peu partout dans le monde : Italie (*Vent d'est*, simulacre de western *« luttant contre le concept bourgeois de représentation » ; Luttes en Italie*, transcription filmique des thèses althussériennes sur les appareils idéologiques d'Etat, *produit puis refusé par la RAI*) ; Angleterre (*British Sounds : « Au cinéma, on voit toujours des gens qui parlent, jamais qui écoutent. »*) ; Tchécoslovaquie (*Pravda : « Pour le rouge qui va vers la gauche, contre le rouge qui va vers la droite. »*) ; Etats-Unis (*Vladimir et Rosa*) ; Jordanie (tournage de *Victoire : « Cinq images pour une lutte de libération nationale. »*) 1972 : retour éphémère à la scène « normale » avec *Tout va bien*, puis nouveau retrait à Grenoble, création de l'atelier Sonimage, production avec Anne-Marie Miéville de *Numéro deux*. *Ici et ailleurs* (montage définitif de *Victoire*, film impossible) et *Comment ça va ?* Eté 1976 enfin, programmation sur FR 3, six dimanches soir, de *Sur et sous la communication* (6 × 2).

Peut-être est-ce d'abord en interrogeant cette trajectoire unique, déroutante, ce jeu de contrats passés et défaits avec des institutions, des groupes, des personnes, des « causes », qu'il y a quelque chose à apprendre, sinon sur une politique, du moins sur un certain *art* de Godard : la puissance d'une *mobilité déliée qui affole* les détracteurs, distance les suiveurs, surprend toujours d'une ligne d'erre. Une capacité à produire par elle-même du nouveau et de l'événement, que les films traduiront, contre toutes les résistances, selon leur mode spécifique. Impossible, par exemple, aujourd'hui, du moins pour un cinéaste conséquent et après *Ici et ailleurs*, de faire des films politiques comme avant et d'extorquer des images à la souffrance sans dire où l'on est, sans mettre *le son* moins fort : impossible de tenter d'éclairer le nœud familial sans prendre en compte *Numéro deux* ; de parler d'information comme si *Comment ça va ?* n'existait pas ; de s'interroger sur les médias sans se référer à 6 × 2.

Une capacité à faire date, donc, et à marquer son temps, mais sans ressentiment ni hargne ni mortification. Les films « durs » de la période « Dziga Vertov » ne doivent pas tromper sur ce point : l'emportement qui les anime, l'irrépressible puissance de répétition qui sans cesse joue, relance, fait revenir les plans, annulent, en l'exécutant, l'assurance militante des voix *off* en *rafales. Il faut* en prendre son parti : il y a chez Godard une impossibilité radicale à « servir une cause », sur laquelle les militants auxquels ces *films étaient* destinés ne se sont pas trompés, qui les accueillirent de leur haine. Sans doute le terme même de *« servir » comprend-il, pour un* obsédé de la *lettre* comme Godard, une dimension, au sens brechtien, « culinaire », dont sa turbulence d'écriture ne pouvait en aucun cas se satisfaire durablement. Cette rétrospective devrait permettre de vérifier, en effet, qu'il n'est pas de cinéaste moins réactif et négatif, en un mot moins dialecticien que Godard, c'est-à-dire à la fois plus douloureux *et* plus gai. Peut-être se rendra-t-on compte aussi que les *notions maoïstes* d'affrontement des contraires, critique-autocritique, lutte idéologique, élévation du niveau de conscience, ne lui ont jamais servi (il est question ici d'écriture, non de convictions) qu'à habiller théoriquement et politiquement ce qu'il pratiquait depuis le commencement : le jeu infini, non des oppositions et des contradictions, mais des *disparités* et du *pluriel*, qui ne laisse aucune chose en l'état.



Il s'agit d'abord d'affecter n'importe quelle représentation d'une *fêlure* interne et de suspendre l'équivalence de toute chose à elle-même : vous croyiez que c'était un enfant, c'est un prisonnier de guerre ; un marché, c'est un incendie ; un homme promenant son chien, ce sont deux téléphones ; ce n'est pas un film *politique*, *mais* un porno, ou pas un porno, mais un film politique ; l'usine est dedans et la maison dehors, mais aussi l'inverse. Partout *se* lit comme en filigrane un « ça n'est pas ça » contestant toute identité. Non pas le commentaire négatif du professeur qui écrit en marge *« Faux »* ou *« Hors du sujet »*, mais la force *positive* d'un bricoleur qui agence des pièces, expérimente des arrangements inédits, constate que « ça ne colle pas » et tente autre chose. Là gît peut-être le malentendu le plus grave sur Godard : le prendre pour un éducateur, un donneur de leçons, parce que ses films bourdonnent de sentences, de citations et de mots d'ordre. Or rien ne lui est plus antipathique que l'idée de *correction*.

C'est qu'une fois posée cette non-identité des choses à elles-mêmes, l'opération suivante ne va pas consister à réfuter patiemment le faux par le vrai mais à brancher une chose (son, silence, image, noir) sur une autre, à connecter l'hétérogène : laisser fuir une hésitation, faire glisser un truc sur un machin, prendre un *signifiant à la lettre* et le déployer en tous sens, aggraver une équivoque, pratiquer des courts-circuits, des *accrocs, des interférences*, des greffes. Selon le jeu, non de la métaphorisation, mais celui, rigoureux et aléatoire, de la *métamorphose* et du lancer des dés. Et rien ne pouvait mieux le permettre que le studio vidéo, dont Godard se sert dans sa dernière période de façon à produire un espace incertain, flottant, réversible : quelque chose entre la page graffitée et le dessin à même la pellicule, le tableau noir et le non-figuratif liquéfiant les formes en flaques colorées. La grande question portée par André Bazin sur la nature de l'écran — cadre ou cache ? fenêtre sur le monde ou tableau ? — s'en trouve tranquillement déplacée.

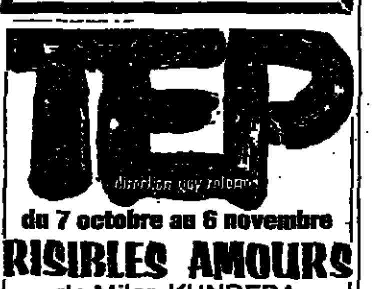
Loin derrière s'essoufflent les vieilles questions : à qui ça s'adresse ? Quelle classe *ça* sert ? Pourquoi continue-t-il à s'occuper de politique au lieu de rester le poète que tout le monde reconnaît ? Est-ce bien encore du cinéma, ou, sinon, quoi alors ? Godard, que rien n'ennuie tant que la fameuse « spécificité », répond : des lettres d'amour, une bouteille à la mer, des pigeons voyageurs, un relais passant de main en main, des cendres soufflées aux quatre vents. Et une lettre, nous le savons, finit toujours par trouver *son* destinataire. Alors, ce cinéma, révolutionnaire ou pas révolutionnaire ? En tout cas, comme disait Kafka d'un art du peuple, « une montre qui avance ».

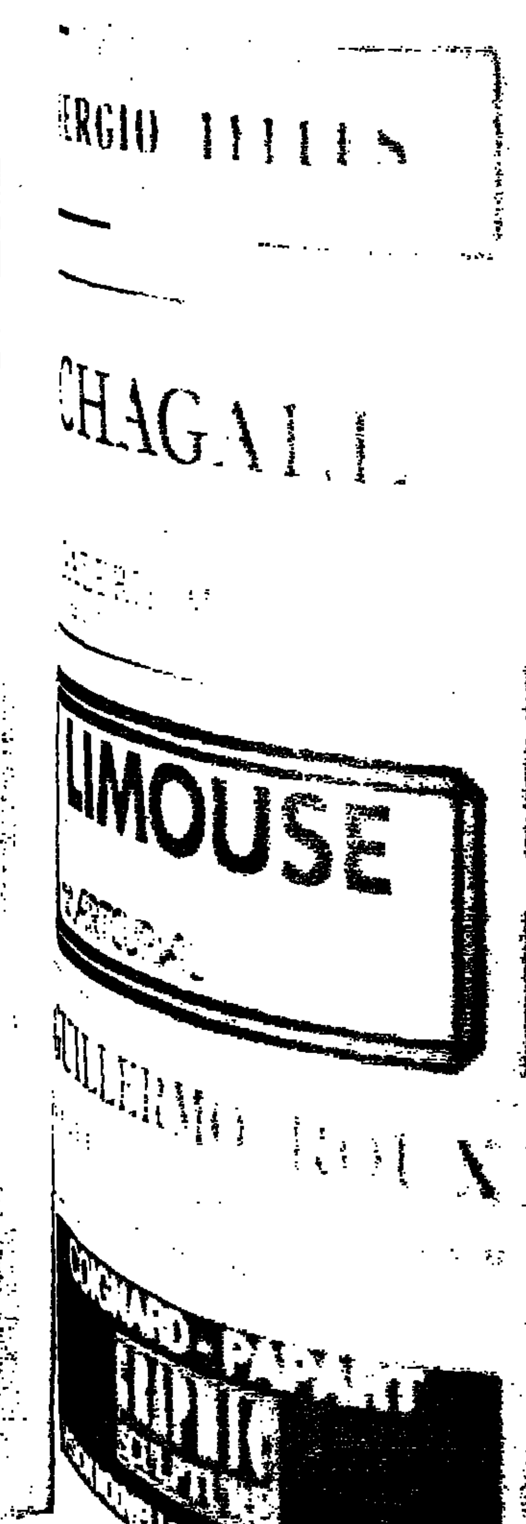
(*) Membre du comité de rédaction des *Cahiers du cinéma*, enseignant à Paris-VIII (Vincennes) auteur de *Godard par Godard* (éditions Belfond, 1968).

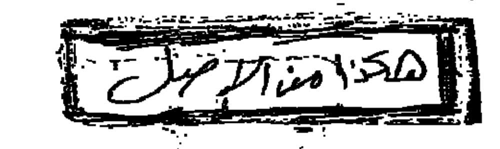












Je suis née en...

Marie-France Pisier, la femme de trente ans

ELLE est brune, très jolie, avec une sorte de distinction naturelle. Dans les endroits où l'on rencontre les gens de cinéma, elle passe avec une élégance très « bon genre », sans s'extérioriser trop. Certains la disent distante. C'est vrai qu'elle garde ses distances, en ne jouant pas à la vedette. Dans l'intimité, elle est simple et chaleureuse. Elle habite rue de Vaugirard, au huitième étage d'un immeuble moderne, un appartement tout blanc, avec des plantes vertes, une terrasse qui domine le quartier, des meubles aux lignes nettes, des canapés confortables — sauf un, dont elle n'est pas contente et vers lequel elle ne dirige pas le visiteur, et beaucoup de coussins. Il y a, au mur, des tableaux modernes. Elle, Marie-France Pisier, porte un blue-jeans et s'assoit sur la moquette.

« Je suis née en Indochine. Je ne vous dirai pas quand. Je pense que les acteurs doivent tricher avec leur âge. Ce n'est pas de la coquetterie. Longtemps je me suis vieillie, j'ai prétendu avoir vingt-cinq ans parce que cela correspondait aux personnages que je voulais jouer, et les metteurs en scène me prenaient davantage au sérieux. Maintenant, mon « emploi », c'est la femme de trente ans. J'aurai donc trente ans pendant un certain temps.

Grâce à Truffaut

Donc, je suis née en Indochine. Mon père était haut fonctionnaire. J'ai eu une enfance de rêve, devant des paysages merveilleux comme la baie d'Along. Et puis, nous sommes allés en Nouvelle-Calédonie. J'ai fait de bonnes études. A partir de dix ans, je me suis mise à jouer du théâtre avec mes camarades. A douze ans, j'ai même mis en scène une pièce qui a eu un certain succès devant les Canaques. Et puis, mes parents ont divorcé. Je me suis retrouvée à Nice avec ma mère, mon frère et ma sœur. Comme il y avait, dans ma famille, une tradition universitaire, j'ai bûché fort mes études secondaires. Cela ne m'empêchait pas de faire partie d'un groupe de théâtre amateur.

Après le bac philo, j'ai joué dans une pièce montée à Nice. Un journaliste local, Mario Brun, avait appris que François Truffaut cherchait une jeune fille pour *l'Amour à vingt ans*. Il lui a envoyé des photos de moi. Truffaut est arrivé à Nice. J'allais beaucoup au cinéma, mais sans être vraiment cinéphile. Le nom de Truffaut ne me disait pas grand-chose. Quand il m'a engagée pour jouer le rôle de la fille dont Jean-Pierre Léaud était amoureux, j'ai été très contente, mais pas du tout épatée. Après tout, c'était la suite logique de mes expériences théâtrales. Une chose m'a frappée chez Truffaut. Quand il dirigeait les comédiens, il était très anti-psychologique. Un jour, nous tournions une scène où Jean-Pierre Léaud déménageait ; il fallait traverser la rue. Il a demandé à Truffaut dans quel état d'esprit il devait être. Réponse : « Tu traverses et tu fais attention à ne pas te faire écraser... » Truffaut a été mon père professionnel. Sans lui, je crois que je n'aurais pas fait de cinéma. J'aurais simplement continué mes études. Après *l'Amour à vingt ans*, je les ai continuées tout de même. J'ai eu une licence en droit et un diplôme supérieur de sciences politiques. Et, tout en étudiant, je tournais. J'étais une dilettante. Je n'investissais ni d'un côté ni de l'autre. J'ai passé mes examens facilement. Au cinéma, on me proposait des rôles, j'en refusais, j'en acceptais d'autres, comme cela. Mais j'ai beaucoup aimé le personnage que j'avais dans *le Vampire de Dusseldorf*, de Robert Hossein.

Et puis, il y a eu *Trans-Europ Express*, d'Alain Robbe-Grillet. J'avais la réputation d'être une intellectuelle « à grande gueule », politisée (j'étais passionnée par les problèmes du tiers-monde) et argumentant avec outrecuidance. Or, j'avais posé pour une couverture de *Lui*. Ce n'était pas aussi déshabillé que maintenant, mais cette double façon d'être que j'avais a beaucoup plu à Robbe-Grillet. Il aime travailler sur les clichés et, avec moi, il en avait deux à la fois. Son roman, *la Jalousie*, était mon livre de chevet et le film, avec ses scènes érotiques, m'a paru une expérience amusante.

Je suis devenue vraiment cinéphile

Les choses m'arrivaient alors sans que je les sollicite. Je ne les manœuvrais pas très bien. Je flottais sans savoir où j'en étais. En 1968, j'ai tourné dans *Nous n'irons plus au bois*, de Georges Dumoulin. 1968 a été l'année de mal et des remises en question. Tout à coup, je ne pensais plus seulement au tiers-monde, mais je « politisais » à propos de Paris et de la France. Je commençais à me demander : qu'est-ce que c'est, être comédien ? Je fréquentais beaucoup la cinémathèque et les *Cahiers du cinéma*. Je suis devenue vraiment cinéphile en tant que comédienne. C'est alors que j'ai rencontré André Téchiné. Nous discutions beaucoup. Il était très timide, mais il voulait absolument me convaincre que le rôle de trois minutes qu'il me proposait dans *Paulina s'en va* (son premier film) était une chose très importante. Il m'expliquait que c'était la charnière pour faire passer le personnage de Bulle Ogier d'un univers à un autre. Alors, j'ai accepté. Le film n'est sorti que six ans après, en 1975.

Au moment de *Paulina*, j'ai fait aussi l'expérience de la télévision. Un rôle assez important dans un feuilleton, *Pot-Bouille*, d'après Zola, réalisé par Yves-André Hubert. J'étais au milieu d'une équipe de comédiens de théâtre, très professionnels. Ils ne voyaient en moi que la « jolie fille du cinéma français ». Et puis, les méthodes de travail étaient très différentes. Têtue comme je suis, je me suis dit : « *Je dois faire la preuve que je suis une vraie pro.* » Cela a marché. Mais mon expérience de télévision la plus importante, la plus intéressante, a été un autre feuilleton, *les Gens de Mogador*, de Robert Mazoyer. Mon rôle me plaisait beaucoup et cela a marqué ma vraie rencontre avec le public. Au cinéma, la rencontre ne se fait jamais de cette façon-là, aussi fort.

Rivette, Téchiné le nouveau départ

Malgré tout cela, j'étais encore mal à l'aise dans ce métier. Je n'acceptais pas très bien le regard que les gens posaient sur moi, l'idée qu'on se faisait de moi. Je me cherchais encore. *Céline et Julie vont en bateau*, de Jacques Rivette, a été un nouveau départ. Avec Rivette, Grégorio le scénariste, Bulle Ogier et Dominique Labourier, nous avions des discussions sur le scénario, sur le rapport du scénario au film, aux interprètes. Là, j'ai appris à mettre en forme ce qui nous fascine dans le jeu des stars d'autrefois, et dont, en même temps, il faut se dégager. J'ai enfin compris qu'on ne pouvait pas être acteur, aujourd'hui, sans savoir tout ce qui avait été fait avant, sans y réfléchir. C'est avec *Céline et Julie* que je me suis sentie vraiment comédienne et acceptée comme telle.

Cela s'est encore plus concrétisé dans *Souvenirs d'en France*. André Téchiné m'avait donné un second rôle important, à la limite de la caricature, mais qui devait faire passer des idées, dans la perspective historique du film. C'était difficile. J'avais, avec Téchiné, des conversations sans fin. Il me trouve drôle dans la vie, il voulait faire apparaître cette drôlerie et, en même temps, maîtriser mon personnage très fort. Cela a clarifié complètement mes idées sur ma façon de jouer. Je crois qu'il faut beaucoup travailler un rôle, sur le geste, sur la voix. Mais, lorsque le metteur en scène dit : « *Moteur !* », je sais qu'il va arriver quelque chose de nouveau et de pas forcément maîtrisable. C'est fascinant et c'est terrible de penser que toute l'énergie qu'on a concentrée va peut-être claquer après ce mot-là : « moteur ». Je ne crois pas que ce soit une méthode bonne pour tous les acteurs, mais c'est la mienne. La scène de *Souvenirs d'en France* où je dis : « *Foutaises* », en riant et en descendant l'escalier d'un cinéma de province, a été travaillée pendant cinq jours et cinq nuits. Téchiné a besoin que les interprètes s'intéressent aussi à la mise en scène. Il y avait une forte tension sur ce tournage. Et nous n'avions pas beaucoup d'argent. Pour la pluie, à la sortie du cinéma, nous avions fait appel aux pompiers. Ils n'étaient pas payés, mais la production leur offrait de la bière. Les pompiers ont beaucoup bu et se sont mis à arroser n'importe comment. Jeanne Moreau était trempée. C'était, quand même, une détente ! Mais j'ai pris de vraies « grandes vacances » en tournant *Cousin cousine*, avec Jean-Charles Tacchella. Il m'avait apporté son scénario, en me disant qu'il y avait pour moi un personnage émouvant et drôle, qu'il fallait développer. Chaque jour, j'apportais des idées nouvelles, je m'engageais moi-même.

J'ai tourné dans *Sérail*, le premier film d'Eduardo de Grégorio, qui n'a malheureusement pas marché, et puis dans le troisième film de Téchiné, *Barocco*. Je crois qu'il faut se forcer à ne pas travailler avec le même metteur en scène. Je venais d'avoir le César du meilleur second rôle féminin. A la demande de Belmondo, qui voulait m'avoir pour partenaire, Henri Verneuil m'a proposé, dans *le Corps de mon ennemi*, un personnage de femme que j'avais très envie de construire. Je suis entrée brusquement dans un autre monde : celui du grand cinéma commercial. Pour moi, c'était plus difficile de travailler avec Verneuil qu'avec Rivette, Grégorio ou Téchiné. Cela me faisait peur et, six ans avant, je n'aurais pas accepté. Mais j'avais, maintenant, la conscience de ce que j'étais comme comédienne. Quand je suis arrivée sur le plateau, Belmondo s'est écrié : « *Voilà, dans son célèbre numéro, Marie-France Pisier, la star de la Cinémathèque.* » En fait, c'était gentil, j'ai été, tout de suite, intégrée à l'équipe. J'étais dans une machine qui fonctionnait bien. Et tenir le coup en face de Belmondo, c'est vraiment très intéressant. J'ai beaucoup appris de lui et de Verneuil.

Pour la deuxième fois, on m'a attribué l'Oscar du meilleur second rôle féminin. J'étais très contente et étonnée de cette persévérance des gens de la profession. Un second rôle consacré, c'est une fonction, c'est aussi important qu'un premier rôle. Et voilà qu'un producteur américain, qui m'avait vue dans *Souvenirs d'en France*, qui avait été impressionné par le succès de *Cousin cousine* aux Etats-Unis, me propose un vrai premier rôle dans un film hollywoodien. Je parlais anglais, j'ai dit oui. *The other side of midnight*, réalisé par Charles Jarrott est tiré d'un roman vendu à cinq millions d'exemplaires et ce qui m'attendait là, c'était un produit de grande consommation entièrement contrôlé par le producteur. C'est un mélo extraordinaire, situé dans les années 40-50. Je suis jeune au début de l'histoire et à la fin, j'ai pris de l'âge, je deviens très méchante, très dure, comme Bette Davis à sa grande époque. Ce film a coûté 9 millions de dollars et encaissé, aux Etats-Unis, 30 millions de recettes. En ce moment, il marche très fort à Londres. Rendez-vous compte du succès pour la « star de la Cinémathèque » !

Le chemin d'Hollywood

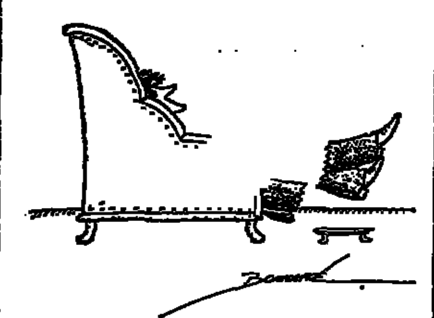
J'ai passé trois mois à Hollywood, j'ai vu des choses invraisemblables. Un jour, j'arrive au studio, il y avait la mer à perte de vue et des scaphandriers phosphorescents ! Techniquement, tout est possible. Mais on travaille, dans une journée, beaucoup plus qu'en France. Et il faut donner l'impression d'un certain standing. J'avais une limousine noire, une caravane, plusieurs maquilleurs. C'est évidemment impressionnant. Mais je me suis rendu compte que j'étais allée là-bas, comme toujours, avec mon besoin de faire face : « *Je vais leur montrer, à ceux d'Hollywood que je peux tenir le coup, que je peux tout faire bien.* » Et j'y suis arrivée. Cette expérience américaine s'ajoute aux autres.

Ai-je envie, maintenant, d'être une star ? Si c'est avec des rôles comme celui de *The other side of midnight*, non. Mais être célèbre, avoir une forte cote au box-office, en tournant des rôles à ma façon, oui, j'aimerais bien.

En attendant, je vais interpréter un personnage qui me plaît beaucoup dans *le Chien de Munich*, un télé-film de Michel Mitrani écrit par Roger Boussinot. Pour l'année prochaine, j'ai un projet avec mon ami Truffaut. Si Hollywood fait de nouveau appel à moi, il sera toujours temps. Je veux surtout me sentir bien dans ma peau. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Une sélection



« Pour Clémence », de Charles Belmont, vu par Bonnaffé.

Cinéma

LA BALLADE DE BRUNO
de Werner Herzog

Lire notre article page 17.

A. CONSTANT
de Christine Laurent

Un voyage dans la mémoire : les motivations du suicide d'une jeune femme, domestique dans une famille bourgeoise. Deux sœurs échappées des Bonnes, *de Jean Genet, recréent le puzzle. Christine Laurent oppose maîtres et serviteurs, réel et imaginaire. Elle se dirige elle-même, dans le rôle de la jeune bonne, avec la même sensualité attentive qu'elle a su obtenir des deux comédiennes non professionnelles qui incarnent les deux filles de famille rongées par la curiosité et la mauvaise conscience.*

LA GUERRE DES ÉTOILES
de Georges Lucas

Simple comme un western, délirante comme une bande dessinée façon « Guy l'Eclair », sophistiquée comme une machine électronique, cette odyssée interstellaire nous ramène à l'âge d'or du cinéma feuilletonnesque, exotique et spectaculaire. Y passe aussi l'obsession d'une civilisation super-technologique qui engendre le pire des régimes totalitaires.

POUR CLÉMENCE
de Charles Belmont

La prise de conscience, par un ingénieur licencié que l'homme moderne est entièrement modelé, conditionné par le travail (ou son absence), et que le temps qu'on veut vivre en liberté est aspiré par le vide. Un film beau, grave, important.

LES CHASSEURS
de Théo Angelopoulos

L'histoire politique de la Grèce de 1949 à 1967. Parabole et psychodrame autour d'un cadavre symbolisant la révolution poignardée et la peur de la classe dominante. Le parti pris de la mise en scène « brechtienne », l'écriture distanciée poussée jusqu'à ses extrêmes limites obscurcissent un spectacle où l'on retrouve pourtant les inventions et la beauté flamboyante du Voyage des comédiens.

LES ENFANTS DU PLACARD
de Benoît Jacquot

Un frère et une sœur adultes gardent la complicité de leur enfance et s'aiment d'un amour qui ne veut pas s'avouer. Benoît Jacquot se souvient des « enfants terribles » de Cocteau et filme avec la rigueur et l'ascétisme de Bresson. Ces références, évidentes, n'empêchent pas l'éclosion d'un talent bien personnel, mûri depuis l'Assassin musicien.

IL ÉTAIT UNE FOIS L'AMÉRIQUE
de George Stevens Junior

Des extraits de quatre-vingt-trois films réalisés par cinquante-quatre cinéastes composent cet hymne à la naissance et à l'épanouissement de la nation américaine.

JEAN-LUC GODARD
à l'Action République

Lire notre article page 18.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE RÉVOLUTIONNAIRES
de René Vienet

René Vienet fait « parler » les images, et parle lui-même sans arrêt, jusqu'à provoquer notre malaise. Il détourne le sens livré par les documents officiels maoïstes, recherche le mensonge derrière l'iconographie.

— ET AUSSI : *Au-delà du bien et du mal*, de Liliana Cavani (discours moderne sur Nietzsche et la sexualité masculine, controversé), *Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz (la mort de Jenny Kern dans une Suisse immobile) ; *Paradis d'été*, de Gunnel Lindblom (quand le bonheur suédois chavire) ; *Harlan County USA*, de Barbara Kopple (une grève en « cinéma direct ») ; *Un autre homme, une autre chance*, de Claude Lelouch (la fille d'un boulanger dans un beau western) ; *Padre Padrone*, des frères Taviani (un opéra sur le témoignage de Gavino Ledda).

Théâtre

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre

L'incendie qui a provoqué la fortune du constructeur Solness brûle dans sa conscience. On découvre aujourd'hui les prolongements du naturalisme d'Ibsen et son importance dans ce très beau spectacle mis en scène par Pierre Sala, avec une distribution extraordinaire.

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Un conte de fées dans un monde anthropomorphe où les hommes ressemblent à des animaux. La féerie du théâtre, un théâtre du travestissement et de l'ambiguïté, la perfection du groupe T.S.E., son insolente élégance, l'émerveillement toujours renouvelé de la beauté.

FESTIVAL D'AUTOMNE
à Nanterre

PALAZZO MENTALE : *voyage dans un cosmos cinématographique, où planent, portées par la musique, des créatures trop belles pénétrées par la mort. Elles et ils vivent de souvenirs littéraires, courent après l'amour caché derrière les mots, voyage, espoir sans fin de l'éternelle jeunesse. Entre le déchirement et l'ironie, à quoi et comment rêvent-ils ces jeunes gens d'aujourd'hui ?*

au TEP

DORENAVANT, *spectacle musical de Jean-Paul Wenzel et Claudine Fievet, après une expérience d'un an de vie à Bobigny, d'animation, d'exploration : l'étranger dans la cité, le béton, l'écrasement, la résistance au désespoir. Rude et passionnant.*

— ET AUSSI : *Pas d'orchidées pour miss Blandish*, à la Porte-Saint-Martin (le cinéma noir de Robert Hossein) ; *le Bateau pour Lipaïa*, à la Comédie des Champs-Elysées (Edwige Feuillère et la nostalgie) ; *Jeanne d'Arc et ses copines*, au Marais (de drôles de zèbres) ; *Erostrate*, au Mouffetard (le misanthrope absolu) ; *Appelle-moi Céline*, aux Nouveautés (rire avec Maria Pacôme). *La Tentation de saint Antoine*, au Centre culturel du Marais (l'écriture obsessionnelle de Jean-Marie Villegier).

Musique

UNE RÉVISION DU « REQUIEM »
de Mozart

L'approche de la Toussaint raréfie les grands événements musicaux, mais attire les requiems. Une curiosité à la Madeleine : le Requiem *de Mozart, dans une nouvelle instrumentation pour les morceaux achevés par Süssmayer, réalisée par le professeur Franz Beyer, de Munich, qui donne à l'œuvre une « sonorité plus transparente ». L'orchestre Capella Basiliensis jouera sur des instruments d'époque, avec les Kantorei Lörrach, sous la direction d'E. Raphaelis (église de la Madeleine, le 27 octobre).*

L'APOCALYPSE
de Pierre Henry

A Lille, c'est l'Apocalypse de Jean, *de Pierre Henry, qui s'accorde avec ce temps de réflexion sur « les fins dernières ». Une œuvre électronique immense, comme un opéra, construite symphoniquement autour du texte biblique dit de façon splendide et parfois bouleversante par Jean Négroni. La virulence prophétique s'y allie à une profonde poésie (église Saint-Etienne, le 2 novembre). Rappelons les deux séances de* Cosmogonie, *où P. Henry propose, en huit heures, un vaste parcours thématique à travers son œuvre (le 29 octobre, à 19 heures, et le 30, à 19 heures).*

MUSIQUE
à Créteil

La Maison des arts de Créteil a rouvert ses portes et propose cette année un important programme musical, avec des manifestations orginales qui font une place importante à la musique contemporaine (Henze, le 6 novembre ; Dao, le 29 novembre ; Xenakis et Penderecki, le 4 décembre, etc.). Ce dimanche, c'est l'Ecole normale qui présente deux de ses lauréates, Christiane Dubas, soprano, et Marie-Antoinette Pictet, pianiste, dans des mélodies françaises et des œuvres pour piano, de Schubert, Fauré et Chopin (le 30 octobre, à 16 heures).

— ET AUSSI : Spectacle audiovisuel Berio (Centre Pompidou, jusqu'au 29 octobre, dernières, à 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30, avec le soir des œuvres de Stockhausen, Chowning, Höller et Eloy) ; *la Traviata*, mise en scène Lavelli (salle Favart, du 26 au 30) ; W. Kempff (salle Cortot, le 26) ; Orchestre de Paris, direction Boulez, avec Y. Minton (Champs-Elysées, le 26) ; *Signor Bruschino* et *l'Echelle de soie*, de Rossini (Radio-France, le 27) ; Schubert, par Barenmboïm, piano (Champs-Elysées, le 27) ; Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Radio-France, le 28) ; *la Cenerentola* (Opéra de Paris, le 28) ; P. Cochereau et R. Delmotte (cathédrale de Chartres, le 29) ; P. Reach, piano, Nouveau-Carré, le 29, à 17 h. 30) ; Schubert et Debussy, par le Quatuor Pierné (Gaveau, le 2 novembre).

Expositions

L'OUVERTURE DU MUSÉE DE LA RENAISSANCE
au château d'Ecouen

Le château d'Ecouen, dont la vocation de musée de la Renaissance avait été voulue dès 1969 par André Malraux, vient d'être ouvert au public, après des années de travaux de restauration qui devraient être achevés d'ici deux ou trois ans. Dans un décor d'une grande richesse, qui comporte notamment un ensemble unique au monde de cheminées peintes et sculptées, le musée abrite désormais les collections jusque-là en réserve du musée de Cluny.

L'AUBETTE
au Centre Georges-Pompidou

Projets originaux et documents photographiques pour évoquer le décor des salles (restaurant, café, salon de thé, ciné-dancing, bar...) de l'Aubette à Strasbourg, tels que Theo Van Doesburg — artiste-architecte, l'un des fondateurs, avec Mondrian, du mouvement d'avant-garde De Stijl — l'avait conçu en collaboration avec Jean Arp et Sophie Taeuber.

GUSTAVE COURBET...

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. L'exposition anniversaire a aussi le grand mérite de s'être attaquée au « mystère Courbet » et de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art taxé trop simplement de « réaliste ».

... et LA FIAC
au Grand Palais

Cent galeries et marchands du monde entier se sont mis en frais pour montrer ce qu'ils ont souvent de mieux et le donner à voir dans les meilleures conditions. Une foire de l'art qui tient du musée d'art contemporain.

CHAGALL
au Louvre

Les œuvres récentes de Chagall au Pavillon de Flore. L'étonnant regain de jeunesse en soixante-deux tableaux de lumière, d'un peintre à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance, et contemporains de Louis XIV.

PAPIER SUR NATURE
à la Fondation Rothschild

Suite de l'exposition La nouvelle subjectivité, *organisée l'année dernière, également pour le Festival d'automne, mais cette fois avec des œuvres sur papier : cent cinquante, de vingt-quatre artistes, anglais, américains, hollandais surtout. Pour témoigner d'un retour à la pratique du dessin sur nature et d'un goût pour le travail bien fait.*

— ET AUSSI : *Hommage à Dufy*, au Centre Georges-Pompidou (pour le centenaire de la naissance du peintre) ; *Le café-concert*, au Musée des arts décoratifs (cent cinquante affiches de la bibliothèque du musée) ; *La porcelaine de Vincennes*, au Grand Palais (Sèvres avant Sèvres).

Danse

HOMMAGE A SERGE LIFAR
à l'Opéra

Trois ballets choisis dans la production de l'après-guerre et remontés par le chorégraphe en personne. Une exposition parallèle est organisée par la bibliothèque de l'Opéra.

— ET AUSSI : *Musiques et danses traditionnelles de Corée*, une soirée exceptionnelle au Théâtre des Champs-Elysées, vendredi 28 octobre (divertissements de village et ballets de cour) ; Création de trois chorégraphies de Roland Petit, à l'Opéra de Marseille, sur des musiques de Messiaen, Milhaud et A. Berg, jeudi 27 octobre.

Variétés

YVES SIMON
à l'Élysée-Montmartre

La complicité fraternelle d'Yves Simon avec des « musiciens de l'amitié ». Une suite d'images impressionnistes, de croquis, de regards sur la réalité quotidienne (21 heures).

MIREILLE
à la Cour des Miracles

Mireille et ses chansons qui n'ont rien perdu de leur charme désinvolte : « le Petit Chemin qui sent la noisette », « le Vieux Château », « Couchés dans le foin », « la Demoiselle sur une balançoire »... (20 h. 30).

HARRY BELAFONTE
au Théâtre des Champs-Élysées

La visite, maintenant annuelle, d'un homme de spectacle complet qui chante le folk-song américain, antillais, sud-américain, africain et portoricain (les 2, 3, 4 et 5 novembre, à 21 heures).

« A NOUS DEUX, J'ARRIVERAI BIEN A ÊTRE DE GAUCHE »
au Théâtre de Dix-Heures

Le pouvoir, l'argent et le dédoublement de la personnalité dans un spectacle de Jean-Marc Stricker (20 h. 15).

Rock et Jazz

PETER GABRIEL
à l'Hippodrome de Paris

Retour, pour un soir, après une tournée en province, de Peter Gabriel, de son groupe et de leur musique dense, élaborée, précise, qui découvre des espaces, éclate magnifiquement, fait surgir toute la poésie du rock (le 30 octobre à 20 h.).

BOB SEGER
au Pavillon de Paris

Une des grandes figures jusqu'ici méconnues du rock. Une musique violente et chaleureuse (jeudi 3 novembre, 20 h.).

DOC WATSON
au Stadium

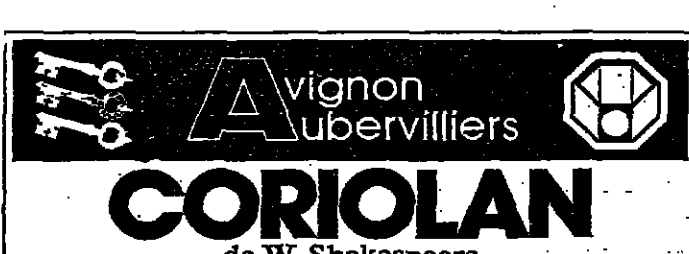
La country-music, le blue-grass, le folk-song, le gospel et le blues par un grand musicien américain traditionnel (guitare, banjo et harmonica) qui vient pour la première fois en France, (les 3 et 4 novembre).

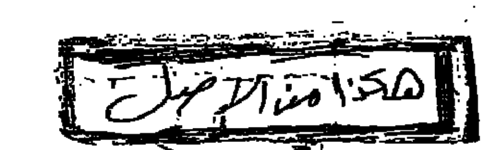
HORACIO VAGGIONE
à la Biennale

Dernier volet de la série des manifestations musicales organisées par l'atelier de création radiophonique au Musée d'art moderne de la Ville de Paris dans le cadre de la Biennale, le dimanche 30 octobre à 16 heures : les œuvres récentes pour synthétiseur et claviers électriques de Horacio Vaggione, joué en direct par le jeune compositeur argentin, une musique que l'on pourrait qualifier de « planante », si cet aspect n'était contredit par un vigoureux dynamisme interne.

Une opportune concordance d'horaire permettra d'aller écouter ensuite, à 18 h. 30, les vingt-deux saxophonistes d'Urban Sax, cette fois au Grand Palais, sous l'égide de la Foire internationale d'art contemporain.







PHOTOS DU QUARTIER BEAUBOURG

L'image dans l'image, DE MARTINE FRANCK



SURGI au milieu d'un quartier lourd d'histoire, entrave mutante, le Centre Georges-Pompidou se devait de renvoyer à ses habitants, après quatre années de chantier, l'image du passé ambiant, de la mutation opérée, enfin leur image : comme dit Martine Franck, à qui le Centre a commandé un reportage photographique sur le quartier, « les faire entrer au musée ». Un peu une dette de « reconnaissance ». Outre des photos, l'exposition « Quartier Beaubourg » comprend des textes et des dessins d'enfants, des documents historiques ainsi qu'un film-vidéo réalisé par une équipe canadienne, le Montfaucon Research Center, et, coproduit par le Centre et l'INA : « Le plein du vide ». L'exposition se partage entre une allée du rez-de-chaussée de Beaubourg et l'église Saint-Merri.

Martine Franck ne veut pas présenter son travail comme une enquête sociologique ni comme une documentation, plutôt comme une évocation subjective, un témoignage. Quand elles ne se contentent pas de « décrire » un lieu ou un visage, ses photos jouent sur des oppositions, sur la confrontation d'éléments contrariés : contradictions sociales et architecturales, décalage entre le texte publicitaire ou le graffiti et son contexte. De cette espèce de dynamisme des contraires découle une série d'anecdotes, souvent comiques, parfois poétiques.

Dans le quartier Beaubourg, il n'était pas dur de mêler les gargouilles et les tubulures de verre et d'acier, le gothique et le technologique. D'abord le Centre a quelque chose de féerique — on pense à l'apparition du paquebot d'Amarcord — et les touristes ne s'y trompent pas qui viennent là après la visite de Notre-Dame, y trouvent le même dépaysement temporel. Martine Franck a aussi bien rendu compte de l'aspect-mirage — château de cartes enfantin de Beaubourg, avec ses bouches d'aération, ses cheminées, sa transparence, ses reflets — que de l'aspect désolant, frileux et poétique des chantiers dans la brume, avec leurs monticules de gravats, leurs flaques d'eau, leurs façades arrachées et leurs poutrelles de ravalement. Un graffiti fléché dégouline sur une palissade : « Regardez l'arbre » ; l'arbre est mort et solitaire, nu, surplombé par une grue. Martine Fanck s'intéresse au langage sauvage du graffiti qui hurle « culture - soudure - saturé » ou « soyez tristes » là où l'environnement serine les bienfaits de la culture et des loisirs. Elle montre un clochard assis sous une affiche d'Air France, transplanté sur une plage turquoise, quelque part vers les Bermudes, entre un homme et une femme qui jouent à saute-mouton. Les gens insultent la photographe : « Vous n'avez pas honte de photographier un clochard ! ». Un travailleur casqué ne comprend pas le graffiti du mur qu'il doit abattre : « Le nouveau n'est plus nouveau ».

Martine Franck a photographié les derniers petits métiers, l'atelier de robes de mariée, la fileuse et la chapelière, le tailleur, la marchande de fleurs et celle de billets de loterie, le clown dans sa loge, l'ouvrier qui traverse une passerelle entre le ciel et la terre, le dos courbé sous une pièce de métal, le rocker venu déposer un petit bouquet de fleurs à la mémoire d'Elvis au bas de l'autel de l'église Saint-Merri, les enfants qui jouent avec des pneus de voiture, la ruelle étroite avec son linge pendu aux fenêtres et ses pavés rongés par les déjections des pigeons, l'homme en béret au comptoir du bistrot, les vestiges du vieux quartier, les traces écaillées sur les murs (« Chambres au mois et à la journée »), les dessus de porte, le marché de vêtements, la cérémonie de l'Hôtel de Ville avec la brochette de maires décorés, les enfants juifs dans la synagogue, les joueurs de billard, un homme évanoui sur un quai de métro. La vie diverse et nombreuse qui se déverse au fil du temps et qui ne peut se raconter que par touches, par notations-éclair.

Martine Franck aime surprendre les gens dans leur regard et dans leur écoute. Elle aime montrer comment ils sont « pris », différemment, par le spectacle, l'art, la messe ou la cérémonie, et cette recherche était déjà visible dans son premier livre de photos (paru aux éditions Contrejour). Martine Franck « traque » souvent les visiteurs de galeries et d'expositions. Elle cherche à savoir comment l'art « touche » les gens, les mobilise, éventuellement leur échappe, les écrase, les modifie. Elle met en relief le décalage qui existe entre l'objet d'art, l'affiche publicitaire ou le graffiti, et le « passage » humain qui souvent les ignore, nie ou renforce leur réalité, leur nécessité. Martine Franck photographie l'image dans l'image, la ramène dans un contexte concret, s'interroge sur sa fonction. Beaubourg, qui est un lieu où l'on vient regarder et photographier et où la transparence fait que le regard n'en finit pas de circuler, était un lieu idéal pour son travail. En implantant ce regard dédoublé dans le lieu même où la photo s'est faite, Martine Franck opère une dialectique supplémentaire sur le cadre et la représentation. Une image en abîme de l'art trouant la réalité.

HERVÉ GUIBERT.

★ Quartier Beaubourg. Photographies de Martine Franck. Centre Georges-Pompidou et église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie. Jusqu'au 21 novembre.

L'ART MODERNE EN IRAN

Des musées, pour quoi faire ?

LE Musée d'art moderne de Téhéran a été inauguré le 13 octobre dernier, en présence des souverains et de nombreux invités iraniens et étrangers, au premier rang desquels on notait la présence de l'ancien gouverneur de New-York, M. Nelson Rockefeller. Ce musée, qui ne dépend pas du ministère de la culture, est né de la volonté personnelle de la shabanou, et il a été réalisé par un de ses cousins, l'architecte Kara Dibah, qui en est également le directeur.

Située dans ce que l'on pourrait appeler la partie nord-ouest de la ville, si évoquer les points cardinaux avait un sens à propos d'une agglomération immense, erratique, qu'une circulation délirante (250 000 voitures) paraît faire tourner sur elle-même sans fin ni trêve, le Musée d'art moderne de Téhéran se présente au regard avec toutes les apparences d'une modestie qui n'exclut pas la recherche de la qualité du détail ni le souci d'une élégance de bon aloi. Pas de tour, nul triomphalisme : l'édifice se compose d'un ensemble de galeries qui affleurent au sol, s'ouvrent en agréables patios et pelouses où sont exposées les sculptures (Max Ernst, Moore, Magritte, Giacometti), se haussent en lanterneaux destinés à diffuser la lumière et rappelant certains éléments traditionnels des constructions iraniennes.

Malgré ces traits « vernaculaires », comme on dit, l'ensemble est résolument contemporain, comportant même plus d'une référence, parfois un peu trop évidente, à certaine réalisations culturelles particulièrement prestigieuses des dernières décennies (le Guggenheim pour l'espace central, et surtout les fondations construites par Sert à Saint-Paul-de-Vence ou Barcelone). Le parcours est aisé, continu, sans rupture de niveau, et si l'éclairage pose quelques problèmes (où n'en pose-t-il pas ?) l'accrochage est tout à fait convenable. Ce musée a coûté, chiffres officiels un peu plus de 7 millions de dollars ; l'équipe qui l'anime est, à l'exception du directeur, américaine, et il offre aux utilisateurs 8 400 mètres carrés de planchers, dont 7 000 pour les surfaces d'exposition.

Avec le temps et l'argent

Les collections ? Ce que nous en avons vu (tout n'est pas exposé) est en général de très belle qualité. On a voulu bien faire les choses et on y est parvenu. Certes, il y a des erreurs, deux toiles fort laides (Monet, Pissarro), laides et même si consternantes qu'on n'en aurait pas voulu dans la collection Hammer. Mais on pourra désormais admirer à Téhéran diverses pièces illustres (en particulier la Nature morte à l'estampe japonaise de Gauguin, 1887), quelques chefs d'œuvre, dont un extraordinaire Picasso de 1927, le Peintre et son modèle, une de ses compositions les plus freudiennes, les plus sauvagement délirantes, et toute une série de toiles de premier ordre qui vont de Vuillard, Ensor et Lautrec à Léger, Kandinsky et Max Ernst, le Rouault étant d'une fermeté exceptionnelle (Trio de clowns, 1937) et la Nature morte aux fruits, pichet et guitare, de Braque (1927), d'un académisme irréprochable et somptueux.

Même impression à propos de la section photographique, du cabinet des dessins, des achats concernant la peinture des années 50 et 60 : Rothko, Morris Louis, de Kooning, Bacon et, s'il vous plaît, Pollock soi-même. Sans doute il y a des trous, et les responsables de la collection paraissent s'être moins attachés à la cohérence d'un propos qu'à la recherche d'objets prestigieux. Mais avec le temps et l'argent (on semble ne pas en manquer ici) cela pourra s'arranger : nous avons vu deux fort intéressantes expositions temporaires, l'une consacrée à l'affiche iranienne, l'autre à l'architecture industrielle du début du siècle, et nous n'avons guère bronché qu'au terme du parcours, où l'hyperréalisme américain représente à lui seul toutes les recherches contemporaines. « Le public iranien, dit le directeur du musée, pense que les peintres ne savent plus aujourd'hui représenter la réalité. Nous avons voulu lui montrer qu'ils étaient capables d'autant de précision et d'exactitude qu'un appareil photographique. »

De tous les pays en voie de développement, l'Iran est sans doute celui qui pratique aujourd'hui la politique culturelle la plus active. Un musée était inauguré à Karmah lors de notre séjour, Chiraz aura un jour le sien (exécuté à partir d'un plan d'Aalto), et, si l'on passe un jour à Téhéran, on ne doit manquer à aucun prix, celui de la crise cardiaque que risquent de provoquer les folles acrobaties des chauffeur de taxi, la visite du musée Reza-Abbasi. Pourvu d'une bibliothèque et d'un centre de documentation, il présente, de façon parfaite, un ensemble de miniatures, de faïences, d'objets sassanides, seldjoukides et même parthes (lesquels ne courent pas les rues) comme il n'en existe nulle part ailleurs dans le Proche et le Moyen-Orient.

Quant à notre Musée d'art moderne, il se veut aussi, comme d'ailleurs tous les musées du monde, au moins sur le papier, centre d'animation et d'éducation : il ne s'agit pas seulement de présenter des œuvres, mais de les mettre en communication avec le public et, éventuellement, d'encourager la création. Et c'est ici qu'il devient difficile de ne pas se poser certaines questions.

Même si l'on pense au musée du Caire, qui date de 1931, aux musées de New-Delhi et de Salisbury, qui ont environ vingt ans d'âge, ou encore à la récente fondation Bhirassi d'art moderne à Bangkok, le musée de Téhéran est sans nul doute le plus important, le plus ambitieux musée d'art moderne qui ait été créé au-delà de la Méditerranée avec des collections et selon des critères occidentaux. C'est bien, et l'entreprise n'est pas mesquine. Mais son utilité sociale n'est pas évidente. Le problème est en effet : un musée, pour qui ? Et : un musée, pour quoi faire ?

Pour un tel musée, il existe certainement un public, réel ou potentiel, dans la bourgeoisie iranienne, peut-être dans le milieu universitaire et étudiant : cela ne doit pas faire tellement de monde. L'exemple de Beaubourg montre à quel point il est difficile, quels que soient les moyens mis en œuvre, et ils sont ici énormes, de combler le vide qui sépare le grand public de l'art contemporain, et ce qui est déjà fort ardu en Occident devient une véritable gageure dans les pays où le problème culturel se pose encore en termes d'alphabétisation et de scolarité élémentaire. D'autant qu'à travers les médias, les livres, le voyage, le public occidental a fini par acquérir une sorte de familiarité avec l'art contemporain, et que, passé les Colonnes d'Hercule et la Crète aux cent villes, cette familiarité n'existe plus : quel rapport peut avoir un enfant iranien avec l'œuvre de Picasso ou de Pollock ? Et encore, s'il ne s'agissait que de Picasso et de Pollock ! Ce qui nous a fort émus au musée de Téhéran, c'est de voir installé au milieu de l'édifice cet énorme baquet d'huile dû à un Japonais dont je me pardonne de n'avoir pas retenu le nom, et qui était un des principaux ornements de notre pauvre Biennale. De grâce, chers amis, ne refaites-pas la collection Ludwig ! Il y a de par le monde suffisamment de musées d'art moderne qui sont devenus les conservatoires de l'académisme d'avant-garde et du pompiérisme international pour qu'il soit utile d'en créer un de plus. Un peu de fraîcheur, un œil neuf, un regard critique et même sévère, voilà ce que nous vous demandons, voilà le service que nous attendons de vous.

Richesse des différences

Nous parlions de Picasso et des enfants iraniens. Pourquoi faudrait-il que les enfants iraniens engagent le dialogue avec un peintre dont l'œuvre, même si elle est la plus grande du siècle, ne peut être que totalement étrangère à leur sensibilité, à leur système culturel et social ? Créer à Téhéran, ou ailleurs, un musée d'art moderne qui est pour l'essentiel un musée occidental ne peut avoir d'autre conséquence que d'amener la peinture iranienne à adopter les modèles occidentaux, et ce n'est sans doute pas le plus grand service qu'on puisse lui rendre.

Comme on aimerait en effet que le monde persiste dans la richesse de ses différences ! Ce qui rend le « vain travail de voir divers pays » aujourd'hui si déprimant, c'est que, les déserts, la misère et ce qui relève de l'archéologie mis à part, tout y est semblable : vêtements, mode de vie, architecture, projets économiques. Téhéran, Bombay, Caracas, Montréal : le ciel change ici il est minuit, là-bas le jour se lève — le spectacle est le même.

Plutôt que de courir vers un Occident qui lui-même court désespérément à la recherche de son folklore et d'un primitivisme de carte postale, certains pays feraient peut-être mieux d'intégrer leur passé, et, avant de se lancer dans l'aventure, de faire la synthèse de ce qu'ils sont : la France moderne est née au musée de Cluny. Que les pays pétroliers deviennent gros importateurs d'œuvres d'art est sans doute une aubaine pour certaines galeries. La peinture iranienne ne s'en portera pas mieux. Lorsqu'il était, dans les années 50, directeur du musée de Salisbury, Frank MacEwen avait encouragé ou espéré la naissance d'un art original qui ne serait ni de l'« airport art » ni la caricature des modèles occidentaux, et le Sénégal a sans doute été bien inspiré en construisant à Dakar non un musée d'art moderne, mais un musée des civilisations noires qui sera achevé au printemps 1979 et dont le but est de « protéger et encourager la culture africaine ». Cela ne se fera pas en un jour et cela ne se fera peut-être jamais, mais il vaut toujours la peine d'essayer.

ANDRÉ FERMIGIER.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ou. jour et nuit. Chanson et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale. Cadre Second Empire. Diner. Sug. 59 F. Carte Poiss., grill., spéc. du Sud-Ouest. PARK. Salon 4 à 40 cts.
CHEZ HANSI, 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE CHALEUIL F/sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
AUB DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 1, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30. Trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes.
LE CLUB 766-10-81 42, bd Gouvion-Saint-Cyr, 17e.	Tous les jours. Déjeuners, Diners, Soupers jusqu'à 2 h du matin. Foie gras frais, Saint-Pierre à l'oseille, Filet de bœuf à la Morvandiotte.

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30 Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. mat. Moules bouchot 9 F. Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 6 F, etc.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur.	Jusqu'à 1 heure du matin Fermé dimanche Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris Salles climatisées Un cadre et une cuisine raffinés Salons On sert jusqu'à 23 h 30
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass des Panoramas, 2e. F/dim	T.l.j. sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison, Escalopines marsala. Scampi Fritti. Calamaretti livornaise Jusqu'à 22 heures
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin.
LA MENARA 973-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain. Pastilla aux pigeons Méchoui Ses tagines et brochettes MENU 90 F
DOUCET EST 208-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e T.l.jrs	A 50 m. Gare Est. J 24 Rez-de-chaussée Brasserie. Menu 22 F et carte Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour 1er étage : restaurant panoramique, Spécialités du chef et POISSONS
JULIEN PRO. 12-03 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées compris ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. P.M.R. 50 F.
Monsieur BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
LOUIS XIV 200-19-90 - 208-56-56 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuner, Diners, Souper après minuit. Fermé lundi et mardi. Huîtres, Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e F/dim.	Foie de canard 18. Brochette de moules 13, Gazpacho 8, ses grillades. Faux-Filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 28. Salle climatisée
BAUMANN ETO 16-16, 754-01-13 64, av des Ternes, 17e. F/D. L midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
PRAGA ETO. 11-41 9, rue du Général-Lanrezac. 17e	Tous les jours, midi et soir. Ses Spécialités Russes, d'Europe Centrale et Françaises.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Bon plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26. Gratinée 9,50. Ses grillades flambées. Buffet froid Spéc. : Bière LOVENBRAU MUNICH.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e F/mardi	Seulement le soir jusqu'à 23 h 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine. environ 50 F
LE CEPE A TOL F/lundi midi 17, rue Caulaincourt, 18e. 076-67-44	Tous les champignons avec garnitures de viandes et poissons. Ambiance musicale. Cadre intime.

RIVE GAUCHE

AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e F/dim	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 26 F s.n.c (29,90 s.c.) sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvre - 3 plats au choix », jusqu'à 1 h. du matin.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale
ELEPHANT BLANC - ST-HILAIRE 033-90-95, 24, rue Vavin, 6e F/dim	Jusq 2 h mat Autour de l'âtre · Diner. Souper MENU 75 F vsc Carte Spéc. Excellente cuisine française. R.D.C. : Club jusqu'à l'aube.
LE JACQUES-CŒUR T.l.jrs 6, place Saint-Michel, 6e. 326-81-13	Jusqu'à 6 h. Cuis. fr. trad. : Pointes de filet pommes sarladaises 40, Poularde Argenteuil 33, Barbue Vallée d'Auge 36, Ses glaces.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim	Déj., Din. jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son Chef de grand talent J.-C. Ricordel : Menus 84-100 F s.c boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e. F/dim. et lundi	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon, Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35 Jusq 2 h	Restaurant panoramique Spécialités Carte à partir de 80 F tt compr Jusqu'à 2 heures du matin
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/dim.	Dans un cadre rustique et raffiné. Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

DINERS - SPECTACLES

DON CAMILO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C (boiss., café, serv.) 145 à 160 F, vend., sam., veille de fêtes
ETOILE DE MOSCOU ELY 63-13 6, rue A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.s	Rest. spect de gde classe : V Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G Borodo, la ved arménienne Aklian. Orch S Voitys
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e T.l.s	Et dansant av. M Lines et son orch Menu sug. 90 F et carte P.-J. Vaillard, J Meyran, C. Wright, M. Pianea, Pinatel, Mouloudji ou L Aubret.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda Diners dansants aux chand Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç
DEUX CIGOGNES 627-08-62 111, rue Legendre, 17e F/Dim.	Jusq 2 h Spéc des Provinces · Carte. Menu 50 F Soirées music. avec Jack Jacquemin, sa guitare, ses chans. Jeudi, vend. sam. Salle de club

ENVIRONS DE PARIS

COTTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam Rés 460-01-14	Changt de propriétaire Cuisine personnalisée du chef Ch Delahaye Salon pour repas d'affaires et banquets Fermé mercredi
LE PARC A VILLEMOMBLE 1, rue Marevreville 738-16-21	10 minutes de Paris, Porte de Bagnolet Autoroute A-3 Une cuisine raffinée adaptée à vos repas d'affaires, mariages, réceptions.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

CLUB HOUSE 29-31, pl. Madeleine, 8e. 265-27-67 Rez-de-ch PUB, Grill Jr et Nt 1er et restaur vue panoramique

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14. 9, pl Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS CHARLOT 1er 292-20-14-522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-95-90. Fruits de mer grillades au feu de bois gibiers. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h du matin.

WEPLER 14, place Clichy (18e). 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais Poissons

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50, 033-21-68 Au piano Yvan Meyer.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER, GIB. Rôtisserie. Parkg.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). 770-12-06

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 79-34 Huîtres - Poissons - Vins de Pays

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours Brasserie 1925 Spéc alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

RAOUL DUFY. — Musée, troisième étage. Jusqu'au 14 novembre.

THEO VAN DOESBURG. Projets pour l'Aubette : 1926-1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI 2 : Christian Fossier, pastels. — Denis Rivière, peintures sur toile, paysages. Jusqu'au 7 novembre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (5e étage). Jusqu'au 13 février.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ILLUSTRATION EUROPEENNE. — Jusqu'au 31 octobre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — *Tous les mercredis des mois d'octobre et novembre, de 18 h. à 20 h.*

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

QUARTIER BEAUBOURG. Images, documents, photographies de Martine Franck. — Hall d'accueil du Centre et église Saint-Merri. Jusqu'au 21 novembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 28 novembre. Jusqu'au 16 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais, avenue du Président-Wilson (voir ci-dessus). De 13 h. à 20 h.; sam. et dim., de 10 h. à 20 h.; jeudi, de 13 h. à 23 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 octobre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 7 novembre). Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes 1967-1977. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

ART MACEDONIEN CONTEMPORAIN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27), sauf lundi et mardi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 6 novembre.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'à fin décembre.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : *affiches de la bibliothèque du Musée.* — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE. — *Chapelle de la Sorbonne. Sauf mardi,* de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

ASPECTS DU CATHOLICISME POPULAIRE. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Jusqu'au 28 novembre.

LA GUERRE ET *L'ENFANT.* — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de *10 h. à 17 h. ; dim., de 14 h.* à 17 h. Entrée : 4 F. Du 20 octobre au 15 janvier.

JARDINS PRIVES DE PARIS 1977. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

SALON ECRITURES 78. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (027-64-29). Sauf mardi, de 11 h. à 22 h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : cinéma différent. Jusqu'au 31 octobre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANDRE MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 décembre.

HOMMAGE A SERGE LIFAR. — Théâtre national de l'Opéra. Sauf mardi, de 11 h. à 17 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, Lopez, Diaz, Blake, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

IMAGES DU XVe ARRONDISSEMENT. Cent quatre-vingts photos de Denis Gheerbrant. — Palais de *Tokyo, 13, avenue du Président-*Wilson. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h Entrée libre Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

PETER WEISS, peintures. Jusqu'au 4 novembre. — VOYAGE A L'INTERIEUR DE L'HOMME : photographies de Lennart Nilsson. Jusqu'au 24 novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

EDGAR KNOOP : Modèles d'espaces colorés. Collages didactiques. Dessins — Centre culturel allemand, 32, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 novembre.

JAN TOOROP, impressionniste, symboliste, pointilliste. — JACOBIEN DE ROOY, tableaux. — ROLAND SOHIER, aquarelles. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; mercredi, de 13 h. à 22 h. Jusqu'au 13 novembre.

RAINER RUTHENBECK. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

HARMONIES ABSTRAITES. Lanskoy, Goetz, Vieira Da Silva, Tobey, etc. — Maison de l'Iran, 65-71, av. des Champs-Elysées. Jusqu'au 14 novembre.

RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE : J. Bellanger, céramiques ; Derdrault, peintures ; Dubosq, tissages ; N. James, verres de couleur ; Medrano, céramiques ; Vivien, peintures et dessins. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 novembre.

LEE HANG SUNG. Tableaux et gravures. Ambassade de Corée, 125, rue de Grenelle (705-64-10). Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. — Maisons des métiers d'art, *28, rue du Bac* (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

GALERIES

LA TAPISSERIE DES PEINTRES : Picasso, Delaunay, Durrbach, Herbin, J. Villon, Prassinos. Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 12 novembre.

ARMES ET ARMURES JAPONAISES. — Galerie Robert Burawoy, 12, rue Le Regrattier. Jusqu'au 24 décembre.

GILHOOLY-DE FOREST. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

ALCAIS. Peintures et pastels. .. Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

OSCAR D'AMICO. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er décembre.

AMSTUTZ. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 novembre.

ANTONIN ARTAUD. Dessins. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (887-97-99).

ASSADOUR. Gravures, dessins, aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 10 novembre.

GEORGES BADIN. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58).

MARTIN BARRÉ. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 19 novembre.

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE BONNARD. Dessins et aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 novembre.

CHAGALL. Gravures pour des livres d'Aragon et Malraux. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

CHAN KING-CHUNG. Peintures et dessins. — Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (033-93-00). Jusqu'au 19 novembre.

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 novembre.

CUEVAS. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 30 novembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXANDRE DELAY. Regards-autoportraits. Mon visage symbolique. Dessins, photos 1976-1977. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10) Jusqu'au 3 décembre.

DILASSER. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 4 novembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

ERRO. Programme spécial. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 29 octobre.

FLAVIO-SHIRO. Peintures. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 octobre.

PHILIPPE GAREL. — Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 26 novembre.

P.F. GORSE. Peintures, aquarelles et dessins. — La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 12 novembre.

GERARD GUYOMARD. Dessins Intérieurs. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 5 novembre.

BRION GYSIN : Le dernier musée « suite ». — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 novembre.

KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 19 novembre.

ALEX KATZ. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

BERTRAND LAVIER. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 10 novembre.

CLAUDE LEBOUL. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 10 novembre.

MICHAEL LECHNER. — Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 13 novembre.

LINDSTROM. Heraklès. — Galerie A.B.C.D., 16, rue des Saints-Pères (222-12-32).

LOUTREUIL ET SES AMIS. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 10 décembre.

DENISE MARTIN. Œuvres récentes. — Galerie 34, passage Jouffroy, 12, boulevard Montmartre (770-88-65). De 15 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 12 novembre.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 19 novembre.

JACQUES MONORY. Tremblements. — Galerie de Larcos, 8, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 17 novembre.

PELAYO. Histoires d'Espagne. — Galerie Bellechasse Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 novembre.

PATRICK RAYNAUD. — Galerie Harry-Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au *26 novembre.*

ROUGEMONT. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-86-67). Jusqu'au 26 novembre.

GUILLERMO ROUX. Aquarelles et fusains. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

CLAUDE RUTAULT. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 17 novembre.

SEMPE. Dessins originaux. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 19 novembre.

SZYMKOWICZ. — Galerie Beno d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 19 novembre.

PATRICK ULLMANN. La mémoire de la mer. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

YOSHIRO. Peintures. — Galerie La Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Sauf dimanche, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 20 novembre.

EN BANLIEUE

CRETEIL. La femme et la création artistique : Maria Rociore, sculptures ; Nathalie Stern, peintures. — Maison des arts et de la culture André-Malraux. Jusqu'au 13 novembre.

ECOUEN. — Ouverture du Musée de la Renaissance, château.

PONTOISE. Virduzzo : Stèles pour un jardin. — Robert Fonterré, peintures. Musée, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 27 novembre. — Claude Declercq. Volumes tissés M.J.C., Jardin de la Ville (464-12-04).

SAINT-DENIS. Lars Bo : estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. : dimanche de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

EN PROVINCE

ANGERS. Christian Zeimert : Catastrophe. — Musée (88-64-65). Jusqu'au 6 novembre.

AIX-EN-PROVENCE. Vie du Christ, vie de la Vierge. Chefs-d'œuvre de l'art flamand de la pré-Renaissance. — Musée des Tapisseries. Jusqu'au 1er décembre.

AMIENS. D'un paysage à l'autre : cinq regards sur la Bourgogne. — Maison de la Culture. Jusqu'au 27 novembre.

ALBI. Hommage à Bryen. — Cercle Ruth Roit, 6, rue des Capucins (21-30-…). Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes-tapisseries anciennes : point-contrepoint. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93) Jusqu'au 3 avril 1978.

CHALON-SUR-SAONE. Cueco. Itinéraire. — Maison de la culture. Octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salle des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusque fin novembre.

CHARTRES. Les Bâtisseurs de l'imaginaire. — Photographies de Claude et Louis Prévost. Musée des Beaux-arts Jusqu'au 28 novembre.

DIEPPE. « Falaises », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Architectures marginales aux U.S.A. Jusqu'au 27 novembre. *Marc Pessin. Créations* sur papier, gravures, sérigraphie. — Bibliothèque Grand'Place. Jusqu'au 19 novembre. — Peintures à l'huile. L'Hexagone-Meylan, rue des Equinards. Jusqu'au 19 novembre.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LE HAVRE. La caricature populaire 1836-1913. — Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'en 26 février 1978.

MARCQ-EN-BARŒUL. L'Egypte des Pharaons. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 8 janvier 1978.

MONTPELLIER. Le roman d'un collectionneur : Alfred Bruyas. — Musée Fabre. Jusqu'à mi-novembre.

NICE. Les gravures chinoises de la collection Kwok-On. — Musée Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusque fin décembre. — Iran d'hier et d'aujourd'hui. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 15 novembre. (85-82-34).

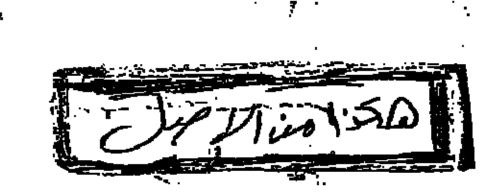
ORLEANS. *Le grand voyage de* Francisco Goya. — Centre d'action culturelle, carré Saint-Vincent (845-08-95). Jusqu'au 30 novembre.

RENNES. Irréguliers de l'art : Aloïse, Chaissac, Müller, Ratier, Scottie, Wölfli. Maison de la culture (79-26-26) Jusqu'au 27 novembre.

ROUEN. Ben Nicholson, peintures-gravures ; David Hockney, gravures. — Musée des beaux-arts. Octobre.

STRASBOURG. Rubens et ses graveurs. Collections des musées de Strasbourg. — Château des Rohan. Jusqu'au 20 novembre.





Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 OCTOBRE. — 15 h., festival Laurel et Hardy : 18 h. 30 : Animal crackers (Marx Brothers) de V. Heerman ; 20 h. 30 et 22 h. 30, cinéma d'Afrique et d'Amérique (Festival d'automne) : le Retour de l'aventurier, de M. Alassane ; Bambo ; 22 h. 30, le Bracelet de bronze, de T. Aw.

JEUDI 27. — 15 h., la Prise de pouvoir par Louis XIV, de R. Rossellini ; 18 h. 30 et 20 h. 30, cinéma d'Afrique et d'Amérique (Festival d'automne) : Concerto pour un exil, de D. Ecare ; Mouna ou le rêve d'un artiste, de H. Duparc ; 20 h. 30, la Femme au couteau, de P. Bassori ; 22 h. 30, Citizen Kane, d'O. Welles.

VENDREDI 28. — 15 h., Moyens et courts métrages ; 18 h. 30 et 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : 20 h. 30, Joker, de Yeshouroum ; 22 h. 30, les Contes de la Lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

SAMEDI 29. — 15 h., les Moineaux, de W. Beaudine ; 18 h. 30, What Price Hollywood, de G. Cukor ; 20 h. 30, les Voyages de Sullivan, de P. Sturges ; 22 h. 30, All About Eve, de J. Mankiewicz.

DIMANCHE 30. — 15 h., la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30, la Beauté du diable, de R. Clair ; 20 h. 30, le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 22 h. 30, Fenêtre sur cour, de A. Hitchcock.

LUNDI 31. — Relâche.

MARDI 1er NOVEMBRE. — 15 h., les Enfants du Paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel ; 20 h. 30, l'Evangile selon saint Matthieu, de P.-P. Pasolini ; 22 h. 30, Vertigo (Sueurs froides), d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 7e (754-10-68).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Bosquet, 7e (551-44-11); Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).

DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).

LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f.: Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).

HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Broadway, 16e (527-41-16).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e 544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 5e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, film italien de Paolo Pietrangeli (v.o.) (**). Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33).

LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75); Secrétan, 19e (206-71-33)

ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.). Action Christine, 6e (325-85-78).

J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau. La Clef, 5e (337-90-90)

LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.). Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ALICE DANS LES VILLES (All., ver. américaine) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

F COMME FLINT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure sp.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MORE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Odéon et U.G.C.-Ermitage en mat.; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY-PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

MY FAIR LADY (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Mickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), heure spéciale.

THE BUS (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.

DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 13 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ S. à 24 h.).

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., (v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.

PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.

LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité internationale, 14e (589-67-57), L. à 21 h.

WIVES (Norg., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I., 13 h. : Jonas qui aura 25 ans en l'An 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. : l'Innocent ; V.S.L., à 23 h. 45 : Un après-midi de chien. — II. 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 45 : Nos plus belles années ; 18 h. 45 : Cria Cuervos ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. S. et L., à 24 h. : Délivrance.

ALTMAN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 (V. L. 24 h.) : Buffalo Bill ; 16 h. et 20 h. : Trois Femmes ; 18 h. : Mash ; 22 h. : California Split.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : la Dernière Femme ; 18 h., Affreux, sales et méchants ; 20 h., Portier de nuit ; 22 h., les Mille et Une Nuits.

CINEMA SOVIETIQUE (v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : le 41e ; Documents d'époque sur la vie de Lénine et la fin des Romanoff ; le Cuirassé Potemkine ; Alexandre Newski ; l'Homme à la caméra ; l'Arsenal.

C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : J., Mar. : la Ruée vers l'or ; V. L. : The Kid ; S., les Lumières de la ville ; D. : les Temps modernes.

J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Tout va bien ; D. L. : Ici et ailleurs ; Mar. : le Gai Savoir ; Week-End ; chaque jour : Sur et sous la communication.

J. COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-15) (en mat.), Mer. : l'Eternel Retour ; J. : les Enfants terribles ; D., V. : le Sang d'un poète ; S. : Orphée ; L. : la Belle et la Bête ; Mar. : le Testament d'Orphée.

UNDERGROUND AMERICAIN (v.o.) : la Pagode, 7e, en soirée.

COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Me. : Invitation à la danse ; J. : le Pirate ; la Belle de New-York ; S. : Tous en scène ; D. : Un jour à New-York ; L. : les Girls ; Ma. : Beau Fixe sur New-York. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Me. : Brigadoon ; J. : Beau Fixe sur New-York ; V. : La Belle de Moscou ; S. : Chantons sous la pluie ; D. : Un Américain à Paris ; L. : le Chant du Missouri ; Ma. : la Belle de New-York.

FILMS DE FEMME : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.

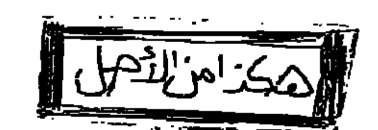
L'AGE D'OR DU MUSICAL EGYPTIEN (v.o.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75) : Ma. : la Rose blanche ; J. : le Temps d'aimer ; V. : Amour et Vengeance ; S. : l'Amour des foules ; D. : Rabha ; L. : le Bonnet magique ; Ma. : Vive l'amour.

POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Me., V., D., Ma. : Rosemary's Baby ; J., S., L. : le Bal des vampires.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I : 12 h. (sauf D.) : Maîtresse ; 14 h. 10 : Godspell ; 16 h. : Salon Kitty ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : Casanova de Fellini ; 22 h. 30 : Violence et Passion ; V. et S., à 0 h. 40 : Taxi Driver. — II. : 11 h. 50 (sauf D.) : Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : la Décade prodigieuse ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. : Gold ; 20 h. 15 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; V. et S., à 0 h. 45 : Cabaret.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Me. : la Chambre de l'évêque ; J. : The Car ; V. : le Diable probablement ; S. : Elisa Vida Mia ; D., Ma. (sauf à 21 h. 30) : la Dentellière.

IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Me. : Aïda ; Eugène Oneguine ; l'Enlèvement au sérail ; Carmina Burana-Mario del Monaco ; J. : Tzar und Zimmermann ; Wozzek ; Tristan et Isolde ; V. : la Prise de la montagne du tigre ; la Norma ; Boris Godounov ; le Grand Caruso ; S. : Aïda ; Madame Butterfly ; Carmina Burana-Mario del Monaco ; l'Enlèvement au sérail ; D. : la Norma ; la Prise de la montagne du tigre ; Eugène Oneguine ; Carmen ; L. : Wozzek ; Tzar und Zimmermann ; le Prince Igor ; la Tosca ; Ma. : Carmina Burana-Mario del Monaco ; la Norma ; Boris Godounov ; la Bohème.



Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (966-20-07) : la Menace ; Mar., 21 h. : Casanova, de Fellini (v.o.) ; Olympia (966-11-53) : Asterix et Cléopâtre. L., Mar. : Plus ça va moins ça va.
CONFLANS - SAINT - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Guerre des étoiles ; le Point de mire ; Le mille-pattes fait des claquettes.
ELANCOURT (062-81-84) : a : les Naufragés du 747 ; b : Donald et Dingo au Far-West ; L. et Mar., 20 et 22 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum (v.o.).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : L'espion qui m'aimait ; A plein gaz.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Animal ; le Point de mire ; Moi, fleur bleue ; l'Amour en herbe ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
MANTES, Domino (092-04-05) : l'Animal ; Mary Poppins ; Une journée particulière. Normandie (477-02-35) : L'espion qui m'aimait.
MAULE, 3 Etoiles (478-85-74) : les Naufragés du 747.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : la *Guerre des étoiles* ; Le mille-pattes fait des claquettes. Club X et Y (474-94-46) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Moi, fleur bleue.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Animal ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Moi, fleur bleue ; le Point de mire.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins. — Royal (963-69-72) : Le mille pattes fait des claquettes ; S., 17 h. : Trois Femmes ; S., 24 h. : Sex O'Clock U.S.A. (**).
VELIZY, *Centre commercial* (946-24-26) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; le Point de mire ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
VERSAILLES, *Cyrano* (950-58-58) : *la* Menace ; L'espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; Mary Poppins ; Si les porcs avaient des ailes (**) ; Le mille-pattes fait des claquettes. *C2L (950-55-55)* : la *Ballade* de Bruno (*). Club (950-17-96) : Mer., D., Mar., 14 h. 30 : la Guerre des boutons ; J., 21 h. : Sous les pavés de la plage (v.o.) ; V., 21 h. : Mon cœur est rouge ; S., 17 h. et Mar., 21 h. : les Visiteurs du soir ; S., 21 h. (v.f.), D., L., 21 h. (v.o.) : Fellini Roma ; D., 17 h., L., 14 h. 30, Mar., 17. : Show Boat.
LE VESINET, Cal (976-32-73) : J., 21 h. : A nous la liberté. Médicis (966-18-15) : V., S., D. : Un pont trop loin ; D., L., Mar. : Monsieur Papa.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : L'espion qui m'aimait ; Dites-lui que je l'aime ; Une Journée particulière ; Donald et Dingo au Far-West.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Mary Poppins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Moi, fleur bleue ; *L'espion qui m'aimait.*
EVRY, Gaumont (077-06-33) : l'Animal ; la *Guerre* des étoiles ; le Toboggan de la mort ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Crazy Horse de Paris.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : L'espion qui m'aimait ; le Point de mire ; Mary Poppins.
GRIGNY, France (906-48-96) : Astérix et Cléopâtre ; la Menace.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Cet obscur objet du désir ; Une Journée particulière ; l'Amour en herbe ; Donald et Dingo au Far-West.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : Julie pot de colle.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Mer., J., V. : Dracula 73 (*). V., S., D. : les Naufragés du 747. D., L., Mar. : le Bison blanc.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Festival jeune cinéma soviétique (La parole est à la défense, l'Amour esclave, Je demande la parole, *Quand vient septembre*). — Grande salle : René la canne.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : J., V., D., L. : le Passé simple. D. à 21 h. : la Conquête de l'Ouest. Mar. à 14 et 16 h. 30 : L'une chante, l'autre pas.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Une Journée particulière. S., D., L., Mar. en mat. : les Dents de la mer.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'*Animal* ; la *Guerre des étoiles* ; la Ballade de Bruno (*).
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Donald et Dingo au Far-West.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le *Passé simple* ; Peter Pan.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Continent oublié ; le Fantôme de Barbe-Noire.
LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : J., V., S., D. : Jour de fête ; Elisa Vida Mia ; Mer., 20 h. 30 : les Enfants du paradis.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Animal ; la Guerre des étoiles. — Studio (749-19-47) : le Mille Pattes fait des claquettes ; Donald et Dingo au Far-West ; le Point de mire.
NEUILLY, Village (722-83-05) : l'Espion qui m'aimait.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Cet *obscur objet du désir* ; Donald et Dingo au Far-West.

SEINE-SAINT-DENIS

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Des enfants gâtés ; Un bourgeois tout petit, petit (v.o.) (**).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : l'Espion qui m'aimait ; le Point de mire ; Crazy Horse de Paris ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. Prado : Donald et Dingo au Far-West ; Dersou Ouzala.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : *Padre Padrone.*
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Monsieur papa ; la Menace ; Donald et Dingo au Far-West.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : l'Ile du Docteur Moreau ; Où est passée la 7e compagnie ?
EPINAY, Epicentre (243-89-50) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; le Toboggan de la mort ; Donald et Dingo au Far-West.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; la Prof du bahut (*).
LE RAINCY (927-11-98) : en soirée : les Grands Fonds ; en mat. : Lucky Luke.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : l'Espion qui m'aimait ; la Toubib aux grandes manœuvres ; le Point de mire ; Moi, fleur bleue ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Mary Poppins.
ROSNY, Artel (876-11-31) : la Menace ; l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Padre Padrone ; Moi fleur bleue.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; *Le mille-pattes fait des claquettes.*
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Mer., J., D., 21 h. : le Fantôme du paradis ; Mer., S., D. : les Naufragés *du* 747.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) : Mer., 20 h. 30 : Dersou Ouzala.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Un *pont trop loin.*

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : La Menace ; L., Mar. : Godzilla.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : le Toboggan de la mort ; l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Crazy Horse de Paris (*) ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
CRETEIL, Artel (898-59-64) : Mary Poppins ; Moi fleur bleue ; le Point de mire ; la Menace ; la Prof du Bahut (*) ; Le mille-pattes fait des claquettes.
M.J.C.-VILLAGE (899-38-03) : V., à 18 h. 15 et 20 h. 45 : Pella Viva (v.o.).
MAISON POUR TOUS (898-92-94) : V., à 20 h. 30 : Los Olvidados (v.o.) ; 18 h. 30 et 22 h. 30 : l'Enfance nue.
CHOISY, CMAC (890-89-79) : S., à 15 h. et D. à 17 h. : Harold et Maude.
JOINVILLE, Royal (883-22-26) : Donald et Dingo au Far-West ; S., à partir de 23 h. : Nuit du cinéma fantastique.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Une journée particulière.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Mary Poppins.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : l'Animal ; Une journée particulière ; la Belle et le Clochard.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Le mille-pattes fait des claquettes ; le Point de mire ; la Ballade de Bruno (*) ; l'Espion qui m'aimait. — Port : Moi, fleur bleue.
ORLY, Paramount (726-21-60) : l'Espion qui m'aimait ; A plein gaz.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; le Toboggan de la mort ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : l'Espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; la Toubib aux grandes manœuvres.
VITRY, Th. *J.-Vilar (680-85-20)* : Mar., à 18 h. 30 et 21 h. : Une Anglaise romantique.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-70) : la Menace ; Padre Padrone ; l'Animal ; Le mille pattes fait des claquettes ; Moi fleur bleue ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. — Gamma (981-00-03) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; le Point de mire ; la Toubib aux grandes manœuvres.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Animal ; L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Animal ; l'Amour en herbe ; la Guerre des étoiles ; la Menace ; L'espion qui m'aimait ; — Marly : Moi, Fleur bleue ; — Hollywood : Mary Poppins.
SAINT-GRATIEN, Olympic (989-21-89) : Moby Dick ; L'une chante, l'autre pas.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Le mille pattes fait des claquettes ; l'Animal ; l'Amour en herbe.

PALAIS DES ARTS, 102 boulevard Sébastopol. - Tél. : 272-62-98





SALLE PLEYEL

252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS

Jeudi 27 octobre à 16 heures - 18 h. 30 - 20 h. 30 et 22 heures
Vendredi 28 octobre à 17 heures - 18 h. 30 et 20 h. 30

KEN KENI... JE TE SALUE DANS TA MARCHE

Film tourné en Haute-Volta par FRÈRES DES HOMMES
en coproduction avec TF 1

ENTREE GRATUITE

STUDIO DE LA HARPE - LA CLEF



MULTI CINÉ

LA BALLADE DE BRUNO
ÉLYSÉES LINCOLN/HAUTEFEUILLE
QUINTETTE/SAINT-LAZARE PASQUIER

PADRE PADRONE
ÉLYSÉES LINCOLN
QUARTIER LATIN
HAUTEFEUILLE
SAINT-LAZARE PASQUIER

LA GUERRE DES ÉTOILES
STAR WARS
QUINTETTE

L'AMI AMÉRICAIN
ÉLYSÉES LINCOLN/QUINTETTE

CRAZY HORSE
MONTE-CARLO/HAUTEFEUILLE
NATION

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
ÉLYSÉES LINCOLN
SAINT-GERMAIN HUCHETTE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS

après LE VOYAGE DES COMÉDIENS

LES CHASSEURS

le nouveau film de THEO ANGELOPOULOS

VENDOME - STUDIO DES URSULINES - OLYMPIC - ENTREPOT

PARADIS D'ETE

Un film suédois de GUNNEL LINDBLOM

Quelques extraits de la presse unanime :

« **PARADIS D'ETE** est un film important... sensible et intelligent... un plaisir des yeux et du cœur. »

Robert CHAZAL (FRANCE-SOIR)

« Une réussite d'une qualité rare... digne du maitre Ingmar BERGMAN, initiateur et coproducteur. »

Anne DE GASPERI (QUOTIDIEN DE PARIS)

SAINT-GERMAIN HUCHETTE - SAINT-LAZARE PASQUIER - OLYMPIC ENTREPOT



LA BRUYERE

QUOAT QUOAT

d'AUDIBERTI

Loc. : TRI. 76-99 et agences

DANIEL BARENBOIM

2 récitals exceptionnels de piano

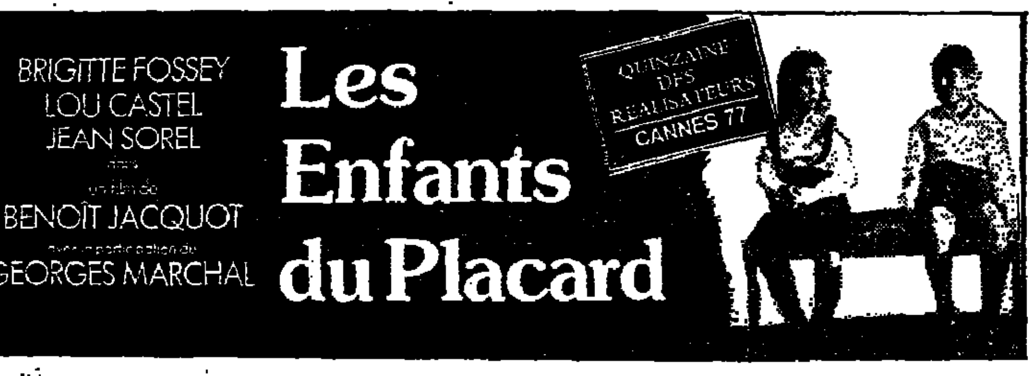
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 20 h 30

Jeudi 27 octobre : SCHUBERT
Lundi 7 novembre : BEETHOVEN

Deutsche Grammophon

Derniers enregistrements de piano :
MENDELSSOHN : Romances sans paroles (n° 2740 104)
BRAHMS : Variations pour piano (n° 2530 335)

UGC MARBEUF - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE



TEP

du 12 au 30 octobre

DORENAVANT 1

texte de J.-P. WENZEL

FESTIVAL D'AUTOMNE

17 rue Malte-Brun - Paris 20e
métro Gambetta - Tél. 636.79.09

T.B.B.

THEATRE DE BOULOGNE - BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION JEAN-PIERRE GRENIER

7 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES

SERGE LAMA

DU 25 AU 30 OCTOBRE INCLUS

60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100 m. du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 26 et 31, à 20 h., le 2 nov., à 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar ; le 28, à 20 h. : la Cenerentola ; les 29 et 1er nov., à 19 h. 30 : la Flûte enchantée.
SALLE FAVART (742-72-00), les 25, 26, 27, 28 et 29, à 20 h. 30, le 30, à 14 h. 30 : la Traviata.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25 et 30, à 20 h. 30, le 26, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; les 26 et 2 nov., à 20 h. 30, les 30 et 2 nov., à 14 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire ; les 27, 28, 29, 31 et 1er nov., à 20 h. 30, le 1er nov., à 14 h. 30 : l'Ecole des femmes.
CHAILLOT, salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Nightclub Cantata.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Guerre des piscines (dernière le 30).
T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Dorénavant 1 (Festival d'automne, dernière le 30) ; sam., 14 h. 30 : Films : Alphaville, Bronco Bullfrog.
PETIT T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Risibles Amours.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (voir les concerts).
CHATELET (233-40-00) (L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam., 14 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 26, 29, 30 et 2 nov., à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. 30 : la Guerre civile. — Chapiteau, les 26, 27, 28 et 31, à 13 h. 30 et 15 h : Initiation à la danse. — Grande salle (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Nuova Conolla. — Salle Papin, le 29, à 17 h. : Récital Pierre Reach, piano ; le 31, à 21 h. : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Juliette Gréco ; le 2 nov., à 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L., le 1er), 22 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges ; (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Nuits sans nuit (à partir du 28).
ANTOINE (208-77-71), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles (dern. le 30).
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Solness le constructeur.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Marathon Théâtre 77 (M.J.C. Théâtre des Deux-Portes (370-38-24), les 29 et 30 à partir de 12 h. : 20 Compagnies ; Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 21 h. : Madras ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : les Pâques à New-York ; Théâtre du Soleil (374-88-50) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : David Copperfield (à partir du 28).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-85) (D., L.) 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-66-65) (L., Mar.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), La Galerie (D., L.), 21 h. : Hedda Gabler ; Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Toussaint Louverture ; La Resserre (D., L.), 21 h. : l'Avare.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J., le 1er soir), 21 h. 10, mat. dim. et le 1er à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir, le 1er soir), 21 h., mat. dim. et le 1er à 15 h. : Pepsie.
EDOUARD-VII (073-76-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.
EPICERIE-THEATRE (296-09-33) (D. soir, L. Mar.), 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : Belle ombre.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Almira.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : 1915.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Madame Lazare.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : les Ragionamenti.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Quoat-Quoat.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthesilee ; 22 h. 30 : Richard Wagner ; Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, le 1er), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du seigneur.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre assassin.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Par-delà les marronniers.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87), 20 h. 45 : Erostrate (dernière le 29).
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53), Grande salle, (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Eden cinéma ; Petite salle, le 27 à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine ; les 26, 28, 29 à 20 h. 30, le 30 à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Tristan et Yseult.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : l'Ombre du conte.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : Oui.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Derniers.
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Jean Harlow contre Billy the Kid.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (L., le 1er), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Voyage vertical.
THÉATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Pygmalion.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
THÉATRE DU MAINE (260-88-00) (D.), 20 h. 30 : Victimes du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : le Grand Vizir ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THÉATRE 13 (589-05-99), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. (dernière) : Renaud et Armide.
THÉATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. la Ménagerie de verre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 18 h. 30, sam. à 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.
TROGLODYTE (222-93-54), le 29 à 14 h. 30 et 21 h., le 30 à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIÉTÉS (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
LE BIBERON DE BACCHUS J., V. et S. à 21 h. : Je m'appelle Rhubarbe . Cœur à deux ; Au restaurant ; les Monstres sacrés.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D.) 20 h. 30 et 22 h. : le Certificat ; Dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Valérie Lagrange ; II : 19 h. Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.) 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid (jusqu'au 30).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.) 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.) 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.) 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 45 : le Peplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.) 18 h. 30 : Robert Wood (jazz) ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.) 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.) 20 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.) I : 22 h. : les Noces à l'envers ; 23 h. 30 : Eh mec ; II : 21 h. : les Bonnes.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, Coquillages et Crustacés.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.) 20 h. 30 : la Muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I : 18 h. 30 : Jazz avec D. Lazro, X. Breteau et J.-J. Avenel ; 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. : Soli-loques ; 23 h. : Geranium (folk) ; II : 20 h. 45 : l'Autre côté de la vie ; 22 h. le Décret secret ; 23 h. : Antenne 1 000.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D. L.) 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 26, 28, 29, à 20 h. 30 ; le 30, à 17 h. : Coriolan.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 26, 27, 28, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 30, à 15 h. 30 : Serge Lama.
CHAMPIGNY, Théâtre Populaire (706-36-43), les 26, 27 et 28, à 20 h. 45 : Phèdre.
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), le 27, à 20 h. 30 : Toto Bissainthe et les chants populaires vaudous de Haïti ; le 30, à 16 h. : Ecole normale de musique de Paris ; les 26, 27, 28, 29 et 31, à 15 h., 16 h., 17 h., 18 h. et 19 h. : Ier Festival national du cirque ; le 25, à 21 h. : les Cirques de Paris, Carrington, Rech ; le 31, à 21 h. : le cirque Gruss.
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 28, à 20 h. 30 : De l'autre côté ; Là-bas ; le 30, à 20 h. 30 : Ballets contemporains Le Cercle ; le 31, à 20 h. 30 : Baden Powell et ses musiciens ; le 1er, à 20 h. 30 : Ballets gitans Mario Maya.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 27, à 21 h. : C.E. Handruz (piano) (Mozart, Haendel, G. Fauré, Debussy, Ravel, Brahms) ; le 29, à 15 h. et 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (989-95-95), le 29, à 20 h. 30 : Acapulco Madame.
EVRY, Le Studio (077-93-50), le 28, à 21 h. : le Cosmonaute agricole ; le Grand Vizir. — Théâtre de l'Hexagone, le 29, à 21 h. : Tai-Phong (pop).
GENNEVILLIERS, M.J.C. des Aguettes (793-26-30), le 29, à 17 h. : Tentative de dîner de fête.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 29, à 21 h. : Pas sur la bouche.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 26 et 28, à 21 h. : Bernard Haller.
MASSY, Théâtre de Paris-Sud (920-57-04), le 31, à 14 h. 30 : Z.U.P. Champignons ; le 27, à 21 h. : le Médecin malgré lui.
PAVILLON-SOUS-BOIS, salle des fêtes (848-25-35), le 28, à 21 h. : Guy Bedos.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 26, à 20 h. 30 : Jean-Lou Jalou ; le 27, à 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-54-56), le 29, à 21 h. : Antigone.
SCEAUX, Théâtre des Gémeaux (660-05-64), le 27, à 21 h. : Ballets Joseph Russillo (Requiem de Verdi).
TAVERNY, salle des fêtes (030-92-60), le 29, à 21 h. : Chronique d'un jour combattant.
TOURNAN-EN-BRIE, parc de Combreux (407-05-57), le 29, à 21 h. : Groupe Trabunche.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 27, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles (de Rameau à Ravel).
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 26, 27, 28 et 31, à 21 h., le 30, à 18 h. : George Dandin.
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), les 28 et 29, à 21 h., le 30, à 17 h. : le Danseur de corde.

festivals

Festival d'automne (222-80-56) (voir aussi les salles subventionnées)
MUSEE GALLIERA, le 26, à 20 h. 30 : Odin Teatret (Come, and the day will be ours).
THEATRE DES AMANDIERS (Nanterre) (204-18-81) (D. soir, L., le 1er), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : Palazzo Mentale. (Par le Centre dramatique national des Alpes).
IIIe FESTIVAL DES CATHEDRALES EN PICARDIE (22/92-15-94), Beauvais, cathédrale, le 29, à 21 h. : Bâtisseurs de cathédrales.

Concerts

MERCREDI 26 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), 15 h. : Spectacle audiovisuel conçu et réalisé par L. Berio ; 20 h. 30 : Audiovisuel et Kontakte, de K. Stockausen.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : P. Boulez, sol. : Y. Minton (Webern, Schönberg, Davies).
PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : F. Duchable (Beethoven, Chopin, Prokofiev).
BASILIQUE N.-D. DES VICTOIRES, 20 h. 45 : G. Morançon et « Le Débuché de Paris » (messe de saint Hubert (Tyndare, Obry), Couperin, Bach, Vivaldi, Lefebure-Wely).
ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 21 h. : Ensemble instrumental de Cologne (Beethoven, Haydn, Purcell, Rossini).
SALLE CORTOT (924-80-16), 21 h. : W. Kempff (Schubert, Brahms, Beethoven).
LUCERNAIRE (554-57-34) 21 h. : P. Laniau (Bach, Villa-Lobos).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : G. Kuhn (Chopin, Schumann, Fauré, Debussy, Ravel).

JEUDI 27 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 : voir le 26 à 15 h. ; 20 h. 30 : Audiovisuel et œuvre de J. Chowning.
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : F. Ganglonn (Buxtehude, Franck).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : G. Zani (Rossini).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm (Schubert).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Rita Bouboulondi (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Fournier (Chopin, Liszt).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre Capella Basiliensis, dir. : E. Raphaelis (Mozart : Requiem).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Ensemble 12, sol. : P. Erido (Vivaldi).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

VENDREDI 28 OCTOBRE

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).
CENTRE POMPIDOU, 15 h. et 18 h. 30 : voir le 26 à 15 h. ; 20 h. 30 : audio-visuel et œuvre de Y. Holler.
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : E. Krivine (Stamitz, Haydn, Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : M.L. Sao Marcos (Bach, Sor, Martin, Villa-Lobos, Cimarosa).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

SAMEDI 29 OCTOBRE

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 28.
CENTRE POMPIDOU, 15 h. et 18 h. 30 : voir le 26, à 15 h. ; 20 h. 30 : audio-visuel et œuvre de J.-C. Eloy.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : J.-C. Mara et G. Bernea (Bernea, Mara).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : C. Benbow (de Conceicao, Knab, Thomson, Buck).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : M. Lagache et M.-C. Bainvel (Bach, Liszt).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

LUNDI 31 OCTOBRE

ATHENEE (073-27-24), 21 h. : Los Jaivas (musique d'Amérique latine).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

MARDI 1er NOVEMBRE

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Lefebvre (Mendelssohn, Alain, Duruflé, Lefebvre).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Serge Stéphan et Carine Reggiani.
BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 20 h. 30 : Patrick Sébastien.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79), à partir du 31 à 21 h. : Diane Dufresne.
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00) (L.), 20 h. 30 : Circus Follies.
MOULIN-ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
PALACE (770-44-37), jusqu'au 29 : 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : Zouc.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22) (D. soir), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Sylvie Vartan.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 1er novembre à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. et le 1er novembre à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

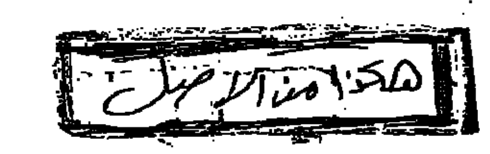
La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 28 à 20 h. 30 : Ballet national coréen.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.
PAVILLON DE PARIS (200-03-00), les 26, 28, 29, 30 et 31 à 20 h. 45 ; les 29 et 30 à 17 h. 30 ; les 30 oct. et 1er novembre à 14 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.

Le jazz

HIPPODROME DE PARIS, le 30 à 18 h. 30 : Peter Gabriel.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 29 à 19 h. 45 et 22 h. : Leo Sayer.
OLYMPIA (742-25-49), *le 30 à 16 h.* : The Runaways.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 27 à 20 h. : The Rainbow, Ritchie Blackmore's.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 26 à 18 h. 30 : Paul Lytton ; le 30 à 16 h. : Horacio Vaggione.
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 26 à 21 h. : Hootnanny, avec Alain Giroux (blues-rags) ; le 29 à 20 h. 30 : Shakin-Street (jazz-rock).
GOLF DROUOT (770-47-25), le 29 à 23 h. : Foxy.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), les 26 et 31 à 22 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat ; les 27, 28 et 29 à 22 h. 30 : Christian Escoudé.
LA PENICHE (205-40-39), le 30 à 21 h. : Armonicord.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 30 à 20 h. 30 : Eastern Rebellion, Cedar Walton, Sam Jones, Billy Higgins, Bob Berg ; les 28 et 29 à 20 h. 30 : Archie Shepp Quartet ; le 1er novembre à 20 h. 30 : Sonny Fortune Quintet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 26 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : « C'est Mozart qu'on assassine », d'après G. Cesbron, adapt. C. Carrel et J. Patrick, réal. P. Goutas, avec L. Seigner, C. Rich, A. Tainsy, H. Garcin.

Un petit garçon ballotté par le divorce de ses parents.

22 h. 15, Emission littéraire : Titre courant, de B. Sipriot (« Mais moi, je vous aimais », de Gilbert Cesbron) ; 22 h. 25, Emission médicale : La psychiatrie chez l'enfant.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les régions françaises, film : « Nord-Pas de Calais ou les raisons de la colère » ; invités : L. Bériot et F. Essig.

Voir « Tribunes et débats ».

21 h. 40, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 25, Juke-box : Le Festival punk de Mont-de-Marsan, par F. Hausser.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Front progressiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : (un film, un auteur) : LES CENTURIONS, de M. Robson (1966), avec A. Quinn, A. Delon, M. Ronet, Cl. Cardinale, G. Segal, M. Morgan.

D'anciens combattants de la guerre d'Indochine se retrouvent en Algérie pour continuer leur carrière militaire. Ils sont pris dans un cycle de violences et d'atrocités.

Imagerie sommaire et caractères stéréotypés sur un scénario inspiré du récit de Jean Lartéguy.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 50, Magazine : L'événement (campagne contre le cancer), avec le professeur Mathé.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraibi ; avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard ; réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, La science en marche : les deux écologies ;

20 h., La musique et les hommes, la scène d'illusion... « Un homme de théâtre à l'Opéra », par M. Crochot, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jacques Rouché ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento (Gilbert et Sullivan) ;

20 h. 30, Festival de Besançon... Orchestre national de France, dir. N. Marriner, avec P. Amoyal : « Gwendoline », ouverture (Chabrier), « Symphonie classique, en ré majeur » (Prokofiev), « Concerto pour violon, en mi mineur » (Mendelssohn), « Huitième symphonie » en sol majeur (Dvorak) ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 23 h. 30, La dernière image ; 0 h. 30, La nuit à l'Opéra : Mémoires de Rudolf Bing.

JEUDI 27 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Emission des partis politiques : la majorité... le R.P.R. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger, réal. J.-P. Decourt (troisième partie : L'amour et La Rochelle).

21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement.

Voir « Tribunes et Débats ».

22 h. 30, Allons au cinéma, par A. Halimi.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : « La justice du Seigneur » ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Tourne-disque ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec Nicole Croisille et Bernard Haller, et la participation de F. Leclerc, P. Auberson, P. Julien, J.-P. Darras, M. Galabru, P. Dewaere, R. Boutelle, Mireille, S. Reggiani, J.-L. Dabadie, P. Lat, J. Beaucarne, J. Levêque et le trio Georges Arvanitas.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Cerf-volant et See and tell ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ, de N. Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Egerikx, F. Huster, J. Spiesser, G. Marchal.

En vacances à la campagne, une fille de seize ans découvre l'amour en épiant les faits et gestes des habitants d'une maison voisine et en se mêlant à leur vie.

Le voyeurisme d'une adolescente, une atmosphère assez trouble, des afféteries de mise en scène et des dialogues ampoulés.

22 h. 5, Journal ; 22 h. 15, Magazine : Réussite (le quartz français).

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Non-lieu dans un paysage », de J. Lahougue ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... le vif du sujet : le premier musée de la Renaissance française à Ecouen ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché... les grandes créations : « Perséphone » (Stravinski) ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraibi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de Lucien Attoun : « Chez Marcel, au plat du jour », de Guy Foissy, avec I. Ehni, P. Vaneck, J.-R. Caussimon. Réalisation A. Lemaitre :

Histoire d'une histoire inventée par un couple : celle du déracinement et de la solitude après une opération de rénovation urbaine, quand le vieux bistrot a disparu...

22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Grieg, Ravel, Hubay, Rodrigo) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Sor, Tarrega, Llobet, Barrios) ; à 15 h. 32, Œuvres de Bach, Mendelssohn, Smetana, Chostakovitch, Dutilleux ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : l'organiste M.-L. Jacquet ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento (Hoffnung, Beatles and Co) ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, dir. M. Maderna : œuvres de Gabrieli, Maderna, Earle Brown, Ives, Mozart ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 0 h. 5, Rule Britania : de la musique populaire aux Beatles.

VU

Non à l'« âgéisme »

Une bonne idée, cette émission sur TF 1 pour les personnes-âgées, le mardi, deux fois par mois, pour tous ceux, toutes celles qui attendent des conseils sur des points, des cas précis, qui cherchent des débouchés à leur expérience, à leur vitalité, l'attrait du groupe ou tout simplement le moyen de s'insérer dans la vie de leur communauté. Volontariat, activités de loisirs, les possibilités ne manquent pas. Encore faut-il les connaître. Et, partant de là, se secouer, sortir de chez soi, aller au-devant de qui vous attend.

On devrait prendre exemple sur les Américains. Ils viennent de lancer un nouveau mot, « âgéisme », forgé à l'exemple de « sexisme » sur le modèle de « racisme », un mot-slogan, un mot-bannière à l'usage de vieilles personnes en colère. Elles représentent là-bas 10 % de la population, une population dont les tempes commencent à grisonner sérieusement, soit vingt-trois millions d'hommes et de femmes fortement organisés — cela va des Grey Panthers au National Council of Senior Citizens — qui n'entendent pas se laisser piétiner et repousser en marge de la société par les générations montantes. Ce qu'ils réclament ? Le droit au travail. Ce qu'ils refusent ? L'inactivité forcée, la mise à la retraite obligatoire, souvent ressentie comme une trappe ouverte sous vos pas. On ne sait plus que faire soudain de ses journées. Les ressorts se brisent, les défenses faiblissent. Surviennent alors les fatigues, les dépressions, angoissantes et sournoises — voire les accidents de santé, la tentation du suicide. Oui, c'est au troisième âge qu'on y cède le plus souvent, cotnrairement à ce qu'on pense.

Le « lobby » des « anciens » n'as pas chômé. Il vient de faire voter par la Chambre des représentants, à la quasi-unanimité des voix, 359 contre 4, un projet de loi qui retarde de soixante-cinq à soixante-dix ans l'heure des adieux aux collègues dans l'industrie privée et la supprime carrément pour les employés fédéraux. On estime généralement que le Sénat, de son côté, ne fera aucune difficulté pour adopter des mesures plus révolutionnaires qu'il n'y paraît. Elles s'inscrivent, c'est vrai, à contre-courant des autres, ne concernent qu'un tiers de la population active de plus de soixante-cinq ans. Les autres seraient tentées d'avancer plutôt que de reculer le moment béni où ils n'entendront plus sonner le réveil.

Le magazine Time *signalait dans son numéro du 10 octobre les problèmes qu'entraînera la nouvelle législation : chômage accru des jeunes, coup d'arrêt à la promotion des cadres et surtout sévérité accrue à l'égard de ceux qui menacent de s'éterniser à une place convoitée. Ce dernier risque, les personnes âgées sont prêtes à le prendre. Tout plutôt que de tourner en rond devant son poste de télévision.*

Autre bonne idée : le soir, sur cette même chaîne, une émission de variétés intitulée « Pile ou face », de Claude Fléouter et Bernard Bouthier : chansons, reportages, personnalités et personnages, un Sardou décontracté, une concierge qui se prend pour la Callas, un sosie de Johnny Hallyday..., la rue, la scène, les coulisses. On se promène, on ne s'ennuie pas.

CLAUDE SARRAUTE.

A ANTENNE 2

Des bilans de la révolution soviétique

L'émission des « Dossiers de l'écran » consacrée au soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre (Antenne 2) a été victime de sa démesure. *Le 6 Juillet*, film du réalisateur soviétique Karassik servait d'ouverture au débat. Cette œuvre, réalisée il y a dix ans, montre comment, en juillet 1918, Lénine brisa une tentative de putsch des « socialistes révolutionnaires de gauche », parti associé aux bolcheviks pendant les premiers mois du pouvoir, mais qui rejetait la paix de Brest-Litovsk. L'hagiographie n'a pas grand-chose à voir avec la science historique...

Le débat aurait pu du moins mettre clairement en évidence les lacunes du film, retracer le contexte de l'événement. M. Alain Besançon a tenté de le faire, rappelant, par exemple, les personnages qui jouèrent tout de même un rôle éminent en 1918 et qui n'apparaissent pas dans le récit : Staline, Zinoviev, Kamenev et surtout Trotski (1).

A l'occasion de la tentative de juillet 1918, on aurait pu surtout se demander pourquoi les bolcheviks avaient été incapables de poursuivre leur coopération avec un autre parti (qui représentait d'ailleurs à cette époque la première force électorale du pays). Ce sujet essentiel fut à peine effleuré. Le meneur de jeu, Joseph Pasteur, attendait de ses invités un bilan de soixante ans d'expérience soviétique.

Ce fut un beau charivari. Ironique, M. Besançon constata qu'il y avait en U.R.S.S. « eux », les hommes qui ont une technique parfaite de conquête et de conservation du pouvoir, et « nous », le peuple tenu à l'écart. Véhément, M. Bernard-Henri Levy affirma que l'Union soviétique n'était pas un pays socialiste et qu'elle avait inventé les déportations de masse. Méditatif, M. Henri Malberg, membre du comité central du P.C.F., voulut jeter « *un regard amical et lucide* » sur « *le chemin suivi dans les tourmentes* » par les Soviétiques. Il enregistra les progrès en admettant qu'« *en matière de démocratie, il y a problème* », et en proclamant que ce qui se passe à Moscou n'est pas un « *modèle* ». Bienveillant, M. Alexandre Sanguinetti rendit hommage aux bolcheviks pour avoir, « *à un prix très lourd* », il est vrai, « *réussi l'exploit extraordinaire de maintenir intégralement un empire colonial et d'être la deuxième puissance industrielle du monde* ».

Il y avait aussi dans ce débat deux universitaires soviétiques : M. Bovykine, plutôt historien, et M. Keyserov, plutôt philosophe. Le premier tint à dire que s'était déroulée en Russie « *une révolution populaire de masse* ». Le second se fâcha très fort contre M. Bernard-Henri Levy, qu'il traita de menteur, et ne quitta pas le micro sans avoir lu des passages de la toute dernière Constitution soviétique. Excellente idée d'avoir ainsi administré ce soporifique, car il se faisait tard.

BERNARD FÉRON.

(1) *L'Humanité* du 26 octobre écrit : « *Il faut dire que les invités soviétiques n'ont pas répondu à toutes les questions. Notamment à celle de M. Besançon, qui soulevait le problème de l'historiographie soviétique (et le film n'échappait pas à ses défauts) qui gomme le rôle de certains hommes lorsqu'ils ont été ultérieurement en désaccord ou victimes de la répression stalinienne. (...) M. Besançon remarquait l'absence de nombreux personnages qui pourtant avaient joué un rôle en ces journées décisives (Trotsky, Boukharine, etc.).* »

D'une chaîne à l'autre

LE COUT DES ATTENTATS : 2 % DE LA REDEVANCE

● Dans son rapport d'orientation sur le budget de la radio-télévision qu'il vient de rendre public, M. Jean Cluzel, sénateur (Un. cent.) de l'Allier, souligne que T.D.F. (Télé-diffusion de France) doit faire face, en 1977, au coût croissant des attentats contre ses installations. La perte est évaluée pour 1977 à 25 millions de francs, soit environ 3 % du produit de la redevance.

En ce qui concerne l'attentat de Pré-en-Pail, T.D.F. a fait savoir que les trois programmes nationaux de télévision ont finalement été diffusés par l'ensemble des émetteurs des trois régions de Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie dès le mardi 25 octobre à 18 h. Des perturbations sont à craindre cependant, notamment dans les programmes régionaux et dans ceux de France-Musique qui seront diffusés en monophonie jusqu'à la reconstruction du relais hertzien (ce qui nécessitera environ dix-

● *La position de l'U.D.B.* — Les élus municipaux de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), qui viennent de se réunir à Carhaix (Finistère), ont « *condamné sans réserve les récents attentats perpétrés en Bretagne et dans l'Ouest, notamment l'attentat contre l'émetteur de télévision de Pré-en-Pail* ».

Les élus de l'U.D.B. soulignent, d'autre part, que « *l'organisation centralisée de la télévision française est particulièrement vulnérable et aggrave les conséquences des actes terroristes* ».

● *Antenne 2 rediffusera désormais certaines de ses émissions* dès le samedi qui suivra leur programmation initiale. Ainsi, *les Cinq Dernières Minutes* du 19 novembre repasseront le 22 novembre, et le *Maigret* du 3 décembre sera repris le 6 décembre.

RADIOS-PIRATES : INCULPATIONS DE MM. GUATTARI ET HALLIER

● M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé mardi 25 octobre M. Jean-Edern Hallier de complicité d'infraction à la réglementation sur les émissions radiophoniques, pour avoir mis, le 13 mai, son appartement de la place des Vosges à la disposition d'écologistes qui diffusèrent une émission-pirate, et M. Félix Guattari, psychanalyste, d'infraction à la réglementation sur les émissions radiophoniques, pour avoir pris la parole au cours d'émissions-pirates, les 13 et 14 juillet, réalisées, selon lui, dans les locaux du journal *le Matin*.

Les deux inculpés ont choisi pour défenseurs Mes Pierre Novat et Martine Coisne.

GRÈVE DU DOUBLAGE A PARTIR DU 30 OCTOBRE

● L'Union syndicale des artistes (autonome) et le Syndicat français des artistes-interprètes C.G.T. ont lancé un mot d'ordre de grève totale du doublage des films de cinéma et de télévision à partir du 30 octobre à minuit. Les artistes-interprètes syndiqués et non syndiqués, qui s'étaient précédemment réunis pour entendre le rapport de leur délégation mandatée le 25 septembre auprès du premier ministre (*le Monde* du 7 octobre), ont estimé que « *l'avenir de plus de cinq cents acteurs et mille techniciens* » ne pouvait être réglé que « *globalement et par le seul gouvernement français* ». Rappelons que les artistes-interprètes s'inquiètent d'accords commerciaux qui autoriseraient la diffusion dans les salles de cinéma français et sur les antennes nationales de films et de téléfilms étrangers doublés au Québec.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 OCTOBRE

— *Le Front progressiste* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Le magazine « Un événement » est consacré à la campagne contre le cancer, avec le *professeur Mathé*, sur FR 3, à 22 h. 30.

— Louis Bériot interroge *M. François Essig*, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, dans l'émission consacrée aux régions françaises, sur A 2, à 20 h. 30.

JEUDI 27 OCTOBRE

— Marcel Paganelli reçoit *M. Pierre Mauroy*, secrétaire national du P.S., pour un tour d'horizon politique, et pour parler de l'industrie textile.

— La tribune libre est ouverte au Parti républicain, sur FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Alexandre Tchachovsky*, directeur de *Litteratournaya Gazetta* (hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques), également membre suppléant du comité central du P.C. d'Union soviétique ; *Jean d'Ormesson*, de l'Académie française, éditorialiste du *Figaro* ; *Léon Robel*, professeur de littérature, membre du P.C. ; *Jean Daniel*, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, et *Georges Suffert*, directeur adjoint de la rédaction du *Point*, s'entretiendront sur « les droits de l'homme et la condition des écrivains en U.R.S.S. et la réforme de la Constitution soviétique » lors de l'émission « L'événement », sur TF 1, à 21 h. 30.

Dans son rapport au Sénat

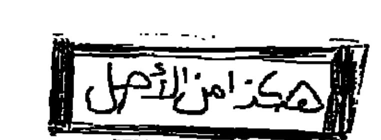
M. Cluzel appelle à « plus de mesure » dans l'information politique

Dans son rapport d'orientation sur le budget de la radio et de la télévision, M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (Un. cent.), rapporteur spécial, constatant l'utilisation croissante de la radio et de la télévision par les principaux dirigeants politiques, note que « *les médias ne sont plus seulement le miroir du débat politique mais tendent à devenir un instrument actif au service des hommes politiques* ». Il appelle les responsables de l'information à « *plus de mesure* » et, afin que les journaux télévisés cessent d'être « *des tribunes réservées aux partis* », demande que les chaînes offrent à ceux-ci chaque semaine une émission à une heure de grande écoute.

Un fonds d'aide à l'exportation

M. Cluzel propose, d'autre part, la création d'un fonds d'aide à l'exportation de productions audio-visuelles. « *Les émissions de fiction française*, explique-t-il, *ont un coût élevé. Leur prix moyen s'établit à plus de 1 million de francs l'heure (500 000 F pour les documentaires de création). La série étrangère revient à 50 000 francs l'heure pour une première diffusion, moins de la moitié lorsqu'il s'agit d'une rediffusion. Ces différences de prix entre les productions françaises et étrangères s'expliquent pour l'essentiel par la dimension des marchés. (...) Aussi convient-il d'envisager une autre politique des ventes à l'étranger.* »

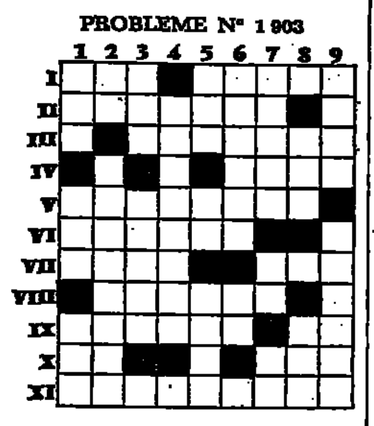
« *Les radios locales en France*, écrit encore M. Cluzel, *ne peuvent s'épanouir que dans le cadre du monopole (...). L'infrasturcture existante dévolue à FR 3 offre une base de départ qui pourrait autoriser une large évolution (...). Plus qu'une décision financière, il s'agit d'un choix politique. Il ne peut plus être différé.* »



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 903



HORIZONTALEMENT

I. Fut, en somme, victime d'un pépin ; Se rencontrent à Ceylan. — II. Fait la grande bouche. — III. Enrichi en des circonstances particulières. — IV. Antique pérégrin. — V. Réellement gênées. — VI. Mis à niveau. — VII. Fit courber la tête à un orgueilleux Sicambre ; Jamais, pour Marot. — VIII. N'apportent pas une note bien gaie dans un appartement. — IX. Têtue comme une bourrique ; Note. — X. Diffamateur ; Pièce de soutien. — XI. S'y entend pour trouver la pie au nid.

VERTICALEMENT

1. Peut comporter un gousset ou un sautoir ; Très éloigné du coucou ; Juge. — 2. En vrac ; A le teint jaune. — 3. Produit peu d'effet sur un canard ; Pied de vers. — 4. Ont certainement froid dans le dos. — 5. Prénom ; Vaut bien cela ; Pieuses initiales. — 6. Plus flatteuses ; Point répété. — 7. Ce peut être la dernière carte; Restes; Plainte. — 8. Fin de participe ; Orientaliste. — 9. Distancé ; Le jeu est, pour lui, une nécessité.

Solution du problème n° 1 902

Horizontalement

I. Parfumeur. — II. Ivoires. — III. Aoste ; Cou. — IV. Nie ; Cors. — V. Inespérés. — VI. Se ; Tentée. — VII. Purée. — VIII. Epicé ; Sot. — IX. Esse ; Né. — X. Ut ; Socs. — XI. Première.

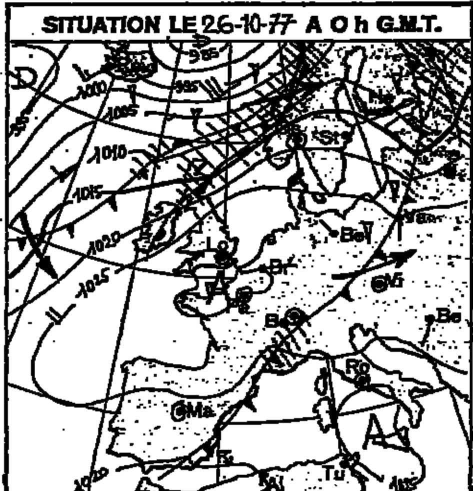
Verticalement

1. Pianistes. — 2. Avoine ; Ur. — 3. Rosée ; Piété. — 4. Fit ; Stucs. — 5. Ure ; Pères. — 6. Me ; Cène ; ESE. — 7. Escortes ; Or. — 8. Orée ; Once. — 9. Roussettes (*cf.* « fondre »).

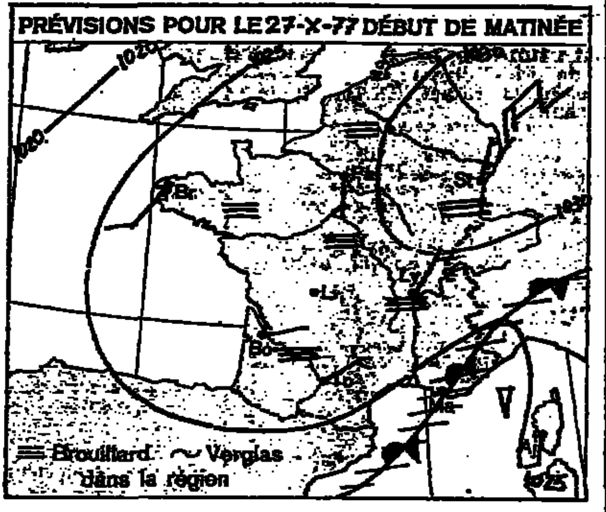
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-10-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27-X-77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ☈ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 octobre à 0 heure et le jeudi 27 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent la moitié sud de l'Europe s'affaibliront un peu à l'approche des perturbations océaniques ; elles persisteront toutefois sur la plus grande partie de la France.

Jeudi 27 octobre, quelques ondées orageuses se produiront du sud des Alpes à la Corse, et quelques pluies faibles sont possibles sur la Bretagne en fin de journée, mais les conditions anticycloniques maintiendront sur l'ensemble du pays un temps brumeux. De nombreux brouillards matinaux seront souvent lents à se dissiper, en particulier dans l'Est, le Nord-Est et le Centre, où des nuages bas évolueront peu. Ailleurs, les brouillards disparaîtront temporairement l'après-midi et le soleil apparaîtra.

Les vents seront faibles et de direction variable : ils s'orienteront au secteur sud près de la Manche occidentale. Les températures baisseront un peu, et quelques gelées blanches sont à craindre dans l'intérieur au lever du jour.

Mercredi 26 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,9 millibars, soit 771,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 16 et 4 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 10 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 15 et 10 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 17 et 11 ; Marseille, 20 et 15 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice, 21 et 16 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 17 et 6 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Amsterdam, 17 et 5 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 14 et 7 ; Genève, 15 et 9 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, 3 et 3 ; Nairobi, 30 (max.) ; New-York, 19 et 11 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 13 et 6.

Visites et conférences

JEUDI 27 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée du Musée de l'armée, Mme Puchal : « L'urbanisme du septième siècle ».

15 h., gare rive gauche, Mme Bouquet des Chaux : « Connaissance de Versailles ».

15 h., métro Tuileries, Mme Vermeersch : « A Maillot aux jardins des Tuileries » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Arts et Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, musée, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., Musée des monuments français : « Les Croisés vus par eux-mêmes » (Histoire et Archéologie).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le café-concert ».

15 h., musée de Cluny, place Paul-Painlevé : « L'art des sculpteurs de Notre-Dame » (Paris et son histoire).

14 h. 45, métro Botzaris : « Studios TV des Buttes-Chaumont » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, Mme Germaine Vassal : « Sur la vie d'une petite entreprise » (CEPRE).

14 h. 30, 18, rue Greuze, chez Mme Wisdorf : « Préparation à l'exposition Grand Palais » (Art et Histoire).

15 h., salle 263, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, M. Félix Damette : « Propositions du parti communiste pour une réforme globale et démocratique des collectivités territoriales ».

17 h. 30, cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Haroun Tazieff : « Recherches volcanologiques ».

21 h., Centre Georges-Pompidou, petite salle, M. Michel Butel : « Les travaux de la Révolution ».

MÉDECINE

L'O.M.S. VA RENDRE PUBLIQUE LA LISTE DE 200 MÉDICAMENTS « INDISPENSABLES »

Genève *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — *Une commission médicale de l'Organisation mondiale de la santé a dressé une liste de deux cents médicaments indispensables pour couvrir les besoins de santé de la majorité des habitants de la planète. Cette liste, a déclaré, mardi 25 octobre, à Genève, le docteur Vittorio Fattorusso, directeur des services pharmaceutiques de l'O.M.S., fera l'objet d'une publication et sera transmise aux cent cinquante et un Etats membres de l'Organisation.*

Elle a été établie, a indiqué le docteur Fattorusso, selon deux critères : l'efficacité et le coût des traitements. « Il y a eu ces dernières années, *a-t-il noté*, un développement incroyable du nombre des médicaments mis en vente, sans amélioration parallèle de la santé. » *On estime, enfin, à l'O.M.S. qu'un certain nombre de remèdes traditionnels, tel que l'acupuncture et la médecine par les plantes, ne doivent pas être négligées au niveau local.*

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, répondant à une question écrite de M. Francis Palmero, sénateur centriste des Alpes-Maritimes, a déclaré au Sénat que l'autorisation de mise sur le marché de la « pilule à bronzer » avait été accordée « *après que des essais préalables pratiqués par des personnalités agréés pour l'expertise des médicaments dans les domaines analytiques, toxicologiques et cliniques eurent été reconnus satisfaisants* ».

Quant à l'interdiction de ces produits en Suisse, Mme Simone Veil a indiqué qu'elle était due au fait que la législation de ce pays ne permet pas de leur accorder le statut de médicament et, par conséquent, d'effectuer les contrôles nécessaires.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 26 octobre 1977 :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'application de la loi n° 77-806 du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 1. — Bibel., bns meubl. 18e et 19e.
S. 6. — Meubles rust., objets d'art.
S. 7. — Tableaux, argenterie.
S. 11. — Manuscrits de Colette.
S. 14. — Art nègre Océanie.

VENTE

S. 4. — A 21 h. : Art d'Orient.
S. 8. — Meubles et objets d'art 17e et 18e, tapiss. et tableaux 17e et 18e.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

VOILE

La Course autour du monde

QUINZE BATEAUX DANS LES « QUARANTIÈMES RUGISSANTS »

Le départ de la deuxième étape — Le Cap - Auckland — de la Course autour du monde a été donne mardi 25 octobre à 13 h. G.M.T. Les équipages de certains des quinze voiliers (parmi lesquels quatre français) avaient eu beaucoup de mal à se trouver prêts à temps. C'était le cas, en particulier, des derniers arrivés qui n'avaient eu que quelques jours pour remettre en état leurs équipements, réparer les avaries et se réapprovisionner en vivres. Des bateaux comme *Japy Hermès* ou *33 Export* (Fr.) n'ont respectivement disposé, par exemple, que de sept à huit jours de pause, alors que l'équipage du vainqueur de l'étape, *Flyer* (Pays-Bas), arrivé le 5 octobre, a eu le temps de visiter l'arrière-pays. Même le bateau français *Gauloises II*, qui a pourtant pu profiter de dix-sept jours au port (il s'était classé troisième), n'était pas véritablement prêt à quelques heures du départ. Son équipage s'affairait encore sur l'équipement électronique du bord au moment de prendre le large.

Les organisateurs ont tenté de dissuader l'équipage de *33 Export* de continuer la course, ce bateau avait donné quelques inquiétudes pendant le trajet Portsmouth - Le Cap : il avait eu successivement à souffrir d'une panne de moteur et de deux ruptures de pièces d'accastillage. Les organisateurs se sont prévalus de ces incidents pour multiplier les mises en garde et les exigences en matière de sécurité.

Avec la seconde étape commence en effet la partie la plus dure de la course. Les bateaux vont devoir faire route au-delà du 40e degré de latitude sud, dans les régions de la Terre appelées « *Roaring fourties* » *(« quarantièmes rugissants »)* où soufflent presque en permanence des vents d'ouest extrêmement forts.

PRESSE

Au Québec

LES JOURNALISTES DES TROIS PLUS GRANDS TITRES CONTINUENT LA GRÈVE

Les trois plus importants quotidiens du Québec — *le Soleil* (135 000 exemplaires), *la Presse* (177 000 exemplaires) et *Montréal-Matin* — sont toujours paralysés par la grève des journalistes qui réclament la révision et le renouvellement de leur convention collective. Aucune négociation n'a repris au *Soleil* où la grève dure depuis deux mois. A *la Presse*, la rencontre du lundi 24 octobre entre la direction et les délégués syndicaux n'a pas abouti. Le journal n'a pas paru depuis le 6 octobre.

Enfin, *Montréal-Matin*, appartenant au même groupe que *la Presse*, et dont les bureaux sont situés dans le même immeuble, demeure paralysé par l'arrêt de travail de son confrère, les journalistes refusant de franchir les piquets de grève.

● *La disparition du quotidien « Rouen-Normandie Nouvelles »*, prévue le 31 octobre *(le Monde* du 21 et du 26 octobre), fait l'objet d'un communiqué de la section normande du Syndicat national des journalistes (autonome), qui constate : « *Seuls ceux qui disposent de moyens financiers énormes peuvent s'exprimer dans les meilleures conditions.* Le Havre libre, *dernier quotidien haut normand fidèle à l'esprit de la Résistance, n'avait à sa disposition que des réserves modestes, et la poursuite de la tentative rouennaise risquait de mettre en cause son existence même.*

» Normandie-Nouvelles *n'était quotidiennement acheté qu'à deux mille cinq cents exemplaires, alors que pour équilibrer sa gestion il aurait dû vendre dix mille numéros. La section normande du S.N.J. s'élève contre une telle situation, qui interdit en France un authentique pluralisme de la presse et qui aboutit, dans le cas particulier de* Normandie-Nouvelles, *à la disparition de vingt-deux emplois de journalistes et de personnels administratifs.* »

● *Le congrès annuel de l'IFRA*, association qui réunit la Fédération internationale des éditeurs de journaux et l'International Newspaper Colour Association — soit deux mille délégués au total, — s'est tenu à Nice, les 25 et 26 octobre, pour étudier et comparer les technologies nouvelles de composition, d'impression et de diffusion des journaux.

Les débats ont, pour l'essentiel, tourné autour de cette question : « *Jusqu'à quel point peut-on s'inspirer en Europe des acquis de la révolution technologique américaine en matière de publication de journaux ?* ».

La firme allemande M.A.N., d'Augsbourg, a pu présenter à cette occasion, « sur le terrain », la dernière née de ses rotatives, la Colourman-35, qui équipe le nouveau centre d'impression de *Nice-Matin*. — *(Corresp.)*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,83





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ORGANISME DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
recherche pour
centre banlieue ORLÉANS

ANIMATEURS DE FORMATION

1) CONDUCTEUR DE TRAVAUX ou équivalent Niveau B.T.S. — D.U.T. ou T.P. Expérience professionnelle minimum cinq ans chantiers bâtiment ou T.P.

2) TECHNICIEN - ELECTRICIEN Niveau B.T.S. Expérience travaux d'installation et équipements bâtiments ou établissements industriels. Expérience minimum cinq ans.

Formation interne assurée — Emplois stables — Avantages sociaux — Libres rapidement.

Adresser curriculum vitae à O.P.P.B.T.P. 2 bis, rue Michelet, 92130 Issy-les-Moulineaux.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMECANIQUE BASSE-NORMANDIE
recherche pour son USINE de CAEN

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
(35 ans minimum)
possédant formation électro-mécanicien

Il devra avoir une bonne expérience de la très grande série dans les secteurs de production, méthodes, études ou industrialisation, pour prendre la responsabilité d'un service de METHODES.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.504 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
(8000 personnes)

- leader dans sa branche d'activité en France,
- fortement implantée sur le marché international,
- développant une politique sociale avancée,
- animée par des structures de participation originales,

recherche
pour EST DE LA FRANCE

PHYSICIEN
âge minimum 28 ans.

L'offre intéressera un jeune physicien particulièrement attiré par une carrière dans la Recherche Appliquée sur des projets à court et moyen terme, dans des domaines de physico-chimie de pointe.

Stabilité d'emploi — Logement possible.

Nous vous remercions d'écrire sous No 33263 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INSTITUT DE RECHERCHE
recrute

PSYCHO-SOCIOLOGUE
CONFIRME

pour mener à MONTPELLIER (Languedoc) ETUDES SUR LA SOCIOLOGIE de la communication, dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires.

Ecrire avec C.V. détaillé HAVAS, N° 16.259, MONTPELLIER.

DIPARCO
Division Parfumerie et Cosmétique de
L'ORÉAL

Renforce son équipe MARKETING pour mettre en oeuvre une politique de développement dynamique sur les Marchés Français et Internationaux de Parfumerie et Cosmétique.

Elle recherche pour
ORLEANS

des JEUNES CADRES Hommes ou Femmes destinés à assumer, après une période d'intégration, des responsabilités de :

CHEF DE PRODUIT
Cette fonction d'animation et de création de produits s'adresse à des Jeunes Hommes ou Femmes ayant une formation universitaire de préférence et ayant acquis un début d'expérience professionnelle dans le marketing ou la publicité des produits de grande consommation ou de parfumerie sélective.
Ils travailleront, dans un premier temps, auprès d'un Chef de Marque confirmé, avant de prendre la responsabilité complète d'une ligne de produits.

RESPONSABLE DES ETUDES ET RECHERCHES MARKETING
Le Responsable de cette fonction est l'interlocuteur des Chefs de Produits pour définir, orienter, mettre en oeuvre les études et dégager les conclusions. Il doit être suffisamment disponible pour s'impliquer personnellement dans la réflexion marketing préalable et vérifier si nécessaire le travail effectué sur le terrain.
Cette fonction sera confiée à un spécialiste ayant acquis pendant 3 à 4 ans une expérience des études qualitatives et quantitatives appliquée aux produits de parfumerie, de pharmacie ou de grande consommation.

ASSISTANT PROMOTION — P.L.V.
A l'intérieur de ce service, l'assistant Promotion P.L.V. conçoit et organise en relation étroite avec les Responsables de Produits et la Direction Commerciale les actions promotionnelles et merchandising. Il est l'interlocuteur des agences, studios et fournisseurs spécialisés dans la création et la fabrication de P.L.V. pour optimiser leurs prestations.
Cette fonction conviendra à une personne ayant une expérience solide soit dans les techniques de fabrication, soit dans la réalisation d'actions promotionnelles, appliquées à une distribution grand public.

Après un stage de familiarisation avec l'Entreprise actuellement encore implantée à Paris, les responsabilités seront à assumer d'ici neuf mois à ORLEANS, où la Division regroupe la Direction Générale et l'ensemble de ses Départements.
La réussite dans ses fonctions ouvrira des perspectives d'évolution ultérieure au sein du Groupe tant en France qu'à l'étranger
Les candidatures sont à adresser à la Direction des Relations Humaines (annonce n° 33 en précisant la fonction) L'OREAL, 10 Rue Royale, 75008 - PARIS, qui s'engage à observer la discrétion la plus totale.

Entreprise DELAS rech. pr son agence de LYON, 1 Technicien de bureau d'Etudes, actif *et qualifié, 5 à 10 ans* d'expérience chauffage, plomberie. Ecrire avec C.V., 9, rue des Prés, 69100 VILLEURBANNE.

Pour animer la branche titres et gestion de Patrimoine d'un groupe d'agences, une importante banque régionale recherche pour l'une de ses succurs. du CENTRE EST

GRADE CONFIRMÉ
30 ans minimum, possédant expérience et sens commercial. Poste de responsabilité présentant des perspectives.
Ecrire avec C.V. s/réf. 28.566 M à Havas Contact, 49, rue du Président-Herriot - 69002 LYON qui transmettra.

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE PRIVE FAISANT FONCTION DE PUBLIC (1.500 lits). Ville du MIDI recherche :

1) CHEF SERVICES ÉCONOMIQUES
Profil du poste
— 35 ans minimum.
— Formation supérieure.
— Minimum 5 ans expérience dans un emploi similaire.
Qualités pour réussir :
— Dynamisme.
— Goût des responsabilités.
— Gestionnaire consciencieux et méthodique.
Salaire et avantages sociaux de la Convention collective 1951.

2) CHEF PERSONNEL
Profil du poste :
— 40 ans minimum.
— Formation supérieure.
— *Minimum 5 ans expérience* dans un emploi similaire.
Qualités pour réussir :
— Dynamisme.
— *Goût des responsabilités.*
— Sens de la négociation.
Salaire et avantages sociaux de la Convention collective 1951.

Importante unité de fabrication de produits moulés caoutchouc implantée dans le Centre de la France, ds région très agréable, recrute suite à tr. forte expans.
TROIS AGENTS D'ENCADREMENT
dont :
— Un contremaître pour atelier de mélangeage ;
— Un contremaître pour atelier *de boudinage ;*
— Un contremaître pour atelier de moulage.
Qualités requises pour ces *différents postes : connais. de l'industrie* du caoutchouc, disponibilité, sens du commandement avec esprit d'équipe exigé. *Possibilité de rech. de logement et* prise en charge des frais de déménagem. Env. C.V. et photo à l'AGENCE HAVAS, 77109 *MEAUX, n° 18.489, qui transm.*

Importante usine moderne Maroquinerie grand public 680 personnes, Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE PRODUIT
ESC, IECS ou similaire.
1 à 2 ans d'expér. de vente ou d'organisation commerciale.
MISSION :
Développement des ventes d'une *ligne de produits grand public.* Animation et contrôle d'une équipe de représentants.
Déplacements 50 % du temps.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. *détaillé* à SELETEC, Conseil en recrutement 67009 Strasbourg Cedex *sous référence 681.*



emplois internationaux

LA SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES
FORT DE FRANCE
(600.000 tonnes/an, 150 Agents)
propose à un

ingénieur antillais
le poste d'
INGENIEUR TRAVAUX

Rattaché au Chef du Service Matériel, il devra s'occuper :
- de la gestion du matériel et de son entretien
- de la préparation, de l'ordonnancement et du suivi des travaux courants (mécanique, tuyauterie et chaudronnerie, instrumentation, électricité).

Les candidats auront une formation supérieure d'Ingénieur et une expérience d'environ 5 ans de préférence dans le secteur pétrolier.

Une formation *complémentaire* pourrait être envisagée.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manus. avec C.V. et photo à No 33688, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Offres d'emplois toutes qualifications pour l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Vénézuela, etc.) dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2) B.P. 422-09 Paris.

STE PRODUITS PARFUMERIE *DE PRESTIGE*
recherche

2 RESPONSABLES DES VENTES
pr Moy-Orient, Afrique, Eur. Sud

— Anglais parlé et écrit couram.
— Espagnol parlé couramment.
— Arabe souhaitable non indisp.

Amérique latine, Antilles.

— Anglais parlé et écrit couram.
— Espagnol parlé couramment.

— Susceptibles de s'expatrier 10 mois sur 12.
— Expér. parfum. non obligatoire mais souhaitable.
— *Plan. Carrière à envisager si* dynamisme et sens responsab.

Ecr. n° T 00537 M. Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. — Ecrire Outre-Mer Mutations, B. P. 141-09 Paris.

offres premier emploi

UNIVERSITÉ DE PARIS DAUPHINE
Service Education permanente

- Formation de 8 mois pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

GESTION D'ENTREPRISE

Spécialisation : Relations de Travail dans la Fonction Personnel.

- CONDITIONS :
  Avoir moins de 25 ans, sortir de l'enseignement supérieur.
- RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS :
  Service Education Permanente Université de Paris Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 PARIS. tél. : 553-59-20 (poste 22-46).

Pendant le temps de formation, les stagiaires sont rémunérés à 90 % du SMIC.

PREMIER EMPLOI
Groupe Diffusion Mobilière C.A. : 15.000.000 par mois Vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
Axé sur une formation financière et commerciale.
Après 6 mois, garantie d'emploi au Poste de :
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Ecrire à G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Jeunes diplômés LICENCE, DEUG...
18 à 25 ans, vous pouvez suivre une formation efficace rémunérée par l'Etat (envir. 1.500 F par mois) d'une durée de 6 à 8 mois
L'IUT de Saint-Denis
vous propose
4 possibilités de stages en Gestion
AUDIT INTERNE
GESTION et COMMERCE INTERNATIONAL
FONCTION PERSONNEL
PRÉPARATION CONCOURS SECTEUR PUBLIC et PARA-PUBLIC
Placement facilité
Début des stages : décemb. 1977
Inscriptions immédiates (Nombre limité)
2, r. de la Liberté 93200 St-Denis Tél. 821-65-50, poste 37.

UNESCO Recherche pour le CAMEROUN

SPECIALISTE DES ACHATS PASSATION DES MARCHES

de formation universitaire (type technique administration et gestion).
Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans de l'administration publique (et notamment des procédures de passation de marché) est absolument indispensable.
Mission :
Placé sous l'autorité du directeur du projet, il assurera toutes actions relatives aux appels d'offre soumission, octrois tant du génie civil que des fournitures utilisées dans les écoles d'enseignement agricole et d'une façon générale de l'équipement des établissements scolaires prévu dans le cadre du projet.
Langues :
Français + excellente connaissance de l'anglais.
La rémunération annuelle variera entre 25.000 et 27 000 $ U.S brut.
Adresser votre C.V. s/réf. EC/CMR/ED/022 à: UNESCO ROSTER 7, place Fontenoy 75007 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son activité au
Moyen-Orient

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN
CONFIRME
Formation Sudria ou équivalent, afin d'assurer la coordination locale (électromécanique et génie civil) ainsi que les relations commerciales et la gestion administrative sous l'autorité d'un ingénieur d'affaires à Paris Anglais indisp. écrit, parlé.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 33676 Contesse Publicité 20, av. Opéra Paris (1er) qui transmettra.

Un des plus grands groupes français recherche pour important établissement *industriel région Nord.*

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES
à la tête d'un service de 35 personnes, ses responsabilités se développeront selon 3 axes d'action couvrant les principaux aspects de l'engineering interne de l'entreprise à savoir :
1°) l'évaluation des coûts industriels,
2°) l'étude et la conception d'un outil de production soumis à une réactualisation permanente,
3°) les méthodes, le lancement et la mise au point en fabrication.
Ce poste peut déboucher à terme à un niveau d'état-major dans le groupe. Il s'adresse donc à un ingénieur diplômé (Mines, Centrale, A.M.,...) ayant tenu une fonction similaire adaptative, orientée vers la construction mécanique, la métallurgie et leurs annexes.
Adresser CV, prétentions sous réf. 2710
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Importante Entreprise Fromagère
EST de la FRANCE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
Formation Grande Ecole de Commerce
(H.E.C., E.S.S.E.C. ...)

Son expérience commerciale dans le secteur des fromages, sa connaissance des canaux de distribution de ces produits lui permettront de diriger une équipe d'environ 50 collaborateurs (vendeurs appointés, V.R.P., A.C.).

Il sera assisté dans sa fonction par des Directeurs Régionaux et un Chef de Service Administration Commerciale.

Avant tout homme de terrain, le candidat retenu justifiera d'un sens aigu de l'organisation, d'une capacité à développer les ventes de l'entreprise et d'une *réelle aptitude à former des collaborateurs.*

La rémunération sera motivante pour un candidat *de haute compétence.*

Envoyer lettre man., C.V., prét. et photo (ret.), N° 33.309, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ DE DISTRIBUTION GROUPE INTERNATIONAL
recherche

Chef du personnel

LIEU : 80 Km est de Paris

MISSION : Assurer la gestion courante et prévisionnelle pour tous les domaines de la fonction y compris la formation dans le cadre du budget et des objectifs de la société.

PROFIL : le candidat outre une forte motivation devra avoir :
- une bonne connaissance de la législation du travail
- quelques années d'expérience dans la fonction
- formation de préférence licence droit ou sciences économiques.

BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf 1111 à P. LICHAU S.A. 10, *rue de Louvois* 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
recherche
CHEF COMPTABLE
CONFIRMÉ

Nous demandons une solide expérience de la comptabilité bancaire et des connaissances en informatique.

Le lieu de travail est à 80 km au nord de Paris.

La banque met un appartement de fonction à la disposition de ce cadre qui se situera classe V ou VI de la convention collective.

Adresser C.V. détaillé sous référence 240 à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS. DISCRETION ASSUREE.

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE

recherche

CADRE SUPÉRIEUR

pour :

- DIRIGER PLUSIEURS SERVICES INTÉRIEURS comptabilité analytique, achats, approvisionnements, gestion de stocks, entretien.
- *ASSURER GESTION BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNELLE* d'importants budgets d'études et de développement de systèmes.

Ce poste peut convenir à :
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
32 ans mini., ayant acquis dans grande firme électronique (secteur militaire ou privé) solides connaissances développement de systèmes de pointe et en méthodes modernes de gestion budgétaire.

RÉMUNÉRATION 120.000 F +

Ecrire sous référence VF 205 AM.

RESPONSABLE COUTS ET DÉLAIS

d'un important ensemble informatisé de gestion de projets industriels.

Ce poste peut convenir à :
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (OPTION INFORMATIQUE APPRÉCIÉE)
ayant 3 ou 4 ans d'expérience acquise dans grande firme électronique, disposant solides connaissances planification (PERT), contrôle budgétaire, tableaux de bord, capable assurer
GESTION DYNAMIQUE DE PLUSIEURS SECTEURS DE PROJETS IMPORTANTS

RÉMUNÉRATION 100.000 F

Ecrire sous référence UE 204 AM.

DÉBUTANT INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE (OPTION INFORMATIQUE APPRÉCIÉE)

pour prendre progressivement en charge la gestion dynamique de projets industriels : coûts et délais.

Ecrire sous référence TD 203 AM.

CES TROIS POSTES SE SITUENT EN BANLIEUE IMMÉDIATE SUD PARIS

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue



ingénieur chef de projet

L'une des premières banques de dépôts de la place de Paris construit autour d'un 370-158, d'une base de données et de terminaux en agence, ses systèmes informatiques de la prochaine décennie. Pour assurer l'interface entre la base de données en création et les applications, il faut développer des programmes généralisés. Voilà votre mission.
Après une formation d'ingénieur (ou d'universitaire) vous avez acquis, en quatre ans, une solide maîtrise technique et surtout un savoir-faire certain dans le paramétrage de programmes. Votre know-how nous est précieux.
Écrivez à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, ss réf. 3281 LM.

chef du service administratif et du personnel

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Cet homme, basé à Paris, dépend de notre directeur général et assure : — **la fonction personnel** : emploi, relations syndicales, gestion, en France et un rôle de conseil pour tout le groupe ; — **le juridique** : assistance et conseil pour les négociations de contrats et de licences, les assurances, les brevets, les litiges ; — **l'organisation** : l'élaboration et mise en place de procédures pour le groupe ; — **les services généraux** : entretien, sécurité, courrier pour le siège parisien. Agé de 30 ans minimum, Sup. de Co. ou juriste, il a au moins cinq ans d'expérience en service du personnel ou dans un cabinet. Il parle et écrit couramment l'anglais.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3275 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

CHEFS DE DÉPARTEMENTS
AFFAIRES et d'ETUDES de PRIX GROS-ŒUVRE.
Min. 10 a. d'exp. entreprise bât. ou engineering, dont 5 ans études de prix.
120 à 150.000 F/an selon exp.
Ecrire avec C.V., photo s/réf. 1035 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

E.C.E.
recherche
pour son bureau d'études
« AERONAUTIQUE »
PARIS (20e)

PERSONNEL
expérience 2 à 3 ans.

AT 3 ÉLECTROMÉCANICIEN
Circuits analogiques et digitaux.
Niveau B.T.S. ou D.U.T.

E 1/E 2 DESSINATEUR
en tôlerie fine
et circuits imprimés.

Adresser C.V. et prétentions à E.C.E., 157, rue Pelleport, 75020 PARIS.

BUREAU D'ETUDES ET DE CONTROLE
recherche
pour engagement immédiat
INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ ou ING. ÉLECTRICIEN
Expérience : turbo-générateur, connaissances angl. souhaitées.
Adr. C.V. à G. C. International, 145, Bureau de la Colline, 92213 CEDEX SAINT-CLOUD.

Recherchons pour
DIRECTION D'EXPLOITATION
d'un département
INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ
ayant bonne expérience,
âge minimum 30 ans.
Ecr. à 6.589, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPRIMERIE OFFSET
cherche
pr augmenter sa force de vente
JEUNE COMMERCIAL
dynamique, enthousiaste, *désireux de s'accomplir par son* travail. Salaire et avantages seront examinés avec lui. Ecrire avec C.V., photo et prét. à *Mme* ANSEAUX, 6, r. Louis-Armand, Z.I. 92600 ASNIÈRES.

Annonceur produits grand luxe
quartier place Vendôme
recherche
ASSISTANTE DE PUBLICITÉ confirmée
ayant travaillé en agence.
Ecr. à T 00.587 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Chef de Marché
Produits Chimiques Fins

GERLAND

Dans 3 grands secteurs d'activité, phytosanitaire, pharmacie, cosmétique, le CHEF DE MARCHE réalise et gère le chiffre d'affaires, analyse les besoins en service et produits nouveaux, cerne les créneaux de clientèle potentielle, propose des axes de développement. Basé à Paris, il effectue des déplacements fréquents.
C'est un vendeur, de formation technique supérieure (DUT, licence de chimie) qui a déjà une *première expérience commerciale* positive.

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence CM 1058/M à SEFOP qui les en remercie et leur assure la plus grande discrétion.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

spera

Entre autres choses réjouissantes la civilisation de la caricature...



avec le parti-pris
de ne garder que les traits négatifs, laids, arides,
l'analyse cruelle et le scepticisme sordide.

Ainsi pour *toutes les activités commerciales quand elles sont tournées vers*
la Vente,
avec la classique litanie caricaturale : "*difficile*", "*aléatoire*", "*frustrant*", "irrégulier", "conjoncturel", "déclassant", "aventureux", "contraignant".

La Vente,
à partir du Don qui engendre le talent et de la Vocation qui conditionne l'effort
fait aussi des gens heureux.

Venez les voir
au moins pour vérifier la distance qui sépare la photo de la caricature.

Vous trouverez des gens,
— et nous savons qu'ils sont rares — qui ont réglé le problème des rapports entre eux et leur travail.
Vous trouverez des gens qui ont *intégré* la qualité de la vie dans les aspirations légitimes de leur génération, de la rémunération au plan de carrière, de l'ambition à *la responsabilité.*
Il faut pour cela que vous soyez des femmes et des hommes **LIBRES...**
Et nous savons combien peu le sont de ceux qui vont nous lire...

Si pourtant vous êtes de ceux-là, et si vous avez 21 ans au moins et une bonne formation générale, écrivez :

1re lettre manuscrite à A. B. PUBLICITE, réf. OZ 1193
13, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

BANQUE PRIVEE
PARIS CENTRE
recherche un
EXPLOITANT CLASSE V ou VI

pour lui confier la gestion et le développement *d'un portefeuille d'Entreprises commer*ciales et industrielles ainsi que la propection d'une clientèle de particuliers.

Une formation supérieure, un réel sens commercial et une excellente connaissance des mécanismes de crédits et des problèmes d'analyse de bilans sont indispensables.

Une pratique de la gestion de patrimoine sera un atout.

L'aptitude à apprécier le risque lié à l'expérience professionnelle doit permettre l'évolution au sein d'une équipe restreinte.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3212 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'IMPRIMERIE

à vocation nationale, recrute

INGÉNIEUR
CONFIRMÉ

MISSION :
Seconder le Directeur de l'une des filiales pour se préparer à prendre à terme des responsabilités importantes dans les unités de fabrication, ou pour assurer des missions de développement en France et à l'étranger.

PROFIL :
Age minimum : 32 ans. Grandes Ecoles ou itinéraire personnel performant. Conviendrait à un jeune ingénieur à vocation initiale de mécanique ayant expérience du commandement et qui témoignerait d'une forte ambition de réussite appuyée sur un réel esprit d'entreprise.

Adresser C.V. détaillé à M. J. GENEVAY, 11, square Jasmin - 75016 PARIS, qui orientera les candidats.

Très importante société
GERANCE IMMOBILIERE — PARIS,
cherche un

chef d'agence

Il devra prendre en main la gestion d'une unité décentralisée (10.000 logements banlieue Est) et diriger environ 150 personnes réparties sur un département.

Il anime plus directement une équipe d'une vingtaine de personnes pour assumer les responsabilités d'organisation, de gestion *administrative, de* surveillance et d'entretien de l'unité qui lui est confiée dans le cadre de plans et budgets bien définis.

Ce poste ne peut convenir qu'à un CADRE de plus de 30 ans, formation École Supérieure de Commerce, *Sciences Éco. . . ., attiré par une activité très* opérationnelle de manager.

Veuillez écrire sous référence M 223M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris



emplois régionaux

Important groupe métallurgique et minier *recherche pour son complexe industriel situé* dans le Nord

(réf. 219) ingénieur études métallurgiques

Diplômé X, Mines, Centrale, Physique et Chimie débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, plus particulièrement chargé de problèmes axés sur l'hydrométallurgie extractive.

Poste convenant à un jeune ingénieur de haut niveau, intéressé par le Génie chimique ou psysico-chimique, lisant couramment l'Anglais, Allemand souhaité.

Ouverture ultérieure possible vers poste de responsabilité en production.

(réf. 220) ingénieur d'études entretien

Diplômé des Arts & Métiers

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, Il sera plus particulièrement chargé de l'étude du fonctionnement du matériel en vue d'en améliorer l'entretien.

Poste convenant à un jeune ingénieur orienté vers la technique, esprit curieux, dynamique.

Toutes informations sur ces offres seront données *confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi de* 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, Avenue de Wagram 75017 Paris.



Société CAV ROTO DIESEL

1 650 personnes — Fabrication matériel d'injection Diesel — recherche pour sa future

Usine de LA ROCHELLE

UN RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION

— Formation Ingénieur Centrale, A.M. ou équival.
— Formation complémentaire : contrôle de gestion.
— Expérience gestion de production et fabrication mécanique de précision.

— Fonction : responsable de la marche générale de l'unité de La Rochelle, ayant sous son autorité directe des structures de fabrication et assisté par des structures fonctionnelles.
— Bonnes connaissances de l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL : LA ROCHELLE

Stage de formation à Blois pendant l'année 1978 et participation pendant cette période aux travaux de planification des transferts.

Ad. candid. avec C.V. à Sté CAV ROTO DIESEL service du personnel 9, bd de l'Industrie 41002 Blois

IMPORTANTE SOCIETE
recherche son

CHEF du SERVICE ACHATS

INGENIEUR DIPLOME POSITION III

Le candidat devra avoir une bonne connaissance des composants électroniques et électromécaniques.

La préférence sera donnée au candidat qui aura le sens des relations humaines.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 33.474 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société électronique banlieue Sud-Est *recherche*
INGENIEUR
de ventes spécialisé automatisme et systèmes électroniques.
Ecrire sous no 17.205 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

AGENCE DE PUBLICITE
création récente, expansion rap.
recherche
SECRETAIRE, minimum 35 ans
Très organisée. Initiatives. Efficace. Disponible.
Adresser C.V. et prétentions à : SOFAC, 41, rue Ybry 92521 NEUILLY CEDEX
Référ. : LMP 43

Sté d'investissements immobiliers
recherche
CADRE, 25 ans minimum
chargé de la location de son patrimoine. 1 à 2 ans minimum d'expér. exigée ds la commercialisation d'ensembles industriels ou commerciaux.
Salaire : 55.000 à 70.000 F.
Adr. C.V. et photo à UNIGER, 47, rue de Monceau, PARIS (8e)

Vous êtes VENDEUR
et vous l'avez PROUVÉ

Vous n'avez pu encore obtenir la récompense légitime de
VOTRE VALEUR

Nous pouvons rapidement vous conduire à la responsabilité totale d'une région au niveau DIRECTION

Votre salaire sera très élevé
si vos qualités sont à la hauteur de vos ambitions.

Nos collaborateurs gagnent TOUS + de 100.000 F/AN

Téléphonez pour R.-V. : M. DESFORETS, 976-58-30.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ÉLECTRONIQUE

Recherche pour le service
PLANNING ET GESTION
de son CENTRE D'ETUDES (500 personnes)

UN INGÉNIEUR
DÉBUTANT

DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE
(OPTION ÉLECTRONIQUE)

Après une formation aux méthodes du Centre d'Etudes, il sera progressivement chargé d'un secteur d'activités pour :
— mettre en place et suivre le planning PERT de chaque projet ;
— définir les moyens nécessaires à la réalisation des projets et en assurer la gestion ;
— définir les plans de charge à moyen et long terme ;
— participer à l'élaboration du budget annuel.

Pour réussir dans ce poste qui nécessite rigueur et objectivité, le candidat retenu devra :
— être attiré par le travail en équipe ;
— être dynamique et persuasif ;
— avoir de très bons contacts humains et avoir l'esprit de synthèse.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, No 33.810, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MATERIEL INFORMATIQUE
LEADER DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES TRANSACTIONNELS

(PARIS SUD)
recherche

CHEFS DE PROJET

responsables techniques des systèmes vendus, depuis *l'étude commerciale* jusqu'au démarrage.

Les candidats(es) devront avoir une expérience système de *3* ans minimum, une bonne connaissance des problèmes de télécommunication et le goût des contacts clients.

Déplacements fréquents en France et en Europe. Une langue étrangère courante (anglais/allemand...) est indispensable.

Adresser candidature avec photo et *prétentions à No* 33267 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Indiquer avec le curriculum vitae la (ou les) Sociétés à laquelle il ne doit pas être transmis. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Wild + Leitz France

Instruments de mesure
recherche pour renforcer l'équipe de vente de sa Division «Géomesures»

2 ingénieurs de vente

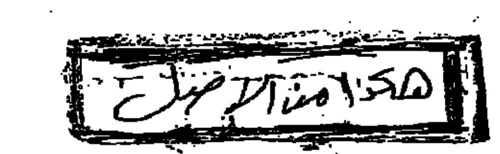
pour ses matériels topographie et lasers.
Elle offre à de bons éléments des conditions de travail et un salaire intéressants.
L'un visitera les Entreprises T.P. de la région parisienne ; l'autre les bureaux d'étude de la région parisienne et l'ensemble de la clientèle de province dans un rayon de 200 kilomètres de Paris.
Pour ces deux postes, il faut une expérience réussie dans le domaine de la vente auprès d'une clientèle similaire, soit dans le domaine de l'Entreprise T.P., soit dans le domaine du bureau d'étude.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à : WILD + LEITZ FRANCE Service du Personnel 86, avenue du 18 Juin 1940 92506 RUEIL MALMAISON

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour le centre industriel d'une de ses filiales située :
Proche banlieue OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Ayant acquis quelques années d'expér. industrielle, pour son service d'études et de développement. Formation Arts et Métiers, I.C.A.M.. Possibilités d'évolution ultérieure vers d'autres fonctions industrielles.

Adr. lettre manuscrite, C.V. + photo à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, s/réf. 1041, qui tr.



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Secteur Electronique
recherche pour son Département Télécommunications

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ÉTUDES

Ingénieur Grande Ecole (ENST, Sup Aéro, Sup Elec, ESME, ESIEE, ENSEA.)
Il aura 35 ans minimum, 5 ans d'expérience dans une fonction similaire et de préférence dans le domaine des télécommunications.

Nous lui donnerons la responsabilité d'une équipe (ingénieurs et techniciens) et la mission de diriger et coordonner des études de systèmes de télécommunications.

Pour réussir il devra mettre en évidence ses qualités de négociateur (relations clients et administration), ses capacités d'encadrement et de solides connaissances techniques (bonne expérience de la conception de matériels militaires souhaitée).
Adresser C.V. détaillé (photo+prétentions) sous réf. 3695 à M. A. BORDES
GAMMA SELECTION
8, place d'Estienne d'Orves, 75009 PARIS

ORGANISME NATIONAL
Chargé promouvoir et assurer formation continue des adultes et des jeunes auprès de l'ensemble de la profession,
crée à Paris un poste

ingénieur (h. ou f.) études formation

70.000

Mission : concevoir, réaliser et mettre en place progressivement des programmes visant à faire comprendre les bases scientifiques des phénomènes physiques, chimiques, mécaniques sous-tendant le fonctionnement des matériels utilisés par la profession. Participer à des actions de perfectionnement de formateurs.

De formation Ingénieur, il (elle) a une première expérience de deux à trois ans de l'entreprise et, de préférence, une pratique de formation d'adultes. Anglais nécessaire, et si possible notions d'allemand.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 718 M à notre Conseil

centor DÉPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
Biens d'équipement (branche métallurgique)
recherche pour usine de 1500 personnes
BANLIEUE OUEST DE PARIS

JEUNES INGENIEURS

DIPLOMES A.M. ou ENSI

Après période d'adaptation à l'entreprise, ils évolueront vers différents secteurs liés à la production (méthodes, installations, contrôle qualité fabrication, etc.).

Une 1ère expérience en gestion ou organisation sera appréciée. En outre ces candidats devront avoir une personnalité affirmée, le goût et le sens des responsabilités, la capacité d'animer une équipe.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

Ecrire avec lettre manuscrite + C.V. + prétent. à No 33.794 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BATIMENT
en développement
recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

pour devenir à court terme le Directeur Général de l'une de ses filiales (région parisienne) gros-œuvre et entretien

- Age minimum 30 ans, formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, expérience de la direction d'une agence importante ou d'une entreprise industrielle ou du bâtiment.
- Viser des objectifs de production, de gestion et de développement commercial.
- Le groupe pratique la direction par objectif et intéresse les collaborateurs aux résultats de l'activité.

Adresser curriculum vitae à M. Jacques GENEVAX 11, square Jasmin, 75016 PARIS chargé de recevoir les candidatures.

Nous sommes :

STÉ TRANSPORT MARITIME

à vocation internationale

Nous recherchons :

JEUNES COMMERCIAUX

niveau D.U.T., B.T.S., licencié, agrégatif d'anglais, Sup. de Co.

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

Possédant si possible 3e langue étrangère : allemand, espagnol, néerlandais, scandinave, japonais, arabe...

Après stage formation de 3 mois, ils seront susceptibles d'être envoyés en poste à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous N° 27.030 B à BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
recherche

DES DIRECTEURS de Grands Projets

Ces postes conviendraient :
— soit à des ingénieurs électroniciens de haut niveau,
— soit à des ingénieurs informaticiens confirmés.

Les responsabilités sont importantes et requièrent, outre d'excellentes connaissances en technologie électronique en informatique, une grande aptitude à l'animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens très compétents dans leur domaine.

Le niveau de rémunération est élevé.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 33.053, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE PARIS
recherche pour
Service Contrôle de Gestion

UN JEUNE INGÉNIEUR ou CADRE

de formation grandes écoles commerciales ou écoles d'ingénieurs (+ formation complément. de gestion)

Il sera chargé du contrôle budgétaire des affaires. Rattaché directement au contrôleur de gestion, il disposera d'une petite équipe pour le suivi des dépenses engagées et l'élaboration des documents de synthèse trimestriels.

En collaboration étroite avec les ingénieurs d'affaires, il réévaluera les restes à engager et préparera les réunions d'analyses d'écarts.

En outre, des études plus générales pourront lui être confiées.

Adresser C.V. avec prétentions n° 33747 Contesse Publicité, 20, av. Opéra Paris (1er) qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche
POUR SA DIRECTION A PARIS LE

RESPONSABLE DE SON SERVICE INSPECTION

La préférence sera donnée à un candidat *classe Y minimum*
— Bilingue français-allemand ;
— *Ayant acquis une expérience approfondie* du contrôle de l'ensemble des opérations bancaires et occupé des fonctions d'audit *dans une banque de dépôts.*

Adresser C.V. et prétentions sous n° 9.918 à ZENITH, 36, av. Hoche, 75008 Paris, qui transm.

G. P. A.

dans le cadre de la loi du 5-7-1977 en faveur de l'emploi pour les jeunes
offre
STAGE PRATIQUE DE 6 MOIS
FORMATION THEORIQUE DE 200 HEURES

à JEUNES HOMMES AGÉS DE MOINS DE 25 ANS

CAPACITAIRES OU LICENCIES EN DROIT désireux d'acquérir une expérience dans le domaine de *l'ASSURANCE.*

Les stagiaires recevront de la F.P.A. une rémunération mensuelle équivalente à 90 % du SMIC.

Se présenter au Service du Personnel, *13, Square Max-Hymans, 75015 Paris,* l'après-midi entre 14 h. et 18 h.

VIBRACHOC S.A.
recherche pour son bureau d'Etudes

DESSINATEUR-PROJETEUR P2

MECANICIEN OUTILLEUR CONFIRME

ayant 10 à 15 ans de pratique dans cette discipline. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Transport gratuit par car de la gare de Corbeil et de Malesherbes.

Envoyer C.V. et prétentions, 29, route de Milly, 91820 Boutigny-Essonne.

Impte Sté NEUILLY-sur-SEINE recherche :
PROGRAMMEUR débutant - diplômé D.U.T.
Option Informatique ou équivalent.
Téléphone 747-56-50, M. TUPIN.

Importante Société d'engineering rech. pour assistance technique société pétrolière :
INGÉNIEUR DE PLANNING CADRE ET EMPLOYÉ
de poste contrôle, ayant expérience en engineering et réalisations industrielles. Anglais parfait exigé.
Adresser candidature et C.V. à Chef du Personnel O.T.P., 5, rue Chante-Coq, 92801 PUTEAUX.

AGENCE PUBLICITÉ recherche
COMPTABLE QUALIFIÉ
capable seconder efficacement Direction - Indispensable : connaissance Droit des sociétés, législation sociale, problèmes de gestion et PROFESSION PUBLICITÉ (sinon s'abstenir), *APTE A FOURNIR TRAVAIL* PERSONNEL TOUS NIVEAUX. Ecr. avec C.V. man. et photo, GENER, 159, bd Bineau, Neuilly, qui tr. *DISCRETION ASSURÉE.*

ECOLE de LANGUES recherche PROFESSEUR qualifié, expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. Env. C.V. détaillé et prétentions s/no *68499*, Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

Niveau PUBLIC-RELATION, pour situation grand standing. Ecrire n° 3.085, à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Société électronique 94 recherche d'urgence **DESSINATEURS** électronique, tôlerie fine E1, E2, P1. Téléph. 569-40-17.

— 2 CHIMISTES 1 expérim. avec DUT ou BTS Général Services E.T.T. *47, rue de Maubeuge, Paris-9e.*

Nous recherchons de tte urgence 1 COMPTABLE 1er échelon expérim., ayant not. en analytiq. Général Services E.T.T. 47, rue de Maubeuge, Paris-9e.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Filiale en expansion très rapide d'un Groupe Français
(300 personnes - chiffre d'affaires 1977 : 80 millions, 1978: supérieur à 120 millions).

MISSION :
- remplacer dans un délai d'un an l'ancien propriétaire ;
- accompagner le développement commercial ;
- structurer l'équipe de Direction en fonction de l'expansion ;
- adapter les outils de production et la gestion aux impératifs de la Société et du groupe.

COMPETENCES :
- ingénieur de formation ;
- anglais courant ;
- expérience direction ;
- secteur mécanique ;
- a fait la preuve de sa réussite dans un poste analogue.

REMUNERATION :
- 200 000 F. + salon qualification ;
- carrière ouverte à l'échelon groupe.

Env. C.V. à n° 33.708 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour PARIS

RESPONSABLE DE FORMATION

32 ans minimum

Ce cadre sera intégré dans l'équipe pluridisciplinaire du DÉPARTEMENT DE FORMATION au niveau central de la société. Il sera responsable de la formation « sciences humaines ». Son activité sera à la fois d'ANIMATION ET D'ETUDE.

Ce poste convient à un cadre diplômé en psychologie, psycho-sociologie, sciences humaines, du NIVEAU MINIMUM MAITRISE, ayant l'expérience de l'animation de groupe. Très larges possibilités de carrière au sein du groupe.

Ecrire n° 713036 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services Comptables. Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 2.566, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Recherche pour service Personnel - Paye :
COMPTABLE
Références exigées. Tél. 834-93-93, M. VERNADET.

S.S.C.I.
recrute pour PARIS
PROGRAMMEURS I.B.M., OS. - I.M.S.
ANALYSTES et PROGRAMMEURS pour projets mini-informatique
Envoyer C.V. manuscrit + photo, à n° T 000529 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JEUNE CADRE
— Passionné par la formation
— HEC, ESSEC, ESCP
— Très solides bases en gestion et comptabilité
— Appointements selon compétence.
C.V., à I.B.G., 14, place de France - 95200 Sarcelles.

BANQUE PRIVEE recherche
GRADÉ ADMINISTRATIF
avec bonnes connaissances des services d'une banque (y compris les titres), de l'organisation, du contrôle, de la sécurité, de la comptabilité. Expérience bancaire de 5 ans au minimum et sérieuses références exigées. Ecr. n° 7.872 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

IMPORTANTE *INDUSTRIE ALIMENTAIRE* recherche banlieue OUEST PARIS
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
28 ans minimum. BTS indispensable. Une expérience sur corps gras est vivement conseillée.
— *Poste évolutif si capacité.*
— Déplacements à l'étranger à envisager.
Env. C.V. détaillé, photo, prétentions s/réf. 2.550 à : J.G.M. CONSEIL, 2, avenue Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Pour chantier étranger
INGÉNIEUR DE PLANNING pratique du port
SUPERVISEUR G.C. *ouvrages d'art, terrassement.*
Anglais courant indispensable. Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. Friedland, PARIS-8e.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES *recherche pour un de ses établissements proche banlieue* NORD-EST PARIS.
INFIRMIÈRE D.E.
Les candidates intéressées écriront à Contesse Publicité, sous n° 34.004, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, *ou téléphoneront au 843-61-95.*

SUR ENSEMBLE DE LA FRANCE recherchons
CONSEILLERS FINANCIERS
POUR PROMOUVOIR INVESTISSEMENT
Ecr. avec C.V. sous n° 32.924, *Contesse Publicité, 20, av. Opéra,* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous recherchons 2 AGENTS TECHNIQUES 3e échel. en électronique. Niveau B.T.S. ou D.U.T. *Général Services E.T.T.* 47, rue de Maubeuge, Paris-9e.

Important organisme privé d'enseignement technique par corresp. rech. pour corrections à domicile (Paris ou banlieue), rémun. à la copie, et éventuell. *autres prestations*
PROFESSEUR-CORRECTEUR
— en automobile, diplôme ing. ou 3e cycle université + *expér. profess. souhaitée.* Env. photoc. diplômes, référ. et prix demandé par correction : E.T.M.S. Service Corrections *94, r. de Paris, 94220 Charenton.*

ORGANISME DE FORMATION recherche *spécialistes praticiens* COMMERCE EXTERIEUR vacataires ou perman., expér. pédag., adultes fondament. *Ec. à T 00.571 M, Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Centre de Documentation ch. *JEUNE MEDECIN,* thèse soutenue, connaissant l'anglais (versions). Poste mi-tps stable. Adresser C.V.+photo au CNRS, *bureau 109, 26, rue Boyer,* 75971 PARIS CEDEX 20.

INDUSTRIAL COMPANY IN PARIS MADELEINE area needs english man wished age about 25 years speaking and writing french as ADMINISTRATIVE DEPARTEMENT
FELLOW WORKER
Send manuscript letter s/réf. 6321 **L.T.P.** 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

COLLABORATEUR grand stdg, contacts haut niveau. Possib. gains importants. T. : 236-12-30.

représent. offre

AGENCE de PUBLICITE *rech. REPRESENTANTS (TES)* EXCELLENTE PRESENTATION PROFIL : 30 ans environ. *Motivés (ées). Prêts (tes) à s'intégrer dans une équipe* jeune et dynamique. Ecr. à GRAFIC BEE Publicité, 20, rue du Rhin, 75019 Paris avec curriculum vitae.

secrétaires

Dactylos

Nous recherchons une DACTYLO parfaitement bilingue anglais, connaissant si poss. machine automat. IBM Général Services E.T.T., *47, rue de Maubeuge, Paris-9e.*

Secrétaire

IMPORTANTE SOCIETE **8e ARRDT** recherche SECRETAIRE DE DIRECTION Ecr. av. C.V. n° T 00578 M REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

---

demandes d'emploi

CADRE DIRIGEANT, 53 ans

Ingénieur grande école : M.B.A., D.E.C.S.
Couramment anglais, espagnol, allemand.
Expérience Marketing, commerce international, production, finance et direction de personnel
recherche
Responsabilité Direction Générale - Direction Production - *Marketing* - Relations humaines

Création ou développement de sociétés ou direction relais affaire familiale.

Ecrire n° 1.863, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR GÉNÉRAL *TOURISME*

15 ANS EXPERIENCE
Direction entreprises, Tour-Operating et création gestion, commercialisation villages vacances France et étranger
intéressé par proposition équivalente.
Tél. : 523-15-46, bureau 22.

CADRE HAUT NIVEAU

52 ans, études supérieures droit ayant dirigé P.M.E. fabrication électronique, expér. juridique, sociale, administrative et bancaire, connaiss. approf. circuits modernes de distribut., également export-import, produits sidérurgiques, électroménager, automobiles, étudierait ttes propositions collabor. PARIS ou rég. CAEN-LISIEUX.

Ecr. CLAIR, 38, r. des Mathurins, 75008 Paris, qui tr.

Chargé d'études, 27 a., D.I.V.P. 2 a. d'exp. profess. diplômable études urbaines E.H.E.S.S. et C.E.R.C.O.L. université Paris II, ch. empl., libre de suite. Ecr. à Lacard, 74, r. Hallé, 75014 Paris.

J. fille, 20 a., CAP aide-compt., ch. emploi à Prais. Mlle Soulier, 23, r. du G.-Leclerc, Bois du Coudray, 95380 LOUVRES.

HOMME 30 ANS D.E.C.S.
7 ans expér. chef comptable, directeur administratif, *dirigeant* P.M.E. recherche situation DISPONIBLE RAPIDEMENT
RÉGION INDIFFÉRENTE
TÉL. : 982-32-43

JEUNE JOURNALISTE
23 a., dég. O.M., dipl. I.E.P. et C.F.J., EXCELL. CULT. GENERALE, all., angl., russe, expér. presse régionale, cherche poste débutant HAUT NIVEAU, presse ou relations publiques. Ecrire : *no T 443 M,* REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

CHEF DE PERSONNEL et SERVICES ADMINISTRATIFS
société 500 personnes
49 ans, gradué en Droit, ENOES, 20 ans d'expér. professionnelle, recherche poste analogue. Région parisienne ou province. Ecr. n° *33.664,* Contesse Publ., *20,* av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. n° 6.581, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Secrétaire sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecrire à Jacqueline Damaska, 14 B, rue M.-Cachin, 92230 Gennevilliers.

J. H., 21 ans, D.U.T. BIOLOGIE *appliquée, option industrie* alimentaire, rech. emploi ou contrat emploi-formation. BLOT, 2, r. des Trois-Marchands *à BEAUGENCY, 45190.*

Assist. de direction, J. F., 28 a., Secrétaire, franç., angl., espag., néerland. Tr. *sér., référ.* France et étrang., rech. sit. intéres. av. responsabilités. Ecr. n° *6.593* « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Représentant introduit, 28 a., ch. carte avec client pour secteur Bretagne. Tél. : *644-42-84.*

Industriel 58 ans désir. ralent. activité propre suite nécess. rech. mi-temps toutes missions *conf., ait. ccial, suivi affaires,* coordinat. Accepte voy. Trillon, B.P. 5, 28210 Nogent-le-Roi. Tél. (37) 64-41-27, matin, 10 à 12 h.

DOCTEUR 3e CYCLE SCIENCES PHYSIQUES, 30 a., enseignement supér. et recherches, disponible immédiatement, rech. ds laborat. d'organisme d'Etat ou industrie. Etud. ttes propos. Ecr. n° 1.866, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.*

H. 38 a., 10 a. exp. chef comptable, spécialiste gestion, étud. ttes prop. DRAI, 26, r. Comm.-Mouchotte, 75014. Tél. 566-52-59.

Cadre 35 a., célibataire, 10 a. expér. chauffage, sanitaire, *fabricants et négoce, relat. clients* et fourniss., visite prescripteurs et suivi affaires, dispon. totale, allemand usuel, cherche emploi *branche et région indifférentes.* Ecr. n° 1.867, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.*

Jne fem. 25 a., doctorat sc. éco, lic. en droit, ch. empl. Téléph. 754-89-15, Mme SASPORTES, 3, rue Jean-Moréas, 75017 Paris.

DIRECTEUR MARKETING
37 ans, diplômé grande école commerciale, 3 ans expérience produits grande consommation, 9 ans au sein des plus grands groupes de formation immobilière, parfaite aisance dans les contacts à tous niveaux, dynamique et innovateur, parlant anglais et espagnol, immédiatement opérationnel, seul ou avec son équipe, étudie toute proposition de collaboration. — Ecrire SAP P2, 94, boulevard de Charonne, 75020 Paris, ss réf. 77-41.

Jne homme 25 ans, libéré O.M. SCIENCES POLITIQUES (ECOFI), LICENCE ET D.E.S. DROIT DES AFFAIRES, 2 ans expérience en métropole + 2 a. outre-mer dans administration préfectorale, rech. poste responsabilité ds direction administr. et financière. Anglais, notion allemand. T. 579-63-53 ou 758-12-12, p. 21-21.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans urbanisme, chantiers, promotion, cherche situation Paris. — D. NORYCH, à SIPEP, référ. 866, 3, rue de Choiseul, PARIS (2e).

Jeune fille 25 ans *MAITRISE DE*
PSYCHOLOG. SOCIALE
PREPARATION D'UN D.E.S.S. DE PSYCHOLOGIE sociale appliquée, recherche emploi temps partiel trois jours par semaine. Secteur activité indifférent. Etudie toutes propositions. Ecrire Mlle LANOE ANNICK, 6, bd Henri-Ruel, 94120 Fontenay-ss-Bois. T. 873-72-05, le soir.

Ingén. Recherche - Développem., débutant, diplômé de l'I.N.P. Grenoble en génie physique, *ch. empl. ds région quelconque.* J.-L. DESVAUD, 22, rue Hélène-Boucher, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. Téléph. (35) 66-59-98.

INGENIEUR
E.C.P. + SC. PO, 42 ANS, 5 ans marketing industriel, 11 *ans développement technique et* commercial, secteurs parachimie et mécaniq., étudie toute propos. Ecr. n° 1.784, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. F. 30 ans, célibataire, assistante de direction, bilingue, dipl. Proficiency de Cambridge, 6 ans expérience presse, relations publiques, étudierait toutes propositions. Ecr. n° 1.835, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR 44 ans, diplômé, efficace, agréable, 15 ans respons. admin. et ccIales, administrateur - directeur génér. adjoint entrepr. industr. dimens. nation. rég. Centre depuis 10 a., ch. situation équivalente PARIS, France OUEST, pour rais. famil. Ecr. n° 7.848, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Economiste 27 a., lic. + D.E.S. Sc. écon. internationale, stage bancaire Etats-Unis + coopérat. militaire Amérique latine, angl., espagnol courant, cherche poste ATTACHE CCIAL EXPORT Ecr. n° T 608 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 24 a., lic. + D.E.A. droit internation. + anglais, cherche emploi. Tél. *387-95-70,* Ignatio, 15, rue Bouchut, 75015 PARIS.

Dame secrétaire sténodactylo aide-comptable cherche emploi temps partiel. Tél. soir 424-32-37.

J.F. étud., DECS compt., rech. emploi mi-temps comptabil. de préf., libre à part. du 14-11-77. Ecr. n° 1.864, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste 30 a., secr. rédact., ch. poste ds revue ou périodiq. Ecr. n° 1.865, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Licence BIOLOGIE VEGETALE Ecole TECHNIQUE CONSERVE expérience laboratoire, cherche *emploi Nord, Paris. Ecrire à :* n° *77.684,* REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

capitaux ou proposit. com.

On cherche des ORGANISATIONS POUR VENTE DIRECTE par
a) démonstrations (foires, magasins, etc.).
b) porte-à-porte.
c) Correspondance et toute forme publicitaire.

Charles Kaeser SA
Case postale 26
CH- 1066 EPALINGES.

Product. disques avec contrats jeunes chanteurs, ch. associé. Téléph. : 633-03-02

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

---

automobiles automobiles automobiles



vente

5 à 7 C.V.

Employée RNUR vend R-12 TL, *fév. 77,* 10 000 km, bleu métall., vitres teintées, état neuf. Tél. après 18 heures 959-68-60

Person. usine vend R-5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix intéressant. Dispon. 8.500/9.000 km. Tél. : bur. 609-94-56, poste 415. Domicile : 237-34-54

divers

MERCEDES . BENZ
NEUF et OCCASION
EURO - GARAGE
Concessionnaire
73/77 Ae A. BRIAND
Montrouge 735.52.20

Vds FIAT DINO accid. moteur *refait. Pneus nfs : 5.000 F +* moteur R-5 LS, 26.000 km, complet : 1.000 F + 125 YAMAHA DTF, août 76 : 3.800 F + *125* YAMAHA ATZ imp. 2.500 F. Tél. H.B., M. FRAS : 687-23-30

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

M° MARX-DORMOY
Dans petit immeuble neuf de qualité, au calme :
2 PIÈCES, 46 M²
Double exposition, au 3e étage. PRIX : 188 600 FRANCS. Visite sur rendez-vous ECIM - 700-60-71.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier)
studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 de balcon. Sur place de 14 à 18 heures Téléphonez à VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier)
2 Pièces neuf, plein sud, 46 m2 + grand balcon. Sur place de 14 à 18 heures Téléphonez à VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier)
3 Pièces, neuf, 66 m2 + 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité. Sur place de 14 à 18 heures Téléphonez à VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier)
4 Pièces, neuf, 104 m2 + très grand balcon, double exposition, entièrement sur jardin, très calme, cuisine et dressing équipés. *Sur place de 14 à 18 heures* Téléphonez à VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier)
studio à 5 Pièces, neuf, grands jardins intérieurs, habitables immédiatement, *demande location élevée,* bonne rentabilité, un excellent rapport qualité/-prix. Sur place de 14 à 18 heures · Téléphonez à VIP : 567-54-56.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (XVIe) Imm. neuf, luxueux, sur jard. Reste à vendre : 2 STUDIOS. Pour R.-V. : 720-17-54, le matin.

M° ARTS-ET-MÉTIERS
STUDIO REFAIT NEUF Cuisine, bains, dans immeuble P. de T., 91.000 F. — 522-95-20.

MADELEINE
DIRECT PPTAIRE - 5/6 P.
145 m2 à rénover - Ds imm. pierre de taille - Asc. Idéal prof. libér. Et STUDIO ; 2 P. Caractère. - Impeccable. Tél. : 734-98-06 heures bureau.

RANELAGH 3 PIECES - Etage élevé - VUE DEGAGEE. 385.000. JAS. 51-84.

PASSY SUPERBE 200 m2 Imm. stand. Et. élevé. Gde récept. 4 chbres. - Soleil. Balc. 2 ch. serv. Px intéressant. 624-91-32 matin 233-04-16

XVIe PLEIN CIEL - 115 m2 Séjour, 3 ch., tt conft. 2 terrasses. - Tél. - SOLEIL. 566-02-85

ST-GEORGES Atelier artiste à rénover. Ent., cuis., salle de bains, balc., loggia. 225.000 F. Crédit possible. — 073-74-60.

ETOILE - MAC-MAHON. 2e ét. 285 m2. Profession possible. Gd luxe. 5.000 F/m2. 542-40-90.

PYRAMIDES 39, RUE ST-ROCH
3e étage sans ascenseur Immeuble classé. Studio, cuisinette équipée, salle de bains, penderie, w.-c. 260.000 F. Me voir jeudi : 14 h. à 17 h.

18e Pptaire vd STUD. 25 m2. Grand confort, 100.000 F. DUPLEX 45 m2. 150.000 F. 71, rue des Martyrs PLACEMENT EXCEPTIONNEL Renseign. : 687-64-15

PLAINE MONCEAU Imm. très gd standg
7 P Et. élevé. Balcon, 3 chbr. serv. (park. poss.). Poss. prof. libér. VERNEL, 526-01-50.

100 M BUTTES-CHAUMONT 100 m2 tt cft, 2 balc. CHARME, 8e ét. 420.000 F - 742-67-56

PALAIS des CONGRES, 120 m2, 620.000 F. Séj., 3 ch., 2 bains, 2 wc, asc., ch. centr. Imm. Tél. 11-19 h : 2, pl. Pte-des-Ternes

9e CONDORCET *Magnifique 160 m2, 5 P., cuis.,* bains, toilette. Imm. Pierre de taille. Plein soleil - 567-22-88

BD LANNES - Face au Bois Part. de préfér. à partic. vend LUXUEUX 3/4 P. Dans imm. récent. PX TR. INTERESSANT. 504-64-67 - 206-21-76

Près O.R.T.F. av. Versailles. 3/4 P., 80 m2. Prix : 460.000 F - 769-15-27

ETOILE - AV. HOCHE Luxueux pied-à-terre 70 m2. R.-de-chaussée surélevé, très clair. Idéal pour profession libérale. Prix : 650.000 F - 265-90-05

MARAIS - 842-57-00 Bel imm. 17e siècle rénové Living + chambre en loggia, cuis. équipée, bns, poutr. appar. 50 m2 : 310.000 F. S/pl. 15-19 h : 14, RUE DE NORMANDIE

EGLISE de BELLEVILLE, dans imm. P. de t., pptaire vend plusieurs 3 pièces, cuis., bains, wc, chauff., de 135.000 à 208.000 F. 805-74-85 - 255-11-46

AV. NIEL Gd standing, superbe réception + 4 chbres, profess. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

PROCHE PARC MONCEAU 118, rue de Courcelle, Pptaire vd ds *imm. P. de t., appt 6 P.* 160 m2, 2e étage, rénové à la demande, chbre de service, tél., interphone, cave, terrasse, jdin privatif. 1.100.000, ce jr 14-18 h.

PARC MONCEAU-ETOILE 5, AV. VAN-DYCK Pptaire vd dans hôtel particulier classé, appt en duplex 120 m2 *rénové à la demande.* 1.850.000. Ce jour de 14 h à 18 h.

ETOILE KLEBER Dans hôtel particul. 110 m2 en duplex 4 p., dressing, cuisine, bains, parkg. Prix intéressant. Visite : jeudi, de 14 h à 17 h : 38 bis, RUE BOISSIERE

Sacré-Cœur, vue grand., ravis. liv. 65 m2 + 2 ch. + terrasse. Vis. jeudi, 9, r. Poulbot, 14/17 h.

EUROPE - IMMEUBLE Pierre de taille, standing 200 m2, possibilité professionnel, service, téléphone - Tél. : 874-70-47

Paris Rive gauche

Près Champ-de-Mars, immeuble neuf, grand séjour, 2 chambres, balcon, soleil. Tél. : [illegible]

CHERCHE-MIDI Appartements occupés 1 et 2 P., immeuble ravalé. Tél. 567-22-88.

XIIIe, *PRES QUARTIER LATIN STUDIOS, cft, à part. 100.000 F,* 4, rue Jonas, samedi, 14 à 18 h., ou R.-V. . 542-73-85, le matin.

NODRE-DAME-DES-CHAMPS Vds 6 P. (115 m2 envir.), tt cft, chambre service, possib. Ccial. Prix intéressant. — MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

Cherche-Midi - Montparnasse Atelier haut plafond + 2 pièces, duplex. ODE. 95-10. SOLEIL.

DUROC - PLEIN CIEL 140 m2 jard. + 135 m2 appt. La campagne à Paris. ODE. 73-37.

Ecole-Militaire, 13, rue Chevert, bel imm. 1930, ravalé, ascens., *chf. centr., vide-ord. Reste :* 5 STUDIOS, cuis., wc., bains. A partir de 130.000 F, créd. pos. S/pl. mercr.-jdi, 14 h. 30 à 18 h.

2 PIECES, RASPAIL, 42 M2 refait neuf, calme : 250.000 F. PROMOTIC : 325-10-74.

Av. Bosquet, liv., ch., loggia, *cuis., s. de b., ref. nf., imm. de* prestige, soleil. Prix 350.000 F. 325-34-50 et apr. 20 h. 705-42-91.

5e, duplex R.-de-Ch, 45 m2 + cave aménag. + jard. privé : 300.000 F. Tél., le soir, 707-26-56, ou 023-80-72. Agence s'abstenir.

CORVISART - GLACIERE *1968, 4 Pièces, 86 m2, tout con*fort. Prix 480.000 F. - 331-58-95.

Av. Bosquet, dble récept., galerie, 2-3 ch., ref. nf, imm. prest., soleil, exceptionn., 900.000 F. 325-34-50 et apr. 20 h. 705-42-91.

83, QUAI D'ORSAY *Propriétaire vend dans immeu*ble P. de T. appt 2 P., 50 m2, rénové à la dem., cave, tél., r.-de-ch. 450.000 F. Ce jour 14-18 h.

MONGE. Appartement d'angle, 86 m2, large terrasse autour, exposition sud et ouest, immeuble récent, tout confort. 874-26-98.

DOMINANT PARIS. DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + Balcon
Récept. 62 m2, s. bains marbre
Tél. : Mme DEMOLIS 266-36-36

SUR SQUARE ET MUSEE **CLUNY** Pptaire vd direct. ravissant appt 3 p. princ., cuis., s. de bs, tt cft, tél., raffiné, élég., clair, calme, plein de charme intér. et extér. 747-86-80, av. 12 h ou apr. 18 h.

CONVENTION. *Très bel appart.* 3-4 pièces tt cft, 4e sans asc. 395.000 F, état exceptionnel. Urgent. - COTIMO, SUF. 62-74.

CARDINAL-LEMOINE Je vends directement **STUDIO** tt équipé, tt conft. 165.000 F. - 325-66-72.

55 M² 2 P. tt cft impeccable **193.000 F** 3e, bel imm., soleil. - 742-67-56.

Près PARC MONTSOURIS **2 P.** 37 m2, impecc., tt cft, tél., 2e ét. 170.000 F. 589-49-34.

Près PARC MONTSOURIS **3 P.** Imm. 1960, bel appt 9e ét., tél. 320.000 F. - 589-49-34.

GOBELINS 6/7 PIECES 152 m2 sur jardin et rue, terrasse 250 m2, 2 boxes. - 331-89-46.

CONTRESCARPE M° Monge 2 P., *cuis. douche, 2e ét., confort* 210.000 F. - 331-81-11.

ODEON STUDIO, entrée, cuis., salle d'eau, parfait état. 130.000 F. Vis. mercredi, jeudi, 14 à 18 h : 4, rue Grégoire-de-Tours

XVe MONTPARNASSE - 2 P., *cuis., wc, tél., bains.* 185.000 F. - 734-36-56.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE Hôtel XVIe siècle restauré : 2 à 5 pièces de 85 à 170 m2. Parkings possibles. *755-98-57 ou 227-91-45.*

131. RUE DE L'UNIVERSITÉ 6e étage. 102 m2, neuf, 3-4 pièces, dble living, 2 chbr., 2 bns. Visite sur R.-V., Mme Georges, Téléphone : 280-34-40.

Région parisienne

SAINT-CLOUD
Un petit immeuble à l'échelle humaine (37 appartements) avec vue sur la Seine attend votre visite
LA BUTTE DE SAINT-CLOUD
14, rue Dailly 92210 SAINT-CLOUD Tél. : 602-01-32

VINCENNES - BOIS A 500 M. SOLEIL, CALME, IMM. REC., 2/3 P., 65 m2, gd balc., tt cft, 315.000 F. URGENT. 266-19-00.

SAINT-MANDE - FOCH, 95 M2 A RENOVER. Bon imm., 3e ét., prix intéressant. Tél. 742-67-56.

DEUIL-LA-BARRE, libre, Part. *à Part., 3 P., 73 m2, résid. de* classe, appt très équipé, prox. gare et centre. Tél. : 959-33-82, le soir. Prix : 250.000 francs.

Parc St-Maur, stud., stdg, faç. entr., s. de b. marb., cuis. équ., balc., 150.000 F. Tél. : 886-31-77.

Part. vd 4 P., cuis. av. plac., s. de b., entr., gds plac., tél., asc., 6e étage. Tél. : 857-38-21.

COURBEVOIE près GARE RUE DE BEZONS TRES BEAU 2 P. refait neuf, *cuisine, w.-c., bains. AVEC* 27.000 F - 522-95-20.

Pte PANTIN (près Mo). Imm. réc. Asc. Vue s/jard. 4 p. Conft. Px 225.000 F. 272-68-17.

ANTONY M° Par-de-Sceaux-Châtelet RESID. LA FONTAINE. 7 pces, 2 cuis., 2 bains, park. privatif, tél., verdure, bel horizon. 600.000 F. - 331-09-07 (14-19 h).

PALAISEAU M° 4 pces tt cft, Imm. récent 173.000 F, larges facil. 526-08-50.

PLESSIS-ROBINSON Dans belle résidence, vue dégagée sur bois, très beau 4 p. Balc. Park. Tél. 280.000 F + C.F. - 734-36-17.

CHATOU 5' R.E.R. TRES CALME Dans petite Résidence BEL APPARTEMENT Parfait état - Dernier étage Séj. dble s/balcon, 2 chbres, s. bns, cuis. aménagée, tt conft. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VESINET-PECQ 10' R.E.R. APPT 115 m2 - Bon standing Séj. dble, 3 chbres, 2 s. bains. Loggia - Box - URGENT Agence MAIRIE - 976-52-52

Province



SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL Studio 120.000 F avec 24.000 cpt, 2-3 Pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 Paris. Téléphone 524-66-87.

Alpes-Maritimes. Part. vd studio dans unité retraite. Ecrire à : Brandela. — 46220 PRAYSSAC.

EXCEPTIONNEL Entre *St-Tropez et St-Raphaël,* site enchanteur, la mer à 300 m. HAMEAU PROVENÇAL Très beau 2-3-4 P., gde loggia, *mezzanine,* piscine privative. TERI, 3, rue Vézelay, 75008 Paris. Téléphone 522-92-10.

constructions neuves

REGION PAIMPOL BORD MER Part. vd pavillon neuf 4 pièces, s. de bs, ch. cl fuel, ss-sol 70 m2, s/terrain 2.000 m2. Tél. 202-23-09.

appartements occupés

M° CHARLES-MICHEL OCCUPES IMMEUB. ENTIER. RENOVE, appts 1, 2, 3 Pces, calme, soleil. JOUBERT et ANDRE, 15, rue La Boétie. T. 266-67-06.

M° DUPLEIX Occupés, vente GLOBALE à PRIX EXCEPTIONN., plusieurs appts 2 Pces, dépend., excell. investissem. Joubert et André, 15, rue La Boétie. T. 266-67-06.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 310 F - 266-52-04

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, *rech., Paris 15e et 7e, pour bons* clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt. STUDIO, PARIS, prêf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

L'Agence LAGRANGE Fondée en 1876, Tél. : 265-53-94, recherche pour sa clientèle studios, appartem., Paris, Neuilly.

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 pièces Paris, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67.

locations non meublées Offre

Paris

Bd SUCHET. Appt 111 m2, livg + 2 chb., imm. réct, standing. 3.365 F + chb. 527-43-21.

PASTEUR - VOLONTAIRES **DUPLEX GD LUXE** Livg 70 m2, s. à mang., 2 ch., 2 terrasses, décor exceptionnel. Prix élevé justifié. Tél. apr. 19 h 533-49-62 et 236-08-45

Province

MONT-BORON SOMPTUEUSE RESIDENCE Situation privilégiée - 500 m2 *habitables. Récept. Liv. S. à* mang., 5 ch., 4 bns, décoration. Magnifiq. parc, piscine chauffée. Gar. 3 voit. VUE FEERIQUE *baie des Anges (gardien). 14.000* mens. Promotion Mozart, 19 bis, av. Auber, Nice. T. (93) 87-08-20.

SUPER-CANNES - Magnifique villa style provençal, neuve, plain-pied, sur jardin aménagé, barbecue, piscine. Liv. 40 m2, cheminée, coin-bar+s. à *m. en alcôve+3 ch., 3 s. bns.* Vue mer « Ile de Lerins ». 6.500 mens. Promotion Mozart, 19 bis, av. Auber, Nice. (93) 87-08-20.

locations non meublées Demande

Paris

Etudiant INALCO ch. chb. poss. cuis., cft, pr. Dauphine, présenté par parents. - Tél. (38) 44-36-61.

N'AYEZ PLUS LA HANTISE DU NON-PAIEMENT A compter du 1er/11 nous pouvons devenir votre locataire. *STE I.P.* garantie bancaire importante, 6 mois de loyer payés d'avance. - Pascal TROSBERGER - 254-71-93/94.

Collab. du « Monde » ch. Paris studio avec téléph., kitchenette équipée, bains. Téléph. le soir 387-95-36, ou écrire à *no 6.592, « le Monde » Publ.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-82.

SOCIETE ITALIENNE recherche pour son directeur général, urgt, villa moderne, banlieue ouest, 7-8 pièces, location longue durée. - Agence s'abstenir. Téléph. heures bureau 261-56-12.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 41, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Téléph. : 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

CH. APPARTS ET MAISONS DE STANDG PR CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES PARIS PROMO - 325-28-77.

bureaux

XVe 870 m2 BUREAUX Location 550 F Vente 5.000 F le m2. ANJ. 32-50.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

LOCATION BUREAUX sans caution, sans engagement. A L'HEURE, A LA JOURNEE Tél. SODEC : 523-05-30.

PALAIS-ROYAL *2, 4 ou 6 beaux burx × 20 m2,* meublés ou non, téléph., possib. sal. conférences, bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18.

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

EPINAY à 10 min. Gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles, 18.000 m2 disponibles Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaurant, tél. Prix 250 F/m2 H.T./an. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-09.

Splendides bureaux de 150 m2 centre de TOURS (37) A VENDRE ou A LOUER. Téléphoner au (47) 05-44-55 ou 05-35-99.

Boutiques

FRIEDLAND - ÉTOILE 2 magasins ts comm. luxe, bail 9 ans, sans pas-de-porte. Tél. : 359-90-63.

locaux commerciaux

5e BAIL 3-6-9, Bureau ou Boutique **46 M²** 2 nivx, loy. 13.500 F/an TEL. : 233-67-08

Format. instrumentale 30 musiciens, ch., location à l'année, salle répétitions 1.000 m3 envir. Centre Paris. Faire urg. offre chiffr. à PROMOREY, 37-39, bd de Sébastopol, qui transmettra.

Rech. locat. ou achat Opéra et lim., rue non pass., local 300 m2 environ. M. MARTIN, 742-99-09

fonds de commerce

Vends MONTAUBAN Café-Restaurant Excellente affaire, avec murs. Tabacs-Journaux important. *Ecr. no 1662,* PBC J'ANNONCE, 22, route d'Espagne 31300 TOULOUSE

immeubles

FONTENAY - VINCENNES IMMEUBLE 1973 Studios + cuis. + salle d'eau, loggia, garage ou parking. Revenu net 8.000 F. Loyers garantis. Prix 85.000 F. Entrepr. GANDOLFI, 883-04-69.

maisons de campagne

LOZERE - MENDE Vds maison d'habitation trois niveaux, superficie au sol 70 m2. NIVEAU 1. Plain-pied sur rue, garage 2 voitures + cave + chaufferie. NIVEAU 2. Plain-pied sur jardin (470 m2), cuisine+salle à manger+2 chbres+salle de bs. NIVEAU 3. Deux pièces mansardées indépendantes. Quartier calme. 10 minutes à pied centre ville. Téléphoner heures repas : 61 (67) 70-07-73 - 16 (68) 37-94-07.

Limite Yonne près Courtenay (45), ds gd domaine : piscines, tennis, voile, golf, pêche, partic. vend studio duplex tout confort. Téléphone : 329-33-83.

PÉRIGORD Dans hameau prox. bourg, très belles ruines du XVIIe, gd jardin ombragé + maison de gardien. Eau, él. Px 75.000 F, projet de restauration sur demande. PROPINTER S.A., BP 33, 24103 BERGERAC. Tél. (53) 57-53-75

châteaux

SUD-OUEST 140 km BORDEAUX, *magnifique CHATEAU* grande récept. + 20 P., conft. moderne. Excellent état. Parc boisé 8 ha. Libre. BOURLAUT, 5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD.

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

EN BERRY BELLE DEMEURE DU 15e RESTAUREE - 60 P. habit. Ch. cent., s. bains, tél. Nombr. dépend. Excell. ét. Terrain att. 19 HA AVEC 2 ETANGS.
PRIX : 900.000 F Possibilité crédit PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHÂTEAUROUX (15-54) 22-09-31 - 22-30-21

SANNOIS (95) Près gare Sur 950 m2 Belle ppté 260 m2 habitables. Séj. 60 m2. Impec. Px 730.000 F. Tél. : 417-03-10

Ch. OUEST PARIS, entre 25 et 100 km. PPTE ou MAISON DE CAMPAGNE. Px indiff. suivant importance et Etat. Ecrire à AG. IMMOBILIERE de l'ILE-DE-FRANCE - 78950 GAMBAIS.

40 KM. Autoroute Ouest, dans village, très belle mais. rurale aménagée séjour 70 m2, 5 chb., 4 bains, gd cft, jard. agrément. 1.050.000 F justifié. - 478-60-38.

pavillons

GENTILLY 2' M°, quartier calme. PAV. *1920 à rénover, 5 pièces, cuis., s.* bns, wc, ss-sol compl., ch. cal, gar., jardinet 170 m2. A débatt. 390.000 F. - TEL. 948-70-65.

Banl. Sud Brétigny-s-Orge (91), quart. calme, prox. ctre ccial, écoles, 12' gare, P. vd pav., gde entr., 7 p., c. éq., 2 s. bs, 2 wc, *grenier, ss-sol av. gar., abri pour* 2e voit. Tél., terr. 660 m2. 420.000 +30.000 C.F. 034.35-02 apr. 17 h.

9 KM. VERSAILLES (26 min. Montparnasse), pavill. 4 p., bon état, petit jardin, 249.000 C.F. inclus. 460-31-22.

WISSOUS, près ANTONY Pavillon 1966, 7 p., tout confort, gar., jardin 1.000 m2, 680.000 F. PESCHARD - 666-00-27.

manoirs

PR. AVALLON. MANOIR XVIIe INVENTAIRE M. H., CARACT. 9 p., boiseries, cheminées, belles pierres, grandes et belles dépendances, 6 ha. 85 a., parc, bois, étang. - MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe - 265-90-05.

terrains terrains



NEGOFIA S.A.
Offre collaboration technique et financière à *propriétaires* de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations de LOTISSEMENTS région parisienne
39, rue des Mathurins 75008 PARIS TÉL. : 266.57.22

VAR, 60 MINUT. MER AUPS TERRAIN 7.000 m2 constructibles oliviers, eau, électricité, très belle vue plein Sud, avec 20.000 comptant, le reste en crédit. — Tél. ce jour CATRY, Marseille, (91) 37-70-88. Jours suivants (94) 70-63-38, heures repas de préférence.

villas

COTE D'AZUR - A *saisir,* belle villa provençale construction 76, impeccable, 7 pièces, grand garage, splendide vue mer, jardin arboré et clos 1.300 m2 dans quartier résidentiel, haut standing, valeur 90 U., vendue 79 U. Tél. (94) 44-08-12, heures repas.

LE PECQ *DOMAINE PRIVE* VILLA ILE-DE-FRANCE parfait état, réception 45 m2, 3 chbres, + lingerie, bains, tt cft, garage, *mazout.* Jardin boisé 1.300 m2. Prix 650.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PALAISEAU Luxueuse villa 6 P. gd cft, jard. 1.200 m2. Px 900.000 F. 387-77-64.

GARCHES Villa s/terrain 1.800 m2 FAC. 40 m. R.-de-ch. RECEPT. 55 m2. 1er ét., 4 chbres, 2 bns, chauff. cent. mazout. Travaux réfection à prévoir. Px 1.050.000. Tél. : 771-77-83

viagers

LIBRE Studio tt confort, 4e asc. Imm. récent PARIS XXe. 30.000 + 1.500 F. 74/75 a. Rente limitée 10 ans, valeur studio 190.000 F. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

ST-PHILIPPE-DU-ROULE. Appt 120 m2, 4e asc., 2 chbres service Occupé, 130.000 + 3.000 F/73 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

maisons individuelles

EXCEPTIONNEL COGEDIM propose GUYANCOURT (78) 4,5 km de Versailles près des Etangs du MOULIN RENARD
A vendre *2 MAISONS DE 5 P., 116 m2* livrables début 78 Prix fermes et définitifs
Financement : — 10 % à la signature — 90 % à la livraison
PRIX 490.200 F et 535.200 F
Tél. : COGEDIM 266-36-36

domaines domaines

PROPRIÉTAIRE VEND
56 ha terres de culture Seine-et-Marne, 1re catégorie, chasse. Fin de bail.
LARCHET, *Domaine du Val Riant.* 06330 ROQUEFORT-LES-PINS Tél. : (93) 67-45-51.

l'agenda du Monde

Agencement

Sur PARIS et BANLIEUE EST : **AGENCEMENT DE CUISINES** A vos mesures, rustique ou comporaine. En chêne massif ou stratifié. *Conception et installation.* Possib. de crédit personnalité. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuits. TELEPH. : 020-35-14.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlet, 77170 COUBERT. Tél. : 407-73-82. souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, *âge environ un an.*

Antiquités

Vd lot de 12 carrioles normandes av. ou s/cap., b. ét. et ét. moy. + 10 paires de roues. 072-28-17.

Artisans

PLOMBERIE dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie, électricité en dépannages rapides et installations et ts corps de métiers. **Tél. : 764-13-36** 3 bis, rue de la Réunion, 75020.

Rénovation d'appartements maçonnerie, carrelage, plomber., menuiserie, électricité, peinture. Tél. : 343-76-90, H. B.

ARTISAN travaux à DOMICILE peinture, pose papier, etc. — sérieux — prix étudiés — Tél. : 875-02-75 18 h. 30 à 22 h.

MENUISERIE SANITAIRE travail soigné et rapide. Téléphone : 606 - 97 - 73.

Arts

Recherche pour collectionneur de passage tableaux anciens et modernes de qualité, dessins. Letourneur, 28, bd Raspail, 7e. TEL. : 548-07-58.

TABX, AQUARELLES, DESSINS par artiste peintre, ancienne élève de l'école des Beaux-Arts de Paris. Téléphone : 645-89-77.

Vends LITHOS, prix intéressant VALADIE, BONREFOIT, MENGUY, BRAYER. Tél. : 742-59-62.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 18, rue d'Arcole, PARIS-14e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO METH. ACCELEREE 757-86-86.

AMERICAIN donne cours angl., traductions, préparation au bac. Tél. : 331-07-94 de 17 h. à 20 h.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. *Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e.* Tél. : 326-08-70 - 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

AMERICAINE donne cours privé en anglais. TEL. : 620-53-64.

MATHS PAR PROF. TTES CLASSES RATTRAPAGES. Tél. 875-63-91.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE *exclusivemnet de fourrures* grand choix vêtements parf. ét, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Particulier vend manteaux vison Dark allongé 10 000 F. castor naturel allongé 4 000 F. pelisse doublée vison 1 800 F. Tailles 44-46 sur 1 mètre. TEL. : 824-45-64 et 70-31 heures de bureau.

Livres

A VENDRE COLLECTION COMPLETE (10 VOLUMES) DICTIONN. ENCYCLOPEDIQUE QUILLET ET COLLECTION COMPLETE (9 VOLUMES) (ENCYCLOPEDIES) PAYS ET CONTINENTS LIDIS TEL. : 254-63-76 A PARTIR DE 19 HEURES.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES de LUXE pour dame et monsieur. TILT, solde chaussures 18, r. V.-Massé, 75009 (526-39-05).

Meubles

REGALI meubles **QUINZAINE DU CANAPÉ** prix exceptionnels crédit gratuit 6 mois pendant la quinzaine, à partir de 3 000 F d'achats après acceptation du dossier. Parking gratuit dans le local. Ouvert de 10 heures à 19 h. 15. Téléphone : 359-54-23, 10, rue du Colisée, Paris-8e. Métro Franklin-Roosevelt.

Peinture

Part. vend collection 50 tableaux naïf, nat. morte, peintre du dim. Tél. : 874-75-37, matin et soir.

Psychologie

DIFFICULTES DU COUPLE problèmes de l'entente. *PSYCHO-CONSEILS : 754-66-07.*

PSYCHOLOGUE diplômée université, sérieuses réf. consulte par écrit tous sujets : 50 F. Écr. no *77 677 M* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Rencontres

SEGOLENE ATTEND VOTRE APPEL **293-39-17 POUR RENCONTRES** AMITIES LOISIRS.

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS, COLETTE LESURE TEL. : 548-95-16 Paris.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vous propose sa production de vin blanc A.C., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bouteil.).

VIGNERON DE BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Sports

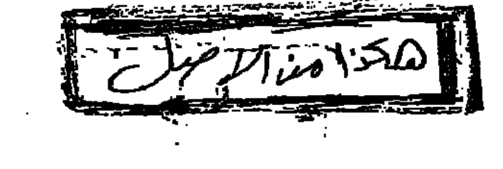
STAGE DE TIR A L'ARC découverte, pratique, mythologie 12 et 13 novembre, AMBOISE. Rens. K.R.T., 3, rue A.-Coypel, 78000 VERSAILLES. T. 953-22-78.

Relations

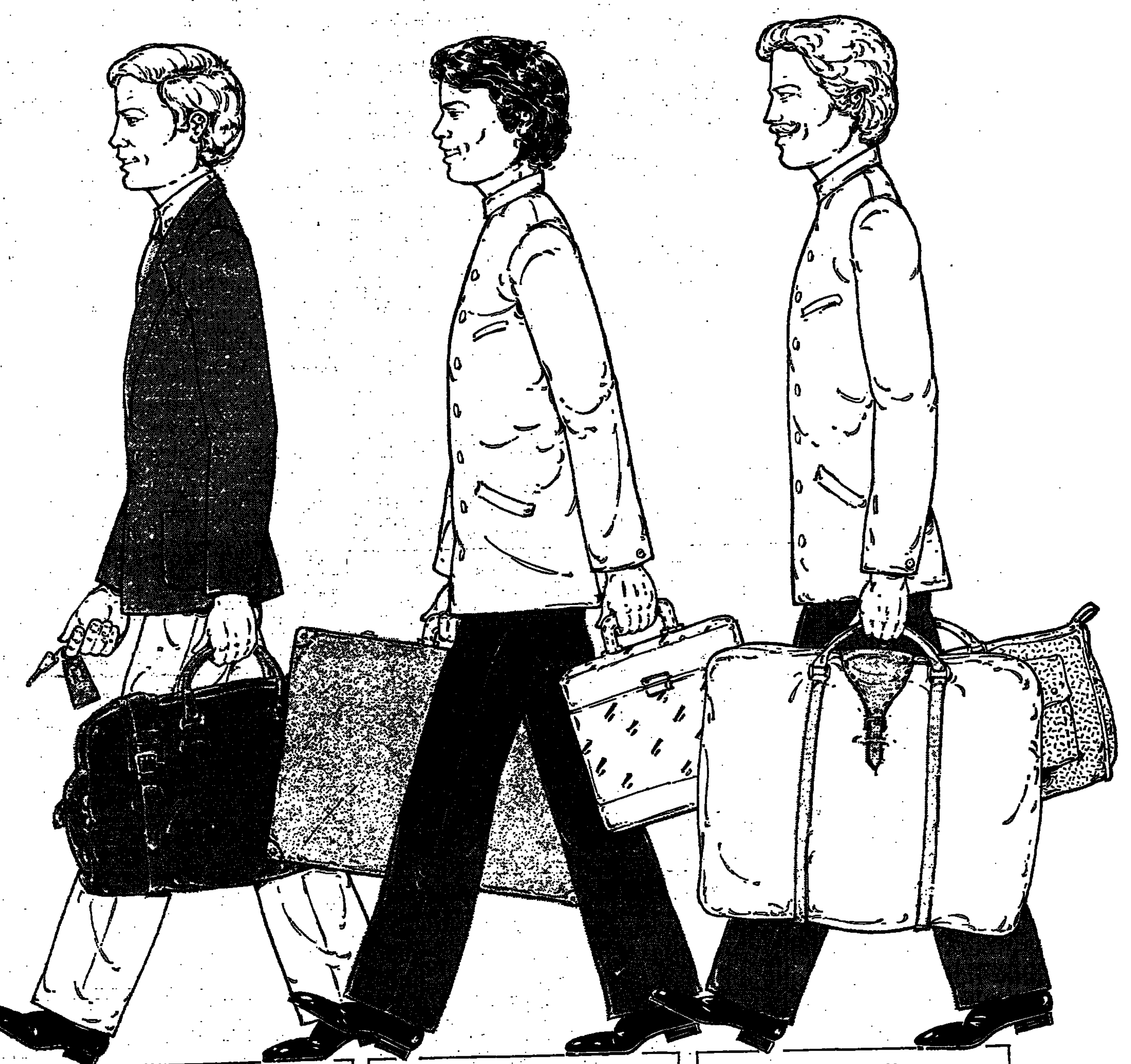
SEUL (E) ? Pourquoi ne pas appeler **CPN 563-17-27** M. GALLOIS ou Mme FREY DIRECTION N. WELSCH psychologue D.E., 116, Champs-Élysées, Paris-8e.

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



3 NOUVEAUX GRANDS HOTELS: FRANTEL LYON, FRANTEL MARSEILLE ET FRANTEL PARIS.



FRANTEL LYON	FRANTEL MARSEILLE	FRANTEL WINDSOR PARIS
A DEUX PAS DU PARC DE LA TÊTE D'OR PART-DIEU NORD 129, RUE SERVIENT B.P. 113 69402 LYON CEDEX 3 - TÉL. : (78) 62.94.12	A DEUX PAS DE LA CANEBIÈRE CENTRE BOURSE RUE NEUVE SAINT-MARTIN 13001 MARSEILLE TÉL. : (91) 91.91.29	A DEUX PAS DES CHAMPS-ÉLYSÉES 14, RUE BEAUJON 75008 PARIS TÉL. : 227.73.00

frantel

Des hôtels au cœur des villes.

RÉSERVATIONS CENTRALES : TÉL. PARIS (1) 828.88.00 – LYON (78) 62.94.12 – MARSEILLE (91) 91.91.29

BESANÇON – BORDEAUX – CLERMONT-FERRAND – DUNKERQUE – FOS-SUR-MER – GRANDE-MOTTE – LIMOGES – LYON – MÂCON – MARSEILLE – METZ – MONTPELLIER – MULHOUSE – NANCY
NANTES – NICE – PARIS – PARIS ORLY – REIMS – RENNES – ROUEN – ST-ÉTIENNE – TOULON – TOULOUSE – GUADELOUPE – MARTINIQUE

ÉQUIPEMENT

Un entretien avec M. Norbert Ségard

(Suite de la première page.)

Si nous étions une entreprise privée uniquement préoccupée de rentabilité, nous supprimerions un bon tiers des 17 200 bureaux de poste et des 66 000 tournées quotidiennes des préposés. Or, depuis trois ans, nous n'avons pas fermé un seul bureau de poste parce que nous considérons que tous les Français doivent pouvoir avoir accès aux mêmes services.

Le maintien et le renforcement du service public ne sont nullement incompatibles avec la recherche d'une meilleure rentabilité. Je préfère d'ailleurs parler d'un meilleur équilibre. Pour ce faire, il faut que la gestion des services soit claire : ils ne doivent pas avoir à supporter de charges anormales pesant sur le fonctionnement de l'exploitation. Exemple : les chèques postaux. S'il y a des contraintes extérieures résultant du service public, elles doivent, à mon avis, faire l'objet d'une compensation de la part du budget général de l'Etat. Exemple : la presse. S'il y a des contraintes intérieures à l'administration des P.T.T., la solution doit être recherchée par la voie tarifaire, par l'intermédiaire généralement d'une péréquation des tarifs. Exemple : le maintien intégral du réseau postal. La règle du jeu étant ainsi fixée, l'administration des P.T.T. doit chercher à améliorer ses résultats financiers en répondant de mieux en mieux aux besoins de la clientèle et en lui offrant les services nouveaux dont elle a besoin.

C'est vrai aux télécommunications, qui vont avoir à faire face à une demande de plus en plus forte et de plus en plus diversifiée, compte tenu des progrès de la technique et de l'électronique. C'est vrai aussi à la poste : la création de bureaux de poste polyvalents où l'usager trouve les services traditionnels, mais aussi des services financiers ou de nouveaux services comme ceux de l'Agence nationale pour l'emploi, va dans le bon sens, car elle permet de mieux utiliser des équipements existants et de permettre au personnel de mieux répondre aux aspirations du public.

● *Pourquoi supprimez-vous certains services des P.T.T. ?*

On nous accuse en effet d'abandonner le service public lorsque nous supprimons la tournée postale de l'après-midi dans les villes de moins de 50 000 habitants. Mais il ne s'agit nullement de la suppression d'un service public ! En fait, que se passe-t-il ? Grâce aux progrès réalisés en matière de transport du courrier, grâce aux nombreux moyens mis en œuvre, qu'il s'agisse de transport routier, ferroviaire ou aérien, la quasi-totalité du courrier peut parvenir à destination assez tôt le matin pour être mis en distribution aussitôt. Le maintien général d'une deuxième distribution l'après-midi serait donc inutile et coûteux pour tous. J'ajoute que, grâce à la motorisation, le préposé peut distribuer en une seule fois aujourd'hui, plus facilement qu'autrefois, ce qu'il distribuait en deux tournées. Nous aurions gâché l'argent public en maintenant cette deuxième distribution. Pour moi, gestion saine et service public vont de pair.

Le répondeur automatique est maintenant au point

Même chose pour la suppression du service des abonnés absents : avec dix millions d'abonnés au téléphone (et bientôt vingt), il n'est plus possible d'assurer ce service à l'aide d'opératrices. Une mécanisation s'imposait. C'est la rançon du phénomène de masse que devient le téléphone. Le répondeur automatique est maintenant tout à fait au point pour satisfaire le besoin des clients.

Je voudrais aussi faire justice de certaines critiques. On nous dit parfois : « Vous privilégiez les gros utilisateurs de la poste et du téléphone. » Il est exact que nous consentons aux gros déposants, comme par exemple les entreprises de vente par correspondance (V.P.C.), des conditions particulières. Mais ceci répond en fait à la compensation de services assurés par ces entreprises (tri préalable, ensachage, codification, normalisation) et qui facilitent largement le travail de la Poste. Les tarifs pratiqués doivent, par ailleurs, rester concurrentiels, car il ne faut pas oublier que le monopole ne couvre pas ce genre de trafic. Mais il faut bien remarquer aussi que ce n'est plus un trafic déficitaire et il est bien prévu que les tarifs augmenteront régulièrement pour, en tout état de cause, s'ajuster en permanence à l'évolution des coûts.

Quant au développement de la sous-traitance, notamment dans les services des lignes, les syndicats soutiennent qu'il constitue une atteinte au service public. Nous allons raccorder, en 1978, un million huit cent mille nouveaux abonnés. Ultérieurement, lorsque les demandes en retard auront été satisfaites, on constatera selon toute vraisemblance une stagnation des besoins de raccordement. Il serait stupide d'engager maintenant, et pour toute leur vie, des fonctionnaires qui ne seraient plus utiles dans quelques années. Nous recruterons donc 40 000 agents des télécommunications en cinq ans — ce qui est considérable — et nous maintiendrons un certain volant de sous-traitance sous notre contrôle, pour être en mesure de faire face aux à-coups de la demande.

Cela dit, certaines activités peu rentables doivent être conservées, voire même développées, lorsqu'elles correspondent à un besoin indiscutable. Il faut alors chercher à en améliorer le fonctionnement et veiller à ce que l'équilibre financier soit assuré, l'équilibre devenant alors un équilibre global. Ce sont les abonnés des zones urbaines qui paient les extensions téléphoniques en zone rurale. Ce sont les usagers du téléphone qui supportent le déficit du télégraphe ou du service pneumatique. L'application d'une super-priorité aux personnes âgées de plus de quatre-vingts ans va également coûter de l'argent car celles-ci téléphonent moins, à cela s'ajoutant le fait que la réalisation de leur ligne sera souvent coûteuse lorsqu'il s'agira de personnes isolées dans les campagnes.

Tous ces exemples prouvent que les P. T. T. demeurent, plus et mieux que jamais, un service public.

Les conversations au téléphone deviennent plus « confortables »

● *Quelles mesures allez-vous prendre pour répondre aux critiques des usagers qui se plaignent des lenteurs et des disparitions du courrier comme des erreurs contenues dans les facturations téléphoniques ?*

J'avais chargé un groupe de travail P.T.T.-usagers des télécommunications de me remettre des propositions destinées à améliorer le service rendu au public. Son rapport m'a été remis au mois de juillet. J'en ai tiré un certain nombre de conclusions.

C'est ainsi que nous offrirons aux utilisateurs une facturation détaillée de leur consommation téléphonique. Ce nouveau service sera fourni exclusivement à ceux qui en feront la demande. Il sera payant puisqu'il correspond à une prestation onéreuse pour nous. Il concernera les communications téléphoniques taxées à la durée, à l'exclusion des communications locales. Nous proposerons ces notes détaillées, avant la fin de l'année 1979, aux abonnés raccordés à des autocommutateurs électroniques et, à partir de 1980, aux abonnés desservis par les centraux électromécaniques. Nous allons lancer très prochainement un appel d'offres pour obtenir les matériels adaptables à ce dernier type de centraux.

Depuis le 5 octobre, j'ai décidé de créer un « transfert d'abonnement différé et à la demande ». Jusqu'à présent l'abonné qui ne souhaitait pas faire transférer son téléphone séance tenante avait le choix entre le paiement de la redevance mensuelle jusqu'à ce qu'il décide de bénéficier à nouveau du téléphone et la résiliation pure et simple de son abonnement. Ce n'était pas juste. Désormais, il aura la faculté de demander une suspension gratuite de son abonnement pendant cinq ans et il paiera uniquement la taxe de transfert, qui s'élève à 300 F.

Tous les usagers constatent une nette amélioration de la qualité du service téléphonique. Les communications sont plus faciles à obtenir et les conversations deviennent plus « confortables ». Car la qualité est un sous-produit de la quantité et de l'effort systématique qui est fait pour moderniser et renforcer notre réseau.

Nous investirons, l'an prochain, 25,7 milliards de francs dans les télécommunications. Nous installerons 15 000 cabines publiques au lieu de 11 000 en 1977 et 6 400 en 1976. Nous construirons 214 000 lignes longues en zone rurale au lieu de 184 000 cette année et 133 000 en 1976. A partir du deuxième semestre de 1978, les télécommunications n'installeront plus un seul central électromécanique. Ce sera le début de l'ère de la commutation électronique.

Du côté de la poste, je peux affirmer que ça ne marche pas si mal qu'on le dit parfois. Le courrier national est distribué à 80 % le lendemain de son envoi et pour 18 % le surlendemain. Cela est le résultat d'efforts importants d'investissement et d'organisation qui ont été réalisés pour améliorer, suivant la priorité que j'ai fixée pour 1977, la qualité du service postal et avant tout la régularité des acheminements. Cet effort sera poursuivi. En ce qui concerne le courrier intrarégional, 99 % parvient à son destinataire deux jours au plus tard après avoir été expédié.

En 1978, nous consacrerons 1,6 milliard de francs d'autorisations de programme à la poste, ce qui nous permettra notamment de porter à dix-huit le nombre des centres de tri automatisés (870 millions de francs) et de rénover cent établissements postaux (300 millions de francs).

Reste le problème de la sécurité des correspondances. Quand je vois la précarité de certaines boîtes aux lettres où le préposé dépose le courrier, je ne peux m'empêcher de penser que certains vols disparaîtraient si elles étaient plus vastes, plus solides et mieux situées. Je n'ai pas les moyens de contraindre tous les usagers à s'équiper correctement, mais des mesures réglementaires sont actuellement préparées pour que les immeubles neufs, en tout cas, soient équipés de boîtes répondant à des normes bien précises de dimension et de sécurité.

● *Les postiers trouvent que le gouvernement se désintéresse d'eux. Les agents des télécommunications s'exaspèrent des lenteurs administratives et des freins budgétaires opposés à leur dynamisme. Que comptez-vous faire pour rasséréner les uns et les autres tout en préservant l'unité des P.T.T. ?*

Je me rends toutes les semaines dans nos établissements régionaux. Je reçois fréquemment les syndicats et je peux vous assurer qu'à travers ces contacts je ne ressens pas ces états d'âme.

Certes, des problèmes se posent et on me parle souvent de l'insuffisance des effectifs. Dois-je rappeler que, en 1978, nous créerons 14 600 emplois nouveaux au lieu de 9 000 en 1975 et 4 000 en 1973 ?

Dois-je rappeler que le budget des P.T.T. sera, en 1976, le premier budget civil de l'Etat et que nous déposerons au total pour la poste et les télécommunications près de 75 milliards de francs ?

Grâce à la priorité qui a été accordée par le VII Plan aux programmes de la poste et des télécommunications, je crois vraiment que les deux branches d'activité qui composent les P.T.T. bénéficient maintenant de l'ensemble des moyens nécessaires pour se développer et se moderniser.

Je constate aussi que le malaise ressenti dans certains bureaux de poste de qualité médiocre disparaît lorsque les locaux sont rénovés. Je note que les postiers sont satisfaits de l'automatisation des centres de tri. Ceux qui y travaillent ne voudraient pas revenir au tri manuel traditionnel.

En outre, toute l'administration postale est fière de voir créer, grâce à elle, une industrie postale — machines de tri, d'indexation, terminaux de guichets, distributeurs automatiques, etc. — de très haut niveau, qui enregistrera bientôt d'excellents résultats à l'exportation.

Le gouvernement ne se soucie pas moins de la poste que du téléphone. Le président de la République lui-même me questionne souvent sur le fonctionnement des services postaux. Il a été séduit par notre expérience de bureaux de poste polyvalents et par les premiers résultats de la modernisation entreprise.

Quant à l'unité des P.T.T., j'ai la ferme intention de la maintenir tout en tenant compte des problèmes spécifiques de chacune des branches : c'est ce que j'appelle l'unité intelligente. Et je peux vous assurer qu'aucun groupe de réflexion ne travaille sur une séparation des postes et des télécommunications.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

L'administration Carter souhaite une libéralisation des règlements de l'aviation civile internationale

Mécontent des termes de l'accord anglo-américain signé en juin dernier aux Bermudes, le gouvernement américain entreprend actuellement un effort important pour dépouiller les accords bilatéraux concernant l'aviation civile qu'il négocie avec divers pays de toute clause restrictive. Le président Carter vient de donner aux ministres de la justice, des affaires étrangères et des transports, des instructions très précises dans ce sens : « Les futurs accords, leur a-t-il dit, doivent permettre aux charters d'étendre et de libéraliser leurs opérations. »

L'administration Carter s'engage donc résolument sur la voie de la compétition dans le domaine de l'aviation civile internationale. La réduction des prix enregistrée récemment dans les vols transatlantiques ne suffit pas à rassurer la Maison Blanche.

C'est donc avec la dernière vigueur que les négociateurs américains insistèrent, au cours des négociations bilatérales, pour que les charters puissent opérer en toute liberté. La Belgique, par exemple, a obtenu, récemment, le droit pour Sabena d'effectuer une liaison Bruxelles-Atlanta, en échange des mesures qu'elle a prises pour libéraliser les services charters sur l'Atlantique nord.

Panam et T.W.A. : Concorde ne nous intimide pas

De notre envoyé spécial

New-York. — La venue de Concorde à New-York a-t-elle de quoi inquiéter les compagnies américaines ? Doivent-elles regretter de ne pas s'être lancées *dans l'aventure supersonique* ? Elles se féliciteraient plutôt du contraire. L'avion franco-britannique ne les intimide pas, du moins l'assurent-elles. A les en croire, leur clientèle ne les trahira pas.

Les compagnies américaines furent les premières — en 1963 — à vouloir Concorde, les premières aussi — en 1973 — à y renoncer. Air France et British Airways se sont finalement retrouvées, seules, pour défendre son admission aux Etats-Unis. « *Le fait que nous ayons pris sept options ne témoignait nullement de notre foi en l'appareil supersonique*, explique M. Stanley Gerwitz, vice-président de Pan Am ; *Nous cherchions simplement à préserver l'avenir.* » M. Neil Effman, vice-président de T.W.A., partage ce sentiment : « *Cela ne nous engageait à rien de prendre six options sur un avion qui n'existait alors que sur le papier.* »

Cet avion, ses promoteurs en vantaient la rentabilité. La crise de l'énergie modifiant de fond en comble les données du problème, Concorde devenait une mauvaise affaire. « *Il ne faut donc pas nous accuser d'inconstance, de manquement à la parole donnée* », se défend M. Effman.

Aujourd'hui plus que jamais, T.W.A. et Pan Am, concurrents d'Air France et de British Airways sur l'Atlantique Nord, campent sur leurs positions ; elles ne veulent pas entendre parler de Concorde. « *Nous n'en avons aucune utilisation sous quelque forme que ce soit*, affirme M. Gerwitz. *Si on nous soumettait un projet de location de l'avion supersonique, nous l'examinerions avec la plus extrême* circonspection. »

Pour M. Effman, « *ce qui coûte cher, ce n'est pas d'acheter voire de louer Concorde, c'est de le faire voler* ». D'après lui, l'appareil franco-britannique consomme trois fois plus de carburant par passager qu'un Boeing-747. Dans ces conditions, pourquoi la compagnie américaine Braniff International a-t-elle passé un accord avec Air France et British Airways pour exploiter cet appareil supersonique entre Washington et Dallas ? « *Elle cherche simplement, par ce biais-là, à se placer sur le marché de l'Atlantique Nord* », précise le vice-président de T.W.A.

La décision fédérale d'autoriser Concorde à desservir treize villes américaines sera inopérante aux yeux de Pan Am et de T.W.A. D'une part, la majorité des autorités locales concernées sont hostiles à la venue de l'avion franco-britannique pour des raisons écologiques. D'autre part, celui-ci serait obligé de voler à vitesse subsonique au-dessus des Etats-Unis. « *A cette allure, il serait horriblement coûteux à exploiter*, estime M. Effman. *Au demeurant, Air France et British Airways n'ont pas assez d'appareils pour assurer autant de services* », constate M. Gerwitz.

Quoi qu'elles pensent de Concorde, les compagnies américaines nient catégoriquement s'être battues en coulisses pour en retarder l'atterrissage aux Etats-Unis. « *Nous avons dit et répété que le ciel appartient à tout le monde* », insiste le vice-président de T.W.A. « *Nous avons toujours soutenu qu'un appareil d'une technologie aussi avancée devait desservir New-York* », renchérit le vice-président de Pan Am.

Pan Am et T.W.A. ont-elles eu à souffrir de la concurrence de Concorde depuis qu'il dessert Washington ? Les deux compagnies américaines affirment ne s'être aperçues de presque rien. « *Le nombre de nos passagers de première classe a continué d'augmenter, mais à un rythme peut-être un peu moins soutenu* », remarque M. Gerwitz. « *Lorsque Air France et British Airways ont mis en ligne leur avion supersonique, elles ont supprimé plusieurs vols subsoniques ; nous avons alors récupéré une partie de leur clientèle* », assure M. Effman.

Le ciel pour tous

L'atterrissage de Concorde à New-York risque d'entamer plus sérieusement les positions de Pan Am et de T.W.A. qui, selon les experts, pourraient perdre, chacune, quelques millions de dollars de recettes par an. Les deux transporteurs américains attendent qu'un certain nombre de passagers de première clase leur faussent compagnie, mais ils se refusent à divulguer leurs estimations. « *De toute façon, le trafic de première classe ne représente, sur l'Atlantique nord, que 5 % du trafic total*, note M. Effman. *Il ne nous assure que 14 % du revenu de l'ensemble de nos lignes internationales.* »

Les compagnies américaines affichent une grande sérénité : Concorde n'est pas un loup-garou. Il leur paraît donc inutile de monter une riposte contre un avion plutôt inoffensif. « *Le confort du Boeing-747 est inégalble*, soutient *le viec-président de Pan Am.*

De son côté, T.W.A. se vante d'avoir le meilleur service de première classe qui soit.

Pour faire pièce à Concorde, Pan Am et T.W.A. misent sur le Boeing-747 SP, à très long rayon d'action. « *Un appareil de ce genre qui décollerait de Tokyo en même temps que son concurrent supersonique atterrirait à New-York avant ce dernier, contraint de faire deux escales et de voler à vitesse subsonique au-dessus des Etats-Unis* », souligne M. Gerwitz.

Nul doute qu'il y ait un jour un marché pour un avion supersonique silencieux et économe en carburant. Dans la conjoncture présente, le vice-président de Pan Am ne croit pas la chose possible « *avant dix ans* ». Selon le vice-président de T.W.A., la question ne sera pas d'actualité « *avant un quart de siècle* ». Pour l'heure, le « *train du ciel* » de Freddie Laker préoccupe davantage les compagnies américaines que les Concorde d'Air France et de British Airways. « *La cause de l'appareil supersonique est entendue*, lance M. Effman. *Le skytrain, ça c'est une autre histoire...* »

JACQUES DE BARRIN.

● LE « RENAISSANCE » MIS EN VENTE.

● LE « FRANCE » ANCRÉ EN FLORIDE ?

Au moment où l'on vient d'apprendre l'achat du paquebot *France* par un homme d'affaires d'Arabie Saoudite, l'actualité est de nouveau portée sur la vente d'un autre bateau de croisière français, le *Renaissance*, propriété des Chargeurs réunis.

Cette compagnie en effet, qui, en 1976, achetait *l'Azur*, cherche depuis un an un acquéreur pour le *Renaissance*, navire trop ancien et périmé par rapport aux services que propose un autre bateau de la flotte, le *Massalia*. Des négociations sont en cours, souligne-t-on au siège de la compagnie, où l'on note que la vente du *Renaissance* n'entraînera aucun licenciement, le « *personnel du bateau devant être absorbé dans le jeu courant de la compagnie* ».

Le *Renaissance*, actuellement en croisière dans les eaux américaines, transporte quatre cents passagers. Il a été mis en service en 1966.

D'autre part, pour ce qui concerne l'utilisation et le lieu « de séjour » du *France*, le mardi 25 octobre, parvenait de Floride, *la nouvelle selon laquelle le nouveau* propriétaire du bateau, M. Ojjeh, accompagné de ses conseillers financiers, s'apprêtait à négocier, avec le maire de la *ville de Daytona-Beach*, la possibilité d'ancrer le navire en permanence au large de la cité.

● *Paris-Clermont-Ferrand par Montluçon.* — Le conseil régional d'Auvergne a adopté, lundi 24 octobre, un rapport dans lequel il se prononce en faveur du tracé *de l'autoroute A-7, Paris-Clermont* par Montluçon, tout en souhaitant l'élargissement à quatre voies des nationales 7 et 9, dans la traversée de l'Allier et des départements limitrophes.

PÊCHE

Les Neuf campent sur leurs désaccords

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Aucun progrès n'a été fait à la réunion que le conseil des ministres des Neuf a consacrée le lundi 24 octobre et le mardi 25 à Luxembourg à l'organisation du Marché commun de la pêche. En fait, sous prétexte que les propositions de la Commission étaient trop récentes, il n'y a même pas eu de débat sérieux. Les ministres ont pris un nouveau rendez-vous pour les 6 et 7 décembre.

M. Silkin, le ministre britannique, *s'est contenté de répéter*, sans laisser entrevoir d'ouverture, des arguments connus. Les propositions de la commission sur la répartition entre les Etats membres des ressources disponibles reviennent, a-t-il souligné, à allouer aux Britanniques 22 % des prises, alors que les fonds qui entourent le Royaume-Uni fournissent 60 % des poissons susceptibles d'être pêchés dans les 200 milles marins communautaires. Cet écart est trop important. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que les Britanniques ont plus que quiconque été pénalisés par les restrictions décrétées par des pays tiers comme la Norvège et l'Islande.

Pour *sortir de l'impasse, il* faudra trouver un compromis entre les pays fournisseurs de poissons (le Royaume-Uni et l'Islande) et les pays demandeurs. Les Français, dont 60 % des capques et irlandaises, sont à l'évidence ques et irlandaises sont à l'évidence conscients qu'il faudra aller plus loin dans le sens voulu par les Anglais que ne le propose la commission. Mais cet effort, ils ne sont pas prêts à l'accomplir en termes de limites géographiques : à cet égard ils *sont particulièrement* opposés à la reconnaissance d'une « zone préférentielle » réservée aux pêcheurs nationaux entre 12 et 50 milles.

Un débat de quatre heures sur le règlement de la pêche au hareng a, d'autre part, révélé l'âpreté des conflits d'intérêts *entre Etats membres. Pour remédier* aux ravages d'une pêche trop intensive pratiquée les années passées, les Neuf ont décidé de proroger du 31 octobre jusqu'à la fin de l'année l'interdiction de la pêche au hareng.

PHILIPPE LEMAITRE.

RÉGIONS

Nord-Pas-de-Calais

Boulogne-sur-Mer vend ses chalutiers et perd ses emplois

De notre correspondant

Lille. — Qu'elle est loin l'époque où les brumes de la Toussaint annonçaient l'arrivée du « hareng roi » à Boulogne-sur-Mer !... Les productions de la pêche se sont diversifiées, mais aussi raréfiées en raison d'un « labourage » in*tensif des fonds et* d'une *concurrence* internationale très âpre sur la Manche et dans la mer du Nord.

Le premier port de pêche de *France garde son titre par* le tonnage de poisson débarqué, mais ses pêcheurs ne peuvent plus seuls assurer sa prospérité, et les espoirs placés dans la création *d'un grand centre de surgélation* ne s'inscrivent pas encore dans la réalité économique. Or, en ce moment, Boulogne-sur-Mer traverse une période très critique qui touche plusieurs secteurs d'activité. Plus d'un demi-millier de licenciements sont d'ores et déjà annoncés, et des manifestations sont organisées dans la ville ce mercredi à l'appel des syndicats, des partis de gauche et de la municipalité, dirigée par M. Lengagne (P.S.).

Les artisans paralysés

Dans la pêche artisanale, on vient d'enregistrer deux dépôts de bilan. Mais, plus dramatique encore apparaît la vente de deux grands chalutiers de la pêche industrielle, l'*Emile-Joseph* (774 tonneaux) et la *Vierge-Marie (600 tonneaux) à des comptoirs* argentins. La société d'armement Manesse et Sénéchal, qui en était propriétaire, doit en même temps se priver de deux de ses équipages (quarante-quatre personnes).

La nouvelle réglementation internationale vient encore ajouter aux difficultés. La limitation des possibilités de pêche dans la Manche et la mer du Nord, l'instauration de quotas, menacent la production. Les artisans pêcheurs sont même paralysés et ne peuvent aller cette fois au rendez-vous traditionnel du hareng. Si aucune autorisation ne leur est rapidement accordée, c'est leur saison tout entière qui sera compromise, et l'on connaîtra encore de nouveaux dépôts de bilan.

A *cette crise s'ajoutent* deux événements récents qui ont eu un grand retentissement dans une zone où les demandeurs d'emploi sont actuellement au *nombre de quatre mille* quatre cents. La sidérurgie boulonnaise, spécialisée dans le ferro-manganèse, est frappée elle aussi. Les Aciéries Paris-Outreau (APO) *viennent d'annoncer* l'arrêt de deux hauts fourneaux, ce qui met en cause l'emploi de quatre cent vingt personnes. Même si des formules de reclassement ou *de préretraite sont envisagées* quelque deux cent soixante ouvriers et employés seront licenciés à la fin du mois de novembre.

Le ralentissement de l'activité des APO risque d'avoir aussi des conséquences sur l'activité portuaire. En effet, en 1976, on avait importé 570 000 tonnes de minerai de manganèse en provenance d'Afrique, et les deux tiers de la production de l'ensemble des usines, qui occupaient deux mille huit cents personnes, étaient *exportés*.

Enfin, autre mauvaise nouvelle, la société Molnycke, qui fabrique des couches pour bébé et des articles d'hygiène, vient d'an*noncer qu'elle ferme* ses portes le 25 novembre prochain : deux cent quarante personnes, notamment des femmes, vont de ce fait se trouver sans emploi. Cette usine suédoise *s'était installée* dans la zone industrielle de La Liane en 1970, mais elle n'a jamais trouvé les débouchés suffisants pour prospérer. Elle avait d'ailleurs été reprise par la société Svenska-Cellulosa.

GEORGES SUEUR.

AUVERGNE

● *Le plus grand parc français.* — Après l'agrément du ministre de la culture et de l'environnement, le 5 août dernier, la charte constitutive du parc naturel régional des *volcans d'Auvergne* vient de recevoir l'aval du conseil régional d'Auvergne. Le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, qui couvre 285 000 hectares (cent cinq communes), est le plus grand parc naturel régional français.

FRANCHE-COMTÉ

● *Une charge culturelle*. Le conseil régional de France-Comté a adopté le principe d'une charte culturelle régionale à signer avec l'Etat. Cette charte vise à développer les actions déjà engagées à tirer parti des habitudes culturelles propres à la région, notamment dans le domaien de la musique et de la protection du patrimoine architectural *(Corresp.)*.

ILE-DE-FRANCE

● *R.A.T.P. : nouveaux trains à partir de 1978.* — Des rames de métro d'un modèle nouveau vont progressivement être mises en service à partir de 1978. Il s'agit du MF-77 (matériel fer 1977). Ces nouvelles voitures sont plus vastes et plus confortables ; les banquettes sont remplacées par des sièges individuels.

Les premières voitures de ce modèle apparaîtront au cours du premier trimestre de 1978, sur la ligne n° 13 (Saint-Denis-Basilique-Châtillon-Montrouge), puis sur les lignes n°s 7 (mairie d'Ivry-porte de La Villette) et 8 (Balard-Créteil).

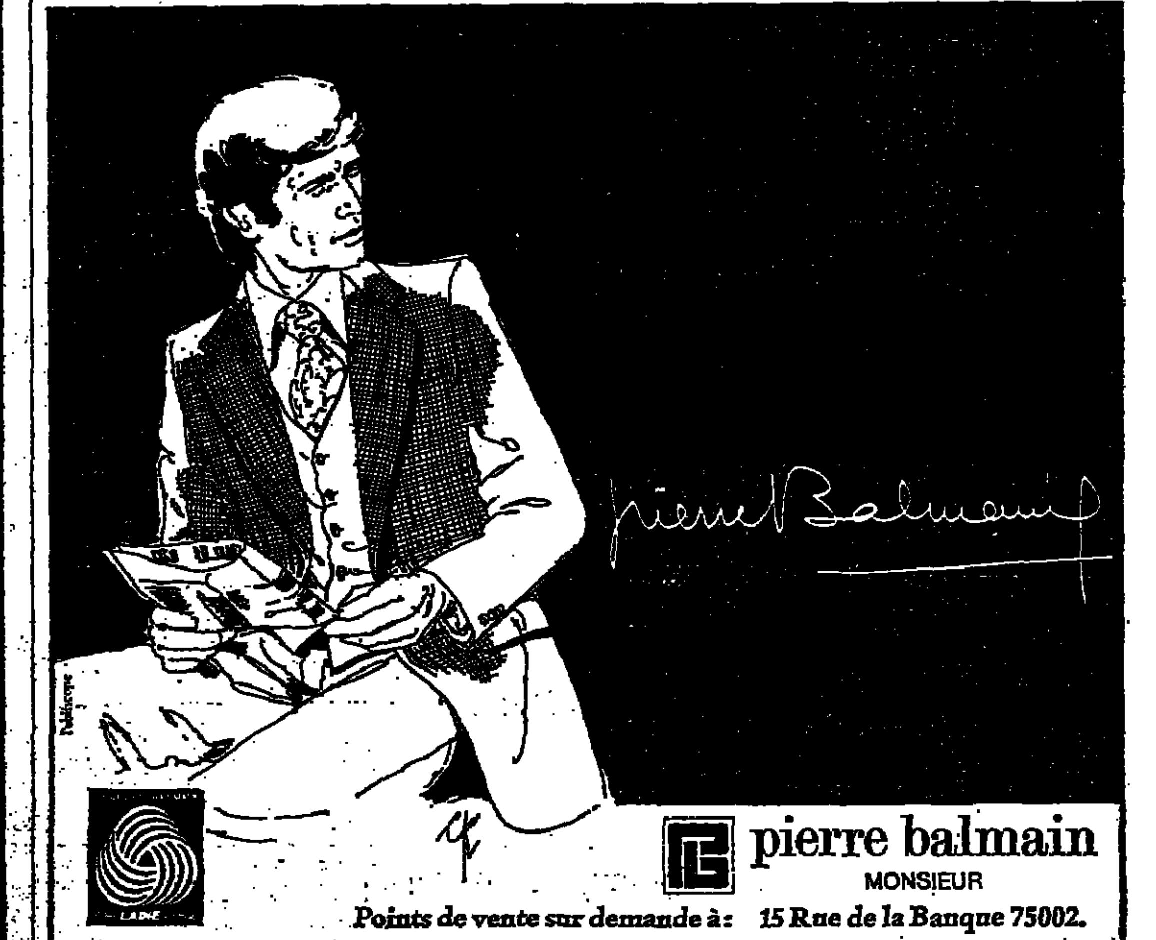
NORD-PAS-DE-CALAIS

● *La chambre des métiers du Nord* vient de décider de ne plus participer à la commission départementale d'urbanisme commercial. Elle estime que l'expérience de quelques années de fonctionnement *de cette commission* prévue par la « loi Royer » montre qu'en aucune manière les artisans ne peuvent y jouer un rôle.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● *Palais de la Méditerranée : nouvelle demande d'autorisation.* — M. Jean Buchet, le nouveau président-directeur général du Palais de la Méditerranée de Nice, a demandé le 24 octobre, au ministère *de l'intérieur, une* prorogation de deux mois de l'autorisation des jeux venant à expiration le 31 octobre prochain.

La requête formulée par M. Buchet, membre du groupe Fratoni qui contrôle depuis le 1er juillet dernier le Palais de la Méditerranée à la suite de la mise en minorité de Mme Renée Leroux par son conseil d'administration permettra, si elle est acceptée, de continuer l'exploitation du casino.



ÉCONOMIE - SOCIAL

La bataille de la technologie

II. - Stratégie américaine

par JACQUELINE GRAPIN

Son haut niveau de connaissances technologiques est l'une des principales richesses de l'Occident. Mais les pays industrialisés ne sont-ils pas en train de se faire « hara-kiri » en vendant à leurs concurrents d'aujourd'hui et de demain leur savoir-faire « clés en main », et parfois même « marchés en main » ? (« Le Monde » du 25 octobre.) Une importante négociation internationale s'annonce sur cette question.

« Comment pourrait-on autoriser un Etat européen à utiliser une technologie d'origine américaine aux profits de pays tiers, sans autorisation préalable, alors qu'une compagnie américaine, de par la loi de son pays, doit solliciter l'autorisation de son gouvernement ? » Peu amène, un fonctionnaire du département d'Etat à Washington se posait récemment la question. « *Ainsi*, commente en guise de réponse le conseiller scientifique de l'ambassade de France à Washington, *même aux yeux d'un professionnel des relations gouvernementales, l'idée d'une supériorité du droit ou de l'usage international sur les législations des cinquante Etats américains ne s'impose pas. La loi américaine, dès lors, devrait être acceptée par toute entité désireuse de coopérer avec les Etats-Unis. Un transfert de technologie reste toujours pour le Américains, et quelle que puisse en être la contrepartie, un « cadeau » dont le récipiendaire doit être reconnaissant.* »

Mais qu'est-ce que la loi américaine ? Dans bien des cas, un ensemble de règles coutumières qui répondent à des préoccupations diverses et variées. A peine une politique. « *Ce dont nous avons besoin,* disait carrément M. Kissinger devant le congrès national américain de la science, de la technologie et du développement en novembre 1976, *c'est d'une conception globale qui réponde à des questions comme : Quelle technologie est-il dans notre intérêt et dans l'intérêt global de transférer ? Comment les transferts doivent-ils être accomplis pour que les pays en voie de développement en bénéficient, sans que les pays industrialisés en soient pénalisés ? Quelles devraient être les relations entre nos universités, nos entreprises et les pays demandeurs de technologie pour former les communautés les plus créatives possible, non seulement en fonction de l'intérêt d'une seule firme, mais en fonction de tout l'environnement ?* »

Les réponses à ces questions n'avaient pas encore été énoncées. Le bureau de la Maison Blanche chargé des questions scientifiques, aboli par le président Nixon en 1973, a été rétabli en 1976, et il a défini, sous le président Ford, des secteurs prioritaires en matière de transferts internationaux de technologie, notamment l'agriculture, l'alimentation, la santé et la météorologie.

Depuis, le pouvoir a encore changé de mains, mais le souci croissant d'intégrer une nouvelle diplomatie scientifique à la politique étrangère a été confirmé par le président Carter. On le voit bien actuellement avec l'intérêt exceptionnel que porte l'administration de Washington à la préparation, en liaison aussi étroite que possible avec le secteur privé, de la conférence de l'ONU sur la science, la technologie et le développement, qui doit se tenir en 1978, les représentants américains allant jusqu'à insister fermement pour que celle-ci se termine sur leur territoire à Washington, et non pas à Vienne. Alors qu'ils restent silencieux dans les réunions internationales officielles qui préparent cette conférence, les Américains multiplient aux Etats-Unis les rencontres sur le sujet, avec les chefs d'entreprise et les scientifiques intéressés. C'est pour des fonctionnaires une bonne occasion d'établir un dialogue constructif avec les patrons, sur lesquels ils n'ont, en général, guère de moyens de pression.

Observer l'évolution américaine est intéressant à un double titre pour les pays européens, en particulier pour la France, dont la politique de transferts de technologie est plutôt laxiste, puisque essentiellement orientée vers la simple réduction du déficit des paiements. En tant que récepteurs de technologie, les pays européens devraient tirer parti au maximum du libéralisme américain pour améliorer leur patrimoine de connaissances. En tant que pourvoyeur de technologie vis-à-vis d'autres pays moins développés, notre Vieux Monde devrait méditer les efforts nouveaux de rigueur entrepris actuellement par les Etats-Unis pour définir leur ligne de conduite vis-à-vis de leurs clients.

Action concertée

La politique américaine, en matière de transferts de technologie comme dans beaucoup d'autres domaines, résulte, dit-on, de l'impossibilité d'en définir une. En principe, tous les transferts sont libres, à l'exception des transferts « *impliquant la sécurité nationale* ». Mais cette expression, vague à souhait, rend obligatoires de nombreuses demandes d'autorisations.

Il est bien difficile d'évaluer précisément la valeur et les implications des multiples transferts envisagés. Le respect de la libre entreprise ne peut s'accorder, au-delà d'un certain point, avec une dose trop forte de dirigisme. Aussi, pendant des années, ce qu'on a baptisé politique n'a guère été qu'une procédure.

Le Licensing Officer consultait « *la base* », selon une étrange procédure qui consistait à interroger, « *en tant que citoyens américains* », tous ceux qui pouvaient avoir leur mot à dire, le colonel devant, au besoin, s'en remettre à l'avis d'un capitaine. Ainsi, la politique d'exportation technologique américaine, faite cas par cas par tel ingénieur de la NASA ou tel spécialiste d'une firme américaine concurrente du vendeur, ne pouvait-elle être décrite que par un grand sondage auprès des nombreux donneurs d'avis. Jusqu'à une date récente, aucune directive n'était jamais parvenue systématiquement du sommet vers le Licensing Officer. Le sens était inverse.

Depuis peu, cela change. Un large débat a été ouvert sur le sujet. La National Academy of Sciences a créé, il y a quelques mois, une commission *ad hoc* pour travailler sur le thème « Science et politique ». L'American Association for the advancement of science, la National Science Foundation, le National Technical Information Service, ont présenté des propositions. Au Congrès, le Congressionnal Research Service a présenté un important rapport critiquant la prise de décision au coup par coup, sans référence à un grand dessein national. Une étude récente du département d'Etat, présentée par M. Keith Glennan, sur les moyens d'intégrer la science et la politique étrangère américaine, déplore que le système actuel de fonctionnement du département d'Etat ne lui permette pas de s'assurer les services de personnels possédant un bagage technique suffisant ; elle réclame des fonds spéciaux pour lancer des *opérations* d'incitation sur certains transferts qui seraient utiles.

Le Congrès propose, parallèlement à la Maison Blanche, des programmes bilatéraux et multilatéraux dans les domaines de la santé, de l'alimentation, des océans, de la sécurité nucléaire. Cela suppose une articulation parfaite de l'administration avec le secteur privé. Or les transferts de technologie américains sont encore, en général, pure affaire d'intérêts financiers à court terme pour des groupes privés, grands et petits. Il s'agit même, si l'on peut dire, d'une « industrie » en soi. Des sociétés comme University Patents, de Stanford (Connecticut), font profession de vendre les résultats des recherches des universités en laissant à celles-ci 60 % des royalties encaissées et en en gardant 40 %. D'autres entreprises cotées en Bourse, comme Patents International Affiliates Ltd, sont considérées comme des valeurs « pointues » et défendues par des cortèges d'avocats, de consultants, de financiers, de clients...

La technique plus que la science

C'est pour marier ce domaine privé et la raison d'Etat que Washington valorise la conférence de Nations unies en préparation. Car, contrairement à ce que croit le public, c'est moins la science pure que la « simple technique » qui constitue le patrimoine vital d'un pays à protéger et à exploiter.

La science fondamentale se transmet par les savants en fonction de leurs affinités personnelles. Ils communiquent d'ailleurs plus ou moins librement. « *Le* design *et le know-how de fabrication sont les principaux éléments du contrôle technologique stratégique* », affirmait en février 1976 la commission scientifique de défense dans son rapport sur les exportations américaines de technologie. C'est dans le domaine technique que se trouvent les véritables enjeux financiers. Or ce sont les entreprises qui en traitent le plus : d'où la nécessaire coopération entre le secteur public et le secteur privé. Il aura fallu la préparation d'une réunion internationale (dirigée finalement contre leur suprématie) pour conduire industriels et fonctionnaires américains à réaliser ensemble que les Etats-Unis sont mieux armés que quiconque pour pratiquer une diplomatie technologique active. On peut s'attendre que celle-ci se définisse en trois volets :

1) *Une ouverture plus grande pour certains échanges.* — Le principe libéral de base sera plus que jamais réaffirmé, ainsi que la conviction profonde qu'une politique restrictive interdisant les échanges freinerait l'innovation et conduirait à une sorte de nivellement mondial défavorable aux Etats-Unis. Il est d'ailleurs patent aux yeux des Américains que c'est dans les secteurs les moins protégés (comme l'informatique ou les semi-conducteurs) que les progrès ont été les plus spectaculaires. Surtout, les Etats-Unis peuvent envisager un programme d'actions diplomatiques à base technologique pour la santé, l'alimentation ou l'agriculture, dans certains pays où ils céderaient des licences à bas prix ou à des conditions particulièrement favorables moyennant d'autres contreparties. Mais il est vrai que dans les milieux industriels privés, les transferts de technologie à des fins politiques soulèvent beaucoup de réticences. Les syndicats américains, en tout cas, voient dans toute implantation hors du territoire américain une cause de perte d'emploi pour le travailleur américain, et ils s'y montrent résolument hostiles.

2) *Une exploitation plus systématique des transferts consentis* est donc à prévoir. « *Il y a plus d'argent à gagner en disséminant à bon escient la technologie qu'en la protégeant excessivement* », a dit M. Kissinger aux chefs d'entreprise pour se faire entendre d'eux lorsqu'il était encore au Département d'Etat. Les inconvénients redoutés par les industriels (évasion excessive de connaissances, utilisation illégale de procédés, baisse de compétitivité et concurrence imparable du fait des hauts coûts de la main-d'œuvre américaine) devront donc être clairement compensés. Les avantages attendus seront bien entendu la rentrée immédiate de devises sous forme de royalties, avec un effet favorable sur la balance des paiements, une stimulation de l'économie américaine qui comportera de plus en plus d'emplois « nobles » (innovation, management), tandis que les travaux élémentaires de production reviendront à d'autres dans la nouvelle division internationale du travail. Et l'opinion voudra aussi, bien sûr, obtenir l'ouverture de nouveaux marchés ainsi que des assurances politiques. Le rapprochement des secteurs privé et public américains dans leur réflexion sur les transferts de technologie signifie probablement qu'ils raisonneront désormais moins à court terme et plus à long terme ; moins en fonction de bénéfices immédiats (d'ailleurs souvent insuffisants pour compenser les inconvénients globaux du transfert), et plus dans la perspective d'obtenir de solides assurances pour le futur.

3) *Une protection accrue du patrimoine technologique national américain* viendra certainement couronner le tout. De nombreuses réactions en donnent déjà les signes avant-coureurs. Particulièrement celles du sénateur H. Jackson, démocrate de Washington, qui conteste la possibilité d'équilibrer la perte d'avantages scientifiques ou techniques par des acquisitions économiques, politiques ou militaires, qui sont d'un autre ordre. Pour lui, le patrimoine scientifique et technique national doit être protégé en priorité, surtout à l'encontre des intérêts commerciaux.

Le fait est que la distinction entre échanges commerciaux et échanges de technologie est de plus en plus nette, avec une surveillance plus stricte pour les seconds. Le développement des échanges avec l'Union soviétique n'y est pas étranger. Les exportations de technologie vers les pays de l'Est se heurtent à une assez forte hostilité : certains y voient une des plus fâcheuses conséquences de la « détente ».

Un tiers de la récolte soviétique de betteraves est traité dans les usines importées de l'Ouest ; un tiers de la bière soviétique est produit dans les brasseries construites par des Occidentaux ; plus d'un tiers du ciment soviétique vient de cimenteries importées. L'équivalent de 5 milliards de dollars de transferts de technologie va chaque année de l'Ouest vers l'Est. Les apports de Fiat auraient fourni à l'U.R.S.S. les technologies qui ont conduit à la fabrication de véhicules blindés de transport de personnel dont l'efficacité a été reconnue au cours de la guerre de 1973 entre Israéliens et Arabes. Il semble qu'une machine à abraser de grande précision fournie par les Etats-Unis ait rendu possible la construction par l'U.R.S.S. des têtes nucléaires multiples de ses missiles...

Prochain article :

ENTRE L'AIGLE ET L'OURS

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉCONOMIE - SOCIAL

SIDÉRURGIE

« Un sauve-qui-peut organisé »

(Suite de la première page.)

M. Roland Jankowski, trente-cinq ans, balancier P. 3 à Usinor-Thionville, résume bien cet état d'esprit : *« Je suis marié, j'ai trois enfants. J'ai fait construire ici il y a sept ans avec des prêts échelonnés sur vingt ans. On m'a proposé successivement Longwy, Fos-sur-Mer et Dunkerque. Il n'était pas question de partir. J'ai donc été licencié cet été. J'ai quitté le métier. J'ai en effet eu la chance d'être embauché, en septembre, comme employé de presse au* Républicain lorrain, *à Thionville, avec un salaire à peu près équivalent. »*

Les « personnes sans attaches locales »

La mutation ou le licenciement : il a bien fallu se déterminer au regard du « plan de restructuration » de la sidérurgie française et face aux propositions de la direction d'Usinor. Un choix qui n'a pas été offert aux travailleurs immigrés de la Moselle : ceux que le patronat a pudiquement appelés « *personnes sans attaches locales* » ont été purement et simplement remerciés. Ils grossissent aujourd'hui les rangs des demandeurs d'emploi lorrains, très peu d'entre eux ayant accepté « l'aide au retour ». A Louvroil, en revanche, les travailleurs français et étrangers ont été placés sur un pied d'égalité.

Dans le courant du printemps, les « départs volontaires » ont été fortement encouragés et, à Thionville, près de cinq cents salariés ont choisi cette porte de sortie. « *Ils est regrettable,* dit un syndicaliste, *qu'un certain nombre de jeunes camarades se soient laissés ainsi tentés. Certes, ils ont touché, en plus des indemnités, l'équivalent de deux mois de salaire et ils ont pu passer des vacances confortables. Mais, maintenant, la plupart d'entre eux sont inscrits à l'Agence pour l'emploi, avec des indemnités de chômage à 40 % du salaire et non à 90 % puisqu'il n'y a pas eu licenciement. Et cela, la direction s'était bien gardée de le leur rappeler.* »

La liste des « départs volontaires » ayant été close au 30 juin, les responsables d'Usinor ont soigneusement étudié, cas par cas, le dossier des sidérurgistes de Thionville et de Louvroil, afin d'opérer, dans toute la mesure du possible, des reclassements à qualification et à rémunération égales. Conformément à la convention sociale du 3 juin, deux propositions, au moins, ont été faites à chacun et, avant de prendre une décision, les travailleurs ont eu la possibilité d'aller sur place juger leur nouveau poste.

Les délégués syndicaux ont-ils été, comme l'affirment certains d'entre eux, « servis les premiers », afin de désamorcer une tension sociale qui est restée vive jusqu'à la fin du printemps et qui est ensuite effectivement retombée ? La direction le dément et le cas de M. François Rosso est peut-être particulier : ce délégué C.F.D.T. de Thionville a fait l'objet de quatre propositions formulées en même temps et qu'il a, de la même façon, rejetée en bloc. La procédure de licenciement a été engagée contre lui, mais, le 23 septembre dernier, l'inspection du travail refusait ce licenciement. Il serait aujourd'hui question de garder M. Rosso à Usinor-Thionville.

La majorité des « mutés » mosellans ont naturellement opté pour Longwy, distant de 40 km. Mais ce trajet, bien que relativement réduit, a changé les habitudes. M. Jean-Marc Klein, trente-cinq ans, contremaître (mécanique générale), explique : *« A Thionville, nous étions, pour la plupart, à dix ou quinze minutes de l'usine. Pour Longwy, une navette d'autobus a été organisée, afin d'assurer la desserte des trois postes, à 6 heures, 14 heures et 22 heures. Mais ces cars assurent aussi, évidemment, le « ramassage » de ceux qui habitent les communes environnantes. De ce fait, ils passent à Thionville à 4 h. 50, 12 h. 50 et 20 h. 50. Pour le premier* poste *du matin, il faut désormais se lever avant 4 heures. »*

D'autre part, à Thionville, poursuit M. Klein, « *il y avait une permanence le dimanche, qui n'existe pas à Longwy, d'où une perte de salaire, qui n'est compensée par Usinor que pendant les dix-huit premiers mois. Et puis, à Longwy, seuls le train à fil et le train universel sont modernes. Le reste est délabré* ». Le contremaître thionvillois avait d'abord reçu une proposition de mutation aux laminoirs de Strasbourg. « *Mais,* dit-il, *à Strasbourg, je n'ai pu trouver, malgré toutes mes recherches, qu'un F4 à 1 400 francs par mois, alors qu'ici je paie 300 francs par mois pour un F3.* »

Outre l'attachement au pays, l'épineuse question du logement a fait capoter plus d'un projet de mutation. A Thionville comme à Louvroil, beaucoup de travailleurs bénéficaient du parc immobilier d'Usinor, qui affiche complet dans les autres villes où le groupe sidérurgique est implanté. M. B..., portier 03 à Louvroil où il a débuté voici vingt-six ans, marié, deux enfants, 2 500 francs par mois, précise : « *Pour un F 4 à Dunkerque ou à Longwy, il faut compter 600 francs à 700 francs par mois. Ici, je paie 150 francs.* »

Et puis, un certain nombre de sidérurgistes sont propriétaires de leur logement. Pour sa part, M. Jean-Marc Klein a acheté, il y a deux ans, un terain dans l'intention de faire bâtir. Or, comme vingt-sept autres membres de la maîtrise mutés de Thionville à Longwy et devant être disponibles à tout moment pour des problèmes d'entretien et de sécurité, il vient de recevoir une lettre recommandée de la direction d'Usinor, lui enjoignant d'habiter à Longwy...

C'est parce qu'il faut obligatoirement quitter les bords de la Sambre — Dunkerque, l'unité d'Usinor la plus proche, est à plus de 150 kilomètres — que les travailleurs de Louvroil ont refusé, en masse (cinq cent soixante sur huit cent quatre), toute mutation. Certains reviendront peut-être sur leur décision, durant le délai que leur donne le préavis de licenciement, pour rejoindre les quarante-deux salariés seulement qui ont accepté d'aller « *s'expatrier* » à Dunkerque (1). Mais un sidérurgiste exprime ainsi, sans détour, cette opinion largement répandue à Louvroil : *« Je préfère être licencié pour raisons économiques et bénéficier de l'indemnité de chômage à 90 % du salaire brut pendant un an. J'aurai le temps de me retourner et de rechercher un autre emploi. »*

Là où le bât blesse

Quel emploi ? C'est là où le bât *blesse particulièrement* : les pouvoirs publics ont annoncé, rappelle M. Roger Mahaut, responsable C.G.T. à Usinor-Louvroil, la création prochaine d'un millier de postes à Jeumont-Schneider et à la SPIE (entreprises de matériel électro-nucléaire), mais les sidérurgistes qui se sont présentés plusieurs fois au cours de ces dernières semaines en délégation devant les portes de ces sociétés n'ont reçu que de vagues promesses d'embauche, « *plus tard, si la conjoncture...* ». Et, indique le délégué C.G.T., près de 8 % de la population active de la région d'Avesnes-sur-Helpe, chef-lieu de l'arrondissement dont dépend Louvroil, sont actuellement inscrits à l'A.N.P.E.

Que n'a-t-on, regrettent amèrement les travailleurs de la Sambre, maintenu en activité, au moins pour encore un temps, le train de 300 d'Usinor-Louvroil, dont la rentabilité était reconnue même par la direction, affirment-ils ?

L'abandon du « *merveilleux* » train de 300 comme l'arrêt, à Thionville, du haut fourneau « *le plus compétitif d'Europe* » matérialisent, pour l'habitant comme pour l'observateur, l'impression de « sauve-qui-peut organisé » ressentie sur les bords de la Moselle et de la Sambre.

A *Thionville, le temps de la* mobilisation paraît terminé. Un certain nombre de sidérurgistes traumatisés par l'annonce, il y a *quelques mois,* de *milliers de* suppressions de postes dans une entreprise — Usinor, — qui passait jusqu'alors pour garantir la sécurité de l'emploi, ont saisi les offres de mutation ou de reclassement qui leur étaient offertes. Les syndicats eux-mêmes, affaiblis par des dissensions locales, donnent l'impression d'avoir renoncé au combat.

Du cri de « *Usinor-Thionville vivra* » poussé par l'intersyndicale et quelque quinze mille poitrines lors de la grande manifestation d'avril dernier ne reste aujourd'hui que l'écho.

MICHEL CASTAING.

(1) Outre les quarante-deux mutations à Dunkerque, quarante-cinq autres ont été réalisées dans les services administratifs de différents établissements d'Usinor. Toujours à Louvroil, on a enregistré cinquante-quatre « départs volontaires » et une centaine de mises à la retraite et en pré-retraite.

La « ventilation » à Thionville

Au 31 décembre 1976, 4 130 personnes travaillaient à Usinor-Thionville. Au 31 décembre 1977, il ne doit en rester que 1 400 environ : 900 affectés aux forges, à la fonderie et à l'aciérie électrique, et 500 au haut fourneau. Mais ce dernier devant cesser toute activité le 19 décembre, ces 500 travailleurs suivront, en 1978, des stages de formation.

La répartition des 2 730 salariés (4 130 — 1 400), qui ont quitté ou qui doivent quitter Usinor-Thionville, est ainsi établie, selon les chiffres fournis par la direction : départs volontaires : 489 ; mutations : 1 090 (dont 120 à Dunkerque, 150 à Fos-sur-Mer et la quasi-totalité des autres à Longwy) : départ en retraite à soixante-cinq ans : 49 ; cessations anticipées d'activité : 484 ; licenciements des personnes « sans attaches locales » (travailleurs immigrés) : 183 ; licenciements après deux mutations refusées : 77 ; autres licenciements (personnel non sidérurgiste : jardiniers, gardiens, femmes de ménage, etc.) : 48. Soit au total : 2 420.

Il faut ajouter : maladies de longue durée : 72 ; personnel actuellement sous les drapeaux : 56 ; préretraites en 1978 : 65, soit 193. Il restait donc, au 15 octobre, 2 730 — (2 420 + 193) = 117 cas à régler. Pour l'essentiel, *il s'agit de salariés pour lesquels il n'a pas encore été possible de dégager des postes dans les autres usines du groupe.*

COLLOQUES ET CONGRÈS

Entre gens de bonne compagnie...

Quelques exclamations s'élèvent parmi les convives lorsque, mardi 25 octobre, au déjeuner du Cercle de l'opinion, M. Philippe Herzog, membre du comité central du parti communiste français, prend la parole pour exprimer le souhait de voir bientôt « *des ouvriers devenir P.-D.G.* » et préconiser le principe : « *Pas de licenciement sans reclassement à la charge des employeurs.* » Le président du Cercle, M. Du Chastain, réclame de ses adhérents plus de courtoisie à l'égard du «*professeur Philippe Herzog* », et ce dernier peut poursuivre son propos dans un silence seulement troublé par les bruits de fourchettes.

L'expert économique du P.C.F., ancien élève de l'Ecole polytechnique, intervenait dans un débat consacré au thème « Economie et libertés », qu'avait introduit auparavant le délégué général de la convention Economie et libertés, M. Jean-Claude Colli, qui est aussi délégué aux énergies nouvelles, membre du bureau politique du parti radical et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Deux autres anciens élèves de l'ENA, MM Jean-Pierre Chevènement et Jacques Bonacossa, se sont exprimés, le premier pour le parti socialiste, le second pour le Mouvement des radicaux de gauche. La réplique a été donnée par MM. Jean-Jacques Rosa, professeur d'économie, et Michel Massenet, directeur général de la fonction publique, et, bien entendu, ancien élève de l'ENA.

On était donc entre confrères. Certes, les vues divergeaient. M. Massenet, qui a déclaré s'exprimer à titre personnel, a dénoncé le programme commun qui, selon lui, conduirait les P.M.E. à la « *soupe populaire* », de même que la réduction de l'échelle des salaires risquerait d'entraîner un contrôle policier généralisé. Tel n'était pas, évidemment, l'avis de MM. Chevènement et Bonacossa, mais chaque orateur s'est attaché à louer la sincérité des autres intervenants. Et le ton des conversations de table entre ces hauts fonctionnaires politiques montrait que, au-delà des divergences d'opinion, on était entre gens de bonne compagnie...

Les fonctionnaires et l'obligation de réserve

C'est la deuxième fois en peu de temps que M. Michel Massenet, directeur général de la fonction publique, prend publiquement position, « à titre personnel », contre le programme commun. Déjà, lors du colloque Economie et libertés, le conseiller d'Etat avait vigoureusement *attaqué* l'union de la gauche. Cette attitude a d'autant plus relancé la polémique sur l'obligation de réserve des fonctionnaires que, dans le même temps, un inspecteur du Trésor, M. Philippe de Reilhan, a été muté d'office pour avoir, lui aussi, « à titre personnel », signé un tract en faveur d'une liste d'union de la gauche aux dernières élections municipales (« le Monde » du 21 octobre). A ce propos, M. Gérard Brunaud, secrétaire général adjoint de la fédération C.F.D.T. des finances et des affaires économiques, nous précise tout d'abord que le conseil de discipline, qui a statué *sur le cas de M. de Reilhan,* n'était pas présidé par un magistrat, comme l'avait affirmé M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, *mais par* le directeur de la comptabilité, lequel a rempli, selon la C.F.D.T., à la fois « les fonctions de juge d'instruction, de procureur de la République, de président du « tribunal » et de juge de l'application des peines ».

Faisant référence à l'intervention de *M. Michel Massenet* au cours du colloque Economie et *libertés,* M. Brunaud conclut : « Nous continuons à penser que M. Massenet, comme *M. de Reilhan,* a eu parfaitement raison d'exprimer son opinion et de montrer, ainsi qu'il est vain d'essayer — par une une soi-disant obligation de réserve — d'empêcher les fonctionnaires de s'exprimer comme tous les citoyens. »

IMMIGRATION

LA VENUE DES FAMILLES SERAIT MAINTENUE SOUS CERTAINES CONDITIONS

(Suite de la première page.)

Il est précisé que, « *sur cinquante mille bénéficiaires de la procédure d'admission directe au travail, trente-cinq mille demandes concernent les conjoints et enfants de travailleurs migrants* ». Le compromis, qui vient d'être adopté, demeure cependant boiteux.

En tout cas, le voyage de M. Stoléru au Maghreb a été pour le gouvernement *l'occasion de mettre* les points sur les « i ». Il a été d'autant plus apprécié que le secrétaire d'Etat a non seulement apporté des « *apaisements* », mais a proposé à Alger la « *négociation d'un accord quinquennal de formation lié au retour des immigrés* », qui va dans le sens de la politique de réinsertion de l'Algérie.

Le ministre a précisé qu'un groupe technique pourrait se réunir prochainement à Paris ou à Alger pour examiner les propositions qu'il a faites. Du côté algérien, il n'y a, *pour le moment, aucune réaction officielle.* En privé, on se félicite de ce que M. Stoléru ait pris la peine de venir exposer ses idées, et on semble regretter qu'il ne l'ait pas fait plus tôt.

● *La C.G.C. réclame le maintien de l'éventail des salaires* et le rattrapage du retard pris par les rémunérations du personnel d'encadrement. Cette revendication est l'un des premiers points dans la campagne d'automne de la C.G.C., qui va publier, dans les trois mois qui viennent, six dossiers sur les grands problèmes

BICYCLETTE SYNDICALE

(De notre correspondante.)

Pontoise. — Un délégué C.F.D.T. de l'entreprise 3 M-France, à Mulhouse, M. Jean-Pierre Etienne, a accompli près de 500 kilomètres à bicyclette pour assister à une réunion du comité d'entreprise au siège de la société, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Parti le dimanche 23 octobre, à 11 heures, il est arrivé dans la ville nouvelle après vingt-six heures de route.

Selon un tract de la C.F.D.T., distribué dès lundi matin au personnel de 3 M, à Cergy-Pontoise, la direction refusait depuis quelque temps de lui payer ses frais de déplacement, dont la dernière note s'élevait à 25 F. Toujours selon le syndicat, il s'agirait non pas d'un problème financier, mais d'une tentative de dissuasion auprès de M. Jean-Pierre Etienne considéré comme très actif, pour qu'il n'assiste plus aux réunions du comité d'entreprise.

● *M. Edmond Hervé* (P.S.), maire de Rennes, a demandé, dans une lettre adressée au président de la Convention pour l'Europe, *M. Louis Leprince-Ringuet,* et publiée le mardi 25 octobre, que le Parlement européen élu au suffrage universel soit saisi d'une « *planification démocratique à laquelle toutes les firmes établies en Europe seraient soumises* ». M. Hervé a précisé : « *Un plan européen serait la seule façon de canaliser et de contrôler l'action des firmes multinationales qui échappent actuellement aux gouvernements nationaux.* »

ADMINISTRATIONS

La mission à l'informatique est supprimée

De nouveaux changements de structures entraînent quelques re*mous au ministère de l'industrie.* L'informatique (politique industrielle et promotion dans les administrations) ne relèvera que d'un seul homme : M. Jean-Claude Pelissolo, directeur de la DIELI (Direction des industries électroniques et de l'informatique). M. Jean-Claude Vicarini, qui dirigeait la mission à l'informatique, est « *appelé à d'autres fonctions* ».

C'est à l'automne 1974 que le ministre de l'industrie, M. d'Ornano, avait décidé de mettre en place une nouvelle structure administrative pour l'informatique. La délégation à l'informatique, organisme interministériel, était dissoute, et ses attributions éclatées. La DIELI était chargée de suivre les aspects industriels du dossier. La direction générale de l'industrie avait la charge de la promotion de l'informatique dans les administrations. En janvier 1976, la mission à l'informatique voyait le jour officiellement. Elle contrôlait trois organismes qui avaient chacun un objectif précis :

— La mission pour l'informatisation de la société était chargée d'évaluer toutes les conséquences *du phénomène* ;

— La mission pour la promotion de l'informatique devait favoriser les ventes, notamment dans les administrations, des matériels de l'industrie nationale ;

— Le centre technique informatique conseille les utilisateurs publics dans le choix de leurs produits.

Si la mission à l'informatique proprement dite est supprimée, les trois organismes qu'elle contrôle passent dans l'orbite de M. Pelissolo. Reste à savoir si leurs structures et les hommes qui les animent resteront en place.

Un décret émanant du premier ministre pourrait conférer dans les prochains jours à M. Pelissolo les attributions d'un délégué interministériel.

Ce faisant, on recréerait en fait la défunte délégation à l'informatique...

On peut se demander si ce nouveau bouleversement des structures n'est pas la conséquence des tensions qui sont apparues ces derniers mois entre la mission à l'informatique et le cabinet du ministre au sujet de la promotion des matériels de CII-Honeywell-Bull dans l'administration. La concentration des pouvoirs en une seule main viserait, entre autres, à relancer la diffusion des produits CII-Honeywell-Bull dans le secteur public.

J.-M. Q.

EMPLOI

MONTEFIBRE : la direction a présenté un troisième plan.

(De notre correspondant.)

Epinal. — La direction de l'usine Montefibre France et l'intersyndicale (C.G.C., C.F.D.T., C.G.T.) se sont à nouveau rencontrées mardi 25 octobre à la mairie de Saint-Nabord, en présence du directeur et de l'inspecteur du travail. La direction a présenté à *cette occasion* un troisième « plan de sauvetage », qui prévoit le maintien du contrat de travail pour sept cent vingt et une personnes selon un horaire hebdomadaire de vingt-quatre heures, trois cent dix-huit salariés devant, en conséquence, être licenciés.

L'intersyndicale refuse ce nouveau plan, « *qui contient tous les germes d'une fermeture à terme à cause notamment de sa non-rentabilité économique* ». Elle propose le redémarrage immédiat du secteur nylon textile, nylon industriel, avec sept cent vingt-cinq *personnes* travaillant quarante heures par semaine, les autres salariés retrouvant progressivement leur travail avec la remise en marche échelonnée de toutes les installations.

L'intersyndicale souligne les « reculs » successifs de la direction. « *Le 13 juillet, on annonçait la fermeture de l'usine ; le 5 septembre, le premier plan de sauvetage permettait de garantir quatre cent vingt-six emplois ; le second, le 20 octobre, six cent vingt-neuf ; le troisième, sept cent vingt et un. Nous voulons toujours obtenir la garantie de l'emploi pour les mille trente-neuf salariés.* »

Les positions respectives de la direction et de l'intersyndicale sont toujours fort éloignées. Toutefois, les ponts ne sont pas coupés. Une rencontre doit, en effet, avoir lieu ce mercredi après-midi à Saint-Nabord.

ÉCONOMIE - SOCIAL

BILLET

Publicité : les idoles contestées

La contestation de la publicité était jusqu'ici le fait, selon les publicitaires, d'esprits chagrins rétrogrades, d'intellectuels irresponsables, de militants-consommateurs politisés et inutilement agressifs, voire de fonctionnaires technocrates, sans aucun contact avec les réalités concrètes de l'entreprise. Il va leur falloir peut-être réviser ce jugement.

Deux jeunes publicitaires, Jean-Louis Swiners et Jean-Michel Briet, jouent les iconoclastes et, dans une plaquette de quarante pages, mettent en pièces la plupart des penseurs et des théoriciens de la publicité et leur jargon « marketo-militaire », quand il n'est pas psychanalytico-sémiologique ou mathématique. De Ernst Dichter à David Ogilvy, de Russel H. Colley à Roland Barthes et à J. Walter Thompson, nul n'est épargné. Avec une jubilation quelque peu sadique, nos deux compères épinglent allègrement les démonstrations les plus classiques de l'efficacité publicitaire.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Si ces jeunes publicitaires utilisent le pied de nez avec une si belle hardiesse, ce n'est pas par amour de l'art avant de quitter une profession qui les a déçus. C'est, au contraire, pour « repositionner » l'agence qui les emploie. Marello, Veyrac et Associés, qui avec 15,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1976 arrive au quatre-vingtième rang des agences françaises de publicité, a trouvé ce moyen original de rechercher de nouveaux clients. La réussite fulgurante de certaines agences ne tient-elle pas à l'art qu'elles ont de surprendre, voire de choquer ? Il n'est que de lire les placards d'offres d'emplois, dans Stratégies, revue professionnelle de la publicité, pour se convaincre du changement de style, et du succès de la gouaille, du clin d'œil et de la provocation. Benton et Bowles, à Bruxelles, cherche « un copywriter pour vendre des frites aux Belges », et Roux Seguela Cayzac, pour un poste à Toulouse, un « chef de pub aimant le cassoulet, mais ne pédalant pas dans la choucroute »...

Pourquoi pas ? En publicité, seul le résultat compte, et le succès. — J. D.

AGRICULTURE

Les professionnels du secteur sucrier préconisent une dévaluation du « franc vert »

1977 sera une bonne année pour la betterave sucrière. Alors que la moitié des betteraves ont été ramassées, la Confédération générale des planteurs de betteraves (C.G.B.) prévoit une production de 3,7 millions de tonnes. Le résultat aurait pu être meilleur si l'on n'avait pas enregistré une réduction de 5 % des surfaces cultivées par suite des trois mauvaises années consécutives précédentes.

Pour la France, le volume de production de sucre dépassera ainsi pour la première fois les 4 millions de tonnes, en raison de l'apport de 350 000 tonnes escomptées au printemps en provenance des départements d'outre-mer. Plus de 50 % sont exportables.

Pour le Trésor, les rentrées en devises devraient atteindre au cours de la campagne 1977-1978 2,5 milliards de francs, selon le Syndicat national des fabricants de sucre, 300 000 à 400 000 tonnes étant exportées vers le Marché commun, ce qui est probable, et 1,7 million de tonnes vers les pays tiers, ce qui est plus hypothétique, compte tenu de l'état présent du marché et de l'accord mondial sur le sucre conclut à Genève le 7 octobre qui, de l'avis des betteraviers français, est trop favorable aux grands pays exportateurs (Cuba, Australie, Brésil).

Le principal sujet de préoccupation des professionnels du secteur sucrier vient de la dépréciation de 15 % du « franc vert » qui se traduit par un prix à la production moins élevé que dans les autres pays du Marché commun. M. Issert, chargé de mission à la C.G.B. a même parlé de « *l'angoisse des producteurs* ». Les sucreries, quant à elles, ne pourront pas dégager de marge d'autofinancement suffisante, même avec la bonne récolte de cette campagne, a précisé M. Girault, directeur du Syndicat national des fabricants de sucre. La solution à tous ces maux serait une dévaluation du « franc vert » que le gouvernement pourrait décider lors de la conférence sur les revenus en novembre, estiment les milieux sucriers.

Les préoccupations des professionnels ne sont pas partagées par tout le monde. Ainsi, une étude de la Banque de France, citée par le rapporteur du budget des industries agro-alimentaires à l'Assemblée nationale, indique que le secteur agro-alimentaire est moins rentable que les autres secteurs industriels, à l'exception toutefois des boissons et de... la sucrerie.

A L'ÉTRANGER

Selon l'administration américaine

LE BRÉSIL DEVIENDRA EN 1977 LE DEUXIÈME EXPORTATEUR MONDIAL DE PRODUITS AGRICOLES

La France pourrait perdre en 1977 sa place de second exportateur mondial de produits alimentaires au profit du Brésil, affirme le département américain de l'agriculture dans son magazine *Foreign Agriculture*. Alors que les exportations françaises marquent le pas, depuis le début de 1977, du fait notamment des mauvaises récoltes de la campagne précédente, les ventes à l'étranger du Brésil (café, soja, cacao, concentré de jus d'orange) devraient progresser en 1977 de 33 % en valeur, passant de 6 à 8 milliards de dollars, estime le département d'État. Au cours des six premiers mois de l'année, les exportations brésiliennes de produits agricoles auraient atteint, selon ces estimations, 6,2 milliards de dollars (dont 3,25 milliards pour le café, le soja et le sucre).

Rappelons qu'au cours de la même période les exportations françaises ont atteint 22,637 milliards de francs, soit environ 4,6 milliards de dollars, en progression de 7,8 % par rapport à l'année précédente.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'excédent commercial* s'est établi à 3,7 milliards de deutschemarks (7,9 milliards de francs) en septembre contre 2,5 milliards en août et 1,8 milliard en juillet (4,7 milliards en septembre 1976). Cependant, la balance des transactions courantes a acusé un déficit de 1,5 milliard de deutschemarks (— 1,7 milliard en août ; + 1,9 milliard en septembre 1976).

Pour les neuf premiers mois de 1977, la balance des paiements courants présente un solde positif de 2 milliards de deutschemarks contre 4,2 milliards pour la période correspondante de 1976. L'excédent commercial, quant à lui, a atteint pour cette même période 26,3 milliards de deutschemarks contre 24,7 milliards. Les exportations et les importations ont augmenté de 6,7 % pour atteindre respectivement 199,9 milliards et 173,6 milliards de deutschemarks.

En Côte-d'Ivoire

POUR PLUS DE 40 % LE CAPITAL INDUSTRIEL EST DÉTENU PAR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

(De notre envoyé spécial.)

Abidjan. — Le C.N.P.F. organise jusqu'au 3 novembre des « journées ivoiriennes » qui se déroulent à Paris, à Lyon et à Rouen. Les représentants des principaux secteurs de l'industrie française rencontrent une délégation de Côte-d'Ivoire conduite par le nouveau ministre de l'économie, des finances et du Plan, M. Abdoulaye Koné (1). Une centaine de projets d'investissements industriels seront examinés à cette occasion.

Avant son départ, M. Koné avait rappelé que la France était le premier client de la Côte-d'Ivoire (25 % des exportations, soit environ 100 milliards de francs C.F.A. en 1976) et son premier fournisseur (38 % des importations, soit près de 130 milliards de francs C.F.A.). Par ailleurs, selon lui, pour 41 % le capital de l'industrie ivoirienne est détenu par des intérêts français, contre 27 % par des capitaux publics ivoiriens et 11 % par des capitaux privés locaux. Les autres grands pays industriels se contentent de places modestes (4 % pour les États-Unis ; 1 % pour le Japon). Peu ou prou, presque toutes les grandes affaires françaises sont installées en Côte-d'Ivoire, par le biais d'une filiale ou, au moins, par l'intermédiaire d'une représentation commerciale. — P. B.

(1) M. Koné a succédé, le 28 juillet, à MM. Bédié et Diawara, qui détenaient respectivement, depuis près de douze ans, le portefeuille de l'économie et des finances et celui du plan.

COMMERCE INTERNATIONAL

M. ROSSI SOULIGNE L'IMPORTANCE DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES AUX ÉCHANGES

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a fait le point devant le Conseil économique et social, le 27 octobre, des négociations commerciales multilatérales. Alors que le « Tokyo round », a-t-il indiqué en substance, entre dans sa phase active, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance pour s'assurer du respect des objectifs. Les barrières non tarifaires au commerce sont aujourd'hui, a rappelé M. Rossi, au moins aussi importantes que les barrières tarifaires. Afin de respecter le caractère global et équilibré des négociations, il importe surtout d'arrêter tout progrès nouveau dans le secteur tarifaire

M. Rossi a conclu en indiquant que l'amélioration du cadre des échanges internationaux et l'égalité effective des protections attendues du « Tokyo round » étaient l'un des éléments essentiels de la conception française d'une « croissance ordonnée des échanges ».

AUTOMOBILE

M. MICHAEL EDWARDES NOMMÉ PRÉSIDENT DE BRITISH LEYLAND

A la suite de la démission récente de M. Richard Dobson du poste de président « non exécutif » de British Leyland, premier constructeur britannique d'automobiles, nationalisé depuis 1975, le National Enterprise Board, qui gère la participation de l'État, a décidé de modifier les structures de direction de l'entreprise. Un président exécutif, c'est-à-dire exerçant réellement des fonctions de direction — ce qui n'était pas le cas jusqu'alors, — sera nommé. Le poste de directeur général (chief executive) sera supprimé. M. Alex Park, qui exerçait cette fonction, deviendra vice-président exécutif de la firme.

Le nouveau président, qui prendra officiellement ses fonctions le 1er novembre, est M. Michael Edwardes, actuel président-directeur général de la société chimique Chlorides. M. Edwardes a quarante-sept ans ; il est également membre (non exécutif) du National Enterprise Board, vice-président du British Institute of Management et membre de la Confédération de l'industrie britannique. Docteur en droit, il a fait toute sa carrière au sein du groupe Chlorides, en Afrique et en Grande-Bretagne. En 1975, il avait été désigné par le « Guardian » comme le meilleur jeune dirigeant de l'année (best young manager of the year).

AFFAIRES

● *I.T.T. rachète Pouyet.* — La Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.), filiale française du groupe I.T.T., vient de prendre une participation de 79 % dans le capital de Pouyet (*le Monde* du 8 septembre). Cette société (100 millions de chiffre d'affaires), spécialisée dans la fabrication de répartiteurs téléphoniques, connaissait quelques problèmes de croissance. L'affaire a traîné quelque peu en longueur, mais le comité des investissements étrangers a finalement donné son accord, faute d'un autre acheteur français.

D'autre part, I.T.T. lance une offre publique d'achat sur les actions d'Océanic, troisième constructeur français de téléviseur couleur. I.T.T. détient déjà 67 % d'Océanic et voudrait racheter, aux petits porteurs, les 33 % restants.

● *Le groupe Gardinier vient de céder à la firme américaine Allied Chemicals* les installations d'ammoniaque et de nitrate de sa filiale Big River situées à Helena (Arkansas). Le groupe français, qui est désireux de vendre au groupe public hollandais U.K.F. la plus grosse partie de ses intérêts français dans les engrais (*le Monde* des 4-5 septembre), poursuit ainsi sa politique de désengagement dans ce secteur. Le produit de la vente effectuée aux États-Unis sera consacré à l'agrandissement des unités de phosphate que le groupe contrôle à Tampa (Floride) et à l'ouverture d'une nouvelle mine avec le département agricole de l'U.S.-Steel.

● *Nouveau P.-D.G. pour Texas Instruments France.* — M. Jacques Noels vient d'être nommé président de Texas Instruments France, en remplacement de M. Patrick Sireta, appelé à d'autres fonctions au sein du groupe. Agé de quarante ans, ingénieur des arts et métiers, M. Jacques Noels est entré en 1962 chez Texas Instruments France, la filiale française du groupe américain Texas Instruments, premier fabricant mondial de composants électroniques.



ÉNERGIE

LES « NEUF » N'ONT PU SE METTRE D'ACCORD SUR LA SOLUTION A APPORTER AU PROBLÈME DU RAFFINAGE

Les ministres de l'énergie des neuf pays membres de la C.E.E. n'ont pas réussi à se mettre d'accord, mercredi 25 octobre, à Luxembourg, sur le raffinage, en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne. Les Britanniques jugent politiquement difficile de limiter la construction de raffineries nouvelles et pensent que les grandes compagnies pétrolières sont en mesure de réaliser des ajustements sur le marché.

Cependant, les ministres de l'énergie ont affecté 53 millions d'unités de compte (près de 300 millions de francs) à la recherche d'hydrocarbures dans la C.E.E. et ont décidé de mettre au point un système de contrôle des importations de charbon en provenance des pays extérieurs au Marché commun.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8490	4,8510	+ 50	+ 110	+ 130	+ 160	+ 360	+ 410
$ can. ..	4,357	4,3610	+ 40	+ 70	+ 70	+ 110	+ 230	+ 280
Yen (100)	1,925	1,9280	+ 90	+ 120	+ 160	+ 180	+ 440	+ 460
D.M.	2,1420	2,1450	+ 80	+ 100	+ 160	+ 180	+ 500	+ 540
Florin ...	1,9930	1,9960	+ 60	+ 80	+ 120	+ 140	+ 360	+ 390
F.B. (100).	13,7440	13,7580	+ 330	+ 410	+ 560	+ 680	+1440	+1690
F.S.	2,17	2,1730	+ 120	+ 140	+ 250	+ 270	+ 700	+ 730
L. (1 000).	5,51	5,5160	— 300	— 150	— 500	— 400	—1300	—1100
£	8,6220	8,6280	+ 270	+ 320	+ 450	+ 520	+1180	+1280

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	4	4 1/4	3 3/4	4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/4
$ U.S.	18 3/4	19 1/4	6	6 1/2	6 1/2	6 3/4	7 1/4	7 1/2
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 1/2	5	5	5 1/4
F.B.	4 1/2	5 1/2	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4	6 1/2	7
F.S.	1/2	1 1/4	1	1 1/2	1 1/4	1 3/4	2 1/4	2 1/2
L. (1 000).	12	16	12	14	13	16	13	16
£	4 1/2	5	4 1/4	5	4 3/4	5 1/4	5 3/4	6 1/4
F. français	8	8 3/4	8 3/4	9 1/4	9 1/4	10	10 1/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE RENTE FONCIÈRE

Les conseils d'administration de la Société privée de gestion financière et de la Rente foncière se sont réunis aujourd'hui pour examiner, chacun en ce qui le concerne, un projet de fusion des deux sociétés, la S.P.G.F. absorbant la Rente foncière.

Rappelons que la S.P.G.F. est actuellement actionnaire majoritaire de la Rente foncière avec un pourcentage proche de 80 % du capital.

L'existence de liens très étroits entre les deux sociétés en présence ont conduit les conseils d'administration à prendre conscience de l'intérêt de cette opération.

Cette fusion donnera au nouvel ensemble une activité très largement diversifiée, tant sur le plan financier qu'immobilier, tout en permettant le renforcement des structures financières de la société dont les fonds propres s'élèveront à 235 millions de francs.

La réalisation de cette opération interviendrait sur la base des bilans au 31 décembre 1976 impliquant une rétroactivité au 1er janvier 1977.

L'estimation des valeurs des deux sociétés conduirait à un rapport d'échange de cinq actions S.P.G.F. contre treize actions Rente foncière. Rappelons que la Rente foncière a augmenté récemment son capital par attribution gratuite de trois actions pour deux, suite à l'incorporation de réserves.

L'ensemble des résultats des deux sociétés se trouvant ainsi consolidé dans les comptes de la société absorbante, celle-ci sera en mesure, selon les prévisions de l'exploitation, d'assurer aux actionnaires de la Rente foncière, au titre de l'exercice 1977, un dividende qui devrait être majoré par rapport à celui versé au titre de l'exercice 1976.

Le projet de fusion sera soumis au contrôle, d'une part, des commissaires aux comptes, et, d'autre part, des commissaires aux apports.

Les assemblées des deux sociétés seront convoquées avant le 31 décembre 1977 pour approuver cette opération.

Un document comportant les renseignements requis par la Commission des opérations de Bourse pour l'information des actionnaires et du public sera diffusé dans les prochaines semaines.

ÉPARGNE - VALEUR

Société d'investissement à capital variable

Au 30 septembre 1977, le capital de la société était de 1 159 892 370 F. En tenant compte des produits courants déjà acquis (86 473 158 F), l'actif net de la société était évalué à 1 915 200 000 F, soit une valeur par action de 165,12 F.

La répartition de l'actif net au 30 septembre était la suivante :
- — Obligations françaises 28,04 %
- — Actions françaises .... 34,39 %
- — Obligations étrangères 2,06 %
- — Actions étrangères .... 27,45 %
- — Autres éléments d'actif net .... 8,06 %

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement le 31 mars un dividende net de 8,95 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,82 F, soit un dividende global de 10,77 F pour l'exercice 1976.

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

Au 30 septembre 1977, le capital de la société s'élevait à 1 647 689 090 F contre 1 627 179 920 F à fin juin 1977.

L'actif net était de 2 134 849 956,57 F (contre 2 036 628 516,71 F au 30 juin 1977) et se répartissait comme suit :
- — Obligations en francs . 80,27 %
- — Actions françaises .... 3,10 %
- — Obligations en devises 9,12 %
- — Autres actifs .... 7,51 %

La valeur liquidative de l'action ressortait à 129,57 F contre 125,16 F à fin juin 1977.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles acquis depuis le 1er janvier 1977 représentait 6,41 F par action au 30 septembre 1977.

ÉPARGNE - CROISSANCE

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits déjà acquis (3 792 749 F), l'actif net de la société était évalué, au 30 septembre 1977, à 281 517 000 F. La valeur de chacune des 572 566 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 491,68 F, après paiement, le 21 septembre, d'un dividende net de 20,73 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,36 F, soit un dividende global de 24,09 F au titre de l'exercice 1976-1977.

La répartition de l'actif net au 30 septembre était la suivante :
- — Obligations françaises : 29,01 % ;
- — Actions françaises : 28,79 % ;
- — Actions étrangères : 37,05 % ;
- — Autres éléments d'actif net : 5,15 %.

ÉPARGNE - INTER

Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (15 300 113 F), l'actif net de la société était évalué au 30 septembre 1977 à 419 290 000 F, soit une valeur nette de 251,19 F pour chacune des 1 669 240 actions en circulation à cette date.

L'actif net au 30 septembre se répartissait ainsi :

Obligations françaises, 28,74 % ; obligations étrangères, 18,32 % ; actions étrangères, 47,55 % ; autres éléments d'actif net, 5,39 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement le 31 mars un dividende de 10,56 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,12 F, soit un dividende global de 11,68 F pour l'exercice 1976.

DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1977 s'élève à 668,6 millions de francs, en progression de 8 % sur celui de la même période de l'exercice 1976.

La situation provisoire au 30 juin fait apparaître une perte nette de 24,3 millions de francs après 21,8 millions de francs d'amortissements.

L'évolution défavorable des résultats provient de l'impossibilité, aux termes de la règlementation appliquée à l'industrie des pneumatiques, de compenser dans les prix de vente les augmentations des matières premières et des coûts de production.

S'il se poursuit, cet état de fait mettra en cause le programme d'investissement et le niveau de l'emploi que justifient pourtant l'activité de l'entreprise et ses possibilités de développement.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours des trois premiers trimestre de l'année 1977 s'élève à 65 645 402 F contre 61 831 953 F pour la trois premiers trimestres de l'année 1976.

Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers pour les trois premiers trimestres.

LAFFITTE - BAIL

Réuni le 20 octobre, sous la présidence de M. André Legros, le conseil d'administration a examiné la situation comptable des neuf premiers mois de l'exercice, qui fait ressortir un bénéfice d'exploitation de 10 millions 175 000 F, après 5 900 000 F d'amortissements et avant prise en charge des frais de l'introduction en Bourse. Ce résultat confirme la perspective d'une hausse du prochain dividende, qui ne devrait pas être inférieure à la progression enregistrée au cours des trois dernières années : plus de 14 % en moyenne par an.

Le conseil s'est félicité de l'activité soutenue de la société : 375 millions d'engagements d'investissements conclus ou sur le point de l'être, contre 315 millions en début d'année.

Il a pris acte de la démission de leur poste d'administrateur de M. Jean-Claude de la Tribouille et de la société P.L.M. et coopté l'I.P.R.C.R.A., fonds de retraite du secteur de l'automobile, représenté par son directeur général, M. Maurice Alamy.

M. Bernard Praignoau, directeur général, a été nommé vice-président.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1977, le capital de la Société était de 82 009 000 F et la valeur liquidative de l'action de 269,77 F.

La répartition de l'actif net qui s'élevait à cette date à 110 646 129,20 F était la suivante : obligations françaises (31,6 %), actions françaises (43,7 %), obligations étrangères (3 %), actions étrangères (12,5 %), billets de mobilisation de créances hypothécaires (2 %), liquidités (7,2 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 50,9 % (soit 28,6 % de l'actif net) d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les Sicomi (7,3 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (11, 4 % de l'actif net) et divers autres secteurs (8,9 % de l'actif net).

INTERBAIL

Les comptes au 30 juin 1977, arrêtés en tenant compte des amortissements et provisions (art. 64 et autres) courus pour le 1er semestre, font apparaître un bénéfice net de 18 110 000 F contre 10 900 000 F au 30 juin 1976. Cette augmentation importante du résultat provient de la progression des recettes (51 millions 201 000 F h. t. au 30-6-1977 contre 44 490 000 F h. t. au 30-6-1976), ainsi que de l'augmentation de capital réalisée fin 1976 et dont le produit, disponible dès le 3 janvier 1977, a été aussitôt investi dans des opérations en cours.

Ayant terminé l'exercice précédent avec un volume substantiel de contrats à réaliser, Interbail n'a que modérément accru ses opérations au cours du 1er semestre, mais diverses négociations sont en cours à l'heure actuelle.

Malgré une conjoncture économique généralement difficile, les résultats du présent exercice ne seront pas affectés notablement par des provisions contentieuses, d'autant que certaines affaires, difficiles en 1976 et provisionnées, devraient être résolues de manière définitive et satisfaisante en 1977.

OBLISEM

Le conseil d'administration réuni le 24 octobre 1977 sous la présidence de M. Aimé Pierrey, président-directeur général, a arrêté les comptes de son neuvième exercice clos le 30 septembre 1977.

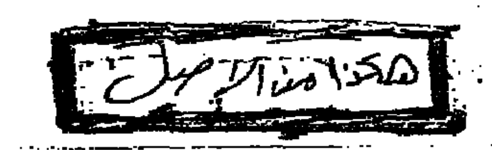
Il proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 10 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,18 F, soit un dividende global de 11,18 F, contre 11,09 F pour l'exercice précédent, qui assure au titre sur la base de la valeur liquidative, coupon déduit au 30 septembre 1977, un rendement de 9,81 %.

Au 30 septembre 1977, le montant de l'actif net ressort à 526,33 millions de francs et le capital s'élève à 424 739 800 F. A la même date, la valeur liquidative s'établit à 123,96 F.

UCIP-BAIL

19 % DE MIEUX

La situation provisoire de cette Sicomi au 30 septembre 1977 fait apparaître un bénéfice de 12,279 millions de francs, contre 10,300 millions au 30 septembre 1976, soit une progression de plus de 19 % d'une année sur l'autre.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 OCTOBRE

L'or et les emprunts indexés au plus haut
Nouveau repli

Le fait saillant de la séance de mardi a été la nouvelle hausse de l'or et des titres d'emprunts qui lui sont rattachés (7 % 1973, 4 1/2 % 1973). Ces derniers atteignent des niveaux record tandis que le métal précieux se traitait à son meilleur prix depuis le mois de février 1975.

Le lingot a ainsi valu 25 680 F, progressant de 185 F d'un jour à l'autre, dans un marché toutefois toujours aussi anémique. Le napoléon, pour sa part, a peu varié (248, 10 F contre 247 F).

Ce sont surtout, semble-t-il, les indications en provenance des Etats-Unis, où le prix de l'or à terme a fortement monté, qui sont à l'origine de cette petite flambée des cours

A l'inverse, le mouvement de repli amorcé la veille sur le marché des valeurs mobilières s'est quelque peu accentué, le phénomène s'accompagnant d'une diminution assez sensible des échanges.

Le plus lourd tribut à la baisse a été payé par le secteur bancaire, le bâtiment, les magasins, la construction électrique, mais aussi par la chimie, où Nobel-Bozel et Cotelle ont, avec les Galeries Lafayette, enregistré les plus mauvais scores de la séance. Bref, l'indicateur instantané a fléchi d'environ 1 %.

La perspective d'une accélération de la hausse des prix en septembre, un environnement international décidément peu favorable : ces deux raisons expliquent, apparemment, l'assez mauvaise tenue du marché, les nouvelles ventes bénéficiaires, survenues après la récente hausse des cours, ajoutant encore à l'effet de dépression ainsi créé.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or sont remontées en flèche, la vedette étant tenu par President Brand et Western Deep avec des gains de 14 %. Ailleurs, recul à peu près général des cours.

LONDRES

Dans l'attente du plan de relance gouvernemental, le marché se redresse légèrement mercredi matin. L'indice des industrielles progresse de 1,7 point, à 516,4. Avance des pétroles et des fonds d'Etat. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 163 65 contre 162 85

VALEURS	CLOTURE 25/10	COURS 26/10
Beecham	652 ...	648 ...
British Petroleum	928 ...	908 ...
Courtaulds	124 ...	125 ...
De Beers	278 ...	278 ...
Imperial Chemical	412 ...	412 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	197 ...	200 ...
Shell	597 ...	586 ...
Vickers	198 ...	193 ...
War Loan 3 1/2 %	38 1/2	35 ...
*West Driefontein	27 1/2	26 5/8
*Western Holdings	19 1/2	18 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	99	98,4
Valeurs étrangères	98,7	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,3	63,8

NOUVELLES DES SOCIETES

RENTE FONCIERE - SOCIETE PRIVEE DE GESTION FINANCIERE (S. P. G. F.). — Le projet d'absorption de la Rente foncière par la S. P. G. F., déjà détentrice de 80 % du capital de cette société, prend corps. L'opération s'effectuerait sur la base de 5 actions S. P. G. F. contre 13 actions Rente foncière sous réserve des autorisations légales nécessaires.

La S. P. G. F. n'est pas cotée en Bourse et ne le sera pas, du moins dans un avenir immédiat. Tout au plus peut-on escompter l'introduction au hors-cote des titres S.P.G.F. (ex-Rente foncière). Introduction furtive dans la mesure où tout laisse à penser que la S. P. G. F. les rachètera rapidement.

GROUPE CHIERS-CHATILLON. — Les comptes du premier semestre se soldent par un déficit de 127,49 millions de francs. Au 30 juin 1976, les deux sociétés, encore non fusionnées, avaient enregistré une perte globale de 111,96 millions.

L. M. T. — Bénéfice net au 30 juin : 34,37 millions de francs contre 32,30 millions.

LAINIERE DE ROUBAIX. — Les comptes du premier semestre font apparaître une perte de 0,96 million de francs contre un bénéfice de 3,35 millions au 30 juin 1976.

NEW-YORK

Au bord du gouffre

La séance de mardi n'a pas été meilleure que les précédentes et, pour la première fois depuis le 3 octobre 1975, l'indice des industrielles est repassé un court moment au-dessous de la barre des 800 avant de remonter en clôture jusqu'au niveau de 801,54 à la faveur d'une reprise de dernière minute.

D'un jour à l'autre, sa perte est apparue minime (— 0,78 point). Minime en effet, mais non significative dans la mesure où, sur 1 874 valeurs traitées, 1 167 ont baissé et seulement 320 ont monté.

Le relèvement du taux d'escompte de 5,75 % à 6 %, le ralentissement des commandes de biens durables en septembre, la chute du bénéfice d'U.S. Steel pour le troisième trimestre : autant de raisons parmi beaucoup d'autres qui ont contribué à entretenir un noir pessimisme autour du « big board ». La chute est-elle terminée ou ne fait-elle que commencer ? Beaucoup se posaient la question. Pour quelques-uns, le fait que l'indice Dow Jones des transports soit tombé au-dessous du niveau de 200 est, paraît-il, la confirmation que le marché est entré dans une phase dépressive à long terme.

VALEURS	COURS 24.10	COURS 25/10
Alcoa	42 3/4	42 1/2
A.T.T.	59 1/8	58 7/8
Boeing	25 3/4	25 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/2	28 3/8
Du Pont de Nemours	108 ...	109 ...
Eastman Kodak	52 5/8	53 3/4
Exxon	46 1/4	46 1/8
Ford	45 1/8	43 1/4
General Electric	50 3/8	49 3/4
General Foods	38 5/8	30 1/8
General Motors	70 ...	69 ...
Goodyear	17 3/4	17 1/4
I.B.M.	258 3/4	257 1/4
I.T.T.	38 5/8	30 1/2
Kennecott	22 5/8	22 5/8
Mobil Oil	59 1/4	58 7/8
Pfizer	24 3/4	24 ...
Schlumberger	63 3/8	63 1/4
Texaco	27 3/8	26 3/4
U.A.L. Inc.	18 7/8	17 1/4
Union Carbide	41 3/4	41 5/8
U.S. Steel	29 ...	29 1/2
Westinghouse	17 1/4	16 7/8
Xerox	49 1/4	49 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/10	26/10
1 dollar (en yens)	251 70	251 65

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS - 25 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
8 %	35 05	0 295
5 %	52 05	3 658
6 % 1920-1960	...	3 658
3 % amort. 45-54	66 10	0 707
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	172	173
France (La)	345	345 ..
GAN (Sté) Centr.	623	620
Protectrice A.I.R.	255 ..	248 ..
Locabail Immob.	185 90	186 90
Locafinancière	124	124
Marseil. Crédit	232 ..	232
Paris-Réescompt.	224 ..	224
E.D.F. parts 1950	500	500 ..
E.D.F. parts 1953	482 ..	482 ..
Ch. France 3 %	139	139 ..
Abeille I.A.R.D.	...	...
Abeille (Vie)	...	201 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	370	373 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	...	1325
Concorde	309	311 ..
Epargne France	258	258 ..
Financ. Victoire	184	184 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	89 30	89 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	661 80	663 60	663 80	659 ..
1930	C.N.E. 3 %	1935 ..	1917	1911 ..	1893 ..
192	E.J. Lefebvre	205 80	206 50	209 50	206 80
137	Olida-Caby	140	141 50	141 50	138 80
255	Tél. Ericsson	262	275	275	275 ..
335	Gen. Motors	337	338	336 ..	334 50
245	Gen. Electric	243 20	240 20	240 90	240 ..
245	Xerox Corp.	242 ..	240 ..	237 ..	240
	Zambia Cop.	0 90	0 89	0 90	0 89
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 835	4 841	4 850
Allemagne (100 DM)	214 100	214 200	213 ...
Belgique (100 F.)	13 726	13 730	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 280	199 530	199 ...
Danemark (100 krd)	79 620	79 310	79 500
Suède (100 krs)	101 210	101 310	101 ...
Norvège (100 k.)	88 650	88 350	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 590	8 605	8 550
Italie (1 000 lires)	5 498	5 508	5 600
Suisse (100 fr.)	216 430	217 290	213 ...
Autriche (100 sch.)	30 035	30 055	29 650
Espagne (100 pes.)	5 782	5 792	5 650
Portugal (100 esc.)	11 345	11 350	11 500
Canada ($ can. 1)	4 374	4 346	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 10
Or fin (kilo en barre)	25400	25550 .
Or fin (kilo en lingot)	25495	25680 ..
Pièce française (20 fr.)	247 .	248 10
Pièce française (10 fr.)	219 .	218 20
Pièce suisse (20 fr.)	223 50	225 10
Union latine (20 fr.)	220 50	221 .
Souverain	233 ..	239 90
Pièce de 20 dollars	1138 ..	1158 ..
Pièce de 10 dollars	602 .	600 ..
Pièce de 5 dollars	380 .	... ..
Pièce de 50 pesos	1049 50	1050 ..
Pièce de 10 florins	219 50	219 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1977 a été tiré à 550 720 exemplaires.

A B C D E F G

Le gouvernement britannique va consacrer 1 milliard de livres à des mesures de relance

Forte diminution du chômage

De notre correspondant

Londres. — A la veille de la présentation aux Communes de diverses mesures de relance de l'économie, représentant environ 1 milliard de livres (8,6 milliards de francs), le ministère britannique de l'emploi a annoncé, le 25 octobre, une diminution du nombre des chômeurs de près de cent mille en un mois. C'est la plus forte baisse enregistrée au cours des trente dernières années.

Le nombre total des chômeurs en Grande-Bretagne dépasse encore 1 500 000, soit 6,4 % de la population active. Aussi les dernières statistiques ont-elles provoqué plus de soulagement que de satisfaction dans les milieux officiels, d'autant que l'amélioration concerne essentiellement les jeunes ayant terminé leurs études. En excluant cette catégorie, le chômage des adultes accuse seulement une baisse de 13 000 ; il atteint le chiffre de 1 419 000, en hausse de 125 000 par rapport à l'an dernier.

Les experts expliquent cette situation par la faiblesse persistante du taux de croissance de l'économie et l'augmentation régulière de la main-d'œuvre, qui ne devrait pas se ralentir avant la fin de l'année prochaine. Cependant, les milieux officiels notent avec satisfaction l'accroissement des offres d'emploi, en hausse de 8 700 par rapport au mois dernier et de 27 000 par rapport à 1976, pour se situer à 153 400. Ils soulignent que si le gouvernement n'avait pas pris de mesures sérieuses (subventions, apprentissage accéléré), le chômage total aurait sensiblement augmenté. Le programme gouvernemental intéresse environ 800 000 personnes et coûte au Trésor britannique approximativement 900 millions de livres.

La publication de ces statistiques, à la veille de la présentation aux Communes de diverses mesures de relance de l'économie, donne à M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, des arguments supplémentaires dans le débat qui l'oppose encore aux syndicats. Les Trade Unions estiment toujours que la poussée du chômage justifie un effort gouvernemental plus important sous la forme d'un accroissement des dépenses publiques, de réductions fiscales, de créations d'emplois, bref d'un programme général de relance dont ils évaluent le montant total à plus de 2 milliards de livres.

M. Healey considère pour sa part qu'un stimulant de 1 milliard de livres (8,6 milliards de francs) est suffisant actuellement. Il laisse prévoir d'autres mesures de relance au printemps, à condition que l'augmentation annuelle des salaires se maintienne autour de la norme officielle de 10 %. En effet, après la majoration de 12 % obtenue par les travailleurs de Ford, le gouvernement tolérera probablement des hausses de 10 et 15 %. Il semble que les deux cent cinquante mille mineurs, consultés au scrutin secret, ajourneront leurs revendications pour approuver un accord de productivité qui leur assurera une augmentation immédiate substantielle de leur salaire hebdomadaire, sans mettre en péril la politique officielle des salaires.

Le chancelier de l'Echiquier aborde le débat des Communes avec confiance, réconforté par une série de bonnes nouvelles, tant sur le front social (baisse du chômage, modération des accords de salaires) que sur celui des finances étant donnée l'excellente tenue de la livre, dont la hausse a atteint, mardi, son plus fort niveau depuis treize mois, non seulement vis-à-vis du dollar, mais aussi des autres principales monnaies. Les milieux spécialisés s'attendent que M. Healey annoncera seulement un léger relâchement des mesures de contrôle de change. Toutefois, si l'afflux des capitaux étrangers se maintient, on prévoit que des pressions s'exerceront, tant dans les milieux du Trésor qu'à la City, pour un changement de politique permettant une certaine appréciation de la livre.

HENRI PIERRE.

Au Chili

Les violations des droits de l'homme persistent mais sur une échelle moins grande constate un groupe de travail de l'ONU

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Les arrestations arbitraires, les intimidations, la torture, les procès sommaires se poursuivent au Chili, indique le groupe de travail sur la situation des droits de l'homme au Chili, dans son cinquième rapport à l'Assemblée générale. Le groupe reconnaît néanmoins que ces violations ont lieu sur une échelle moins grande.

« *Sur la base d'informations et de rapports que nous avons reçus,* déclare-t-il, *nous avons le regret de constater que les droits de l'homme au Chili n'ont pas été restaurés. Les autorités du pays refusent de respecter les droits à la liberté et à la sécurité des personnes opposées au régime actuel.* »

Le groupe indique que plusieurs prisonniers politiques ont été libérés, que les arrestations sont moins fréquentes et que les cas de tortures ne sont plus aussi inhumains qu'auparavant. Mais il note que des personnes continuent de disparaître après leur arrestation, bien que le nombre de ces disparitions ait diminué. « *Aucune mesure n'a été prise de manière efficace pour mettre un terme à cette pratique et pour punir ceux qui en sont responsables* », ajoute-t-il.

Le groupe note que la torture « *fait partie d'un système d'intimidation récemment mis en place* » et que « *le refus du gouvernement chilien de poursuivre et de punir les tortionnaires, comme l'a demandé l'Assemblée générale, montre que cette pratique est encouragée à un niveau politique élevé* ». « *Le pouvoir judiciaire semble avoir abdiqué ses prérogatives devant le pouvoir exécutif* », déclare-t-il. — L.W.

En Syrie

M. KHADDAM ACCUSE L'IRAK D'AVOIR « TÉLÉGUIDÉ » L'ATTENTAT AUQUEL IL A ÉCHAPPÉ

M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a accusé l'Irak « d'avoir téléguidé l'attentat » auquel il a échappé mardi 25 octobre à l'aéroport d'Abou Dhabi (« le Monde » du 26 octobre).

Dans une déclaration faite à son retour à Damas, M. Khaddam a précisé : « L'agresseur qui a été arrêté venait de Bagdad, envoyé par le régime irakien pour perpétrer ce crime, qui sert surtout l'ennemi israélien. »

A Abou Dhabi, aucune précision n'a été fournie sur l'identité et la nationalité de l'auteur de l'attentat qui a été arrêté par les autorités après avoir essayé de prendre en otage six employés de l'aéroport. Un deuil officiel d'une semaine a été décrété dans les Emirats Arabes Unis à la suite du décès de M. Seif Ghobache, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, tué au cours de l'attentat. M. Ghobache, qui était des plus remarquables membres du gouvernement d'Abou Dhabi, avait fait ses études à Bagdad, Moscou et Paris, et parlait couramment l'anglais, le russe, le français, l'allemand et l'italien. Ancien maire de Ras El Kheyma, il était l'un des plus fervents partisans de l'évolution de la fédération des Emirats Arabes unis vers un Etat moderne. — (A.F.P., Reuter.)

UN SECOND MARIAGE ENTRE UN CHINOIS ET UNE ÉTRANGÈRE EST AUTORISÉ A PÉKIN

Pékin (*A.F.P.*). — Les autorités chinoises ont autorisé, pour la seconde fois en un mois, un mariage entre un Chinois et une étrangère, confirmant ainsi un désir d'ouverture de la Chine vers le monde extérieur.

Une jeune Australienne, Mlle Susan Day, âgée de vingt-cinq ans, a reçu lundi 25 octobre l'autorisation — qu'elle attendait depuis deux ans — d'épouser Sung Hsien-yi, vingt-trois ans, et de rester travailler en Chine.

LE COURS DU DOLLAR SE STABILISE

Le dollar s'est pratiquement stabilisé mercredi matin 26 octobre sur les diverses places financières internationales, après son léger redressement de la veille.

La devise américaine s'est ainsi traitée sans grand changement à 2,2630 DM à Francfort, à 2,2335 F.S. à Zurich et à 251,80 yens à Tokyo. Elle a même valu un peu plus cher à Paris (4,85 F contre 4,8475 F) et à Amsterdam (2,4320 florins contre 2,4282 florins).

Le relèvement de 5,75 % à 6 % à compter de ce mercredi du taux d'escompte appliqué par les douze grandes banques centrales des Etats-Unis n'a donc pas produit un grand effet. Il est vrai qu'il était rendu inévitable par la montée du loyer de l'argent sur le marché monétaire. Mais beaucoup escomptaient un demi-point de hausse. Sans doute faut-il voir dans la modération de la Réserve fédérale le souci de ne pas envenimer la polémique qui l'oppose au gouvernement, ce dernier lui reprochant de faire monter les taux d'intérêt sans se préoccuper du danger qu'une telle politique présente pour l'économie.

En attendant, M. Bert Lance, ancien directeur du budget, ne pense pas que les autorités américaines soient décidées à stopper la chute du dollar. « Le moment n'est pas encore venu », a-t-il déclaré à Bruxelles à la conférence sur les perspectives économiques mondiales.

La fusillade de la rue du Château-des-Rentiers

LE POLICIER QUI TUA UN AUTOMOBILISTE EST RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE

Non-lieu pour ses deux collègues

M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction à Paris, a renvoyé en correctionnelle l'inspecteur Michel Voignier, trente-trois ans, pour avoir tué, le 8 avril 1975, vers 15 heures, rue du Château-des-Rentiers (13e), un automobiliste, M. Lucien Bouvier, vingt-six ans, représentant au service de la société Michelin, parce qu'il l'avait pris pour un malfaiteur (*le Monde* des 10 et 11 avril 1975).

Pour cela, le magistrat a disqualifié en simple délit d'homicide involontaire l'inculpation criminelle de coups mortels notifiée à l'origine par le juge primitivement chargé de l'affaire, M. Jean Sablayrolles (devenu conseiller à la cour de Paris).

Les deux policiers qui avaient également tiré sur la voiture de M. Bouvier, sans atteindre celui-ci, l'inspecteur principal André Amaury, trente et un ans, et le gardien de la paix Ange Sarrochi, trente ans, qui avaient été inculpés de coups avec armes, ont bénéficié d'un non-lieu.

M. Voignier est défendu par Me Hayot. Les intérêts de la veuve de M. Bouvier, partie civile, sont soutenus par le bâtonnier Lasserre.

SIX A QUINZE ANS DE RÉCLUSION POUR LES CAMBRIOLEURS DE CHARENTON

Quinze ans de réclusion criminelle pour Kamal Tadjine ; dix ans de la même peine pour Mohamed Makouf ; huit ans pour Mossadeque Sadaoui et Gilbert Rogelet ; six ans pour Thierry Pallard. Telles sont les peines prononcées, mardi 25 octobre, par la cour d'assises de Paris contre les cinq malfaiteurs qui avaient participé le 23 juillet 1975 à Charenton (Val-de-Marne) à l'agression contre un commerçant, M. Elie Mellah (*le Monde* du 26 octobre). Ce dernier avait été tué.

Un inspecteur de police, M. Jacques Pottier connut le même sort peu après : il fut tué par d'autres policiers à la suite d'une poursuite confuse et mal coordonnée. Ces circonstances particulières n'ont pas retenu l'attention des jurés qui ont prononcé un verdict plus sévère que les réquisitions de M. André Houdot, avocat général.

M. André Sakharov accuse la police d'avoir fouillé clandestinement son appartement

Moscou (A.F.P.). — M. André Sakharov, prix Nobel de la paix, a annoncé, le mardi 25 octobre, que son appartement de la banlieue de Moscou, actuellement occupé par l'un de ses amis, avait été fouillé lundi par des inconnus, mais que rien n'avait été dérobé. La porte avait été fracturée, a précisé l'académicien, et le contenu de tous les meubles était répandu sur le sol. M. Sakharov estime que les autorités soviétiques sont à l'origine de cette fouille clandestine et n'a pas l'intention de porter plainte, car « *ce serait parfaitement inutile* ». Au début du mois d'octobre, peu après avoir remis à des ambassades occidentales le texte d'un appel à la conférence de Belgrade pour demander aux pays occidentaux de ne pas céder au « *chantage* » soviétique sur la détente, à propos des droits de l'homme, M. Sakharov avait constaté que le radiateur de sa voiture, garée dans la rue, avait été crevé, et que toutes les serrures avaient été bouchées au goudron.

∴

M. Sakharov réside actuellement dans le centre de Moscou avec sa mère. Sa femme se trouve en Italie, où l'on vient de l'opérer d'un glaucome. La fille du premier mariage de Mme Sakharov, son gendre et ses petits-enfants ont quitté l'U.R.S.S. et attendent à Florence un visa pour les Etats-Unis. Son fils, Aliocha Semionov, en revanche, est à son tour en butte aux tracasseries des autorités soviétiques. Alors qu'il est en train de terminer la dernière année de l'institut pédagogique de Moscou, et qu'il est l'un des meilleurs de sa classe, on vient de lui infliger coup sur coup deux mauvaises notes en « *préparation militaire* », qui pourraient permettre de motiver un renvoi. On reprocherait au jeune homme d'avoir reçu au camp militaire non seulement la visite de sa femme, mais « *d'une jeune fille que les autorités ne parviennent pas à retrouver* ». Or il s'agit de sa sœur, qui est à Florence ! S'il était licencié de l'institut pédagogique, le jeune Aliocha devrait accomplir un service militaire normal ; et un appelé n'a pas le droit de quitter l'U.R.S.S. avant de nombreuses années, et peut, le cas échéant, servir d'otage et faire l'objet de brimades incontrôlables. — A.M.B.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le parquet s'oppose à la mise en liberté de M. Simeoni.* — M. Gérard Pancrazi, juge d'instruction de Bastia, a accédé, mercredi 26 octobre, à la demande des avocats de Max Simeoni en accordant la liberté au leader autonomiste corse. Le parquet ayant fait aussitôt appel de cette décision, le docteur Max Simeoni restera en prison en attendant que la chambre d'accusation se prononce.

● *Grève de la faim à Cruas-Meysse.* — Trois opposants à la construction de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse dans l'Ardèche, MM. Pierre Saladin, architecte, trente-neuf ans, Jean-François Laffert, ouvrier agricole, vingt ans, et Jean-Jacques Baudinat, sans profession, vingt et un ans, tous trois de Saint-Marcel-d'Ardèche, ont entamé depuis le dimanche 23 octobre une grève de la faim dans l'église de Meysse. Le curé de cette paroisse est l'un des animateurs du comité contre la centrale nucléaire.

● *M. et Mme Dewèvre,* les parents de la victime du crime de Bruay-en-Artois, qui ont entrepris un tour de France pour faire connaître les difficultés qu'ils rencontrent dans la poursuite de cette affaire, ont réuni mardi 25 octobre à Lyon une conférence de presse pour manifester leur indignation après que des indemnités d'un montant de 400 000 F eurent été allouées à Me Pierre Leroy et à son épouse, Mme Monique Leroy, née Mayeur (*le Monde* des 23-24 octobre).

● *M. Henri Curiel, réfugié égyptien* vivant en France depuis 1951 a été placé, mardi 25 octobre, dans la soirée, en résidence surveillée à Digne (Alpes-de-Haute-Provence). On se refuse au ministère de l'intérieur à tout commentaire au sujet de cette mesure. L'attention avait été attirée sur M. Curiel lorsqu'un hebdomadaire l'avait accusé, au mois de juin 1976, d'être le chef en France d'une organisation d'aide au terrorisme international.

M. Curiel, qui a participé à la fondation du P.C. égyptien, fut arrêté, jugé et emprisonné sur ordre du roi Farouk avant de partir en exil, avait alors nié tout lien avec des services secrets étrangers et toute appartenance à des réseaux terroristes. (*Le Monde* du 23 juin 1976).

● *Hospitalisation de M. Joël Matencio.* — En raison d'un état d'amaigrissement excessif consécutif à plusieurs grèves de la faim, M. Joël Matencio, inculpé dans l'affaire dite des « Brigades rouges » de Grenoble, a été transféré, mardi 25 octobre, de la prison de Varces à l'hôpital des Sablons à La Tronche (Isère).

● *M. Defrenne reste en prison.* — Le P.-D.G. de la société Defrenne et Cie, qui faisait partie du groupe Schlumpf, M. Jean Defrenne, ne sera pas remis en liberté immédiatement. La cour d'appel de Douai a rejeté, mardi 25 octobre, l'appel qu'il avait interjeté, après avoir été inculpé, le 19 août, d'infraction aux lois sur les sociétés et de faux en écritures de commerce et placé sous mandat de dépôt. La société Defrenne avait été déclarée en règlement judiciaire le 22 octobre 1976 et sa liquidation prononcée le 15 juin 1977.

● *Un insoumis observe une grève de la faim.* — Arrêté au mois d'août dernier et inculpé d'insoumission, M. Eric Schaal, originaire de Lyon, vient d'être incarcéré à la prison de Fresnes. En observant une grève de la faim depuis vingt-cinq jours, il a dû être hospitalisé à l'hôpital de Fresnes et mis sous perfusion.

● *Pour diffamation envers l'armée,* Mme Zina Rouabah, directrice de la publication du journal *Libération*, a été condamnée le 25 octobre à 2 000 francs d'amende par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Ce quotidien avait publié un article le 3 novembre 1976 laissant entendre que les gendarmes alertés après la chute d'une voiture dans l'Aveyron avaient abandonné les recherches en apprenant que les occupants étaient des Nord-Africains. Cette condamnation est la seconde, en quelques jours, pour le même motif.